

856  
869  
+ 512  
886  
0 h 2  
2 18  
- 19

صكنا من الامل

**Les caristes de la régie Renault ont repris le travail**  
LIRE PAGE 36

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F  
Abonnement 1 an : 120 F (France) 150 F (Étranger)  
5, RUE DES ITALIENS  
75007 PARIS - C.C.P. 4205-23 Paris  
Tél. : 770-91-29

## BULLETIN DE L'ÉTRANGER

### DJIBOUTI EN QUESTION

Le ministre des affaires étrangères prononcée à la conférence de l'O.U.A. à Addis-Abeba, sur l'attitude de la France à Djibouti a suscité à Paris une riposte que les attaques précédentes, dont le ton, il est vrai, était plus modéré, du gouvernement de Mogadiscio avaient pas provoquée. Selon le chef de la diplomatie somalienne, « les Français ont fait de Djibouti, depuis le mois de juin dernier, une redoutable base militaire et navale ». Cette assertion est qualifiée de « presque ridicule » à Paris. Mais il y a plus : la France est accusée d'avoir expulsé vingt mille partisans de l'indépendance trois ans et d'en « assassiner quotidiennement ».

L'annonce des propos tenus à Addis-Abeba marque une évolution de la position somalienne, car, en octobre dernier, le président Siyad Barre la présentait encore comme « amicale et non politique ». Ce débaissement correspond au climat qui s'est établi dans la capitale éthiopienne, parmi les délégués à la conférence de l'O.U.A. Alors que naguère l'empereur et, plus récemment, son infirmant successeur à la tête du pays, le général Andem, montraient à l'égard des positions françaises une compréhension amplement justifiée par les visées somaliennes sur le territoire, les deux nations voisines s'entendent désormais pour stigmatiser ensemble le « colonialisme » de Paris. Le fait que la Somalie soutienne en son sein la rébellion érythréenne et revendique les provinces éthiopiennes du Hissal et de l'Opadan n'a pas suffi à empêcher les deux États de faire chorus dans la critique et la condamnation.

Après avoir, pour mieux régner, longtemps joué de la discorde entre Afars et Issas, puis s'être résolu à bon compte, à l'issue du référendum qui garantissait, en 1967, le maintien du territoire dans l'ensemble français, Paris voit ébranler sa belle certitude que la « corne de l'Afrique », objet de trop de convoitises concurrentes, pourrait rester indolument une oasis de paix dans une région bouleversée. La révolution éthiopienne a introduit, avec l'expansion de la rébellion en Erythrée, un nouveau facteur de déstabilisation et d'incertitude. Or, sur le plan intérieur, M. Ali Aref, président du gouvernement du territoire français des Afars et des Issas, est de plus en plus contesté pour son traitement des affaires indiennes et semble le plus réticent désormais devant le mot d'indépendance, même si celle-ci est intervenue, comme il l'espère, « avec la France et non contre elle ».

Murillé par une opposition et une jeunesse que travaille chaque jour davantage la fièvre de l'indépendance, il n'en est déjà plus à la femme singulière par laquelle il assurait « se retrancher derrière le colonialisme français pour défendre notre droit à l'autodétermination ».

La montée des passions et des discordes internes, désormais prévisibles, amènera-t-elle la France à réexaminer le sens, les limites et l'avenir de sa présence à Djibouti ? Même en tenant compte de la réouverture du canal de Suez, qui rendra quelque vie à un port moribond, la valeur stratégique de l'ancien point d'appui de l'empire sur la route de Madagascar et de l'Indochine prime-t-elle encore sur toute autre considération ? Sans être « redoutables », les moyens terrestres et aériens, ainsi que les six mille militaires qu'entretenant Paris, sont assez importants pour qu'un s'interroge sur le sens d'un maintien coûteux.

Les bons rapports de la France avec le monde arabe pourraient faciliter un règlement du problème que, de toute évidence, le « bon référendum » de 1967 n'a pas suffi à résoudre.

(Lire nos informations p. 2.)

## DE RYAD A SAINT-MORITZ ET A GENÈVE

### Les problèmes du Proche-Orient et du pétrole dominant une série de rencontres diplomatiques

La semaine qui s'ouvre voit se déplacer vers l'Europe les entretiens diplomatiques en cours, tant sur la préparation de la conférence sur l'énergie, en mars, que sur un règlement au Proche-Orient. M. Giscard d'Estaing a quitté, ce lundi 17 février, dans la matinée, Courchevel pour Saint-Moritz, où il a déjeuné avec le chah d'Iran, qui séjourne dans la station suisse depuis plusieurs semaines. Il devait avoir ensuite avec le souverain un entretien en tête à tête portant, a-t-il précisé, sur la préparation de la conférence internationale sur l'énergie.

Le chah s'entretiendra, d'autre part, le lendemain mardi, à Zurich, avec M. Kissinger, qui sera lui-même, mercredi, à Paris pour un « petit déjeuner de travail » avec le président de la République. Le secrétaire d'Etat américain, qui a terminé par Ryad, samedi, sa tournée au Proche-Orient, s'est arrêté à Bonn, où il a rencontré le chancelier Schmidt puis le secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Ackermann. Il séjourne depuis dimanche à Genève, où il achève, ce lundi, ses entretiens avec M. Gromyko. Il se confirme qu'il reviendra aux environs du 8 mars au Proche-Orient, dans l'espoir de conclure un accord de dégelage entre l'Égypte et Israël. Cette nouvelle tournée a conduit M. Ygal Alon, ministre israélien des affaires étrangères, à séjourner la visite qu'il devait faire en France à la mi-mars.

Enfin, l'agence U.P.I. croit savoir que le président Ford compte faire un voyage en Europe ce printemps, probablement en avril. Il se rendrait notamment en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne fédérale, ainsi qu'en Yougoslavie.

À Alger, pendant ce temps, les délégués des pays du tiers-monde à la conférence ministérielle du groupe des Soixante-dix sept mettent au point, en vue de la session de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, qui se tiendra à Lima en mars, un document réclamant une nouvelle division internationale du travail qui accorderait aux pays en voie de développement une plus grande part dans la production industrielle mondiale.

### La Commission de Bruxelles évalue la hausse des prix agricoles en France

Après avoir, pour mieux régner, longtemps joué de la discorde entre Afars et Issas, puis s'être résolu à bon compte, à l'issue du référendum qui garantissait, en 1967, le maintien du territoire dans l'ensemble français, Paris voit ébranler sa belle certitude que la « corne de l'Afrique », objet de trop de convoitises concurrentes, pourrait rester indolument une oasis de paix dans une région bouleversée. La révolution éthiopienne a introduit, avec l'expansion de la rébellion en Erythrée, un nouveau facteur de déstabilisation et d'incertitude. Or, sur le plan intérieur, M. Ali Aref, président du gouvernement du territoire français des Afars et des Issas, est de plus en plus contesté pour son traitement des affaires indiennes et semble le plus réticent désormais devant le mot d'indépendance, même si celle-ci est intervenue, comme il l'espère, « avec la France et non contre elle ».

Murillé par une opposition et une jeunesse que travaille chaque jour davantage la fièvre de l'indépendance, il n'en est déjà plus à la femme singulière par laquelle il assurait « se retrancher derrière le colonialisme français pour défendre notre droit à l'autodétermination ».

La montée des passions et des discordes internes, désormais prévisibles, amènera-t-elle la France à réexaminer le sens, les limites et l'avenir de sa présence à Djibouti ? Même en tenant compte de la réouverture du canal de Suez, qui rendra quelque vie à un port moribond, la valeur stratégique de l'ancien point d'appui de l'empire sur la route de Madagascar et de l'Indochine prime-t-elle encore sur toute autre considération ? Sans être « redoutables », les moyens terrestres et aériens, ainsi que les six mille militaires qu'entretenant Paris, sont assez importants pour qu'un s'interroge sur le sens d'un maintien coûteux.

Les bons rapports de la France avec le monde arabe pourraient faciliter un règlement du problème que, de toute évidence, le « bon référendum » de 1967 n'a pas suffi à résoudre.

(Lire nos informations p. 2.)

### MM. Kissinger et Gromyko : les États-Unis admettent la nécessité de la coopération de l'U.R.S.S. au règlement du conflit israélo-arabe

Les entretiens Kissinger-Gromyko se poursuivent ce lundi à Genève, après avoir commencé dimanche, apparemment, dans un assez bon climat. Tandis que la France profitait de l'occasion, dimanche, pour rappeler qu'un tel dialogue « est devenu normal dans les rapports soviéto-américains », M. Kissinger avait lui aussi préparé le terrain en déclarant à une chaîne de télévision ouest-allemande qu'une solution au Proche-Orient « ne pourra être atteinte sans la participation, la coopération et l'entente, la garantie de l'U.R.S.S. ».

Le secrétaire d'Etat admet en effet avec moins de réticence qu'auparavant que la conférence de Genève devra être convoquée tôt ou tard, mais que sans le résultat de ses efforts actuels en vue d'un nouvel accord partiel

entre l'Égypte et Israël. Naturellement, il considère qu'un tel accord préparatif utopique le climat pour la reprise des entretiens multilatéraux et cherche à convaincre M. Gromyko. Il souhaite, en tout cas, d'autant plus parvenir à un résultat entre Israël et l'Égypte lors de sa prochaine tournée au Proche-Orient, en mars, qu'il a engagé dans l'opération un prestige personnel déjà bien entamé. Il est soutenu dans ces efforts par le président Sadat, ainsi que par l'Arabie Saoudite, dont le ministre des affaires étrangères par intérim, cheikh Mohamed Ibrahim Mansour, a dit à l'issue de la brève visite de M. Kissinger à Ryad, samedi, qu'il attendait « avec grand espoir » la nouvelle visite du secrétaire d'Etat. — M. T.

(Lire la suite page 3.)

### M. Giscard d'Estaing et le chah : la liste des dix participants à la conférence préparatoire sur l'énergie est pratiquement acquise

La rencontre de M. Giscard d'Estaing et du chah d'Iran, ce lundi, à Saint-Moritz, a été évidemment surtout consacrée à la réunion qui doit se tenir à Paris, dans la seconde quinzaine du mois de mars, pour préparer la conférence internationale de l'énergie. Les deux chefs d'Etat ont sans doute également évoqué les relations bilatérales entre leurs pays, qui ont connu ces derniers temps un développement spectaculaire, et qui ont de la France le « premier partenaire commercial » de l'Iran.

Il faudrait maintenant un très gros incident pour que la réunion préparatoire de la conférence internationale de l'énergie n'ait pas lieu dans la seconde quinzaine de mars, à Paris. Dix délégations y partici-

### L'émulation au sein de la majorité

### Gaullistes et giscardiens se disputent la palme du réformisme

Les réunions du conseil national du mouvement giscardien Génération sociale et libérale et de l'Assemblée générale des clubs Prochettes et Realites ont témoigné, pendant le dernier week-end de la semaine des républicains indépendants d'entreprendre la réalisation d'un « mouvement véritablement populaire » annoncé par M. Michel Poniatowski le 31 janvier dernier.

De son côté, M. Jacques Chirac — dont la réélection au secrétariat général de l'U.D.R. paraît assurée le 23 février, lors du conseil national du parti gaulliste — a tenu à réaffirmer samedi devant les gaullistes de gauche, sa propre volonté de réforme.

L'« émulation » est vive sur ce point entre les deux principales formations de la majorité présidentielle.

La reprise en main par M. Michel Poniatowski de l'appareil républicain indépendant et l'élection du ministre d'Etat à la présidence du parti giscardien avaient été interprétées à juste titre, comme une réponse à l'entreprise de relance de l'U.D.R. lancée par M. Jacques Chirac, nouveau secrétaire général de la formation gaulliste. On avait relevé alors la volonté des républicains indépendants de s'ériger en véritable parti « mouvement populaire », et de s'implanter dans la totalité des départements et des circonscriptions.

NOEL-JEAN BERGEROUX.  
(Lire la suite page 6.)

## L'hôpital, ce malade chronique

Choses vues et entendues à l'hôpital général public, notamment à Paris : tel est le sujet de l'enquête dont nous commençons la publication. Les autres types d'établissements — publics ou non — feront l'objet d'études ultérieures. L'accent a été mis, en particulier, sur les problèmes d'humanisation, abordés dans la récente « charte des droits et devoirs des malades », et qui se posent avec acuité dans la plupart des hôpitaux, en dépit des efforts sérieux accomplis depuis quelques années. Malgré ses défauts et ses carences, l'hôpital public est jugé « irremplaçable » dans les milieux officiels français, et la politique de santé est tout entière axée, comme dans beaucoup de pays étrangers, sur son existence.

Le temps semble venu de contester cet « hospita-

lacentrisme » qui ne semble répondre ni sur le plan médical, ni sous l'angle économique et social, à l'intérêt de la nation. Ne serait-il pas préférable, en effet, de substituer aux « monstres » dispersés et inhumains que sont les grands hôpitaux une multiplicité d'unités de soins (« maisons ou centres médicaux ») conçues à la mesure de l'homme et des besoins médicaux, capables d'assumer la plupart des missions courantes, et ne devant vers l'hôpital que les malades qui nécessitent réellement de ses services ?

Il se pourrait bien que l'humanisation hospitalière passe avant tout par une réflexion audacieuse et novatrice ou une définition plus précise et plus rationnelle de la place que devraient réellement occuper les hôpitaux dans le système de santé...

### I. — A la limite de la sécurité

Neuf mètres carrés chacune : à l'origine, ces chambres étaient individuelles. Faute de place, l'hôpital est constamment bondé — un second lit a été ajouté, contrairement à toutes les recommandations des hygiénistes. On place en hérisse paravent entre les deux lits. Effet psychologique et moral désastreux pour tout le monde. Un matin, ce malade meurt. Le paravent est ôté et le corps du défunt est placé sur un brancard. Pour évacuer le cadavre, les deux agents hospitaliers sont obligés de le faire passer par-dessus le lit de l'autre

malade, lequel, grand hypertendu, assiste évidemment à la manœuvre. Pas moyen, paraît-il, de faire autrement.

(Lire la suite page 12.)

## Une règle du jeu pour la majorité

par ALBIN CHALANDON (\*)

Pour tenir les engagements pris au moment de son élection et pour bien gouverner, le président a besoin d'une majorité au Parlement.

Certes, nos institutions créent la prééminence de la fonction présidentielle. Celle-ci ne peut s'exercer, cependant, que si le président dispose à l'Assemblée d'une majorité pour soutenir le premier ministre et le gouvernement qu'il a désigné.

Cette majorité doit normalement apparaître par la logique du système. Grâce à l'autorité que lui confère son élection par le peuple, le président non seulement domine le pouvoir exécutif, où le gouvernement, sous l'égide du premier ministre, a pour mission de gouverner, mais il est le « Secrétaire général adjoint de l'U.D.R. ».

Il est de la responsabilité du président de définir les orientations, mais il influence le pouvoir législatif, puisque la majorité qui l'a élu tend à se prolonger sur le plan parlementaire : menace ou réalité, la dissolution est pour lui la meilleure arme de cette harmonisation.

Cette majorité doit être fidèle, c'est-à-dire disciplinée. Le président a été élu sur la base d'un contrat entre les Français et lui, aux termes duquel il a affirmé des orientations fondamentales et pris des engagements précis. Ceux qui, au Parlement, ont accepté ce contrat en soutenant la candidature du président doivent lui apporter un soutien loyal et sans réserve, tant que le président est lui-même fidèle à ce contrat.

(\*) Secrétaire général adjoint de l'U.D.R.  
(Lire la suite page 6.)

R. MAZARS - J.-P. MORIN  
La pratique des  
**COMPTES CONSOLIDÉS**  
Ce qu'il faut savoir  
EXTRAIT DU SOMMAIRE  
● Notion de groupe et de comptes consolidés.  
● Méthode de consolidation.  
● Pratique de la consolidation.  
● Détermination des pourcentages, crédits et de crédits.  
● Détermination des sociétés à consolider.  
● Méthode des opérations internes.  
● Mise en œuvre des opérations.  
● Présentation des comptes consolidés.  
● Bilan consolidé.  
● Tableau de financement.  
● Application pratique.

J. Delmas et Cie

**TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR ETABLIR DES COMPTES CONSOLIDÉS ET LES INTERPRETER**

En Librairie ou aux Editions  
**J. Delmas et Cie**  
13, rue de l'Odéon 75006 Paris  
Tél. 325.08.32 C.C.P. 5881-24

## A LYON

### Portes ouvertes sur la musique

Au lendemain de l'inauguration officielle de l'auditorium Maurice Ravel, jour faste pour Lyon promise « ville internationale » par M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire (« le Monde » du 16 février), la salle de concert, construite par Henry Portier, recevait son baptême populaire.

Au moins 10 000 personnes samedi, sans doute autant dimanche, profitèrent des « portes ouvertes », remplissant l'immense amphithéâtre, occupant tous les escaliers, allaient et venaient, écoutant religieusement des concerts variés tout au long de l'après-midi. Et cette foule bigarrée, peu familière des concerts, comme en témoignent maints applaudissements à contretemps, découvrait Prokofiev et Debussy, Bartok et Duruflé, avec une avidité que rien ne semblait rassasier.

Mêlés à cette foule, le maire de Lyon, M. Pradel, et son adjoint, M. Praton de la Chapelle, savaient cette éclatante consécration de leurs efforts. Sans doute mesureraient-ils aussi dans cette manifestation spontanée l'importance de leur responsabilité pour faire de l'auditorium le levier d'une politique musicale dont bénéficierait ce nouveau public.

En ces journées, Lyon se donnait aussi l'exemple de ses propres possibilités artistiques en présentant nombre d'interprètes de qualité en tous domaines, de l'harmonie municipale aux chœurs de l'Opéra en passant par l'orchestre du conservatoire, les voix pures de la Cigale et le beau chœur du Centre au riche répertoire moderne fort bien dirigés par Christian Wagner, un pianiste de treize ans.

JACQUES LONCHAMPT.  
(Lire la suite page 22.)

**COMMENT ETABLIR VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS**  
Trois pages dans « le Monde » de demain

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### La revue « Harper's » accuse M. Kissinger d'avoir fait un « fantôme » du président Ford

Washington (A.F.P., A.P., Reuter). — M. Kissinger est l'objet de nouvelles critiques de la part des milieux politiques. Le coup vient cette fois de M. William Safire, chroniqueur politique du *New York Times*, qui rédigea un temps les discours de l'ancien président Nixon, et a provoqué une vive réaction du secrétaire d'Etat. Dans un article publié dans le magazine *Harper's*, M. Safire a laissé entendre que M. Kissinger avait été le « fantôme » de M. Nixon, mais que, maintenant, le président Ford était devenu le « fantôme » de M. Kissinger. Le journaliste accuse M. Kissinger d'avoir voulu servir les intérêts de M. Nixon au cours de la réunion à sa somnolence de Vladivostok entre le président Ford et M. Leonid Brejnev. Selon M. Safire, M. Kissinger avait fait circuler, parmi les journalistes qui l'accompagnaient, la rumeur que les Soviétiques n'avaient jamais eu confiance en M. Nixon. En outre, concernant les accords sur les armements, M. Kissinger se serait servi du nouveau porte-parole de la Maison Blanche, M. Ron Nessen, encore inexpérimenté, pour l'amener à dire que M. Ford avait réussi en trois mois ce que M. Nixon n'avait pas réussi à faire en trois ans. A Vladivostok,

M. Kissinger aurait enfin fait savoir à la presse que M. Nixon n'avait « jamais regardé Brejnev dans les yeux ». M. Kissinger a répondu à l'article, qui était intitulé : « Un fantôme pour prince », par une lettre de trois pages adressée au magazine, dans laquelle il dément la plupart des assertions de M. Safire, qu'il qualifie de « racontars tendancieux ».

Pendant que se déroulent ces escarmouches, la scène politique est occupée par les premières déclarations de candidature en vue des élections présidentielles de 1976. Prenant position sur les projets de création d'un parti conservateur, hypothèse agitée chez certains républicains, M. Ronald Reagan, ancien gouverneur de Californie, a appelé samedi le parti à réserver ses rangs plutôt qu'à se diviser. M. Reagan a déclaré qu'il n'était pas, pour le moment, candidat à la présidence. Par contre, un millionnaire texan, M. Lloyd Bentsen, élu sénateur en 1970, a annoncé, le dimanche 16 février, qu'il solliciterait l'investiture du parti démocrate. Agé de cinquante-quatre ans, ce sénateur est encore peu connu du grand public à la manière d'un aristocrate du Sud et semble être meilleur orateur que le principal candidat, le sénateur Jackson.

### Les Mariannes du Nord deviennent territoire américain

Guam (Reuter). — Un accord signé le samedi 15 février a permis de transformer en territoire américain les Mariannes du Nord.

Le traité, conclu après deux années de négociations, doit encore être approuvé par l'Assemblée des Mariannes, les 13 000 habitants de cet archipel de dix-sept îles, le Congrès et le président des Etats-Unis.

L'accord a été signé à Saipan par M. Franklin Williams, qui dirigeait les négociations du côté américain, et par M. Edward Pangolinan, président de la commission pour le statut politique des Mariannes.

Selon le traité, les Etats-Unis assureront la défense et la diplomatie de l'archipel et conserveront des droits spéciaux sur certaines parties des îles, dont notamment quelque 4 800 hectares sur l'île de Tinian, près de Saipan, où sera installée une base de aviation et un camp d'entraînement militaire.

C'est de Tinian que s'étaient envolés les avions qui avaient lancé les bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki en 1945.

Les habitants des Mariannes, à moins qu'ils ne le refusent individuellement, deviendront citoyens américains. Ils passeront de l'impôt au gouvernement des Mariannes mais leurs différends juridiques seront tranchés par la Cour suprême américaine.

Le nouveau statut devrait devenir effectif à vers 1980.

(Les Mariannes ont été successivement contrôlées par les Espagnols, les Allemands, les Japonais, puis les Américains, qui, en 1947, se sont vu confier un mandat par les Nations unies sur cet archipel micronésien.)

## Chili

### Selon l'« Observer » UN PRÊTRE SERAIT MORT DES SUITES DE TORTURES

Selon l'« Observer », qui cite le témoignage d'un réfugié chilien, M. Claudio Herrera, récemment arrivé en Grande-Bretagne, un prêtre anglo-chilien, titulaire d'un passeport britannique, le Père Miguel Woodward, aurait été torturé à mort sur le bateau-avion « Lebu » amarré dans le port de Valparaiso.

M. Claudio Herrera — écrit l'hebdomadaire anglais — était emprisonné avec le Père Woodward sur le « Lebu ». Il y avait huit cents prisonniers sur le bateau, dont une douzaine de prêtres. Miguel Woodward était considéré par les officiers du « Lebu » comme le détenteur le plus dangereux. Il avait appartenu au mouvement chrétien pour le socialisme et avait travaillé pendant plus de dix ans dans les taudis de Valparaiso, aidant leurs habitants à trouver du travail et faisant la classe aux enfants.

« Les prisonniers étaient torturés en groupe, et je me trouvais dans le même groupe que le Père Woodward, dit M. Herrera. Les séances commençaient toujours par une douche. Puis des électrodes étaient attachées sur les différentes parties des corps mutilés des détenus et le courant était envoyé. Ensuite les prisonniers étaient jetés contre des tables et frappés. Les bras du Père Woodward avaient été brisés au moment de deux endroits et tout son corps était en état de coma. Pendant des jours entiers, nous n'avions reçu aucune nourriture, à part un peu de barbores sans sel, de veau. Le Père Woodward, les sales et les bras brisés, fut laissé sans soins. Lui et les autres prêtres furent accusés, devant les autres prisonniers, d'avoir eu des relations sexuelles avec des femmes. Nous le regardions étourdi, le corps distordu. Il est mort quelques heures après. »

# AFRIQUE

## Afrique du Sud

SELON LE « TIMES »

### M. Vorster aurait fait une visite secrète au Libéria

Après une pause de quelques semaines, et devant le pièinement des discussions entre les nationalistes africains de Rhodésie et le gouvernement de M. Ian Smith, la République Sud-Africaine intensifie ses efforts en direction des pays d'Afrique Noire, et s'emploie à susciter un climat d'entente.

Le *Times* de Londres révèle, ce lundi, que M. John Vorster a fait, les 11 et 12 février derniers, une visite secrète de vingt-quatre heures au Libéria, où il se serait entretenu avec le président William Tolbert. Le quotidien londonien donne, de source digne de foi, un long compte rendu de la rencontre. M. Vorster aurait indiqué que son gouvernement aimerait se débarrasser du fardeau administratif qui incombe à Pretoria. Les deux hommes auraient aussi évoqué le problème rhodésien. Le premier ministre sud-africain aurait affirmé « qu'une solution pourrait être trouvée, à condition que la violence cesse et qu'il n'y ait pas de conditions préalables ». « Si la Grande-Bretagne ou une autre nation s'imposait dans cette affaire, aurait-il déclaré, il y aura des violences. »

L'information publiée par le *Times*, et reproduite lundi par le *Journal du Cap Die Transvaler*, n'est ni confirmée, ni démentie par les autorités sud-africaines, qui observent le silence le plus total. Par contre, une assez large publicité a été donnée à la visite, la semaine dernière, à Pretoria, d'une délégation ministérielle de la République Centrafricaine. Selon l'agence de presse sud-africaine S.A.P.A., celle-ci aurait été impressionnée par les efforts déployés par les dirigeants du pays pour établir une normalisation des relations entre l'Afrique du Sud et d'autres pays africains. La délégation a rencontré M. Vorster ainsi que de nombreux personnalités. Les embretiens auraient notamment porté sur le financement par l'Afrique du Sud d'un complexe touristique à Bangui. Le gouvernement de Pretoria accorderait aux autorités centrafricaines un crédit de 25 millions de francs, à un taux d'intérêt,

## L'O.U.A.

et le dialogue avec Pretoria

Cette visite a suscité de vives protestations des organisations nationalistes noires, l'African National Congress (ANC) d'Afrique du Sud et d'autres pays africains. L'African People's Organisation (S.W.A.P.O) de Namibie, L.A.N.C. souligne dans son communiqué que la politique du gouvernement de Pretoria « est destinée à briser l'unité d'action des pays indépendants d'Afrique en créant entre eux des dissensions sur le problème de l'apartheid ».

Cette analyse a été reprise par certains pays lors de la conférence ministérielle de l'Organisation

« Le président Idi Amin Dada a « échappé » à quelques semaines à un attentat, a affirmé dimanche 16 février le *Sunday Telegraph* de Londres. Selon le journal, le président a été pris en tendue au cortège officiel entre Kampala et Gulu, au nord du pays. Des rafales de mitraillette ont été tirées sur le véhicule transportant habituellement le président, étant plusieurs passagers. Le président, sur le conseil de ses services de sécurité, avait pris refuge dans une voiture banalisée de la suite. — (A.F.P.)

## Ethiopie

### L'état d'urgence est étendu à l'ensemble de la province érythréenne

Le gouvernement éthiopien a décidé d'envoyer à Khartoum une délégation de haut rang pour étudier les propositions du président Nemeiry en vue de la proclamation d'un cesse-le-feu en Erythrie, a annoncé samedi 15 février, l'agence soudanaise de presse. Cette décision fait suite à une mission de conciliation effectuée à Addis-Abeba par le ministre des affaires étrangères du Soudan, M. Gamal Mohamed Ahmed. Outre un cesse-le-feu, les propositions soudanaises comportent l'amnistie générale pour tous les Erythréens qui ont pris les armes ou qui ont aidé d'une manière ou d'une autre les rebelles, et l'ouverture immédiate d'un dialogue, sans condition de part et d'autre.

### Le général Getachew Nadaw nouveau gouverneur militaire

Le gouvernement éthiopien, d'autre part, fait appel, samedi, à des réservistes pour renforcer les effectifs de quelque vingt mille hommes qui sont engagés dans les opérations contre les sécessionnistes érythréens.

L'état d'urgence a été étendu à l'ensemble de la province érythréenne, où un nouveau gouverneur militaire, le général de division Getachew Nadaw, et un nouveau chef de la police ont été nommés. Des habitants d'Asmara ont rapporté qu'une puissante explosion avait été entendue dimanche dans une caserne des forces loyalistes de la capitale provinciale. A Addis-Abeba, des milliers de personnes ont été appelées, dimanche, à manifester contre « les éléments qui essaient de saper l'unité de l'Ethiopie ».

Le conseil militaire éthiopien a renouvelé ses attaques contre la Syrie et d'autres pays arabes, qu'il n'a pas désignés, les accusant de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Ethiopie, et de fournir

des armes aux sécessionnistes. Réunis dimanche au Caire, les ministres arabes de l'information ont condamné « les campagnes de génocide auxquelles le peuple érythréen est soumis ». — (A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)

## La polémique sur Djibouti

### VIVE PROTESTATION DE PARIS A MOGADISCIO

Le gouvernement français a fait le samedi 15 février une double déclaration de protestation auprès de la Somalie, à Mogadiscio et à Paris auprès de l'ambassadeur, M. Samintar, contre les propositions du conseil des ministres de l'O.U.A. à Addis-Abeba, au sujet de la présence française à Djibouti.

Le gouvernement français, se disant « étonné et surpris » des attaques de M. Arêth, a fait savoir qu'il estimait « presque ridicule » d'affirmer — comme l'avait fait le ministre somalien — que Djibouti avait été transformé en une « formidable base militaire et navale ». « Nous ne saurions laisser dire — poursuit le gouvernement français — que les autorités françaises du Territoire des Afars et des Issas fomentent au pied les droits de l'homme ».

M. Arêth avait notamment déclaré : « Au cours des trois dernières années, plus de vingt mille personnes ont été expulsées du territoire ont été illégalement expulsées pour le seul crime de s'être montrés favorables à l'indépendance. D'autres sont assassinés tous les jours ou froissent noyées, d'autres encore sont jetés dans des régions isolées et désertiques où elles meurent de faim, de soif et d'insolation. »

# Océan Indien

## Madagascar

### Grâce à des mesures énergiques Le directoire militaire a réussi à rétablir l'ordre

Tananarive. — « La crocodile s'en va, surpit le colon », disent volontiers les Malgaches. Entre-temps, rien ne se passe ou, plutôt, tout est calme et rien ne se passe. « La province est calme », répètent à l'envi les communiqués officiels. Quant à la capitale, elle entrece ce lundi le chef de l'Etat, le colonel Ratsimandra, mandrava — journée de deuil chômée, obsèques nationales, — après avoir vécu un moment dramatique, avec ses « ratissages » destinés à éviter « les pillages, les cambriolages et les incendies » perpétrés par « des groupes de malfaiteurs ». La nuit, c'est le silence. Le couvre-feu suspend la vie Tananarive est calme, étonnamment calme. Elle attend.

Vieux de six jours et fort de dix-huit officiers, le directoire militaire a gagné la première manche. Contre les mutins, les comploteurs, les « voyous », les repris de justice, contre tous ceux qui souhailaient pour des raisons différentes, voir se développer l'anarchie. La guerre civile n'a pas eu lieu. Le rébellion du camp d'Antanimora n'est plus qu'une balade impressionnante dans le bistrot de la jeune République.

Pour imposer l'ordre avec succès, militaires et gendarmes ont fait appel à une arme sûre : la peur. Après quarante-huit heures, les « voyous » n'osent plus se montrer. Les derniers mutins, ceux qui ont pu « s'enfuir du camp retranché », se terrent. Jamais couvre-feu n'a été si bien observé. Les forces de l'ordre tirent à vue. La loi martiale est sévèrement appliquée. Les terrasses de cafés, qui avaient ouvert au surlendemain de la reddition du camp d'Antanimora, ont été refermées sur-le-champ quand la radio a donné l'ordre. Dévils de boissons alcooliques, salles de spectacle et bon nombre de restaurants sont restés fermés depuis l'assassinat du chef de l'Etat. Cette fois, on ne badine pas avec les décrets.

Les signes d'un procès se multiplient. La résidence de l'ex-président Tsiranana aurait été fouillée en son absence. Son parti, le Parti socialiste malgache (P.S.M.), a été suspendu au même titre que les autres. M. Bessema, son allié, secrétaire général du P.S.M., reste sous les verrous.

## De notre envoyé spécial

plusieurs mois, a également mis un terme à un régime qui, pendant deux ans et demi, avait un peu tout essayé sans jamais rien achever. L'équipe divisée qui gérait Madagascar sous la houlette du général Ratsimandra s'était contentée de demi-mesures. Les difficultés économiques, les querelles au sommet et l'habileté à la base avaient fini par plonger le Madagascar de la « deuxième indépendance » dans une paralysie sur laquelle s'est greffée la crise de décembre dernier.

Dans cette île un peu à l'écart, ni africaine ni asiatique, la rupture s'était produite en 1972, quand M. Tsiranana avait remis ses pleins pouvoirs au général Ratsimandra, qui n'en demandait pas tant. Un régime issu d'un référendum populaire et peu homogène s'était alors lancé dans une série de réformes sinon ambiguës du moins inachevées. Il y avait eu au départ une volonté de peu confuse de rompre avec le passé, de se retrouver entre soi, de remettre en cause des relations de dépendance à l'égard de la France, ce qui s'est traduit par une série d'accords franco-malgaches de 1973, la réorientation de la politique étrangère, le lancement des Fokonoma — sortes de comités populaires — et un certain nombre de nationalisations.

Mais tout cela ne se réalise pas facilement, surtout dans un pays sous-administré, aux communications défectueuses et qui a, comme les autres, subi les contrechocs de la hausse des prix internationaux, notamment celui du pétrole. Les caisses de l'Etat se sont vidées, le ravitaillement a été désorganisé et, faute de pouvoir les remplacer, il a fallu continuer à tolérer la présence de certains intérêts français.

Il y avait également une ambiguë latente : au sein du même gouvernement, le « populisme » affiché par certains ministres comme le colonel Ratsimandra, se heurtait au conservatisme des représentants de la bourgeoisie locale. Avant-on changé de régime politique en 1973 pour réformer la société malgache ou pour mettre à une bourgeoisie autochtone de prendre, en quelque sorte, la relève des Français ? La question demeurait en suspens. Des querelles de personnes contribuaient à la paralysie croissante du régime.

Fin 1974, des rumeurs de complot ont ajouté au climat de maïaise. Des officiers ont été mis aux arrêts de rigueur ; les partis politiques — pour l'essentiel, le

## P.S.M. de MM. Tsiranana et Resampa, antigouvernemental, et l'A.E.F.M. du pasteur Richard Andriananjato, pro-gouvernemental et que l'on dit aussi soviétique ont tenté de renverser dans le jeu. Il n'en a pas fallu davantage pour que resurgisse l'antagonisme traditionnel entre Mérimas, originaires des plateaux, et « cibles », qui constituent la majorité de la population de l'île.

Le 5 février dernier, quand le général Ratsimandra, lassé du pouvoir, l'a cédé à son cadet, le colonel Ratsimandra, on a pu se demander si le régime n'allait pas trouver un second souffle. Le jeune colonel protestant, de souche modeste, « père des Fokonoma », homme dit de caractère — promis sans transition la relève du vieil officier, d'une bonne famille Mérimas, catholique, sans passion. A qui voulait l'entendre, le colonel Ratsimandra expliquait son « populisme » : l'indépendance économique réelle de l'île au profit de la majorité, le contrôle des principaux leviers de commande par l'Etat, un développement authentiquement malgache. Les condées désormais plus franches, allait-il pouvoir appliquer certains de ses idées ?

Certains s'en sont inquiétés. De toute façon, le colonel a tout juste eu le temps de réunir une équipe, d'ailleurs discutée. Six jours plus tard, il était assassiné et l'« aventure », jusque là rocambolesque, d'un officier en fulie, le colonel Brechard Rajonarison, prenait l'allure d'une mutinerie.

On connaît la suite : directoire militaire, loi martiale, reddition du camp d'Antanimora et incidents sanglants qui ont probablement fait plusieurs dizaines de victimes, dont une grande partie de civils.

On ignore, en revanche, pour quelles raisons le général Ratsimandra a remis le pouvoir, voilà près de deux semaines, à son ancien ministre de l'intérieur, le colonel Ratsimandra, et non pas à un autre ? Qui a inspiré l'attentat contre le jeune chef de l'Etat ? Quel degré de complicité y a-t-il eu entre les ex-F.R.S. d'Antanimora et les sympathisants ou membres du P.S.M. ? Les réponses à toutes ces questions sont inconnues.

C'est peut-être ce qui explique le climat d'attente actuel. L'application très stricte de la loi martiale a permis jusqu'ici d'éviter l'anarchie. Elle autorise à reporter le débat sur la nature et les orientations du régime.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Reunions... Meetings GENEVE Choix idéal

Un hôtel renommé dans un cadre international.

Reunions ou congrès sont assurés.

Un grand succès grâce à l'efficacité de l'expérience de nos spécialistes !

Vous pouvez renseigner toute personne intéressée par les commodités de l'hôtel, les prix spéciaux et forfaitaires pour conférences ou autres manifestations.

Notre directeur commercial, Maurice Loew, sera à Paris du 17 au 21 février 1975 pour vous rencontrer.

Obtenez un rendez-vous en téléphonant.

Hôtel Intercontinental Paris, N° 260-37-80, de 8 h. 30 à 12 heures.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

# DIPLOMATIE PROCHE-ORIENT

## Egypte

### Des détenus de gauche auraient été accusés d'avoir comploté contre le régime avec la complicité de deux pays communistes

Un mois et demi après les manifestations ouvrières du jour de l'an au Caire, il est encore impossible d'évaluer avec exactitude le nombre de personnes appréhendées. Les autorités affirment qu'il y a eu environ cent cinquante arrestations. Les journaux libéraux, généralement bien informés des affaires égyptiennes, citent le chiffre de cinq cents personnes (étudiants, ouvriers, écrivains, membres des professions libérales, journalistes, etc.), appréhendés depuis le début de la répression, exercée exclusivement contre la gauche.

Le secret qui entoure l'instruction dans cette affaire vient partiellement d'être levé par l'hebdomadaire égyptien *Rosa El Yousef*. Celui-ci affirme, dans son dernier numéro, que le régime a tenu une centaine d'audience de la cour d'appel au sujet de la requête de mise en liberté de soixante-trois inculpés. Le ministre public a accusé certains détenus d'avoir été en contact avec deux pays communistes en vue de renverser le régime du président Sadate. L'hebdomadaire égyptien, qui ne cite pas les noms de ces deux pays (1), affirme que, selon le ministère public, les accusés seraient des « instructions » de l'étranger en vue d'organiser un coup d'Etat, après avoir renforcé l'influence du parti communiste égyptien.

*Rosa El Yousef* s'élève contre ce nouveau chef d'accusation qui, selon lui, a pour but d'influencer le tribunal et dénoncer les nombreuses irrégularités qui ont entaché l'instruction. L'hebdomadaire égyptien de gauche dénonce par ailleurs « la campagne de calomnie et de diffamation » menée par certains journaux contre les accusés.

### La réponse de Mahmoud Hussein

Mahmoud Hussein nous a fait parvenir, pour sa part, le texte suivant : « Les articles d'Al Ahrâm fourmillent de contre-vérités. Adel Rifaa est né en Egypte, de père et de mère égyptiens, eux-mêmes nés en Egypte de parents également égyptiens. Il est converti à l'islam au moment où il atteignait sa majorité. Il a été arrêté, avec les principaux cadres du mouvement communiste égyptien, le 1<sup>er</sup> janvier 1959, et condamné, pour ses activités militantes, à une peine de six ans de prison, dont il a purgé les cinq premières années. Il a été libéré par le président Nasser, en même temps que les autres marxistes emprisonnés, en avril 1964.

« Adel Rifaa n'est jamais allé en Israël. Le revue *Al Massira*, créée en 1972 à l'initiative de feu Mahmoud Hambari, premier représentant de l'O.L.P. à Paris, à laquelle nous avons participé aux côtés de nombreux autres intellectuels arabes, s'était donné pour but de faire connaître les conditions de vie, les revendications et les luttes des masses arabes. Libre au journal *Al Massira* de publier ce qu'il veut, mais l'accusation implicite qu'il formule à notre endroit est passible de la sanction de la loi pénale en raison de sa nature diffamatoire.

« Nous n'avons pas écrit d'article, ni dans le *Monde* ni ailleurs, critiquant la visite en France du président Sadate, parce que nous estimons cette visite positive. En revanche, nous avons signé, avec beaucoup d'autres, un appel en faveur des prisonniers politiques égyptiens, dont *Al Ahrâm* ne s'est pas souillé.

« L'indignité qui est faite de notre dialogue avec Saul Friedlander est grotesque. Mais il faudrait nous le savoir avoir au moins parcouru le livre. Ce serait trop demander des rédacteurs qui font si bon marché de la perspicacité de leurs lecteurs.

(1) Selon le journal libanais *Al Saïr*, le ministère public égyptien aurait mis notamment en cause l'U.R.S.S. et la Tchétchésie. (2) Mahmoud Hussein est le nom de plume commun de deux égyptiens : Bahgat El Badl, musulman, et Adel Rifaa, juif de naissance et converti à l'islam. *Al Ahrâm* ignore cependant, pour les besoins de sa dénonciation, l'existence du musulman « de souche » Bahgat El Badl.

L'auteur de cet article accuse Eddy Mayer Lévy de s'être converti à l'islam sous le nom de Adel Rifaa Yousef Sadek, après avoir épousé une musulmane afin de mieux poursuivre ses activités subversives en Egypte. Arrêté aux fins d'enquête, il serait ensuite parti pour l'étranger, d'abord en Belgique, à Paris, Rome et, enfin, en Israël. Il se serait finalement installé en Europe sous le nom de Mahmoud Hussein.

*Al Ahrâm* reproche à Mahmoud Hussein d'avoir mené à Paris une activité « suspecte et hostile » à l'Egypte en éditant la revue *Al Massira*, laquelle prétend le journal, appellait ses lecteurs à lui envoyer des « rapports détaillés sur les combats concertés menés par les masses arabes ». *Al Ahrâm* soutient, à ce propos, que le « journalisme sert de couverture ».

M. Wilson et Callaghan ont été à Leningrad la journée du dimanche 16 février. La veille, le premier ministre britannique s'était adressé aux télespectateurs soviétiques.

Il avait déclaré : « Les accords que nous comptons signer lundi reflèteront les succès et les espoirs de nos peuples et la restauration de relations étroites entre nos deux gouvernements, l'assurance de la poursuite des consultations à tous les niveaux et sur toutes les questions concernant les relations bilatérales et les tâches que nous avons à réaliser en commun. Nous devons faire en sorte qu'une coexistence constructive constitue le fondement de notre coopération pour la construction d'une paix définitive. »

## A Genève

### M. Kissinger cherche à obtenir le « nihil obstat » de M. Gromyko à un accord égypto-israélien

Genève. — Pour le secrétaire d'Etat américain Kissinger, la rencontre à Genève avec son collègue soviétique, M. Gromyko, constituait une redoutable épreuve. Cette après-midi, M. Kissinger a affirmé dimanche 16 février à minuit aux journalistes qui l'asségeaient dans le hall de l'hôtel Intercontinental, après sa première conversation avec le ministre des affaires étrangères soviétiques, qu'il était en train de gagner : « Nous avons discuté de questions bilatérales soviéto-américaines dans une atmosphère constructive, a-t-il déclaré avec son plus beau sourire. Nous avons aussi parlé des S.O.T., nous parlerons probablement du Proche-Orient lundi. » Quelques instants plus tard, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Anderson, se contentait de préciser que la discussion reprendrait ce lundi matin, et serait consacrée au Proche-Orient.

L'accord sur la nécessité inéluctable de la coopération entre les deux super puissances avait été souligné publiquement tant par M. Gromyko, à son arrivée au début de l'après-midi à Genève, que par M. Kissinger quelques heures plus tard. Le premier avait déclaré devant une poignée de journalistes qui, bravant le froid, l'attendaient sur la piste de l'aéroport : « Je pense que vous serez d'accord sur le fait qu'il est une série de questions au sujet desquelles les Etats-Unis et l'Union soviétique ont quelque chose à dire. » M. Kissinger lui fit écho en déclarant par l'U.R.S.S. au même endroit : « Je suis d'accord avec M. Gromyko sur le fait que l'état des relations soviéto-américaines est d'une grande importance pour le paix du monde; par conséquent les points de vue des deux gouvernements de Bonn et de Washington sont « très proches l'un de l'autre ». MM. Schmidt et Kissinger ont indiqué qu'un « maximum d'accord » devait être atteint par les pays industrialisés dans leur politique énergétique, en vue d'un « maximum de coopération » avec les pays producteurs de pétrole. Le gouvernement fédéral a rappelé qu'il trouvait « fondamentalement intéressante » l'idée du secrétaire d'Etat américain d'imposer un prix-plancher, mais cette question n'aurait pas été discutée en détail.

De notre envoyé spécial

notre attention sur le Proche-Orient, auquel nous avons tous les deux rendu visite dans les dernières semaines. »

Après, dans une interview accordée à Bonn à la deuxième chaîne de télévision allemande, le secrétaire d'Etat avait affirmé que toute solution définitive au Proche-Orient « ne pourrait être atteinte sans la participation, la coopération de l'U.R.S.S. l'idée d'un nouvel accord de dégelage entre Israël et l'Egypte. Il fera valoir qu'un tel accord serait le meilleur des préparatifs à une réouverture de la conférence de la paix de Genève et créerait une atmosphère propice à de véritables négociations de paix.

Fidèle à ses méthodes, M. Kissinger ne propose ni ne dispose. Mais il misait sur la crainte de la Syrie de rester isolée, afin de l'amener, avec l'aide de l'U.R.S.S., à cesser de s'opposer à un nouvel accord de dégelage Israël-égyptien, et rendre ainsi sans objet les scrupules du président Sadate. Une nouvelle tournée de M. Kissinger au Proche-Orient est déjà prévue à cet effet à partir du 2 mars prochain. La jeu est subtil, non plus nombreux, mais M. Kissinger a déjà, dans le passé, fourni la preuve de son opiniâtreté et de son habileté.



(Desm de BONNAPE.)

« éventuellement, la garantie de l'U.R.S.S. »

Aussi bien est-ce sur le Proche-Orient que l'intérêt s'est concentré. La plupart des membres des deux délégations étaient des spécialistes

### APRÈS LES ENTRETIENS DE BONN

### Le secrétaire d'Etat américain se rendra à Berlin-Ouest en avril

De notre correspondant

Bonn. — Au cours de son séjour de vingt-quatre heures dans la capitale fédérale, M. Kissinger a multiplié les attentions à l'égard du gouvernement allemand. Le chancelier Schmidt et M. Genscher, le ministre des affaires étrangères, ont été très sensibles au fait que le secrétaire d'Etat américain commença par Bonn sa tournée des capitales européennes et qu'il leur informa des résultats de son voyage au Proche-Orient avant de rencontrer M. Gromyko à Genève. D'autre part, M. Kissinger a annoncé qu'il se rendrait à Berlin-Ouest dans le courant du mois d'avril, ce qui, pour les Allemands de l'Ouest, est toujours une preuve d'amitié.

### Les États-Unis admettent la nécessité de la coopération de l'U.R.S.S. au règlement du conflit israélo-arabe

(Suite de la première page.)

Les propos tenus en Israël sont plus mitigés. Sans doute M. Rabin a-t-il déclaré dimanche à Haïfa qu'il y avait « une chance » de parvenir à un accord intérimaire avec l'Egypte, tout en ajoutant que son pays ne négocierait qu'« à partir d'une position de force ». Toutefois M. Alon, ministre israélien des affaires étrangères, a précisé à la radio qu'il y a encore « beaucoup de chemin à faire » et un fossé existe, et il nous faut beaucoup d'efforts pour le franchir. Parmi son collègue égyptien, n'en pense pas moins, ainsi qu'il l'a dit dans une interview au *Daily Star*, qu'un retrait israélien sur les fronts du Golan et de Jérusalem, mais aussi syrien est « probable » avant la fin de juin, mais il est clair qu'Israël hésite à abandonner au cours de négociations partielles ses adversaires des atouts importants — tels les cols du Sinaï et les gisements pétroliers d'Abou-Rodeïss — qui pourraient être un négociation globale sur le fond du problème.

Divers plans sont en tout cas envisagés. Selon les informations recueillies dans l'entourage de M. Kissinger à Genève, par Roland Delcour, Israël offre le choix entre un retrait d'une cinquantaine de kilomètres dans le Sinaï à l'exclusion des cols de Gidi et de Mitla, et des champs pétroliers d'Abou-Rodeïss, en échange d'une déclaration de non-belligérance égyptienne valable pour dix-huit mois seulement, et un retrait plus étendu, incluant les cols et les gisements de pétrole, contre une déclaration de non-belligérance égyptienne illimitée dans le temps. M. Rabin exige aussi de conserver Charné-El-Cheikh et un accès à cette position dans le mer Rouge. Le secrétaire d'Etat, qui préfère la seconde option, n'a pas encore demandé formellement au président

### La fin de la visite de M. Wilson en Union soviétique

### LONDRES ET MOSCOU AURONT DES CONSULTATIONS POLITIQUES RÉGULIÈRES

Moscou (A.F.P. Reuter). — M. Wilson, qui achève sa visite officielle en Union soviétique, a déclaré à Leningrad, le 16 février, que M. Brejnev le communiqué commun et une série d'accords dans les domaines médical, économique, industriel, scientifique et technique. D'autre part, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. prévoient des consultations politiques régulières « à tous les niveaux appropriés ».

M. Brejnev et Wilson ont également signé une déclaration sur la non-prolifération des armes nucléaires dans laquelle ils s'engagent à « faire progresser la cause du désarmement ».

D'autre part, M. Brejnev a accepté l'invitation que lui a faite M. Wilson de se rendre à Londres. La date de la visite n'a pas été fixée, mais ce voyage devrait avoir lieu prochainement, indique-t-on de source britannique.

M. Wilson et Callaghan ont été à Leningrad la journée du dimanche 16 février. La veille, le premier ministre britannique s'était adressé aux télespectateurs soviétiques.

Il avait déclaré : « Les accords que nous comptons signer lundi reflèteront les succès et les espoirs de nos peuples et la restauration de relations étroites entre nos deux gouvernements, l'assurance de la poursuite des consultations à tous les niveaux et sur toutes les questions concernant les relations bilatérales et les tâches que nous avons à réaliser en commun. Nous devons faire en sorte qu'une coexistence constructive constitue le fondement de notre coopération pour la construction d'une paix définitive. »

### Inquiétudes relatives à Chypre

Les Allemands ont manifesté leur inquiétude sur l'évolution des relations grecs-turques après la proclamation d'un Etat chypriote libre, et sur ses conséquences pour l'O.T.A.N. Selon M. Bölling, MM. Schmidt et Kissinger n'ont pas parlé des livraisons d'armes allemandes à la Turquie, en remplacement de l'aide militaire américaine bloquée par le Congrès. Dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères, on déclare que le gouvernement fédéral prendra une décision en ce qui concerne la Turquie, mais cette question n'aurait pas été discutée en détail.

« Une conversation entre amis, marquée par la franchise traditionnelle », « accord total », « pas de problèmes bilatéraux », telles sont les expressions employées par M. Bölling, pour caractériser les entretiens avec M. Kissinger.

### L'accord intervenu avec l'Agence de Vienne devrait permettre au Japon de ratifier le traité de non-prolifération

Tokyo (A.F.P.). — L'accord intervenu entre le Japon et l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) devrait balayer les réticences des membres du parti libéral démocrate (au pouvoir) opposés à la ratification du traité de non-prolifération, déclare-t-on de source proche du ministère des affaires étrangères japonaises.

Cet accord prévoit l'inspection des installations nucléaires japonaises par des experts japonais en présence d'inspecteurs de l'A.I.E.A. avec la même fréquence que celles effectuées par l'Organisation pour l'énergie nucléaire en Europe. Une commission mixte sera créée pour garantir l'usage pacifique de l'énergie nucléaire. Le Japon se verra accordé le traitement de « nation la plus favorisée » pour ne pas être désavantagé par rapport à l'Europe. Les informations sur les matériaux fissiles et les réacteurs seront vérifiées en commun par le Japon et l'Agence.

Le contrôle des réacteurs et des matières nucléaires dans les pays membres de la Communauté économique européenne relève en effet de la commission de la C.E.E. qui dispose d'un corps d'inspecteurs. Le rôle de la commission est défini dans l'article 77 du traité de Rome, qui stipule que la commission doit s'assurer que les minerais et les matières fissiles ne sont pas détournés, dans les pays de la C.E.E., de fins militaires, et des règles concernant l'approvisionnement en matières fissiles sont respectés et que les accords avec les pays tiers qui appellent un contrôle de la commission sont correctement appliqués.

Tout pays installant une usine traitant la matière fissile ou utilisant un réacteur, doit faire connaître à la commission les caractéristiques de la nouvelle installation. La commission surveille la production, la transformation, le transport, les importations et les exportations des matériaux nucléaires. Elle peut à tout moment envoyer des inspecteurs sur place.

« Un accord a été négocié entre la C.E.E. et l'Agence internationale de l'énergie atomique dans les pays situés dans le traité de non-prolifération. Cet accord prévoit que, à l'intérieur de la Communauté, c'est l'Agence qui exercera le contrôle en présence d'un observateur de l'A.I.E.A. »

### CUBA ET L'ALGERIE ont

Le vendredi 14 février à La Havane, une série d'accords visant à accroître leur coopération dans les domaines culturels, scientifiques et techniques. L'un des accords prévoit une augmentation substantielle de l'aide fournie par Cuba à l'Algérie dans le domaine de l'éducation, notamment par l'envoi de professeurs aux universités d'Alger, Oran et Constantine. (Reuter.)

869  
+ 512  
218

Etienne  
L'état d'urgence est déclaré  
à l'ensemble de la France

INDIEN  
Madagascar  
des mesures énergiques  
militaire a réussi à rétablir l'

**Le nouveau ROSTOW**

Les étapes du développement politique

Par l'auteur de la croissance économique

Les liens entre institutions politiques et croissance économique ?

496 pages 45 F

**SEUIL**

# EUROPE

## LOIN DES CAPITALES

### FLORENCE : la querelle de la « collaboration » avec le P.C.

Pour avoir de Florence un point de vue « objectif » il n'existe qu'un seul moyen : grimper sur le *duomo* (quatre cent soixante-quatre marches) ou, mieux encore, sur le campanile de Giotto. On y arrive un peu essoufflé, un peu étonné aussi d'entendre le transistor du préposé aux cartes postales débiter le commentaire sur-excité d'un match de *calcio*, mais le spectacle est saisissant. Cette mer retenue de deux côtés au moins par les collines évoque le calme et la discipline, l'aisance et le bon goût. Les statistiques que l'on consultera ensuite, les notables que l'on interrogera, ne feront que confirmer cette impression première. Florence est un flot tranquille, épargné, heureux, dans une Italie incertaine et agitée.

Et pourtant... la découverte récente, dans un quartier résidentiel, d'une clinique clandestine d'avortement a soulevé une tempête. Le cardinal Florit, qui ne passe pas pour progressiste, a dénoncé ce « crime » en termes virulents, tandis que des féministes accourues de toute l'Italie défilaient dans les rues, pancartes au poing. Affaire moins florentine que nationale, à vrai dire, comme devait le montrer le grand débat sur l'avortement qu'elle a déclenché.

La paisible cité de Giorgio La Pira a un autre problème qui lui est propre : privé de maire depuis plusieurs semaines, elle n'a aucune chance d'en avoir un avant quelques mois. Le préfet a dissous le conseil municipal, paralysé par des querelles de partis, et nommé un commissaire provisoire. Les Florentins devront attendre les élections du printemps pour se donner de nouveaux édiles. A moins, bien sûr, que la même majorité ne sorte des urnes, laissant en l'état cette querelle moderne des guelfes et des gibelins.

Ce ne sont plus, comme au XIII<sup>e</sup> siècle, les papistes qui combattent les partisans de l'empereur, mais les démocrates-chrétiens qui s'opposent aux communistes. Pour comprendre, là aussi, il faut regarder du haut du campanile. Grâce aux collines, Florence n'a pas vraiment de banlieue. Si, comme partout ailleurs, la hausse du prix des logements dépeuple le centre de la ville, cet exode vient grossir d'autres municipalités voisines — des municipalités « rouges » qui ceinturent la capitale de la Toscane, sagement cantonnée, elle, dans une gestion de centre-gauche.

Une crise a été déclenchée par les socialistes. Ils voulaient entraîner leurs partenaires de la majorité (démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates et républicains) dans une « collaboration » avec les communistes, qui dirigent avec eux la région toscane et la plupart des municipalités environnantes. Aucun plan d'urbanisme à Florence, remarquent-ils, aucune politique sérieuse des transports, ne peut se faire sans une telle « collaboration ». Les socialistes réclamaient, en outre, deux choses : la tête du maire démocrate-chrétien et le poste de conseiller à l'urbanisme, occupé par un social-démocrate. Sur ces deux derniers points, leurs partenaires étaient prêts à céder, mais pour ne qu'il est de la « question communiste », ce fut un « non » clair et définitif. Les socialistes s'obstinant, il ne restait plus qu'à dissoudre le conseil municipal, car l'arithmétique

interdit à Florence toute majorité de gauche (vingt-deux communistes, cinq socialistes, un gauchiste du Parti d'unité prolétarienne, contre vingt démocrates-chrétiens, six sociaux-démocrates, trois néo-fascistes du Mouvement social italien, deux libéraux et un républicain).

Ce conflit local n'aurait qu'un intérêt limité s'il ne ressemblait comme un frère à ceux qui agitent d'autres villes italiennes à commencer par Rome. Il éclaire surtout un débat plus vaste qui a lieu au niveau national : celui de la participation des communistes au pouvoir. Si tout ajustement de majorité gouvernementale a immédiatement des répercussions dans les municipalités, l'inverse aussi est parfois vrai : il arrive que des expériences locales précèdent des innovations nationales. Ce fut le cas à Florence, qui adopta la formule de centre-gauche en 1961, avant la formation d'un gouvernement de ce type en Italie. N'en tirait-il pas de même pour la crise précédente qui a éclaté pour des raisons très proches, quelques semaines avant le départ du cabinet Rumor ?

Florence n'en est pas à sa première crise municipale. Elle a déjà connu trois commissaires provisoires nommés par le gouvernement, en 1957, 1963 et 1968. Le premier avait occupé le poste de maire pendant... trois ans et neuf mois. Cette fois, c'est à un sous-préfet, M. Antonio Latturaro, qu'a été offert le bureau du splendide Palazzo Vecchio, dont une partie est bien connue des touristes. Etant libre de ses mouvements — bien qu'il prenne le soin de consulter les partis politiques — le commissaire peut décider seul et rapidement. S'il avait été en place quelques mois plus tôt, le budget prévisionnel de 1974 n'aurait sans doute pas attendu l'automne de l'année en cours pour être adopté.

Il n'empêche que les Florentins préfèrent un conseil municipal déféctueux à un commissaire efficace et vertueux, par attachement à la démocratie sans doute, mais surtout par fierté dans cette Italie unifiée depuis un siècle à peine, où l'on juge humiliant d'être gouverné par l'Etat. Et cela est encore plus sensible en Toscane, où l'on méprise superbement une administration truffée de méridionaux. Ici, c'est la Renaissance, le centre de l'Europe. Même Rome ne compte pas avec son style baroque, qui est une décadence de l'art. Inconsciemment, les Florentins ont la nostalgie du passé grandiose qui contraste avec un présent assez médiocre.

L'idéologie sert souvent de paravent à des querelles de personnes, de luttes banales pour le pouvoir et même de conflits internes aux partis. Il est clair que certaines formations politiques de la majorité ont trouvé dans la crise le moyen élégant de se débarrasser de leurs élus municipaux, jugés un peu falots. Finalement, la dissolution du conseil arrange tous les partis, qui pensent se refaire une virginité avant les élections, et c'est le cas notamment des socialistes. « Ils n'auraient aucun scrupule à s'aller avec les communistes », affirme une ancienne adjointe social-démocrate, « si une majorité de gauche était possible après les élections. Seul le pouvoir les intéresse ». La démocratie chrétienne espère, pour sa part, que cinq ou six mois de gestion préfectorale aideront les Florentins à oublier une vilaine affaire d'incl-

terditeurs d'ordures qui a conduit l'un de ses élus en prison...

La « question communiste » ne s'en pose pas moins. Du côté démocrate-chrétien, la thèse officielle est la suivante : « Oui à une collaboration entre institutions (des municipalités), non à une collaboration idéologique et politique entre partis qui conduirait à une conjonction entre majorité et opposition ». C'est donc un refus de tout ce qui pourrait ressembler de près ou de loin au « compromis historique » cher aux communistes. La raison en est simple : l'électorat démocrate-chrétien de Florence ne suivrait pas. Les caciques du parti prônaient d'ailleurs ces derniers temps une stratégie bien différente — la « bataille de Toscane » — visant à affaiblir un communisme tout-puissant dans la région.

Le P.O.I., lui, est allé à Florence bien plus loin qu'il ne l'a fait jusqu'à présent au niveau national. Il a commencé par proposer « sa participation à la direction politique de la ville », en précisant que « cela ne signifiait pas obligatoirement notre présence dans la fustie » (conseil élu par l'ensemble du conseil municipal). Jusque-là, rien de nouveau : c'est le « tournant démocratique », proposé par les communistes à l'ensemble des Italiens. Mais après le refus des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates, le P.O.I. s'est mis à constater la « faiblesse du centre-gauche » et a proposé aux socialistes « la constitution d'une fustie minoritaire de gauche ouverte aux contributions des autres forces démocratiques ». Cette fois, ce sont les socialistes qui ont dû non en arguant du fait qu'une telle fustie ne pourrait attendre les trente et une voix de majorité. Franchissant un nouveau pas, les communistes ont alors annoncé leur intention de gouverner seuls la ville, avec ou sans le concours des autres forces de gauche et d'avancer un programme en cinq points, mais qui n'avait évidemment aucune chance d'être adopté. Pourquoi, dans ces conditions, être allé si loin ?

Le « rôle de la fustie historique » ? Haussement d'épaules d'un grand bourgeois de la ville. « Cela ne peut se décider à Florence ni même à Rome. Il faut poser la question à Moscou et à Washington. L'Italie ne sera bientôt plus qu'un jouet entre les mains des grandes puissances. » Autre hypothèse qui agite les esprits : le coup d'Etat de droite ? « Baliverne. J'ai été contacté, à l'époque, par les prétendus conjurés. Croyez-moi, ils ne souhaitent pas eux-mêmes ce qu'ils souhaitent. »

La question communiste est bien plus d'actualité que les rumeurs présumées, surtout dans une région « rouge » comme la Toscane, où le P.C. sait montrer sa force dans certaines circonstances. On n'a pas oublié, à Florence, avec quelle rapidité les équipes de secours communistes s'étaient mises en place après les terribles inondations de novembre 1966.

s'est toujours pas mis d'accord sur la manière définitive d'empêcher les débordements de l'Arno. En 1972, les travaux nécessaires étaient évalués à quelque 130 milliards de lire. « Pour ce qui est de l'approvisionnement de la population en eau, nous sommes maintenant tranquilles, affirme le maire sortant, M. Luciano Baisi, un avocat affable et souriant. Les nouvelles installations d'épuration assurent une moyenne de 5 litres d'eau par citoyen et par jour. »

L'épuration de l'Arno est l'un des chevaux de bataille des communistes, qui ne perdent pas une occasion de dénoncer la « gestion déplorable » de la cité. L'autre grand dossier est l'urbanisme, qu'ils défendent de concert avec les socialistes. C'est en 1962 le « plan régulateur général » de la ville. Ce plan n'a pas été appliqué, affirment les opposants, et la faute en incombe aux sociaux-démocrates et aux démocrates-chrétiens : la spéculation immobilière fait des ravages et les ouvrages d'intérêt public ne voient pas le jour. Sans oublier le problème de la circulation, que les communistes attribuent au peu d'habileté manifestée par la municipalité aux transports publics. « De 130 000 automobiles prises en 1963, affirmait-ils, on est passé à 350 000. Le trafic de la ville a atteint un seuil intolérable et la pollution des gaz d'échappement est à la limite du supportable. »

Le maire sortant rappelle, pour sa part, que Florence est trouvée, il y a quatre ans, devant un manque catastrophique d'équipements avec la prolongation de la scolarité obligatoire ? On avait dû inaugurer deux « tours », mais il n'en est resté que certaines salles de classe (et même trois dans l'une d'elles). Ce chantier est terminé. En trois ans, affirme le maire, nous avons construit mille nouveaux locaux et cinquante gymnases. Pour ce qui est de la circulation, trois voies piétonnières ont été successivement délimitées. Elles occupent 550 hectares au total, si l'on inclut le parc de Cascine, à l'ouest de la ville, où une expérience originale est tentée. Les citoyens qui le désirent peuvent y emprunter gratuitement un vélo, sans même justifier de leur identité.

Il est vrai que la criminalité à Florence est moins prononcée que dans beaucoup d'autres villes d'Italie. Faut-il l'attribuer au caractère très civilisé de cette ville qui se constate à tous les coins de rues, ou à sa richesse, que le tourisme maintient malgré la crise économique ?

Il faut cependant signaler la fermeture du Grand Hôtel, intervenue en décembre à la construction générale. Florence a perdu 20 % de touristes en 1974, et son établissement le plus illustre, qui a vu défiler depuis un siècle beaucoup de grands de ce monde, a cru devoir en tirer aussitôt la conséquence. Depuis deux ans, assure la direction, son budget était déficitaire. Le personnel, composé d'une centaine de personnes, refuse de le croire et souligne que les cent cinquante chambres étaient à peu près occupées en permanence.

La fermeture est qualifiée « d'acte contre l'économie civique », par l'un des responsables régionaux du tourisme. Un mauvais présage en tout cas. Florence la Fièvre serait-elle logée à la même enseigne que les autres villes d'Italie ?

ROBERT SOLÉ

## Espagne

### La Cour suprême réduit les peines des « dix de Carabanchel »

De notre correspondant

Madrid. — La Cour suprême a réduit les peines des syndicalistes membres des commissions ouvrières, connus sous le nom des « dix de Carabanchel », qui avaient été condamnés en décembre 1973 par le tribunal d'ordre public à des peines de douze à vingt ans de prison pour le délit d'« association illicite ». Le tribunal avait, en outre, estimé que les accusés étaient des « dirigeants » de ces associations, ce qui constituait pour lui une circonstance aggravante. Dans son arrêt du 15 février, la Cour suprême rejette le pourvoi en cassation présenté par les accusés, mais considère que le tribunal d'ordre public n'a pas apporté la preuve que les condamnés — parmi lesquels se trouvent le militant syndicaliste Marcelino Camacho et le prêtre ouvrier Francisco Garcia Salve — étaient des dirigeants des commissions ouvrières au moment de leur arrestation.

### Satisfaction de l'opinion

Les dix syndicalistes ont vu ramener leur peine, pour les uns, à deux ans quatre mois et un jour de prison, et pour les autres à six ans. Les premiers, au nombre de quatre, et du fait du temps qu'ils ont passé en prison depuis juin 1972, ont quitté des l'après-midi du samedi 15 la prison madrilène de Carabanchel. Ils étaient attendus à la porte par une centaine de personnes, en majorité ouvriers et étudiants. Dès que la sentence leur fut communiquée, les « dix de Carabanchel » cessèrent la grève de la faim qu'ils observaient depuis le 11 février, et qui avait entraîné le transfert de M. Camacho et de trois de ses camarades à l'infirmerie de l'établissement pénitentiaire.

La sentence de la Cour suprême a été accueillie avec satisfaction par la majeure partie de l'opinion espagnole. Le quotidien madrilène *Ya* (catholique conservateur, très lié à la hiérarchie) a publié, dimanche, un éditorial intitulé « La modération du

tribunal suprême ». Après s'être félicité de la sentence « éditorialiste » écrit : « Il est difficile de considérer comme « raisonnables » des peines qui vont jusqu'à vingt ans de réclusion pour des délits d'association illicite sans qu'il y ait preuve de violence. » En conclusion, le journal affirme qu'il faut modifier la législation dans ce domaine, puisque « le tribunal suprême a donné un magnifique exemple de pondération dans l'application de la justice. Ce pourrait être là un bon point de départ pour parvenir à la modération qui est si nécessaire en ce moment ».

A la veille de rendre leur sentence, les magistrats de la Cour suprême avaient reçu une lettre signée par quarante-cinq personnalités, qui demandaient au tribunal d'exposer au gouvernement « la nécessité de réformer la législation qui concerne les associations dites illicites ». Parmi les signataires de cette lettre figurent Mgr Alberto Iniesta (évêque auxiliaire de Madrid), M. Francisco Fernandez Ordonez (ancien président de l'institut national d'industrie), le président du Conseil supérieur des architectes d'Espagne, les doyens d'une dizaine de collèges de professions libérales, des hommes d'affaires, des écrivains, des avocats, des professeurs d'université et des éditeurs. — J. A. N.

Le général Angel Campaño, capitaine général de la première région militaire (Madrid), a déclaré, le samedi 15 février, au cours d'une cérémonie à Ciudad-Real, que l'armée ne soutiendrait pas un gouvernement subversif. Le général Campaño a notamment déclaré : « Un abaissement moral et de subversion ont été perceptibles ces dernières années. Nous devons rappeler que l'armée appartient au peuple, mais non au peuple en subversion. » « Rien n'a changé, a-t-il ajouté, et c'est pour cette raison que nous renouvelons notre foi et notre loyauté envers les principes. Les lois et les dirigeants de notre pays. »

## République d'Irlande

### LES DÉTENUÉS DE L'IRA PROVISOIRE CESSENT LEUR GRÈVE DE LA FAIM

Dublin. — La grève de la faim que poursuivaient depuis six semaines douze détenus de l'IRA provisoire de l'IRA pour obtenir le statut de prisonniers politiques a pris fin dimanche soir 16 février. Après deux heures de discussion avec la direction de la prison de Portlaoine, les représentants du mouvement républicain se sont rendus dans les hôpitaux de Dublin où plusieurs détenus avaient été transférés pour leur demander de mettre fin à leur grève.

## Grande-Bretagne

### PRAGUE... OU BELFAST ?

(D) notre correspondant.) Londres. — Les journaux londoniens viennent de recevoir une invitation qui, dans un premier temps tout au moins, a accablé le poulx des rédacteurs en chef. Il s'agit, en effet, d'une conférence de presse qui doit se tenir ce jour-ci à Prague, sous les auspices de l'Internationale des étudiants communistes, et dont les objectifs peuvent paraître assez surprenants.

Un chroniqueur du « Guardian » explique l'émotion qui a animé les bureaux du respectable organe britannique en parcourant la liste des rendez-vous qui doivent être formulés à cette rencontre dans la capitale tchécoslovaque : « Une « charte des droits civiques » pour les citoyens, la fin des emprisonnements arbitraires et la consignment immédiate des troupes étrangères dans les casernes en attendant leur retrait définitif. » Une lecture plus attentive de cette invitation, qui émane de l'Union nationale des étudiants britanniques, a cependant dissipé l'équivoque : la rencontre de Prague se situe dans le cadre de la Semaine de solidarité avec l'Irlande du Nord. Le retrait des troupes étrangères n'est pas revendiqué pour la Tchécoslovaquie, mais pour l'Irlande... — J. W.

Aucune précision n'a été donnée sur les négociations qui ont eu lieu entre les autorités irlandaises et le mouvement républicain. Un porte-parole de l'IRA provisoire a annoncé, dimanche soir, que le statut de prisonnier politique avait, en effet, été accordé aux détenus de Portlaoine, mais le gouvernement a répondu, dans un communiqué, que les concessions faites aux détenus « ne remettaient pas en question les principes régissant leur incarcération ».

LA XXIII<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL MONDIAL DE SE TIENT à Reykjavik jusqu'au 20 février. Le 15 février, le Conseil a examiné les problèmes de

## Pour le Mouvement de l'indépendance de l'Europe

### « Faute d'une volonté politique l'Europe ne peut que s'enliser »

Les assises du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe ont adopté samedi 15 février une résolution déclarant notamment : « La construction de l'Europe et la recherche de son indépendance sont indissociables. (...) Faute d'une volonté politique, l'Europe ne peut que s'enliser. (...) Cette volonté politique doit s'attacher : 1) en priorité à la sauvegarde des principes et des acquis de la Communauté européenne, essentiellement la préférence communautaire et le mécanisme des ressources propres ; 2) à la mise en œuvre, pour les secteurs négociés par le traité de Rome ou qui constituent désormais des problèmes urgents, d'une politique et de mécanismes européens ; énergie, monnaie, espace aérien, développement ; 3) à un développement du dialogue et des échanges avec

les pays de l'Est européen, les pays producteurs d'énergie et de matières premières du tiers-monde, notamment ceux qui appartiennent à la zone méditerranéenne. »

Apparavant, M. Ravennas, délégué général du mouvement, avait notamment déclaré que « le pari de l'indépendance européenne est un défi qui ne peut être tenu. Il a été tenté. Reconnaissons simplement qu'il a été perdu ».

Pour M. Belencourt, « la décision de principe sur l'élection du Parlement européen en septembre 1978 est une pièce principale du futur dispositif institutionnel ».

M. Olivier Guichard a proposé comme fondement d'une « communauté culturelle » de rendre obligatoire dans toute l'Europe l'apprentissage oral de deux langues de la Communauté. On eût pu ainsi privilégier une seule langue. Dans le même sens, M. Guichard a proposé d'harmoniser les systèmes d'éducation et de transports, les programmes d'équipement, la politique industrielle, la politique de l'environnement et la politique régionale. Il a cité comme exemple la récente décision sur la libre circulation des médicaments.

Ciblant les travaux, M. Edgar Faure s'est prononcé dans le même sens, ajoutant à cette liste l'Europe du travail. En a-t-il dit, « pourquoi pas une commission Sudreau à l'échelle européenne ? ». Si le président de l'Assemblée nationale écarte l'idée d'une défense européenne comme inutile, « contraire à la logique de la construction européenne », et d'urgence (en raison notamment de méfiances qu'elle susciterait en U.R.S.S.), il pense en revanche à une politique européenne de la sécurité, du désarmement et à une doctrine internationale sur les grands problèmes internationaux.

M. ROBERT GALLEY, ministre français de l'équipement, a signé récemment à Budapest avec son collègue hongrois, M. Bondor, un protocole instaurant sur la « volonté d'accélérer le développement de la coopération industrielle franco-hongroise ». — (A.F.F.)

éditions sociales  
Jean ELLEINSTEIN  
histoire de l'U.R.S.S.  
vient de paraître  
Tome IV  
l'U.R.S.S. contemporaine  
Le volume : 13 F  
En vente toutes librairies

U.P. de l'ISO

# EUROPE

# ASIE

## Turquie

### Nouvelles agressions de militants d'extrême droite contre les enseignants de gauche

De notre correspondant

Ankara. — Un mort, vingt-neuf blessés d'ont dix sérieusement atteints, plusieurs boutiques et bureaux appartenant à des personnalités connues pour leurs sympathies de gauche sacagées, ainsi que le siège local du parti républicain du peuple : c'est le bilan des incidents qui ont eu lieu le 16 février à Malatya, dans l'est de l'Anatolie, où des militants armés de l'extrême droite ont ouvert le feu sur des instituteurs qui avaient organisé une manifestation en vue de protester contre la « charte de la vie et les pressions fascistes » dont ils sont victimes.

Le 15 février, la ville avait été le théâtre d'incidents analogues. Plusieurs milliers de manifestants armés de bâtons et cochant « A bas les communistes », « La Turquie musulmane », « Les communistes à Moscou ! » s'étaient livrés à des actes de vandalisme, sacagèrent plusieurs librairies vendant des ouvrages de gauche, un restaurant et des cafés.

Le même jour, dans les chefs-lieux de sept autres départements anatoliens, notamment à Atyon, Tokat, Bingöl, Adiyaman, Kahraman, Maras, Muş, le même scénario s'est répété : des provocateurs ont soulevé la foule en criant : « Les communistes vont s'attaquer aux mosquées ! ». Ensuite, les manifestants se sont lancés contre les « Tab-Der » (sièges de l'association d'aide des instituteurs), les librairies, les sièges locaux du parti républicain du peuple, les bureaux et boutiques de personnes réputées de gauche ou appartenant au parti républicain du peuple.

L'association d'aide des instituteurs avait décidé récemment d'organiser dans plus de cinquante départements turcs des réunions publiques et des manifestations afin d'attirer l'attention de l'opinion sur les difficultés matérielles et politiques auxquelles elle se heurte.

Les départements où se sont produits ces incidents sanglants comptent parmi les moins développés de Turquie. Les militants d'extrême droite peuvent y exploiter plus facilement.

## Portugal

### LE PERSONNEL D'UN QUOTIDIEN DESTITUE LE DIRECTEUR

Le personnel de la Société nationale de typographie, propriétaire du grand quotidien du matin O Seculo, a décidé vendredi soir 14 février, en assemblée générale, de destituer le directeur du journal, M. Manuel Figueira, et de nommer le journaliste Adelino Soares Da Silva directeur intérimaire.

Le personnel exige, d'autre part, que le Mouvement des forces armées garantisse leur droit au travail et que l'Etat intervienne dans l'administration du journal, « sans préjudice du contrôle que les travailleurs exercent sur la production ». Cette décision a été prise à la suite d'un rapport établi par la commission de travailleurs sur les problèmes économiques de l'entreprise, auxquels, selon la commission, l'administration « se montre incapable d'apporter une solution », menaçant ainsi la garantie de l'emploi de plus de huit cents personnes. La situation au Seculo est actuellement à l'étude au ministère de l'Information et une commission de trois députés du gouvernement, parmi lesquels un militaire, pourrait être nommée pour prendre en charge l'administration du journal. Celui-ci continue de paraître et portait, samedi matin, le nom du directeur intérimaire.

## Union soviétique

LE POÈTE ALEXANDRE GRASSER, qui avait été l'un des organisateurs l'autonomie des expositions de peinture non conformiste, a quitté l'U.R.S.S. dimanche 16 février. Il a pu emporter quatre-vingt-trois toiles de sa collection. Il compte se rendre à Londres. — (Reuter.)

PHILIPPE DE LA CHAPELLE  
LA FIN  
ETATS SOUVERAINS  
Le régime des nations  
PHILIPPE DE LA CHAPELLE  
NOUVELLE LIBRAIRIE DE FRANCE  
101, rue de Rennes - 75006 PARIS  
SAMEDI 22 FÉVRIER, 16-18h

## Chypre

### L'U.R.S.S. DÉNONCE LES « INITIATIVES UNILATÉRALES » DES DIRIGEANTS CHYPRIOTES TURCS.

Athènes (A.F.P.). — M. Glafcos Clerides, président du Parlement chypriote, accompagné du vice-président du Parlement, à l'assaut Papadopoulos, et du ministre des affaires étrangères chypriote, Nicos Christofides, s'est rendu le dimanche 16 février à New York.

Au siège de l'ONU, la délégation chypriote doit prendre des contacts avec les représentants des pays membres du Conseil de sécurité avant de saisir celui-ci d'un projet de résolution au sujet de la création unilatérale de Chypre d'une administration autonome chypriote turque.

M. Clerides est chargé par les gouvernements d'Athènes et de Nicosie de demander au Conseil de sécurité de prendre des « mesures pratiques » pour l'application des résolutions antérieures ou futures des Nations unies concernant Chypre.

L'Union soviétique aux Nations unies vient de recevoir l'appui de l'Union soviétique, qui, dans une déclaration autorisée de l'agence Tass diffusée dimanche après-midi, « réprime avec véhémence de Chypre, la mise en œuvre unilatérale de la totalité des résolutions de l'ONU ».

### Dans une interview à « Newsweek »

### LE MINISTRE TURC DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AFFIRME QUE SON PAYS POURRAIT FERMER LES BAYS AMÉRICAINES.

La Turquie pourrait décider de fermer une partie ou même la totalité des bays américaines situées sur son territoire pour répondre à la « trahison » que représente la suspension de l'aide militaire des États-Unis, a déclaré M. Melih Esenbel, ministre turc des affaires étrangères, dans une interview publiée dimanche par l'hebdomadaire américain Newsweek.

« L'aide militaire américaine, a-t-il dit, ne peut être considérée comme une mesure de faveur. Pour 90 millions de dollars (887 millions de francs) une somme insignifiante à l'heure actuelle... Les États-Unis et l'OTAN assurent une des meilleures affaires du monde en matière de sécurité. Vous avez beaucoup plus à perdre que nous les Turcs... La Turquie contrôle le détroit des Dardanelles, d'une importance stratégique vitale, et a permis l'installation d'une vingtaine de stations nucléaires de l'Europe et de réapprovisionnement de la côte de la mer Noire et en Turquie orientale. Vous êtes d'accord pour estimer qu'il s'agit là d'une contribution inestimable de la part de la Turquie. Or bien certains membres du Congrès américain ont été mal informés, ou bien ils ont fait quelque chose d'irresponsable qui a mis en danger tout le système défensif de l'Alliance occidentale. »

M. Esenbel a ajouté : « Notre gouvernement se prépare à la prochaine mesure à l'encontre de ces installations nucléaires. Une liste de mesures graduelles est à l'étude. Croyez-moi, il ne s'agit pas d'un bluff ! Le ministre turc des affaires étrangères a enfin déclaré que son gouvernement exigerait également le départ de la mission d'aide américaine, mais qu'il n'avait pas l'intention de se retirer de l'OTAN ou de signer avec l'Union soviétique un pacte de non-agression. A propos de l'Etat chypriote autonome, M. Esenbel a déclaré : « C'est une décision irrévocable. »

## A TRAVERS LE MONDE

- Chili**
  - M. CARLOS ALTAMIRANO, secrétaire général du parti socialiste chilien, a rejoint, le vendredi 14 février à Mexico, l'idée de former un gouvernement chilien en exil.
- Chine**
  - LE VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'U.R.S.S., M. Leonid Ditychev, le principal négociateur soviétique aux conversations frontalières de la Chine, qui a regagné Pékin la semaine dernière après une absence de plus de six mois, a tenu une conférence de presse, le samedi 15 février, avec son homologue chinois, M. Han Nien-hung.
- Colombie**
  - LE CONSUL DES PAYS-BAS A CALI, enlevé le 31 janvier par des guérilleros, serait échangé contre un ancien mi-

## Corée du Sud

### L'opposition résolue à poursuivre la lutte contre le régime du président Park

Le président sud-coréen, M. Park Chung Hee, a annoncé, le samedi 15 février, que tous les prisonniers politiques incarcérés l'an dernier, à l'exception des communistes et de leurs sympathisants, seraient libérés « immédiatement ». Deux cent trois personnes ont été arrêtées en 1974 pour opposition à la Constitution et au gouvernement. Sur ce total, vingt-deux personnes sont considérées

De notre envoyé spécial

Séoul. — Au lendemain du référendum du 12 février, deux voies paraissent ouvertes au président Park : celle de la modération et celle de la répression. L'une et l'autre auraient des partisans au sein du parti gouvernemental. La modération serait préconisée, entre autres, par le premier ministre, M. Kim Chong Pil. Mais celui-ci serait en perte de vitesse. Les ultras du parti, au contraire, estimeraient que le président peut maintenant faire preuve de la plus grande fermeté. Leur inquisiteur serait grand, et tant que leur fermeté, devant l'audace avec laquelle l'opposition a bravé l'interdiction de faire campagne contre le référendum. La police et la justice ont évité de sévir pour ne pas alourdir le climat avant le scrutin. Mais il serait temps, à leurs yeux, d'en finir avec cette indulgence, à la faveur de laquelle on a vu le journal Donga Ilbo critiquer impudiquement la Constitution et le régime, les adversaires de celui-ci agir en liberté et les milieux chrétiens se presser à l'église comme un élément moteur de l'opposition.

Les positions des deux camps au sujet de l'ouverture d'un dialogue, telles qu'elles nous ont été exposées par les responsables, sont rigoureusement opposées. Pour le président du bureau politique du parti gouvernemental, M. Park Joun Kju, la condition première d'un dialogue est le maintien de la Constitution, donc le président, deux points que le référendum a d'ailleurs tranchés. De son côté, M. Kim Dae Jong, héros de la résistance au régime, nous a déclaré qu'il ne rejetait pas l'idée d'un dialogue, mais que l'opposition ne cessera que quand

elle aura atteint deux objectifs : la révision de la Constitution et la démission du président. « Malheureusement, celui-ci veut un pouvoir de durée indéfinie et ne s'en ira pas, a-t-il ajouté. Tant qu'il est là, une collaboration est impossible. Finalement, il sera forcé de revenir à la répression. » M. Kim Young Sam, président du nouveau parti démocratique (N.P.D.), nous a exprimé sa volonté de continuer la lutte.

Un front commun des forces d'opposition a été créé, nous a annoncé M. Kim Young Sam, en reconnaissant que les divers groupes d'opposants au régime ont manqué de coordination jusqu'à maintenant. Le nouveau parti démocratique, qui compte, dit-il, six cent mille membres, aura un rôle important dans cette tâche d'unification.

Les résultats du référendum ne sont pas faits pour diminuer l'ardeur de l'opposition. Les chiffres montrent, en effet, que, sur 16,7 millions d'inscrits, les « non », les abstentions et les bulletins nuls donnent un total de 6,7 millions. Autrement dit, un peu plus de 40 % des électeurs n'ont pas accepté de dire oui.

ROBERT GUILLAIN.

### UN NAVIRE NORD-CORÉEN EST COULÉ PAR LES FORCES SUD-CORÉENNES

Tokyo (A.F.P., Reuter). — Le radio de Pyongyang a annoncé dimanche 15 février, le marin nord-coréen d'avoir coulé samedi un navire nord-coréen et a affirmé qu'il s'agissait d'un acte de piraterie. Un commandant naval de la flotte de Séoul avait annoncé que l'incursion du navire avait été faite dans la zone maritime sud-coréenne de 12 milles, selon le communiqué, tentant de s'infiltrer dans les eaux territoriales sud-coréennes.

## ITALIE

Un ordre de grève générale de dix minutes dans la région romaine a été lancé, lundi 17 février, par les syndicats pour protester contre la tentative d'assassinat perpétrée, samedi, contre M. Francesco Galluppi (social-démocrate), conseiller général du Latium, gravement blessé par l'explosion d'une bombe dans sa voiture. — (Reuter.)

## Tchad

ACCUSÉE D'AVOIR TENTÉ D'ÉLIMINER PHYSIQUEMENT LE CHEF DE L'ÉTAT TCHADIEN, le président Tombalbaye, Mme Kaitoudi à Ouaddja, a été le 12 février présidente des femmes du parti progressiste tchadien, sera jugée en compagnie de ses complices le 24 février, a annoncé, le samedi 15 février, un communiqué du ministère de la Justice à Ndjaména. — (Reuter.)

Pendant que les autres copieurs préchauffent, chez Gestetner les copies tombent.

Avec Gestetner, appuyer c'est copier.

Quand un copieur s'arrête, ce qui est intéressant, c'est de savoir ce qui se passe quand on le remet en service.

Certains vous demandent un délai : 5 minutes (ou plus) de préchauffage pour tirer une ou deux copies, c'est long. Le copieur Gestetner copie tout de suite.

Les copies (sur papier courant) tombent à la cadence de 12 à la minute.

Mais le plus important pour un copieur, c'est sa maintenance. Le copieur Gestetner est livré avec un contrat d'entretien... signé Gestetner.

**Gestetner**

Vérifiez ces affirmations : prenez contact avec Gestetner, service 041, 71, rue Camille Groult, 94400 Vitry. Téléphone : 680.47.85. Téléc 20 - 880 Gest. Vitry.

Le n°1 mondial de la reproduction de bureau.

INSTITUT DE FORMATION ET D'INFORMATION PERMANENTE

### Stages de formation ouverts en février et mars 1975 animés par des praticiens

- 1 - Initiation à l'informatique (pour utilisateurs) : 24 - 25 - 26 février ou 17 - 18 - 19 mars.
- 2 - Initiation à la comptabilité générale : 3 - 4 mars et 17 - 18 mars (2 fois 2 jours).
- 3 - Gestion de stock sur ordinateur (cas vécus) : 20 - 21 mars.
- 4 - Mise en place d'une gestion prévisionnelle : 13 - 14 mars.
- 5 - Prévisions et contrôles de la rentabilité de l'entreprise : 5 - 6 mars et 19 - 20 mars (2 fois 2 jours).
- 6 - Moyens à mettre en œuvre pour suivre sa trésorerie : 4 - 5 mars et 18 - 19 mars (2 fois 2 jours).
- 7 - Initiation à la gestion de l'entreprise (par un jeu) : 19 - 20 mars.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS  
36, rue Vivienne - 75002 PARIS  
Téléph. : 236-88-90 - 233-76-96

# LE SHOPPING

'Le Shopping', qu'est ce que c'est?

ation avec le P.C.

Faute d'une volonté politique l'Europe ne peut que s'enliser

R.S.S.

PHILIPPE DE LA CHAPELLE

LA FIN

ETATS SOUVERAINS

Le régime des nations

PHILIPPE DE LA CHAPELLE

NOUVELLE LIBRAIRIE DE FRANCE

101, rue de Rennes - 75006 PARIS

SAMEDI 22 FÉVRIER, 16-18h

# POLITIQUE

## A RENNES

### Les Jeunes Giscardiens ont voulu mettre en évidence leur volonté de réforme

Né en juin 1974 du regroupement des Jeunes Républicains indépendants et des comités de soutien mis en place pendant la campagne présidentielle de M. Giscard d'Estaing, le mouvement Génération sociale et libérale a réuni pour la première fois son conseil national samedi 15 et dimanche 16 février à Rennes. (Le premier congrès avait eu lieu le 28 septembre 1974 à Paris.)

Par le choix des sujets débattus (réforme du service national, politique universitaire, politique à l'égard des travailleurs immigrés) et aussi par la teneur des interventions, cette manifestation a témoigné de la volonté des anciens J.R.I. et de ceux qui les ont rejoints de se défaire de l'image de jeunes bourgeois modernes mais

conservateurs qui a été longtemps la leur. Les cadres de la G.S.L. ont au contraire voulu montrer leur appétit de réforme et leur intention de combattre — y compris en sein même du mouvement giscardien — certaines pesanteurs antidémocratiques (sensibles notamment à un niveau des élus). Parmi ces jeunes gens, nombre d'ambitions électorales s'affirment déjà, que les dirigeants des républicains indépendants — le grand parti frère — ont promis de favoriser.

Génération sociale et libérale revendique vingt mille sympathisants regroupés en quatre-vingt-dix comités départementaux.

N.-J.B.

#### De notre envoyé spécial

Samedi, M. Michel d'Ornano a présidé le déjeuner du conseil national. Le ministre de l'Industrie et de la recherche a notamment déclaré, à cette occasion, à propos de l'alliance des partis de gauche : « Il y a l'opposition réaliste faite d'hommes généreux, objectifs, soucieux d'être utiles, je ne la demande, sur le rivaire ? Comment peuvent-ils accepter encore d'être liés par un caducée démodé qu'on leur demande presque de reciter pour voir s'ils ont toujours la foi ? »

Dans l'après-midi, M. Dominiou, président de la Fédération de Génération sociale et libérale, a souligné le caractère réformiste de l'engagement politique de son parti, et la nécessité au sein du mouvement giscardien de l'existence d'un mouvement spécifique de jeunes. M. Bussereau a annoncé l'intention de son mouvement de participer au débat sur la réforme de l'entreprise et il a déclaré à propos du service national : « Le pourrissement n'est plus acceptable. La transformation du service national doit accompagner la transformation de la société tout entière. Nous voulons dans un service national différencié qui retrouve son caractère militaire et ses principes de justice et d'interactivité. »

#### Le grand timonier

M. Philippe Augier, ancien président des Jeunes Républicains indépendants, a présidé l'assemblée de G.S.L. à Rennes. « C'est sur le projet d'un nouveau modèle de société que nous nous sommes rassemblés autour de Valéry Giscard d'Estaing », a-t-il déclaré. Il a entrepris une longue traversée vers une société modèle. Affirmes-vous à ses côtés comme un équipage fidèle et responsable.

Après M. Jean-Pierre Raffarin, secrétaire national de la formation qui a regretté que trop de jeunes souffrent de la situation de l'emploi (en particulier par

défaut de formation professionnelle), M. Jean-Pierre Dagorn, président du comité départemental d'Ille-et-Vilaine, a noté : « Mobiliser et réunir, c'est ce que nous avons fait. C'est ce qui nous séparera des socialistes et des libéraux ». Enfin, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a déclaré : « Vous êtes les jeunes pour Giscard, ce sont les jeunes de Giscard. Votre tâche sera rude. (...) Vous n'avez pas le droit d'être un groupuscule ni d'être un mouvement de moyens, importance. (...) N'hésitez pas à accueillir ceux qui, autrefois, ont eu d'autres engagements politiques, mais qui pourraient maintenant rejoindre votre mouvement. N'hésitez pas à accueillir ceux qui militent en dehors du terrain politique dans les associations, les syndicats, mais qui, comme vous, veulent transformer la société française. (...) Vous devez être présents partout là où il est possible de soutenir l'action de votre président. Vous devez prendre des responsabilités dans les lycées, les universités, les entreprises, en vous présentant aux élections qui y sont organisées. Vous devez militer dans les syndicats étudiants ou professionnels, dans les associations de tous ordres. (...) M. Soisson a conclu en promettant, au nom de la direction de la F.N.R.I., qu'une place serait laissée aux membres de G.S.L. dans le rang des candidats giscardiens lors des consultations électorales à venir.

Dimanche matin, le conseil national de G.S.L. a débattu en commission puis en séance plénière des questions d'organisation d'implantation et d'information du mouvement.

Le président de la République est prêt à discuter des questions importantes avec les dirigeants de l'opposition.

### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST PRÊT À « DISCUTER DES QUESTIONS IMPORTANTES » AVEC LES DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION

M. Valéry Giscard d'Estaing a indiqué dimanche soir 16 février, au micro d'Europe 1, qu'il n'avait pas renoncé à inviter à l'Élysée les dirigeants de l'opposition. « Pour l'avenir, a-t-il dit, plutôt que de choisir un sujet qui ne vous donne la peine, je comprends très bien que les dirigeants de l'opposition ne veulent pas être pris dans une opération destinée à l'opinion publique plus qu'à eux-mêmes. »

#### Le divorce

S'il y a [...] des questions importantes qui mériteraient d'être discutées avec les dirigeants de l'opposition, et si l'apparition de

leur part le désir de le faire, je leur recommanderais certainement cette invitation. »

Le chef de l'Etat a confirmé qu'il demanderait au conseil des ministres, mercredi 19, de compléter le projet de loi sur le divorce, en particulier pour le paiement des pensions alimentaires (le Monde a daté 18-17 février). « Nous ferons la nécessaire, a-t-il ajouté, pour que le Parlement ait tout le temps pour discuter les propositions que nous soumettons. Je souhaite que toutes les thèses puissent s'exprimer. L'ancienne méthode qui consistait à vouloir faire des réformes à l'emporie-pièce, ou de décisions de dernière minute, et qui imposaient au Parlement de voter son projet dans un délai très court, ne me paraît pas correspondre à la bonne méthode. »

### M. Poniatowski : pour la « transformation sans rupture »

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, président de la Fédération nationale des républicains indépendants, est intervenu, samedi 15 février, devant l'assemblée générale des clubs Perspectives et Réalités. Après avoir invité ses hôtes à ne pas transformer leur organisation en parti politique, il leur a donné pour mission : « d'interpeller l'avenir, de le préparer et de soutenir la politique de transformation de la société française entreprise par Valéry Giscard d'Estaing ». Tout en jugeant « notre conviction très supérieure aux solutions marxistes », le président de la F.N.R.I. a insisté sur la nécessité des réformes, notamment dans les entreprises et l'administration. Il s'est en outre prononcé, dans le cadre de la lutte contre la « paupérisation », dont sont victimes quatre millions de Français, pour la création d'un « emploi négatif » pour toutes les personnes, pourvus d'un emploi mais ne touchant pas une rémunération minimale.

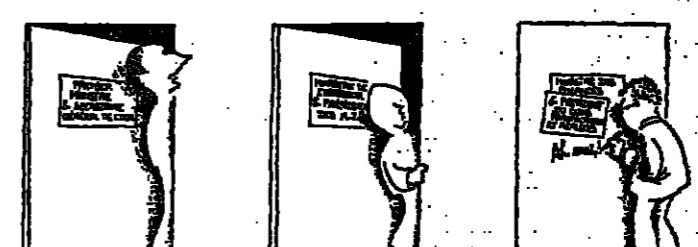
En ce qui concerne le rapport Sudreau que M. Poniatowski a jugé « convaincant mais équilibré, équilibré mais réaliste », le ministre d'Etat a souligné :

« Si l'entreprise se fige, si elle demeure immobile, son anachronisme continué à ses risques et sans effort, à son intérêt, à nos efforts et au rôle utile et nécessaire qu'elle doit jouer dans notre société (...). Vous devez en débattre. Votre discussion sera un préalable à celle qui se déroulera dans le pays. »

M. Poniatowski a en outre insisté sur la nécessité d'une réforme parallèle de l'administration, et il a conclu :

« Entre l'immobilisme sans espoir et l'avenir sans retour, il nous est proposé la transformation sans rupture (...). »

Le président de la République engage notre pays dans une grande entreprise de « dialogue de transformation ». A nous de le comprendre, à nous de l'aider. De l'aider aussi à ce que ces changements dont nous n'esperons pas que les débats soient compris et acceptés, soient réalisés de manière sereine et méthodique. Toute période de rapide évolution et de grand progrès est une période d'incertitude où le désordre n'est pas le résultat. »



(Dessin de PLANTU)

### M. Fourcade président des clubs Perspectives et Réalités

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, maître de Saint-Clément, a été élu samedi après-midi 15 février à président des clubs Perspectives et Réalités. Il succède à ce poste à M. Xavier de la Fournière. M. Philippe Ponté, directeur du cabinet de M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général. M. Georges de Brémont d'Arz dans celles de secrétaire adjoint. Le comité directeur des clubs — qui a élu M. Fourcade — compte, depuis samedi, quarante-cinq membres au lieu de vingt-quatre.

Dans ses rangs, figure Mme Hélène Dorhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire fondatrice des clubs de Nimex. Avant l'élection de M. Fourcade, M. Xavier de la Fournière avait déclaré : « Il nous faut un président appelé à devenir très vite un homme d'Etat. » M. Philippe Ponté a répondu : « Il s'agit pour nous de rassembler autour d'idées libérales du président de la République des hommes nouveaux, qui appelleront les nouvelles leaders d'opinion, qui soutiendront sans réserve et avec engagement partisans trop précis, participer à la vie politique de ce pays. »

### L'«émulation» au sein de la majorité

(Suite de la première page.)

C'était une nécessité née de l'impossibilité dans laquelle ils s'étaient finalement trouvés — malgré leurs efforts et en sens inverse — de l'élection présidentielle — de regrouper autour d'eux les partis centristes qui avaient appuyé la candidature de M. Giscard d'Estaing.

Deux semaines après le congrès qui dans le départ à cette nouvelle politique, on constate que l'offensive des leaders giscardiens ne se limite pas à la seule opération de rénovation de la Fédération nationale des républicains indépendants mais qu'une entreprise plus vaste est en cours. Une entreprise qui témoigne, chez les lieutenants de M. Valéry Giscard d'Estaing, du souci d'assurer au chef de l'Etat l'appui parlementaire et « logistique » nécessaire à la réalisation des réformes annoncées. Ce souci se traduit aussi par la préoccupation, si ce n'est l'inquiétude, que commence à leur inspirer la difficulté de cette tâche, compte tenu du conservatisme encore vivace chez nombre de partisans du chef de l'Etat.

A Rennes, samedi et dimanche, c'est le mouvement Génération sociale et libérale — né du regroupement de Jeunes Républicains indépendants et des comités de soutien à M. Giscard d'Estaing — qui a bénéficié des encouragements apportés par un ministre, deux secrétaires d'Etat et M. Jacques Dominati, secrétaire général de la Fédération. Dépeçage non négligeable d'« autorités » giscardiennes dont l'objectif était de donner quelque éclat à la première réunion du conseil national d'une organisation nouvelle ayant son rôle à jouer dans le dispositif actuellement mis en place.

A la fois réserve de militants, moyen de pénétration en milieu jeune — notamment dans les universités — et premier degré de formation politique, le mouvement Génération sociale et libérale répond aussi à deux autres nécessités : armer, autant que faire se peut, les Républicains indépendants pour le parti que constitue l'abaïssement de la majorité électorale à dix-huit ans et promouvoir un mouvement plus riche en éléments de progrès, ne monnayant pas leur soutien à la volonté de changement du président de la République et susceptibles de briser des mandats électoraux en portant plus fermement que certains de leurs aînés l'étendard de la réforme.

Les militants de G.S.L. ont été encouragés à Rennes, dans leur volonté de participer à tous les débats en cours sur la réforme du service national ou de l'entreprise, et il leur a été maintes fois

suggéré d'être eux-mêmes à l'initiative de certains éléments modérés de l'opposition qui pourraient être attirés vers la majorité. « Soyez présents partout », leur a dit M. Soisson. « Rencontrez les jeunes socialistes », a conseillé M. Paul Dijoud. La teneur des débats et l'accueil réservé à ces encouragements laissent penser en tout cas que le mouvement héréditaire de J.R.I. ne devrait pas se sentir dérangé à cette tâche.

#### Les clubs

Deuxième volet de l'entreprise : les clubs Perspectives et Réalités. Fondés en 1968, ils avaient été les premiers manifestations du désir de M. Giscard d'Estaing d'acquiescer à une dimension nationale. Leur objectif était — et est toujours — d'être dans la mouvance giscardienne des cadres, des responsables et des intellectuels soucieux de ne pas se marquer d'une étiquette politique partisane. Ils n'ont fait l'union qu'en raison de leur attachement au projet politique qu'auraient pu attendre certains de leurs promoteurs, et en particulier ne furent peut-être rétablies que pour servir de vivier à des militants et de cadres que l'on a si souvent voulu voir en eux. En revanche, durant la campagne présidentielle, ils jouèrent un rôle actif en assurant sur l'ensemble du territoire (il existe quelque cent vingt clubs) des annonces de comités de soutien bien utiles compte tenu de la légèreté de l'appareil militant de la F.N.R.I.

Le handicap des clubs est d'avoir donné l'image d'un giscardisme un peu « grand bourgeois » marqué de bonne éducation et de conservatisme. On a pu constater vendredi 14 février, au cours de la « table ronde » sur la réforme de l'entreprise, que les idées de changement étaient moins faites l'union que dans ce milieu-là. Les interventions du ministre du travail, jugées sans doute un peu « ouvrières », provoquèrent quelque chahut et le succès alla plutôt aux orateurs qui, comme le représentant des petites et moyennes entreprises, proposèrent quelques mises en garde contre une volonté de réforme trop affirmée.

L'élection — souhaitée par MM. Giscard d'Estaing et Poniatowski — de M. Jean-Pierre Fourcade à la présidence des clubs a donc, sans doute, pour premier objectif leur réactivation et leur réorientation dans un sens plus favorable à l'« être nouvelle ». (Le nouveau président ne laisserait d'ailleurs pas d'être quelque peu inquiet sur les dispositions de ses nouvelles « ouailles » à se montrer progressistes.)

Enfin, l'accession du ministre

de l'économie et des finances à un « marche-pied » politique entre dans le troisième volet de la stratégie : promouvoir des hommes, faire émerger une nouvelle génération de responsables politiques. Après tout, les « têtes » giscardiennes sont peu nombreuses et les réserves en la matière non encore évaluées. L'adhésion de M. Doriha à une république indépendante — adhésion à laquelle le nouveau secrétaire d'Etat a été vivement incité — relève sans doute du même effort de recrutement au sommet.

A n'en pas douter, les dirigeants giscardiens sont en train de tenter de donner un contenu précis à leur projet de « mouvement écrit », mais à ce stade, ils ne limitent pas leur ambition à la seule promotion du parti mais, parallèlement, en lançant un mouvement de jeunes et en donnant aux clubs la possibilité de trouver un rayonnement national, tout cela allant de pair avec la mise en avant d'un nouveau personnel politique.

Stratégie ambitieuse, car — les leaders en sont conscients — les pesanteurs anti-réformistes sont considérables dans le courant giscardien. Mais, si l'on se dit que si l'on ne veut pas laisser à d'autres le rôle de principal soutien du réformisme présidentiel, ce qui serait tout de même vexant. Or les « autres », en l'occurrence les gaullistes, ne se privent pas de caracoler aux premières lignes du progressisme : en se disant certains de rester « les plus forts » dans la majorité, en dénonçant les « composantes droitières » de celle-ci, en ironisant sur les prétentions des républicains indépendants à devenir les interlocuteurs des socialistes, en faisant bien meilleur accueil que les clubs Perspectives et Réalités au rapport Sudreau et en multipliant, comme l'a fait samedi M. Chirac devant les gaullistes de gauche, les références participatinnistes et les professions de foi « sociales ». Le premier ministre n'a-t-il pas affirmé que le rapport Sudreau ne pouvait être qu'une première étape, qu'il fallait transformer les conditions matérielles du travail et qu'il n'y aurait pas de « pause sociale » ?

Or un vaste mouvement giscardien est la tâche à laquelle se sont attelés les proches du chef de l'Etat. « Nous allons devenir le premier parti de France », a proclamé, samedi à Rennes, un dirigeant de la F.N.R.I. Restent des difficultés : y parvenir vraiment et faire que ce parti soit effectivement le plus apte à soutenir les desseins réformistes du président de la République.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

### Une règle du jeu pour la majorité

(Suite de la première page.)

Ainsi, ceux qui, aujourd'hui, au sein de la majorité, contestent l'édification d'une société libérale avancée sont en contradiction avec eux-mêmes, dans la mesure où ils ont soutenu la candidature de V.G.E. qui en a fait une de ses orientations fondamentales.

La majorité parlementaire, pour être la majorité, doit être pluraliste. La majorité présidentielle est, en effet, composée de familles et de tendances politiques diverses — ne serait-ce que par le caractère personnel de l'élection — et incapables de se confondre. Ainsi, les R.I. ont accueilli des Français qui se méfiaient de l'U.D.R., sans pour autant la renouer ; ainsi, l'U.D.R. accueille des Français qui se méfient de V.G.E., sans pour autant le combattre ; ainsi, les centristes ont accueilli des Français qui étaient hostiles au gaullisme, sans vouloir pour autant s'opposer, comme la gauche, à notre société. Les trois mouvements ont exercé un effet d'équilibre et ont joué un rôle d'accueil essentiel. Aucun d'eux ne peut prétendre, à lui seul, assurer un monopole au sein de la majorité ; à vouloir le faire, il transformerait cette majorité en minorité. Le centriste lui-même, troisième pilier indispensable de la majorité, ne peut se concevoir sans une diversité. Il est en effet un agrégat de familles caractérisées d'origines diverses qui ne peuvent vivre que dans la pluralité ; comment confondre les militants de la démocratie chrétienne avec ceux du radicalisme ? Aussi, toute tentative de vouloir regrouper le centriste autour de l'une de ses composantes, au détriment des autres, est-elle vouée à l'échec. Seul le respect de sa diversité est fécond.

Dès lors qu'il existe une majorité fidèle à l'égard du président, celui-ci n'a pas de raison de marquer une préférence à l'égard de tel ou tel parti de sa majorité. Bien plus, il n'est pas souhaitable qu'il y ait expressément un parti du président : il ne pourrait en résulter que l'affaiblissement de la majorité présidentielle elle-même, dans la mesure où les autres composantes de la majorité seraient éprouvées par une frustration et seraient tentées par l'indiscipline. L'expérience passée

en témoigne : de Gaillon n'a jamais donné de place privilégiée à l'U.D.R. Pourtant, la majorité à eu du mal à s'élargir — et parfois à s'unir, — parce que les partis croyaient le contraire. « Un parti pour le président, et non un parti du président », a dit M. Michel Poniatowski, président des R.I. Affirmant ainsi un sens politique, il refuse de bénéficier d'un rôle privilégié que les R.I. pourraient revendiquer. Les seuls privilèges sont ceux auxquels le droit la loyauté et l'efficacité dans le soutien de l'action du président.

L'émulation au sein de la majorité ne peut être que bienfaisante, dès lors que la règle du jeu est clairement établie et respectée. Elle ne serait plus dangereuse pour une majorité saine et loyale. Et comment mieux lui donner la vie, si ce n'est par la concurrence entre les formations qui la composent.

Dans un système où le président de la République constitue le pôle autour duquel tourne la vie politique, le président a besoin d'une majorité et non d'un parti. Dans un pays où l'historie, s'ajoutant au tempérament national, a multiplié les tendances et les familles d'esprit, cette majorité ne peut être que composée, à défaut de quoi elle risquerait de ne plus être la majorité. Le président, de son côté, fidèle à son contrat majoritaire, ne prend en considération que le soutien qui lui est apporté. L'équilibre à rechercher repose sur la loyauté réciproque, qui excite les procès d'intention, comme les rançames et les vendettes. Telle est la règle du jeu nécessaire au bon fonctionnement du système.

ALBIN CHALANDON.

### En Moselle

#### RÉÉLECTION DE CINQ CONSEILS MUNICIPAUX

Les maires sortants et les conseillers municipaux de Faulquemont, Crehange, Vahl-lès-Faulquemont, Adélange et Boussange ont été réélus, dimanche 16 février, au premier tour, à l'exception d'un conseiller, à Faulquemont où un second tour aura lieu dimanche 23 février.

Pour protester contre la fermeture définitive de la mine de charbon de Faulquemont, le 27 septembre dernier, ils avaient adressé leur démission collective au préfet de la Moselle.

A Faulquemont, le maire sortant, M. Joseph Bastian (P.S.), ancien délégué mineur, militant syndicaliste C.F.D.T., qui présentait une liste unique d'union démocratique pour la défense et l'industrialisation de Faulquemont, a obtenu 491 voix sur 1 853 votants, 1 630 suffrages exprimés et 3 273 inscrits. La moyenne obtenue par chacun des vingt-trois conseillers s'est élevée à 1 353 voix.

A Crehange, le maire sortant, M. Lucien Berger, directeur d'école, qui présentait une liste unique de défense et d'expansion communale a obtenu 847 voix sur 1 028 votants, 961 suffrages exprimés et 1 900 inscrits. Chacun des vingt-trois conseillers a réélu une moyenne de 830 voix.

Les résultats du premier tour, qui ont été dévoilés le 9 février, avaient été les suivants : Vahl-lès-Faulquemont, 258 voix, suff. 567, M. Claude Vexian, maire de La Guesne, conseiller municipal, 235 voix, E.L.U. ; Mme Christine Cardin, P.S., 271.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Camille Astrieux, div. gauche, anc. maire de La Guesne, récemment décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de novembre 1970.

Les résultats du premier tour, qui ont été dévoilés le 9 février, avaient été les suivants : Boussange, 735 voix, suff. 827, M. Claude Vexian, maire de La Guesne, conseiller municipal, 235 voix, E.L.U. ; Mme Christine Cardin, P.S., 178 ; M. Jacques Falchler, maire de La Guesne, sans parti, 107, et M. Pierre Bastian, P.S., 171.

#### GARD : canton de Romonins (premier tour)

Inscr. : 2 818 ; vot. : 2 848 ; suff. expr. : 2 584. M. Paul Blisson, div. gauche, 1 118 voix ; Mme Lucienne Taudiella, maire de Vers, Union de la gauche sociale et démocratique, 863 ; MM. Michel Benelli, P.C. 541, et Jacques Compière-Rossey, P.S.U., 21. IL Y A BALLOT-TAGE.

Il s'agit de pourvoir au remplacement de Maurice Vial, P.S., récemment décédé, qui avait été réélu conseiller général en mars 1970 dans le premier tour, avec 1 074 voix, contre 678 à M. A. Abban, et 203 à M. Yves Soucielle, P.O., sur 5 411 inscrits, 2 875 votants et 2 548 suffrages exprimés.

Le M.S.P. confie à l'action

ANGLETERRA 3 voix 3 formules

Journal 1975

869  
+ 512  
286

0 h 2  
2 18  
- 7 29

صدا من الامن

**M. Poniatowski : pour la transformation sans rupture**

M. Michel Poniatowski, président de la Fédération nationale des républicains indépendants, a répondu, samedi 15 février, à Paris, lors d'une conférence nationale, à l'appellation "Fy" préposée, à la consécration de son mouvement. Le thème de son discours, "la transformation sans rupture", a été accueilli avec un vif intérêt par les participants. M. Poniatowski a souligné que son mouvement n'est pas un mouvement de rupture, mais un mouvement de transformation. Il a insisté sur la nécessité de maintenir l'unité nationale et de poursuivre la construction d'une société plus juste et plus démocratique. Il a également évoqué les défis que pose la transition vers le socialisme et a affirmé que son mouvement est prêt à dialoguer avec toutes les forces politiques de gauche.



**M. Fourcade président des clubs Perspectives et Réalités**

M. Alexandre Fourcade, secrétaire général de l'U.D.R., a été élu président des clubs Perspectives et Réalités lors d'une réunion du comité fédéral U.D.R. du Var, à Toulon, le 15 février. M. Fourcade a remercié ses collègues pour leur confiance et a promis de faire tout son possible pour promouvoir les idées de son mouvement. Il a également évoqué les perspectives de son mouvement dans le cadre de la vie politique française.

**la règle de jeu pour la majorité**

M. Pierre Billotte, député U.D.R. du Val-de-Marne, a réaffirmé, lors d'une conférence nationale à Paris, le soutien conditionnel du M.S.P. à l'action du gouvernement. Il a souligné que ce soutien est lié à la mise en œuvre de réformes concrètes et à la poursuite de la construction d'une société plus juste. M. Billotte a également évoqué les défis que pose la transition vers le socialisme et a affirmé que son mouvement est prêt à dialoguer avec toutes les forces politiques de gauche.

**POLITIQUE**

**Le M.S.P. confirme son soutien conditionnel à l'action du gouvernement**

Le Mouvement pour le socialisme par la participation, que préside M. Pierre Billotte, député U.D.R. du Val-de-Marne, a réaffirmé, samedi 15 février, à Paris, lors d'une conférence nationale, son soutien conditionnel à l'action du gouvernement. M. Billotte a souligné que ce soutien est lié à la mise en œuvre de réformes concrètes et à la poursuite de la construction d'une société plus juste. Il a également évoqué les défis que pose la transition vers le socialisme et a affirmé que son mouvement est prêt à dialoguer avec toutes les forces politiques de gauche.

auxquelles elles ont commencé de donner naissance — s'inscrivent dans le droit fil des grandes orientations présidentielles. Les différents orateurs du Mouvement, de leur côté, n'ont pas manqué de rappeler leur appartenance à la majorité présidentielle, tout en se démarquant, comme M. Dechartre, de certaines de ses composantes droitières, et en jugeant les conclusions du rapport de M. Sudreau insuffisantes. Différents députés ont opposé à la surveillance qu'il préconise à « une véritable cooptation à la française ».

ouvrent la conférence nationale, M. Philippe Dechartre, secrétaire général, ancien secrétaire d'Etat, déclare à l'adresse du premier ministre : « Nous sommes, le M.S.P. et vous, unis par des liens profonds, des idées et des espoirs communs et beaucoup de souvenirs. Le M.S.P. appartient à la majorité présidentielle et nous soutenons votre gouvernement. Ce n'est pas pour nous une nouveauté. Nous sommes des alliés solides, mais vous savez que nous ne saurions être pour autant dociles, ou commodes, ou inconditionnels. Comme vous, nous voulons que la loi rattrape les manques, et par des réformes audacieuses. Mais nous voulons aussi pour la France d'autres rendez-vous avec l'histoire. Nous sommes des socialistes humanistes. C'est ce qui nous distingue, et de façon assez abrupte, d'autres composantes droitières de la majorité. »

Même ainsi balancée entre « une approbation qui reste vigilante » et « une critique qui se veut constructive », selon le mot de l'un des participants, l'attitude du M.S.P. est apparue particulièrement chahuteuse à l'égard de M. Jacques Chirac, considéré comme le défenseur actif des principes généraux du gaullisme. M. Billotte a pris soin de ne pas chercher à situer « ailleurs » que dans la majorité, à l'insu de M. Michel Jobert, le Mouvement qu'il préside. — B. B.

**M. SANGUINETTI : nous restons les plus forts.**

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., participant samedi 15 février, à Toulon, à une réunion du comité fédéral U.D.R. du Var, a évoqué les intentions qu'il se propose de poursuivre à la tête de son mouvement. M. Sanguinetti a souligné que son mouvement reste fidèle à ses principes et à ses objectifs. Il a également évoqué les défis que pose la transition vers le socialisme et a affirmé que son mouvement est prêt à dialoguer avec toutes les forces politiques de gauche.

**MM. Michel Poniatowski et Georges Marchais polémique**

M. Michel Poniatowski, président de la Fédération nationale des républicains indépendants, a répondu, samedi 15 février, devant l'Assemblée générale des clubs Perspectives et Réalités, aux propos de M. Georges Marchais, qui le 10 février, avait dénoncé « le gouvernement qui s'attaque aux libertés publiques, comme en témoignent les propos fascistes du dangereux ministre de la police, le prince Poniatowski ». Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a déclaré : « Parfois passisme et mensonge se trouvent confondus, et je pense ici à M. Georges Marchais. » M. Georges Marchais a répondu que les quelques instants où il s'attaquait pas M. François Mitterrand pour sa prise de parti en se traitant de « fasciste » n'étaient que le résultat de sa propre déraison. Il a souligné que les crimes de la police, les juges, et les personnes âgées, les enfants et les familles protégées. Ceci ne paraît pas être une évidence peu politique et de bon sens. Le secrétaire général du P.C.F.

**PROTEGEZ VOTRE CAPITAL PAR UN INVESTISSEMENT DE PREMIER ORDRE A PARIS**

Bureaux et Locaux Commerciaux libres ou occupés  
- Studios et Appartements tout confort dans des immeubles rénovés.  
Vendus directement par propriétaire  
**UNION FONCIERE : 766.51.08.**  
39, rue de Courcelles, 75008 PARIS

Gestion possible par nos soins  
Sécurité et Rentabilité.

Les cours aux et séminaires à PARIS et les cours par correspondance de l'

**ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE**

ETABLISSEMENT PRIVE FONDE EN 1963  
régi par la loi de 12-7-1971  
vous permettront de découvrir les sciences humaines et la graphologie en de vous y perfectionner. Préparez à la profession de graphologue. Inscriptions reçues toute l'année. Frais d'études comptabilisés dans dépenses formation permanente. Documentation gratuite.

L.-M. CHARBET  
12, villa Saint-Pierre, B-2,  
84220 CHARENTON  
Tél. : 365-72-41  
Analyses et sélections par professeurs

**LE SHOPPING**

Connaissez-vous 'Le Shopping'?

Sudreau présente un indéniable intérêt mais ne peut être considéré que comme une première étape. Le premier ministre conclut : « La participation est une nécessité pour notre société en tant que telle. Elle est le seul moyen qui permette à une société industrielle moderne de se développer en restant une société d'hommes libres. Là est le choix, et il est clair. Nous voulons la participation, inséparable de la politique de changement voulue par le président de la République. »

**A la porte les vilains copieurs.**

Reconnaissez-le: la plupart des copieurs - le vôtre, peut-être - sont si bruyants et si laids qu'il faut leur réserver un coin discret, bien à eux. C'est pour cela que nous sommes plutôt fiers de notre dernier-né: le Gevafax X.20. Nous l'avons conçu pour qu'il ait sa place partout, même dans un bureau. Il est beau. Il est silencieux. Il est efficace (1 copie toutes les 3 secondes). Il travaille sur tout papier. Et sa conception modulaire et son tableau diagnostic vous garantissent un entretien simple et rapide. Surtout lorsqu'on vous offre en prime la sécurité d'une des premières structures commerciales dans le domaine: 33 agences, 400 spécialistes.

Le X.20 complète la gamme Gevafax et convient parfaitement à des entreprises moyennes et grandes. Mais si vos besoins dépassent sa capacité, rappelez-vous simplement que plusieurs X.20 en batterie peuvent être préférables à un appareil plus gros: la fiabilité d'un tel ensemble est supérieure et, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, le coût de la copie se révèle bien souvent inférieur. Nous pouvons en discuter avec vous, chiffres en main. **AGFA-GEVAERT**

**Gevafax X.20. Une copie toutes les 3 secondes**

**AGFA-GEVAERT. EQUIPEMENT DES ENTREPRISES**  
**1<sup>er</sup> CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE COPIEURS**

Pour en savoir plus sur la Division Equipement des Entreprises, téléphonez au 967.81.44 ou écrivez à: Agfa-Gevaert, D.E.E.-274, avenue Napoléon Bonaparte, 92302 Rueil-Malmaison. Ou encore, venez visiter notre Centre de démonstration permanent, 20 bis, avenue Mac-Mahon 75017 PARIS.

**ANGLETERRE**

3 formules adultes  
3 cas adultes

British European Centre  
5, rue Richelieu - Paris 2e  
Tél. : 01 40 20 20 20

COURS à PARIS

Spécialité: Anglais  
2 semaines: 100 €  
4 semaines: 180 €  
6 semaines: 260 €

Ensemble: 100 €  
Ensemble: 180 €  
Ensemble: 260 €

Ensemble: 100 €  
Ensemble: 180 €  
Ensemble: 260 €

# JUSTICE

## Le conseil des ministres examine mercredi le projet de réforme du divorce

### TROIS POINTS DE VUE

#### L'idéologie de la sanction

Nous serions mal venus de ne pas nous réjouir à l'approche d'une réforme du divorce, alors que nous écrivions, il y a plusieurs années déjà, que « le coût du divorce était trop élevé en termes d'injustice sociale et de drames humains pour être toléré davantage (1) ». Mais encore faut-il qu'elle soit possible. Or les réformes les plus remarquables de ces dernières années, telle la loi de 1972 sur la filiation, nous ont appris que seule une approche pragmatique et un large débat public permettent une juste adéquation aux faits.

La pratique judiciaire révèle l'existence de trois sortes de divorce. Deux sont interdits par la loi : le divorce par consentement mutuel et le divorce par volonté unilatérale, le troisième est le divorce-combat où s'affrontent les époux qui, bien que désireux de divorcer, tentent d'échapper à la fois aux sanctions du divorce et à la réprobation sociale et familiale qui marque le coupable.

#### La preuve

Aucun législateur n'est en mesure d'empêcher un divorce par consentement mutuel : il suffit aux époux de se glisser dans le moule du divorce organisé par la loi, ce que font chaque année des milliers de couples, avec la complicité active des avocats et passive des magistrats : utilisant des documents fabriqués, ils apportent au juge « la preuve » des fautes commises « au cours de leur vie conjugale, et le tour est joué. Quant aux répudiations, elles sont, dans le cadre actuel du divorce, inévitables. Il est vrai qu'un époux qui ne supporte plus la vie commune quittera toujours sa famille, mais autre chose est de fournir à un individu déshonoré le moyen d'obtenir d'un tribunal un jugement aux torts de l'époux abandonné, ce à quoi assistent, tous les jours, avocats et magistrats, impuissants devant l'accumulation de témoignages forcés ou achetés.

Restent ces procès au cours desquels s'affrontent, pendant des années, les époux, les femmes pour tenter d'éviter un divorce à leurs torts qui les laisserait financièrement démunies, les maris pour essayer d'échapper à toute responsabilité financière. Les juges sont obligés par la loi de régler le sort des époux, après divorce, en fonction de leur culpabilité « alors qu'ils savent, comme nous tous, que la faute invoquée n'est en général qu'une des manifestations de la désunion des époux, désunion née de la dégradation progressive de la relation de couple.

Enfin le commerce quotidien avec les familles en crise nous a enseigné que les conditions dans lesquelles le couple parental se disloque influent directement sur le devenir des enfants ; ce n'est pas la poursuite de la vie conjugale ou le divorce qui sont, là, déterminants, mais la façon dont les parents vivent leur échec, le divorce n'étant qu'une façon offerte par la loi d'aménager leur désunion. Des couples non divorcés vivent un combat sans merci, nombre de divorces ne marquent pas la fin du conflit. Or le divorce-sanction est l'un des meilleurs pourvoyeurs de ces situations intolérables : un divorce refusé enferme une famille tout entière dans une situation sans issue, éminemment destructrice ; et n'importe quelle procédure de divorce, dans l'affrontement sans merci des deux parents, déchire définitivement tous les liens familiaux, alors que la loi devrait les aider à les maintenir malgré la séparation. Paradoxalement en effet, nous constatons tous les jours qu'une famille peut parfois survivre à la disparition de la vie commune.

Le projet de loi qui sera soumis au conseil des ministres se bornerait pour l'essentiel, à légaliser le divorce par consentement mutuel, mais l'idéologie du divorce-sanction demeurerait avec son cortège d'iniquités et de désastres. S'il en est réellement ainsi, la réforme n'apporterait aucune solution aux véritables problèmes, elle ne sera qu'un leurre et, plus grave encore, elle fermera pour un long temps la porte à la réforme qui s'impose. Affirmer qu'il est inévitable de maintenir un divorce-sanction, sous prétexte que certaines ruptures se posent en termes de culpabilité, donc de punition, révèle une curieuse méconnaissance des réalités et une étonnante indigence de l'imagination.

En effet, le problème, tant en

par  
COLETTE HOLSTEIN (\*)

droit qu'en équité, se pose différemment qu'il n'est posé par les politiciens et les idéologues. Une situation de rupture se situe sur deux plans, celui de la séparation du groupe familial, et celui des fautes commises par l'un ou l'autre des époux : chacun de ces plans appelle une solution originale. Qui niera qu'un mariage n'est pas seulement la rencontre de deux êtres, mais aussi, qu'il donne naissance à une société de personnes à composition économique ? Or cette société, au sein de laquelle coexistent deux associés, le mari et la femme, aux pouvoirs et aux charges bien particuliers, détermine l'histoire de la famille et est déterminée par elle, indépendamment des rapports privés du couple. Ce groupe peut être dissous comme n'importe quel autre groupe, en fonction des seuls éléments objectifs en présence, seule manière de dissoudre une société, sans violer le principe fondamental de notre morale sociale et juridique — fondé sur l'équité — que nul ne doit s'enrichir injustement aux dépens d'autrui. C'est d'ailleurs la solution qu'ont adoptée les législations les plus modernes, celle qui ne propose pas de sanction au divorce, mais de séparation sur des bases objectives. Du même coup, il libérerait les familles des pesantes séquelles des conflits conjugaux mal résolus. Toute réforme serait décevante, qui ne romprait pas radicalement avec l'idéologie du divorce-sanction : ce divorce déshonorant qui invite les époux à tout mettre en œuvre pour prouver qu'ils sont innocents de l'échec de leur mariage et que le coupable c'est l'autre, et les conduit, par là même, à nier leurs responsabilités, alors que la loi devrait les aider, voire les contraindre, à les assumer.

#### Un remède

Abandonner la notion de faute, au niveau du divorce lui-même, n'implique nullement que l'on ne puisse pas « punir » certains comportements particulièrement condamnables : si un mari a battu sa femme ou l'a abandonnée sans ressources, si une femme a ridiculisé son mari en s'affichant avec un amant, le tribunal pourra trouver dans l'article 1382 du code civil la base juridique qui lui permettra de « punir le coupable ». Mais la punition doit être proportionnée à la faute, et priver l'époux « coupable » de sa juste part de l'actif de la société conjugale est inacceptable.

Nous avons tous dans nos identités de ces femmes plus très jeunes qui, ayant consacré toute leur activité à la vie du foyer, aux enfants, voire au développement de la carrière ou des affaires de leur mari, ont perdu toute chance de faire une carrière professionnelle. Elles risquent de perdre toute possibilité économique de survie si un divorce est prononcé à leurs torts, soit parce

(\*) Docteur en droit, avocat au barreau de Paris.

qu'un mari déshonoré, désireux de recouvrer sa liberté, aura réuni de faux témoignages ; soit parce qu'elles se seront laissées aller à quelques mouvements d'humeur, ou auront fui un domicile conjugal où les négligeait, depuis des années, un mari lassé par vingt-cinq ou trente ans de vie commune.

Aussi inéquitable d'ailleurs est la situation d'hommes condamnés après quelques mois de mariage à payer une pension alimentaire à de jeunes femmes avides de se faire entretenir. Il faut en finir avec de tels errements. Seul un divorce conçu comme un remède à la désunion du couple supprimerait d'une part la nécessaire recherche du « coupable » et d'autre part organiserait la vie matérielle des époux, après leur séparation sur des bases objectives. Du même coup, il libérerait les familles des pesantes séquelles des conflits conjugaux mal résolus. Toute réforme serait décevante, qui ne romprait pas radicalement avec l'idéologie du divorce-sanction : ce divorce déshonorant qui invite les époux à tout mettre en œuvre pour prouver qu'ils sont innocents de l'échec de leur mariage et que le coupable c'est l'autre, et les conduit, par là même, à nier leurs responsabilités, alors que la loi devrait les aider, voire les contraindre, à les assumer.

En revanche, un divorce-remède aurait l'immense avantage de mettre l'accent sur le caractère sérieux d'un engagement, le mariage, qui comporterait pour chaque époux, au moins sur le plan économique, des obligations définitives. Seule, une telle réforme serait à la hauteur de l'ambition d'un véritable réformateur.

(1) Dossier du divorce. Editions universitaires ; collection « Mieux vivre ».

#### L'homme, bête de somme familiale

par MARC DROULEZ (\*)

UNE ère nouvelle commence, nous a déclaré, à peine élu, le président de la République. Est-ce une ère nouvelle que prépare, dans le domaine familial, la réforme proposée du divorce ? Elle intéressera chaque année quarante mille couples, de façon globale en France deux millions de divorcés, et pour le moins un aussi grand nombre d'enfants.

Cette réforme n'a-t-elle pas subi en fait, elle aussi, une interruption de grossesse ? Elle élague des branches mortes : le divorce par consentement mutuel existe déjà de façon occulte, officiellement tout au moins. Il aura lieu à ciel ouvert sous forme de divorce par requête conjointe ou double déclaration.

Le divorce par séparation mentale d'un des conjoints sera permis dans certaines conditions, voilà qui n'est pas négligeable mais n'intéresse qu'un nombre limité de cas.

Le divorce sera permis également en cas de séparation de fait de plus de six ans : est un divorce-répudiation qui est admis. Dans quelles conditions, nous l'ignorons encore. L'adultère ne sera plus une cause péremptoire de divorce. Pourquoi ? Pourra-t-on divorcer dans le cadre du divorce-sanction pour injures verbales et non pour adultère ?

En cas de torts et griefs réciproques des pensions alimentaires (normales d'un côté et prestations compensatoires) pourront être attribuées à l'autre conjoint : à la femme bien évidemment.

Le gouvernement s'est bien gardé d'aller au fond du problème : le fond du problème, c'est la discrimination sexuelle qui fait de l'homme dans la jurisprudence dominante du divorce le bête de somme familial, dans la psychologie actuelle d'un féminisme démagogique effréné.

leur adeptes parmi les enfants de couples dissociés, c'est-à-dire confiés à la mère. Les séquelles moins spectaculaires, mais graves encore, échecs scolaires, familiaux, professionnels, s'inscrivent, à l'instar de cette insouciance de la loi et de l'abandon de la jurisprudence, voire de sa surenchère au féminisme.

Le DIDHEM ne réclame pas de façon primaire la suppression de toute pension alimentaire et l'attribution exclusive à l'homme de la garde des enfants. Il réclame l'égalité de traitement de l'homme et de la femme dans le divorce, pour le plus grand intérêt, bien compris, des enfants. Ses propositions, trop détaillées, ne peuvent faire l'objet d'un développement dans cet article. Elles sont déjà connues.

Elles se fondent, en ce qui concerne l'essentiel, c'est-à-dire l'enfant, sur les avis de psychiatres, de psychologues, plus particulièrement féminins, qui insistent sur ce fait que l'homme est capable d'apporter même au réajustement des soins et la tendresse qui lui sont indispensables : que l'homme n'est pas seulement un géniteur, mais qu'il participe, de façon capitale, à la formation et au développement de la personnalité de l'enfant, et que son élimination est susceptible des conséquences dont nous venons de parler.

Une expérience de savants américains a montré que les mères, même s'avèrent capables, en cas de nécessité, d'être de bons pères et de « bonnes mères ». Le gouvernement et la jurisprudence rétrograderont toujours à l'homme les capacités que la science reconnaît aux mères ?

Le non-respect du droit de visite du père par les femmes abusives, difficile et coûteux à prouver, n'est l'objet, dans la quasi-totalité des cas, que de sanctions dérisoires, retardées autant que possible et maintenues au-dessous du taux des amnisties. Une femme peut emmener son enfant à l'étranger pendant douze ans ou plus en gardant un casier judiciaire vierge. Un homme, justifié en bien des points, se voit rapidement sanctionné par un an de prison ferme.

La délinquance, la drogue, la prostitution recrutent, à plus de 80 %,

(\*) Président de l'Association de défense des intérêts des hommes et de leurs enfants mineurs (DIDHEM), 27, rue Emilio-Zola, 92 Chaville.

## NE PAS CROIRE AU MIRACLE

par PAULE GRALL (\*)

NOTRE fédération a pour vocation d'exprimer et de défendre les intérêts des mères seules chargées ou ayant été chargées d'enfants. Aujourd'hui un projet de loi de réforme du divorce nous est présenté, susceptible de désamorcer les conflits entre conjoints, d'apporter des conclusions morales et de permettre une meilleure organisation de l'après-divorce.

Toutefois nous craignons que ce projet ne porte l'opinion publique à croire au divorce-miracle, ce qui ne peut exister. En effet, divorcer est toujours, même dans les cas de requête conjointe et d'accord entre les époux, le résultat d'un échec.

On a souvent tendance à considérer l'émancipation de la femme comme une chose acquise ou presque. Nous qui voyons chaque

jour des femmes de milieux différents, de situations différentes, nous savons qu'il n'en est rien, que dans la vie sociale et familiale prouve le contraire. C'est la femme qui abandonnera ses études, c'est elle qui prendra un emploi inintéressant mais proche de son domicile, c'est elle qui travaillera à mi-temps, qui quittera une bonne situation pour se consacrer à son foyer, c'est elle encore qui secondera son mari, sans rémunération dans un commerce ou une profession libérale. Tandis que, généralement, le mari améliore sa situation au cours des ans, la femme régresse ou tout au moins ne progresse pas au même rythme.

Si le couple se dissout, la femme se trouve devant les han-

dics difficilement surmontables. Elle subira alors les effets de sa dépendance dans toute leur rigueur. L'application de la sentence aux torts exclusifs ne pourra être équitable qu'après une réforme profonde de la Sécurité sociale, notamment pour ce qui concerne le droit à pension de réversion.

D'autre part, le fait de lier les « torts exclusifs » avec un refus de pension alimentaire entraînera inévitablement les époux, comme par le passé, à une surenchère de griefs, vrais ou faux, faux que l'on finit par croire vrais, vrais que l'on grossit à l'infini. A ce

(\*) Présidente nationale de la Fédération des femmes chefs de famille, 54, boulevard Garibaldi, 75015 Paris.

jeu, le plus faible y perd jusqu'à son équilibre physique et mental. Cela ne va-t-il pas à l'encontre de l'orientation générale du projet ?

Ce qui concerne la conversion de la séparation de corps en divorce, sur la demande de l'un quelconque des époux, risque fort de s'apparenter à une répudiation et semble être une régression par rapport à la loi actuelle.

Le rejet de la demande de divorce pour cause de dureté devrait pouvoir s'appliquer non seulement en cas d'aliénation mentale de l'un des époux, mais aussi chaque fois que les conséquences matérielles et morales seront d'une exceptionnelle dureté pour l'autre conjoint et pour les enfants.

Pour ce qui est des enfants, le projet nous apparaît très insuffisant et nous souhaitons, entre autres, que l'accent soit plus fortement mis sur les devoirs des parents que sur leurs droits. Il est insupportable de voir des enfants être l'enjeu privilégié pour des parents qui veulent surtout faire valoir, voire majorer, leurs droits, alors que seuls les devoirs inhérents à leur état de père et mère devraient guider leur demande.

Nous avons noté avec beaucoup d'intérêt les efforts faits par ce projet de loi pour permettre un paiement plus régulier des pensions alimentaires. Nous restons toutefois persuadés que la seule solution vraiment efficace serait la création d'un organisme centralisateur et payeur des dites pensions.

Le coût du divorce réformé, hormis peut-être le divorce par requête conjointe, risque fort d'être identique au coût actuel, voire augmenté en raison de la multiplicité, pourtant bien fondée, des réserves et des études que devront faire les juges ainsi que des enquêtes sociales décidées par le magistrat mais payées par l'enquête.

Enfin, nous affirmons que cette nouvelle loi ne portera toute son efficacité que si le personnel judiciaire et social est nettement plus nombreux et mieux spécialisé « Il faut que soit voté un budget substantiel, faute de quoi l'émancipation du divorce restera un leurre ».

### QUELQUES STATISTIQUES ÉTRANGÈRES (\*)

	Population (en millions)	Mariages (en milliers)	Divorces (en milliers)	Age moyen des divorcés	Durée des mariages rompus (moyenne)	Nombre d'enfants des divorcés	Durée de la procédure (moyenne)	Avocat obligatoire	Coût de la procédure (moyenne en francs français)	Causes principales	Taux de paiement des pensions en % évaluation	Garde en %	Date de la loi en vigueur
ALGERIE	16	1971 = 84,7 1972 = 96,9	1971 = 12,4 1972 = 13,5	—	—	—	1 à 6 mois	Non	500	Adultère, sévices, répud., consentement mutuel.	70	90	1958
BELGIQUE	9,8	1973 = 72,8	1973 = 8,5	34 ans	9 ans	2	2 ans	Non	1 200	Consentement mutuel, séparation super. à 10 ans, démission.	70	94	1-3-1975
GRANDE-BRETAGNE	54,2 (1972)	1972 = 488,3	1972 = 124,5	H. = 48,1 F. = 37,5 (sauf Écosse)	14 ans (sauf Écosse)	1,6 (sauf Écosse)	3 mois à 3 ans	Non	163 (trais) à 724 (honoraires)	« échec du mariage », séparation super. à 2 ans.	Très élevé	—	1971
ISRAËL	3,1 (dont 0,46 non juifs) (1971)	1973 = 26 dont 2,4 non juifs	1973 = 2,6 non juifs	H. = 39 F. = 34 (1972)	5 ans (1972)	1,7	18 jours si consentement mutuel	Non devant le tribunal rabbinique	—	Consentement mutuel et contrat de séparation, séparation, stérilité	—	—	Amélioré testament
ITALIE	54 (1971)	1973 = 418 1974 = 411	Voir note (1)	—	Voir note (2)	—	4 à 18 mois	Oui	1 700 à 6 500	Sévices, séparation super. à 5 ans.	—	77	1-12-1976
PAYS-BAS	14	1971 = 122 1972 = 117	1971 = 11,5 1972 = 11 (9 mois) = 20 000	—	3 ans	1,5	3 mois et 1 an ou plus	Oui	3 000	—	Très élevé	90	1-10-1971
R.F.A.	68	1973 = 415 1974 = 394,5	1973 = 86,6	H. = 36,9 F. = 34	—	—	63 % = 3 mois 21,5 % = 3-6 mois 13,2 % = 6 mois-1 an	Oui	2 400	Consentement mutuel.	—	90	1-3-1946
SHÉDE	8,3	1973 = 38 1974 = 45	1973 = 15 1974 = 26	H. = 37 F. = 32,5	—	1,5	15 jours si consentement mutuel	Oui	De 400 à 3 200	Consentement mutuel.	Prélevement possible par l'Etat	—	1-1-1974

(\*) Les chiffres que nous publions ont été transmis par nos correspondants.  
(1) Depuis la promulgation de la loi italienne (1-12-1974) jusqu'à fin 1974, 92 188 demandes de divorce ont été déposées et 88 611 acceptées.  
(2) Sur 48 511 divorces, 32 907 avaient été prononcés avant dix ans de mariage.

1502

révision du concubinage  
catholiques portugais  
le divorce

les de cent mille  
joués dans le m

TEMOIGNA  
Il n'y a pas eu

NOTRE  
lex  
DISPOSITION



865  
+ 512  
286  
0 h 6  
218  
7 19

صوتنا من الاجل

JUSTICE

FAITS DIVERS

EN DEUX MOIS

La police algérienne a arrêté quatre-vingt-dix-neuf trafiquants de drogue

De notre correspondant

Alger. — En deux mois, du 27 novembre à la fin janvier, la police algérienne a arrêté quatre-vingt-dix-neuf trafiquants de drogue (1), intercepté quarante-huit véhicules et saisi 3 tonnes de cannabis, ou chanvre indien, et trente comprimés de LSD. C'est ce qu'a révélé M. Abdelkader Semmach, directeur de la police judiciaire, au cours d'une conférence de presse tenue le samedi 15 février.

Pour souligner l'importance de cette prise de cannabis, M. Semmach a précisé qu'en trois ans les services de la sécurité algérienne n'avaient saisi que 800 kilos et que l'an dernier 20 tonnes au total ont été confisquées dans le Canada.

Toujours selon M. Semmach, l'opération a permis de mettre sous les verrous plusieurs chefs de réseau et de remonter des filiales qui ont abouti à des arrestations et au démantèlement d'organisations en Grande-Bretagne, en Hollande et au Danemark.

La répression du trafic d'héroïne ayant porté un rude coup aux « cerceaux » de la drogue, ces derniers s'étaient rabattus depuis quelques temps sur le cannabis. Ils avaient organisé leurs réseaux à partir de l'Europe. Les intermédiaires étaient recrutés pour la plupart parmi des toxicomanes ou des récidivistes.

Après avoir traversé l'Espagne, les trafiquants débarquaient à Tanger, où leurs voitures étaient chargées en cachette par des commanditaires qui préparaient les caches susceptibles de contenir de 20 à 60 kilos en sachets de 50 grammes, mais le camionnette contenait 150 kilos et un hors-bord remorqué par une luxueuse Mercedes immatriculée aux Pays-Bas, contenant 600 kilos. Une fois la marchandise chargée, les faux touristes devaient transiter par l'Algérie et la Tunisie pour gagner la Hollande et la Belgique puis Amsterdam ou Rotterdam.

Une législation plus sévère

Une partie de la drogue devait être consommée dans les différents pays européens, mais les plus grosses quantités étaient destinées aux États-Unis et au Canada. L'opération a permis de saisir de telle sorte qu'il suffisait qu'une seule voiture par groupe échappe aux investigations pour couvrir les frais et assurer de substantiels bénéfices. En effet, le kilo de cannabis acheté 600 francs au Maroc devait être revendu 15 000 francs, soit plus de vingt fois plus. La perte sèche pour les trafiquants s'élevait donc à 50 millions de francs.

Une dizaine de personnes ont déjà été jugées, mais le ministère public a fait appel à minima. En effet, la législation algérienne prévoit des peines relativement légères de caractère plus éducatif que répressif. A la suite de cette affaire, le conseil des ministres a mis au point une législation beaucoup plus sévère pour décourager les trafiquants. D'après M. Semmach, depuis que la peine de mort a été prévue pour le trafic de drogue, le nombre de revendeurs a diminué de 95 %.

Une poursuite pour outrages aux bonnes mœurs

Double relaxe pour les dessins de « Satirix »

M. Henri Grandjouan, directeur de la revue *Satirix*, et M. Péro-Zac, dessinateur, qui avaient comparu le 24 janvier à la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris présidée par M. Alain Dupuy, pour outrages aux bonnes mœurs et complicité, assistés de M<sup>rs</sup> Jean Cornée et de M<sup>rs</sup> Roland Dumas, ont été relâchés vendredi 14 février.

Le jugement indique notamment : « Ces illustrations (...) ne présentent en elles-mêmes pas de caractère particulier d'obscénité ou d'immoralité. Les poses n'ont rien de provocant ou de lascif. Tout en regrettant le mauvais goût de certains dessins franchement déplaçants et offensants, le tribunal se doit de constater qu'ils se maintiennent dans le domaine de l'humour et de la satire et ne répètent en tout cas nullement l'intention de choquer l'exaltation malsaine des instincts érotiques du lecteur et d'éveiller chez lui un esprit de haine ou de déshonneur. L'expression contraire aux bonnes mœurs doit donc être interprétée à l'exception de toute référence à une morale religieuse ou philosophique comme s'appliquant à des faits de nature à susciter les passions d'ordre sexuel. »

Le Comité d'action des prisonniers (CAP) a réuni ses militants, samedi 16 et dimanche 17 février, à Brugnières (Haute-Garonne), pour faire le point sur son action. La lutte pour améliorer les conditions d'existence des détenus, détenus politiques et détenus de droit commun, doit continuer, estiment les militants du CAP. Mais il faut aller plus loin. Ce que veut le CAP, c'est la suppression de toutes les prisons. « Même si les centrales devenaient roses, nous n'en voudrions pas », ont déclaré les détenus, qui ont décidé d'axer leurs campagnes futures sur l'idée fondamentale d'une société qui n'aurait plus besoin de prisons. — (Corresp.)

La révision du concordat autorise les catholiques portugais à demander le divorce civil

De notre correspondant

Le ministre portugais de la justice a signé, samedi 15 février, au Vatican, un protocole additionnel au concordat de 1940, qui autorise désormais les couples mariés religieusement à demander le divorce civil.

Cité du Vatican. — Il n'est plus interdit aux catholiques portugais, mariés à l'église, de demander le divorce civil. Cette restriction a été officiellement levée le samedi 15 février au Vatican par le cardinal Jean Villoz, secrétaire d'Etat, et M. Salgado Zenha, ministre portugais de la justice. Le « protocole additionnel » qu'ils ont signé modifie de manière substantielle l'article 24 du concordat conclu le 7 mai 1940 entre le gouvernement de Lisbonne et le Saint-Siège. Ce dernier fait ainsi une importante concession qui ne manque pas d'être soulignée à Rome : l'Italie avait été engagée dans la révision de son concordat (le Monde du 10 février) et c'est précisément la question du divorce qui bloquait depuis quelques années un accord.

Les Portugais ont toujours le choix entre deux types d'union : un mariage civil, pour lequel le divorce est autorisé depuis longtemps ; et un mariage religieux qui les dispense de se présenter devant le maire puis qu'à la valeur légale. Aux yeux de l'Eglise cette dernière union reste indissoluble même si les époux (comme on vient de le y autoriser) demandent son annulation à la justice du leur pays.

« Les conjoints, spécifiait l'ancien article 24, renonceraient à la faculté civile de demander le divorce, lequel, de ce fait, ne pourra être appliqué par les tribunaux civils des mariages catholiques. » Le nouveau texte précise pour sa part : « Célébrant le mariage catholique, les conjoints assument par là même, vis-à-vis de l'Eglise, l'engagement de se conformer aux normes canoniques qui le régissent, et en particulier d'en respecter les propriétés essentielles. Le Saint-Siège, tout en reaffirmant la doctrine de l'Eglise catholique au sujet de l'indissolubilité du lien matrimonial, rappelle aux conjoints qui ont contracté un mariage catholique le grave devoir qui leur incombe de ne pas se servir de la faculté civile de demander le divorce. » Le ton évidemment restrictif de ce texte ou la grande évolution qu'il dénote ? Le Saint-Siège n'accepte le divorce civil qu'à contrecoeur. Il ne veut laisser planer aucun doute sur son attachement à l'indissolubilité du mariage, que pour les catholiques mariés en question en pratique ou verbalement.

Mais, au-delà de ces restrictions, l'Eglise catholique montre un nouveau visage. Elle entend plus imposer à tout prix ses vues à des Etats souverains et introduire sa doctrine dans leur Constitution.

Le « protocole additionnel » laisse subsister toutefois une pratique anachronique : les effets du mariage catholique, c'est-à-dire la valeur légale donnée à un acte religieux que célèbre un clerc. C'est dire que cette révision du concordat laisse en vigueur une autre, plus récente, dans quelques années. Elle ne touchera pas seulement l'article 24.

ROBERT SOLÉ

POLICE

Près de cent mille personnes contrôlées dans le métro en janvier

Quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix personnes ont été interpellées dans le métro au mois de janvier et deux cent dix-neuf ont été mises à la disposition de la police judiciaire, au cours de cinq mille deux cent soixante-dix opérations « métropolitaines », a précisé le préfet de police de la capitale, en réponse à une question écrite d'un conseiller de Paris. Selon le préfet, ces contrôles suscitent « une réaction favorable de la part des voyageurs » et, dit-il, « les manifestations d'approbation se confirment au fil des semaines et s'expriment directement auprès des effectifs en action ».

En revanche, la préfecture ne fait pas savoir si les agressions dans le métro ont diminué.

TÉMOIGNAGE

« Il n'y a pas eu de gifle »

Nous sommes, à propos d'une de ces interpellations dans le métro, reça le témoignage d'une de nos lectrices, Mme Jacqueline Cahen :

Il était 16 h. 45, jeudi 9 février, dans les couloirs du métro de la station République. Trois agents en uniforme vérifiaient les papiers de deux jeunes touristes américains, dont l'un ne parlait pas français et portait une guitare. L'agent qui le vérifiait essayait de lui dire que ses papiers n'étaient plus valables. A ce moment passent deux jeunes garçons qui s'arrêtent et demandent à l'Américain s'il a des ennemis et si l'on peut faire quelque chose pour lui. Le garçon qui avait parlé se fait brutalement à partie par un des agents qui le bouscule, disant : « Qu'est-ce que tu veux, toi ? Allez, tire-toi, tire-toi, fite die, fite le camp ! »

La violence du ton incite les gens à s'arrêter. Le garçon à les cheveux crépus, la peau assez foncée, il est peut-être antillais. Il est très calme. Il ouvre la bouche pour dire quelque chose. A ce moment l'agent lance son bras en l'air et lui assène une énorme gifle (...).

Une vieille dame, qui avait assisté comme moi à la scène depuis son début, appelle les passants à l'aide : « Mais faites quelque chose ! Ils n'ont pas le droit ! Ce jeune homme n'a rien fait ! »

Puis dans ce temps, les deux agents avaient pris ce garçon entre eux deux et le bousculaient assez fort. Le garçon, les bras le long du corps, a dit : « Vous pouvez me frapper si vous voulez mais je ne me battrais pas. » A ce moment, les deux agents lui retournant chacun un bras derrière le dos le saisissent et le traînent dans les couloirs en direction de la sortie (...).

Tout cela s'est évidemment passé très vite. Les gens passant, jetant un coup d'oeil, puis continuèrent, disant : « Que voulez-vous, ce sont des flics ! » Seule, la vieille dame continuait : « Mais faites quelque chose ! Je suis sûr de témoin à ce jeune homme. Ce n'est pas parce qu'il est jeune qu'il a des uniformes qu'ils ont tous les droits. Enfin, ce n'est pas l'assaut de la liberté. Le jeune agent qui restait : « Mais si, madame, c'est l'arbitraire. » Et, se tournant vers moi : « Qu'est-ce que vous voulez, hein ? Vous voulez un scandale hein, c'est ça ! » Il criait presque, et les gens s'arrêtaient de nouveau.

Comme je lui faisais part de mon étonnement à propos du garçon embarqué et de la gifle, il m'a répondu : « Quoi ? Quoi ? Quelle gifle ? Vous n'avez rien vu, vous n'avez rien vu ! Il n'y a pas eu de gifle ! » (...).

• L'Association nationale des présidents des commissions communales de sécurité a été créée samedi 15 février à Toulouse lors d'un colloque sur la sécurité dans les grandes villes. Cent cinquante responsables de la sécurité dans cinquante-cinq villes de France s'étaient réunis autour de représentants du ministère de l'intérieur.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE  
Ancien diplôme agréé - Aucune limite d'âge  
Détaché du nouveau guide - gratuit numéro 203  
Ecole Préparatoire D'ADMINISTRATION  
Ecole privée fondée en 1973 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat  
rue des Petits-Champs - 75009 PARIS - CEDEX 02

NOTRE Telex  
A VOTRE DISPOSITION POUR VOS COMMUNICATIONS  
Nos services téléphoniques, nos messages, nos lettres, nos courriers nous répondent par Telex, 24 heures sur 24.  
Télégrammes : 749 F. Téléphonie : 25,50 F. par heure.  
Téléfax : 75 F. par mois ou supplément 7,50 F. par ligne.  
Etrave SERVICE TELEX  
94, 21, 22 + 948, 00, 25  
15, RUE HECTOR MALOT, 75012 PARIS  
Service à Lille et 30 correspondants

LE SHOPPING

Aimez-vous 'Le Shopping' ?

aujourd'hui, un numéro du NOUVEL OBSERVATEUR à ne pas manquer.

La SEXOLOGIE et l'Affaire de Vincennes.

La bataille que livre l'université la plus libre d'Europe, celle de Vincennes, pour sa survie, connaît un accident de parcours du fait des réactions suscitées par l'enseignement de la sexologie.

Le Nouvel Observateur a raconté un des cours de la "science du sexe". Il a ainsi déclenché un débat national.

Est-ce vivre dans le péché et l'hypocrisie que de ne pas savoir ? La France aujourd'hui se partage en deux camps. Le gouvernement, lui, n'a pas attendu pour exploiter la situation. Pourquoi Jean-Pierre Soisson était-il obligé de réagir ainsi ?

Qui a tort ? Qui a raison ? Vous pourrez en juger cette semaine en lisant un grand dossier du Nouvel Observateur : Sexologie et l'affaire de Vincennes.

Aujourd'hui, un numéro exceptionnel du NOUVEL observateur

édité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Fauret, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Imprimé au n° 17, rue de Valenciennes - PARIS-10E

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

MIRACLE

RANGÈRES

# RELIGION

Entamant la dernière phase de ses travaux

## LA CONGRÉGATION GÉNÉRALE DES JÉSUITES A ÉLU LES ASSISTANTS DU PÈRE ARRUPE

De notre correspondant

Rome. — Un léger remaniement du gouvernement central de la Compagnie de Jésus est intervenu le samedi 15 février, à Rome, où la trente-deuxième congrégation générale a entamé la dernière phase de ses travaux. Le Père Pedro Arrupe aura désormais six assistants (au lieu de quatre), qui seront également ses conseillers. Il en désignera lui-même deux d'entre eux. Les quatre autres viennent d'être élus.

Deux assistants généraux se trouvent confirmés dans leurs fonctions : les Pères Jean-Yves Calvez (France) et Vincent O'Keefe (États-Unis). Agé de quarante-sept ans, le premier est docteur en sociologie, spécialiste du marxisme. Il fut provincial en France puis directeur de l'Action populaire, avant d'entrer à la curie des jésuites en mars 1971 pour devenir conseiller puis assistant du Père Arrupe, avec pour mission de préparer cette trente-deuxième congrégation générale. Le Père O'Keefe, pour sa part, avait été désigné comme assistant général à la précédente congrégation générale en 1965. Agé de cinquante-quatre ans, il est l'ancien recteur de l'université de Fordham.

Les deux nouveaux élus sont un Indien et un Irlandais. Le Père Parmada Divarkar, cinquant-deux ans, s'est surtout

occupé jusqu'à présent des rapports entre culture et religion auxquels se consacre le Newman Institute, qu'il a fondé à Bombay. Quant au Père Cecil McGarry, c'est un spécialiste d'écologie et particulièrement d'écouménisme. Ancien provincial d'Irlande, il est âgé de quarante-six ans.

Détail à noter : le gouvernement central de la Compagnie ne compte plus d'Italiens, puisque le Père Paolo Dezza, soixante-trois ans, assistant général sortant, ne se voit remplacer par aucun de ses compatriotes. Mais en matière de gouvernement les jésuites ont choisi la continuité : la véritable réforme pourrait être celle de la congrégation générale elle-même, dont les méthodes de travail se sont souvent révélées inadéquates depuis son ouverture le 1<sup>er</sup> décembre dernier. — R. S.

# PRESSE

« L'Information, c'est le pouvoir », tel est le sujet du débat organisé le jeudi 20 février, à 18 heures, au P.L.M. Saut-à-Croix, par l'École supérieure libre des sciences commerciales appliquées.

M. René Andrien, Denis Baudouin, Jean-François Kahn, Jean d'Ormesson, Jean-Louis Servan-Schreiber et notre collaborateur

## A Paris, Toulouse et Lyon Plusieurs associations de défense contre les agissements de certaines sectes vont être créées

Rennes. — Près de trois cents personnes ont participé, dimanche après-midi, à la réunion organisée par l'Association pour la défense des valeurs familiales et de l'individualité (A.D.F.I.), récemment créée à Rennes sur l'initiative du docteur Champollion et de son épouse, professeur d'université. L'Association aspire à réunir les familles dont les enfants sont tombés entre les mains des sectes (« Le Monde » du 12 février).

Hormis un cas ayant trait à une communauté bouddhiste, c'est l'Association universelle pour le christianisme mondial (A.U.C.M.), fondée en 1954 par un Coréen, M. Sun Myung Moon, qui a suscité l'essentiel d'un débat passionné. Dans l'assistance, des

jeunes rescapés de la « maladie de Moon », d'autres hésitant encore à rompre les liens, jugent que le seul problème est de savoir si Moon a dit vrai. La recrutement opérée par la secte sud-coréenne vise toutes les couches de la société, si l'on en juge par l'éventail des professions représentées par les soixante parents de l'assistance venus de toute la France. La conversion à Moon s'adresse aussi bien à l'étudiant d'hygiène qu'à l'employé de chez Eternit.

De l'ensemble des témoignages fournis avec un grand luxe de précision, il est apparu, à quelques exceptions près, que les jeunes ne peuvent résister à quelques heures de « conférence » et à un week-end dans un centre d'Anthony-sous-Bois, centre qui comporterait des sections selon la personnalité du jeune concerné et ses convictions politiques. Pour

la plupart des parents, le passage à Anthony a été décisif.

Pourrait quelques-uns jugent que leur fils a trouvé à travers ces nouvelles croyances un réel équilibre. D'une manière générale, les parents en s'abstenant de porter un jugement de fond sur les principes mis en avant par Moon, ont dénoncé sans ambages les méthodes d'embauchage « peu compatibles avec la liberté de conscience. Pour le docteur Champollion, le fondateur de la secte est un « paranoïaque type » qui influence les jeunes par mimétisme. Mais le créateur de l'A.D.F.I., plutôt que de faire le procès des sectes, juge préférable de chercher à savoir « ce qui se cache derrière l'A.U.C.M. Elle n'est qu'une vaste machine d'une organisation internationale beaucoup plus complexe ».

Il affirme posséder une liste de noms, mais ne pouvant encore les citer. Seule, au milieu de la salle trop exigüe, une femme est venue prendre la défense de l'association : « Ceux qui n'y sont pas heureux sont libres de ne pas y rester. » Elle s'est attirée une violente contestation. A l'évidence, les parents ont préféré croire la jeune Nicole, qui a pu quitter l'A.U.C.M. après deux mois et demi, et qui a déclaré : « Je me suis aperçue que des tas de choses se côtoient pas ». Des associations semblables à l'A.D.F.I. vont voir le jour à Paris, Toulouse et Lyon.

DANIEL MORNET.

# SCIENCES

## CINQ EXPERTS VONT TENTER DE DÉFINIR LA CONFIGURATION FUTURE DE LA BASE SPATIALE DE GUYANE

Une mission de cinq experts s'est rendue pendant quatre jours sur le champ de tir de Kourou, en Guyane, pour tenter de définir la configuration de la base spatiale après 1977, lorsque y sera tirée la fusée européenne Ariane. Le programme de l'Agence spatiale européenne en juillet prochain est, après la mise au sommeil, qui durera deux ans, jusqu'à l'été 1977 (le tir sera le 12 février), le champ de tir servira à lancer la fusée Ariane.

Dans l'hypothèse où seule cette fusée sera lancée de Guyane à partir de 1978, les experts vont définir ce qui devra être la base, la France, qui finance la mise au point d'Ariane à 65 %, a demandé aux sept autres pays européens qui financent le reste de participer aussi au coût de fonctionnement et d'entretien de la base dès 1978. Le principe d'une telle participation est acquis. Mais la participation de chaque pays ne sera pas nécessairement exactement semblable à la participation au financement de l'engin, et les pourcentages de chacun restent à fixer.

Les cinq experts qui ont visité le base étaient : deux responsables du Centre national d'études spatiales et deux responsables du programme Ariane sur le plan européen. Les deux experts européens appartenant à l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO), qui supervise la mise au point du lanceur. Le cinquième expert était le fonctionnaire et député M. Kurt Debus, l'ancien directeur du champ de tir de Cap-Kennedy, qui s'est retiré il y a deux ans.



### DIRECTEUR DE PRODUCTION

130.000 F

### DIRECTION MARKETING-VENTES

+ 140.000 F

Une société française très réputée dans le domaine de la construction et de l'installation d'ensembles de production pour les industries des pneumatiques, du caoutchouc, des plastiques, papiers, etc., (400 personnes environ, chiffre d'affaires en forte progression dont plus de 50 % à l'export) recherche un Directeur de Production pour son unité située en proche banlieue nord. Rendant compte au Directeur Général, sa mission consistera à optimiser la mise en œuvre des moyens de production dans une optique de rentabilité et de respect des délais. Il coordonnera l'action des différents services : approvisionnement, atelier, méthodes, planning, entretien, contrôle-qualité représentant 250 personnes environ. Ce poste convient à un ingénieur de formation mécanique de préférence (Arts et Métiers ou similaire), âgé de 35 ans minimum. Il aura acquis une expérience de direction de production d'au moins quatre ans pour une unité de dimension analogue dans le domaine des fabrications mécaniques petites séries. Une bonne pratique de l'anglais est souhaitable pour participer aux contacts avec l'étranger. La rémunération annuelle de l'ordre de 130.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. Écrire à Paris. Réf. A/2211M

Une société française (chiffre d'affaires d'environ 200 millions de francs, taux d'expansion 25 % par an) spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits de grande consommation, recherche pour son siège à Paris, un Directeur de Marketing et des Ventes. Rendant compte au Directeur Général, il mettra en œuvre, en liaison avec le comité de direction, les moyens de la politique commerciale qu'il aura préalablement définie : positionnement et lancement de produits, prix et marges, distribution, publicité... Il orientera et animera l'activité des chefs de produits et de la direction des ventes et gèrera les budgets correspondants. Ce poste intéresse un candidat de formation commerciale supérieure ayant acquis, à haut niveau, une pratique confirmée du marketing ainsi que de l'animation et de la gestion commerciale appliquées aux produits de grande consommation. La rémunération annuelle, de l'ordre de 140.000 francs, sera fonction de l'expérience du candidat retenu. Écrire à Paris. Réf. A/2212M

### RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Strasbourg — Une Société française spécialisée dans les produits de grande consommation, filiale d'un puissant groupe international, recherche, pour faire face à son expansion, un responsable de ses services administratifs et financiers. Au sein de l'équipe de direction, il sera le collaborateur direct et le conseiller du Directeur Général en ce qui concerne la gestion comptable et financière de la société. Il sera plus particulièrement chargé de la synthèse et de l'analyse des résultats, de l'amélioration et de la création de nouveaux outils de gestion. Outre les services comptable et informatique, il animera les services généraux, l'administration du personnel et les achats (50 personnes au total). Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 33 ans au moins, ayant une formation comptable supérieure et témoignant de qualités de gestionnaire. Il aura environ 5 années d'expérience, si possible dans un groupe international et sera familiarisé avec les méthodes modernes de gestion et l'informatique. La pratique courante de l'allemand est impérative. La rémunération sera négociée en fonction du niveau de compétence. Écrire à Paris. Réf. A/2172BM

### DIRECTEUR RECHERCHE DÉVELOPPEMENT

Haute-Savoie

Electronique — L'une des filiales françaises d'un très important groupe international, spécialisée dans l'électronique professionnelle, offre un poste de Directeur de la recherche et du développement. Rattaché au Directeur Général de l'unité, et en liaison étroite avec le support technique du siège, il aura pour mission, d'une part, d'améliorer les produits existants, d'autre part, de développer de nouvelles gammes conformes à la volonté du management d'obtenir une sophistication optimale des matériels, en tenant compte des impératifs budgétaires et industriels. Ce poste conviendrait à un homme d'au moins 30 ans, ingénieur de formation (A à M, ESE, TELECOM, ISEN...), ayant une expérience similaire, acquise soit dans le domaine de l'électronique, soit dans celui de l'électromécanique de grande série. Les qualités d'imagination et de curiosité d'esprit devront être complétées par un solide réalisme industriel. La rémunération sera importante pour des candidats de tout premier plan. Écrire à Paris. Réf. A/2219M

### COST ANALYST

70.000 F

La filiale française d'un important groupe britannique spécialisé dans la fabrication de produits pour le bâtiment, cherche actuellement un auditeur pour ses services financiers et comptables afin de faire face à son expansion. Ce cadre, basé à Paris et rattaché au Directeur Administratif et Financier aura pour mission de superviser la comptabilité industrielle effectuée au niveau des cinq unités de production. Il participera dans un premier temps à la mise en place du système de saisie des informations. Il étudiera tous les postes budgétaires de fabrication afin de définir des coûts standards. Il sera responsable du contrôle des résultats et de l'analyse des écarts. Sa position implique une participation à l'élaboration des budgets. Le poste oblige à de nombreux déplacements dans les usines en province. Il conviendrait à un candidat âgé de 28 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ou similaire) et possédant une spécialisation comptable acquise soit dans un cabinet d'audit, soit dans une société multinationale. La connaissance de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 70.000 francs sera fonction des compétences. Écrire à Paris. Réf. A/2213M

### CADRE COMMERCIAL

75.000 F

Emballages papier — Une société papetière fabriquant une gamme de papiers d'emballage, recherche un cadre commercial. Basé à Paris, il aura pour mission de développer, par une action personnelle sur le terrain, de nouveaux marchés auprès d'une clientèle de distributeurs et de transformateurs de papiers d'emballage. Il opérera sur un secteur France Sud à partir de la Loire. Ce poste convient à un candidat âgé de 30 ans minimum possédant un bon niveau de culture générale et ayant acquis une expérience confirmée de la vente dans le domaine des emballages de préférence. Le goût des contacts, la mobilité et la disponibilité sont indispensables. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 75.000 francs auxquels s'ajoutent les frais. Écrire à Paris. Réf. A/2216M

### ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

60.000 F

Filiale d'un puissant groupe international en expansion rapide, une société française (700 personnes - chiffre d'affaires 120 millions de francs) spécialisée dans la production, la transformation et la commercialisation d'emballages et autres articles synthétiques, recherche un Attaché Technico-commercial. Basé à Paris et sous l'autorité d'un Chef de Produit, il travaillera en liaison étroite avec le service Recherche et Développement afin de trouver de nouvelles utilisations pour certains articles. Chargé de rechercher pour le marché français et à l'exportation de nouveaux débouchés commerciaux pour les produits existants, il participera également à la création des nouveaux produits et assistera les chefs de ventes pour leur lancement. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 25 ans, possédant un bon niveau de formation et un début d'expérience de la vente à l'industrie. Son goût pour la technique, son imagination et sa persévérance seront déterminants. De bonnes connaissances de l'anglais sont nécessaires. La rémunération annuelle de départ pourra atteindre 60.000 francs en fonction de l'expérience acquise. Avantages voiture intéressants. Les perspectives d'évolution sont liées au dynamisme du groupe. Écrire à Paris. Réf. A/2168BM

### CONTROLE DE GESTION

+ 60.000 F

GABRIEL et MEUNIER, société de négoce (100 personnes, chiffre d'affaires 120 millions de francs) transformant et distribuant des denrées alimentaires périssables, recherche, pour faire face à son expansion rapide (+ 40 % par an) un Contrôleur de Gestion. En liaison étroite avec le Secrétaire Général, il aura pour mission d'assister les différents responsables dans la gestion de leur secteur. Il participera à l'élaboration et au suivi des budgets. Compte tenu du développement de la société, sa fonction l'amènera à traiter de façon constante des problèmes d'organisation et de mise en place de nouvelles procédures. Ce poste basé à Lyon et impliquant de courts et fréquents déplacements conviendrait à un candidat âgé de 26 ans minimum, diplômé ESC, DECS, expertises ou équivalent. Une première expérience professionnelle dans le secteur alimentaire ou dans un cabinet d'expertise comptable lui aura permis de se familiariser avec les techniques et l'esprit du contrôle de gestion ainsi qu'avec les problèmes d'organisation. Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution pour un candidat de valeur. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 60.000 francs, sera fonction du potentiel du candidat retenu. Écrire à Lyon. Réf. A/3309M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. : 727 35-79

9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. : (78) 52-90-63 - 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

150

LES PROJETS DE philosophie devie VIVES REACT SAVEZ-VOUS OÙ S



# MÉDECINE

## L'HOPITAL, CE MALADE CHRONIQUE

(Suite de la première page.) Plus scandaleux encore : dans une deuxième chambre, un homme est victime d'un arrêt cardiaque. Il faut faire très vite. Mais, en raison de l'exiguïté des lieux, médecins et infirmières se bousculent à son chevet. Il leur est impossible d'agir rapidement et normalement, de pratiquer la réanimation salvatrice. Affolement, confusion, sous le regard effaré du voisin de lit. Le décès est constaté après quelques minutes d'efforts inutiles. L'homme avait trente-quatre ans.

Ces faits se sont produits, il y a quelques mois, à l'hôpital Broussais, à Paris. Combien, à longueur d'année, de scènes identiques, combien d'incidents et d'accidents semblables dans les quelque deux mille établissements hospitaliers publics, toutes disciplines réunies, que compte la France ? Il n'existe pas, on s'en doute, de statistique précise connue : le nombre de « morts indues » — principalement en raison de fautes d'anesthésie — n'en est pas moins estimé à plusieurs milliers par an (Le Monde

du 12 mars 1974). Des patients contractent d'autres maladies à l'hôpital ou sont contraints d'y prolonger leur séjour, tel cet homme âgé d'une cinquantaine d'années, entrevu dans un établissement de Berck, sous respiration artificielle depuis deux mois après un accident d'anesthésie survenu

### « De quoi vous plaignez-vous ? »

Il est rare — mais cela arrive — que la responsabilité médicale soit entièrement engagée. Les raisons de ces « anomalies » sont avant tout d'ordre matériel. Par contraste, elles mettent le plus souvent en lumière la compétence du corps médical, le dévouement du personnel infirmier, l'abnégation des agents hospitaliers. Quatre millions de Français séjournent, chaque année, dans les établissements publics, huit millions y consultent. D'innombrables vies sont sauvées, d'innombrables cas sont guéris. Chaque découverte, chaque réussite, spectaculaire ou non, de la médecine et de la chirurgie françaises est vite

Crainte révérentielle, encore tenace, de la blouse blanche, surtout au cas où il faudrait être à nouveau hospitalisé dans le même service ? Pour, au contraire, comme l'affirment — à tort — beaucoup de patients, de nurse ou personnel soignant ? Toujours est-il que ni le ministère de la Santé, ni l'Assistance publique, ni les directeurs d'hôpitaux ne sont submergés de plaintes majeures, alors que critiques et témoignages parviennent, en abondance, à la presse.

Autre explication, plus sociale, donnée par un chirurgien : « Les malades qui appartiennent aux classes aisées, qui ont de l'influence, sont placés dans les con-

### Une impression favorable

La principale force de l'hôpital public — au moins des grands établissements du type C.H.U. et C.H.R. (centres hospitaliers universitaires ou régionaux) — réside dans son exceptionnelle concentration de matériels techniques et de compétences, notamment dans les secteurs de l'enseignement et de la recherche. De nombreux chefs de service parisiens, qui, bien souvent, dirigent eux-mêmes des cliniques — assurent qu'ils ne pourraient pas disposer, dans le secteur privé, du même matériel lourd, très complexe, très onéreux, dont ils ont besoin, ni de la même équipe de collaborateurs hautement qualifiés.

Certes, on n'ignore pas que des établissements privés à but non lucratif et que quelques-uns des mille six cent cinquante établissements français de médecine, chirurgie et obstétrique sont également bien équipés (reins artificiels et bombes au cobalt, par exemple), et nantis d'un personnel aussi compétent. En province surtout, le secteur privé dépasse, en qualité, certains hôpitaux généraux.

Mais la remarque d'ensemble est valable : c'est pourquoi il est d'autant plus regrettable que cet atout essentiel de l'établissement public soit fréquemment contrecarré par de multiples défauts, absents ou presque des cliniques privées : vétusté et malpropreté, des locaux, pénurie de personnel, défaut de considération humaine.

« De grands progrès ont été réalisés au cours de ces dernières années », disent conjointement M. Jacques Baudouin, directeur général des hôpitaux au ministère de la Santé, et M. Gabriel Falles, directeur général de l'Assistance publique. La liste des établissements créés ou rénovés, dans le cadre des Plans successifs, est assurément longue : par exemple, soixante-dix hôpitaux généraux de plus de cent lits, au cours du V<sup>e</sup> Plan (1968-1970). A parcourir les nouveaux bâtiments de l'hôpital Saint-Antoine à Paris, l'impression est nettement favorable :

hôtesses d'accueil, hall d'entrée avec boutique, kiosque à journaux, cafétéria, salles d'attente fonctionnelles et suberges de jour, où les malades peuvent se reposer entre deux examens : chambres claires et confortables, de un à quatre lits, toutes pourvues d'un cabinet de toilette bien équipé et de placards individuels ; au-dessus de chaque tête-de-lit, une grande applique qui regroupe le dispositif d'éclairage, de fluide (oxygène, vide) et d'appel, relié au dispatching central ; salles de séjour — pour les visites notamment — à tous les niveaux, etc. Matériel médical et chirurgical ultra-moderne, dans l'ensemble ; en ophtalmologie, en particulier, quinze postes d'une conception toute nouvelle permettent l'examen complet d'un patient sans que ce dernier ait à se déplacer. Quelques gros points nous subsistent : les cuisines, indigènes même d'une cuisine, le mauvais fonctionnement des ascenseurs et, surtout, la longue attente — plusieurs heures parfois — aux urgences.

Mais, à côté de quelques hôpitaux « trois étoiles », que de gargotes ! « Beaucoup reste à faire », reconnaissent aussi M.M. Baudouin et Falles. Sans même parler des quatre établissements parisiens (Bichat, Lariboisière, Saint-Louis et Bicêtre) pour lesquels un plan de rénovation a été établi — d'ici à 1980, quelques milliers de malades ont le temps de subir leur situation respective — il est des établissements, des services entiers, qui demeurent abandonnés. Telle la clinique médicale propédeutique, à l'hôpital Broussais, dirigée par le professeur Paul Milliez.

Cent un lits budgétaires, constamment occupés, à une ou deux unités près. Chambres surchargées. « Il n'y a que trois ans, dit le professeur Milliez, que j'ai obtenu la suppression des lits dans le couloir. Encore a-t-il fallu pour cela que je fasse mettre à la place de grandes armoires métalliques. » Immense

couloir, de près de 100 mètres de long, où est concentrée la majeure partie de la vie du service : tout récemment encore, des infirmières, faute de mieux, avaient leur poste dans ce couloir. Du faux plafond tombent, au moindre courant d'air, quantités de « moutons ». A une surveillante qui en faisait la remarque, un membre de la direction de l'Assistance publique a répondu : « Ne lenez pas la tête. » Mais, lundi matin, le linge sale est accumulé dans une espèce de réduit. Il n'y a pas d'air, le week-end d'agent hospitalier pour l'Aspinier.

Les repas, apportés des cuisines voisines, sont réchauffés sur deux minuscules fourneaux. Au petit déjeuner, un seul petit carré de beurre. Pas de pain, même en proposant une forme. Pas de télévision, ni de radio bien sûr, mais pas de journaux non plus. Une bibliothécaire passe une fois par semaine. Pas de salle de réunion, ni pour le personnel ni pour les malades. Four garder ses trois secrétaires hospitalières, le professeur Milliez est obligé de leur verser, « en complément de salaire », aucun secours à attendre de « l'extérieur » : à Broussais, chaque service doit se prendre en charge lui-même.

Quatre infirmières, cinq aide-soignantes, un agent hospitalier féminin durant la garde — pour cent patients, dont beaucoup sont de grands malades : il en faudrait respectivement douze, huit et cinq (dont un agent pour des tâches « masculines » : agités, brancardages). Trois infirmières, cinq aide-soignantes, un agent hospitalier féminin durant la veille, au lieu de onze, trois et quatre (dont un agent). Au total,

### DE TRENTE A TROIS MILLE LITS

Le patrimoine hospitalier français comporte 532 500 lits (chiffres de 1972), dont 371 400 pour le secteur public et 161 100 pour le secteur privé. Les hôpitaux publics offrent 126 400 lits en médecine, 54 500 en chirurgie, 16 400 en maternité, 11 000 en psychiatrie. Les établissements publics possèdent moins de trente lits (hôpitaux locaux) et 3 000 lits pour les plus grands C.H.U.

On distingue trois grandes catégories d'établissements hospitaliers publics :

● Les centres hospitaliers, établissements pour malades aigus. Parmi ceux-ci, il y a les « centres hospitaliers » (C.H.) généraux ou spécialisés (psychiatrie par exemple) ; chacun des 24 secteurs de la carte sanitaire (Le Monde du 13 mars 1974) possède au moins un centre hospitalier général, qui dispose d'un plateau technique complet, d'équipements lui permettant d'assurer un minimum de soins. Les « centres hospitaliers régionaux » (C.H.R.) (qui sont C.H.U.) — ministériels — quand ils ont aussi une mission d'enseigne-

ment) — un au moins par région sanitaire — ont un rôle de soins et de second degré ; de plus grande importance que les C.H. — au moins mille lits — ils disposent d'équipements plus complets.

● Les hôpitaux locaux, en bas de l'échelle, peuvent posséder moins de trente lits. Ils ne disposent que d'unités de médecine, et éventuellement quelques lits de maternité ; c'est en quelque sorte la « cellule de base », qui sera très rapidement relayée par le centre hospitalier.

● Les centres de convalescence, ou de réadaptation (long et moyen séjour).

Les trois plus grandes agglomérations (Paris, Lyon et Marseille) disposent chacune, compte tenu de l'importance de leur structure hospitalière, d'une administration centralisée, sous la responsabilité d'un directeur général : ce sont l'Assistance publique à Paris, les Hospices civils de Lyon (3 000 lits) et l'Assistance publique à Marseille (7 000 lits).

à Broussais, il manque actuellement quatre-vingt-cinq infirmières. « Cela nuirait à l'esthétique de l'hôpital », c'est ce qu'un fonctionnaire de l'Assistance publique de Paris a répondu à un collaborateur du professeur Milliez, à propos d'aménagements possibles. « Pourtant, dit le chef de la clinique médicale propédeutique, les crédits nécessaires avaient été débloqués sous le ministère Boulin. Four des raisons administratives, ils n'ont pu être utilisés ; nous sommes restés un an sans directeur ni directeur adjoint à la tête de Broussais. Aujourd'hui, ces crédits seraient évidemment insuffisants. La charte relative à l'humanisation des hôpitaux ? Tout a fait d'accord ; qu'on me donne les moyens de l'appliquer. »

MICHEL CASTAING.

Prochain article :

II. — DU MANDARIN A LA FEMME DE MÉNAGE EN CHEF

### « ÉTUDES SOVIÉTIQUES »

Revue illustrée sur l'U.R.S.S. — Format de poche  
Chaque mois : Articles et reportages sur les questions politiques, économiques, sociales et culturelles.

#### LEÇONS DE RUSSE

Dans le numéro 222 de février

Des sujets d'actualité : L'ARMÉE - LE BIEN-ÊTRE DE L'HOMME - LE TRAITEMENT DES SAUTS D'URSS - LA JUSTICE EN U.R.S.S.

Nombreux autres articles :

- Le soldat soviétique. Par le général d'armée Pavel SATOV
- L'U.R.S.S. connaît-elle l'inflation ?
- Le « Maïgret » soviétique : « Prévenir la délinquance ».
- Qu'est-ce que la propriété privée en U.R.S.S. ?
- Des partitions soviétiques en France
- Karpov contre Fischer ?... etc.

ABONNEZ-VOUS

1 an France 17 F — Étranger 20 F  
2 ans France 32 F — Étranger 38 F  
Cadeau exceptionnel à tout abonné contre cette annonce :

Pour 3 ans album « Le Paris des Communards » ou « L'U.R.S.S. avant la seconde guerre mondiale »  
Pour 1 an « Les grandes manœuvres des pétroliers » + instruction « Biais et Perspectives »

E.S. : 8 rue de Frouy, 75017 PARIS, C.C.P. 4622-39 à l'ordre du C.D.L.P.  
En vente dans les kiosques - Le numéro : 2 F  
Retenez dès à présent le numéro 224 sur les femmes et l'environnement en U.R.S.S.

## Parce qu'aujourd'hui ce n'est pas le moment de se séparer de son argent. Citroën vous propose une autre façon de disposer d'une voiture: ECOPLAN

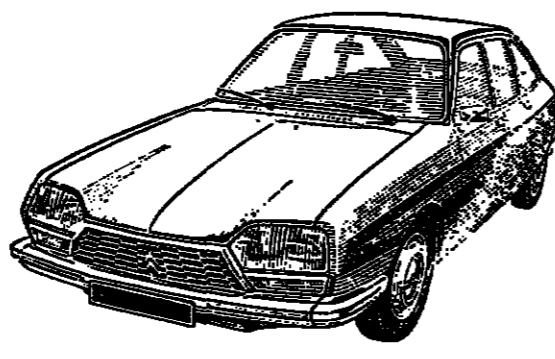
**Une CITROEN neuve sans dépenser toutes vos économies.**  
De nos jours, il vaut mieux faire travailler son argent que de le dépenser. C'est pourquoi Citroën vous propose une autre façon de disposer d'une voiture : « ECOPLAN ». Avec « ECOPLAN », vous pouvez partir au volant d'une Citroën neuve sans dépenser toutes vos économies.

**Pour acheter une voiture, le plus gênant c'est souvent l'importance du versement comptant.**  
Avec « ECOPLAN », vous n'avez pas de gros apport personnel à verser, mais simplement 3 mois de dépôt de garantie et 1 mois d'avance, soit pour une GS Spécial : 2 590 F. Comme cela vous pouvez disposer immédiatement d'une voiture sans casser votre tirelire!

**Pourquoi se presser de payer.**  
Avec « ECOPLAN » vos règlements sont faibles, puisque étalés sur 48 mois, de plus ils sont dégressifs. Vos 12 derniers mensualités pour une GS Spécial ne seront que de 408 F.

**Si l'on reprend votre voiture actuelle, il se peut même que vous repartiez avec de l'argent.**  
En effet, si votre voiture vaut plus de 2 590 F, on vous remboursera tout de suite la différence, afin que vous partiez au volant d'une GS Spécial neuve avec de l'argent en poche. En fait, c'est quand on change de voiture qu'on a le plus besoin d'argent.

« ECOPLAN » offre tellement d'avantages que Citroën a édité une brochure détaillée qui, sur simple demande, vous donnera toutes les informations complémentaires.



Disposez d'une GS Spécial neuve avec : **2590F**

**ECOPLAN**

**COUPON**

Coupon-réponse à retourner à :  
**CITROËN ECOPLAN**  
75747 Paris Cedex 15

Je désire recevoir sans engagement de ma part la brochure ECOPLAN.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

**CITROËN**

**CITROËN TOTAL**

La Ga  
vous ver  
jusqu  
Inscrivez-vous  
avant le  
24 février 75  
Soit

Qu'est-ce que l

Voici pourquoi vot  
la Garantie Fan

سكنا من اجل





855  
869  
+ 512  
886  
0 h 6  
7.18

سكنا من الامم

**MAIS**  
... la France bat l'Ecosse ...  
**pour aficionados**

# AUJOURD'HUI

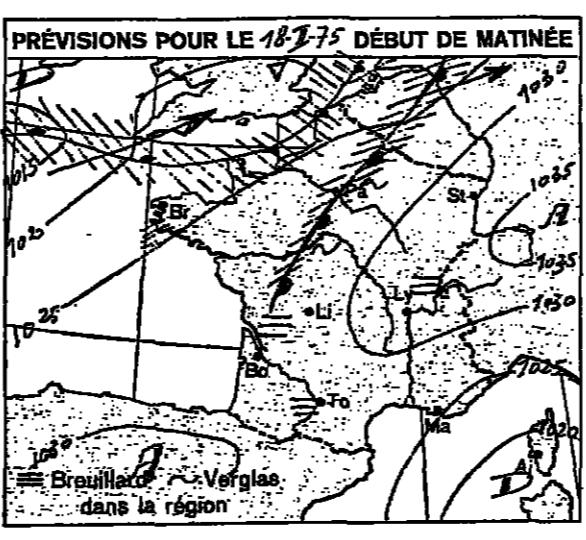
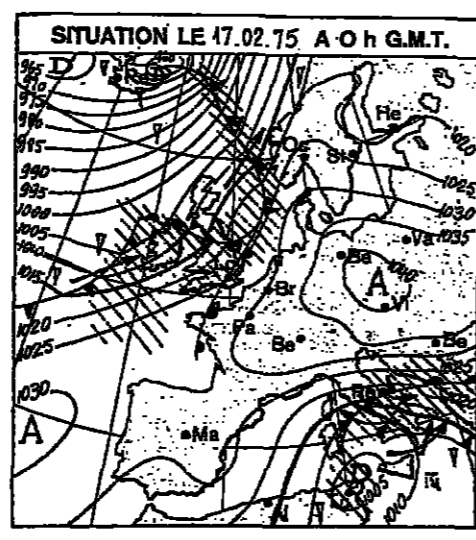
# CARNET

## SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART  
DESSINS DE KONK



## MÉTÉOROLOGIE



— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (1 mb vaut environ 1/4 de mm)  
— Zone de pluie ou neige    ∇ averse    ☉ orage    —> Sens de la marche des fronts  
— Front chaud    ▲▲▲ Front froid    ▲▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 février à 0 heure et le mardi 18 février à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent de l'Europe centrale au sud-ouest du Portugal se raffaiblissent et progressent très lentement sur leur partie nord-ouest et l'air maritime plus chaud et plus humide qui alimente le courant perturbé atlantique ne pénétrera qu'en fin de journée dans nos régions de l'Ouest et du Nord.

Mardi matin, est air maritime, accompagné d'un adoucissement et d'un ciel très nuageux, parfois brumeux avec de faibles pluies éparse, aura atteint les régions s'étendant des Flandres et de la Bretagne aux Charentes. Des formations locales de verges ou de flocons de neige seront à craindre à la limite de cet air humide avec l'air froid antérieur, des Ardennes au Limousin. Le soir, ce type de temps évoluera le matin de la Loire, le Limousin et l'est du Bassin aquitain.

Sur le reste de la France, le temps sera encore froid, surtout le matin, avec des gelées au lever du jour dans l'intérieur, du même ordre que celles de la veille. Orages et précipitations seront plus abondants sur les régions méridionales.

Des vents assez forts, de nord-est, souffleront sur la Corse, tandis que, sur les régions voisines de la Manche, ils seront orientés au secteur sud-ouest.

Lundi 17 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris-Le Bourget de 1029,9 millibars, soit 717 millimètres mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 février ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 15 et 3 ; Nantes, 12 et 3 ; Brest, 12 et 3 ; Caen, 9 et 4 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 7 et -5 ; Dijon, 6 et -2 ; Grenoble, 6 et -4 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 8 et -3 ; Marseille, 12 et 3 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et -2 ; Pau, 14 et -1 ; Perpignan, 15 et 3 ; Toulouse, 10 et 0 ; Bennes, 11 et 8 ; Strasbourg, 12 et -4 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 13 et -2.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 3 et -3 degrés ;

## Service national

### APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 4 JUIN ET LE 25 AOUT 1955

Le ministère de la défense communique :

« Seront appelés à partir du 2 avril 1975 :

— Les jeunes gens dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1<sup>er</sup> avril 1975 ;

— Les jeunes gens dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1<sup>er</sup> avril 1975 ;

— Les jeunes gens dont l'incorporation avec une fraction de contingent antérieur a été, pour des motifs divers, annulée et fixée à échéance du 1<sup>er</sup> avril 1975 ;

— Les jeunes gens volontaires pour être appelés le 1<sup>er</sup> avril 1975, et qui, à cet effet, ont, avant le 1<sup>er</sup> février 1975, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur réclamation de sursis ou de report d'incorporation ;

— Les jeunes gens résidents dans les départements et territoires d'outre-mer, seront appelés le 12 mars 1975 ;

— Les jeunes gens destinés à la marine et ayant accepté un appel de sursis de réserve, dans la limite des besoins à partir du 5 mai 1975 ;

— Les jeunes gens résidents en métropole, désireux de servir dans le corps des troupes de marine de terre de leur choix sont avisés qu'ils peuvent obtenir satisfaction dans la limite des places disponibles, en souscrivant un contrat d'engagement spécial d'une durée de dix-huit mois. Pour tous renseignements, ils doivent s'adresser au corps de troupes désiré ou au centre de documentation et d'orientation de leur domicile le plus proche de leur domicile ;

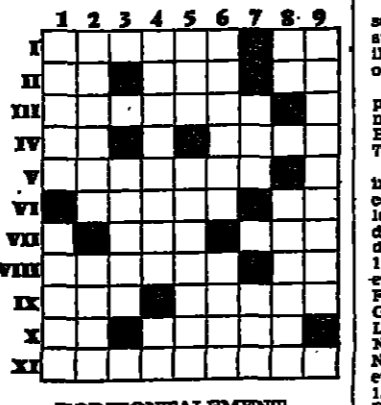
— Les jeunes gens résidents dans les départements et territoires d'outre-mer, qui ont obtenu un contrat d'engagement spécial d'une durée de dix-huit mois, pour tous renseignements, ils doivent s'adresser au centre de documentation et d'orientation de leur domicile le plus proche de leur domicile ;

— Les étudiants de l'I.U.T.E.-faculté de droit et des sciences économiques, docteur en sciences économiques, maître-assistant délégué, membre du conseil du centre, chargé du département d'économie à l'I.U.T.E.-faculté de droit et des sciences économiques, leur collègue, professeur et ami, survenu le 15 février 1975, à l'âge de trente et un ans à Toulon.

Les obsèques auront lieu le 18 février à 10 h. 45, en l'église Saint-Jean-Bosco (Le Mourillon-Toulon).

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1079



**HORISONTALEMENT**  
I. Frappe fort ; Titre abrégé. — II. Le ton juste ; Troublait le silence des forêts ; Dans une défense. — III. D'un auxiliaire. — IV. A-t-été un désaccord entre deux Anglais ; Artioné. — V. Portent haut la tête. — VI. Puseat sous l'effet de certains saillies ; Abréviation. — VII. Donnent des points au hasard ; Petite pièce. — VIII. Antique moyen de transport ; Préfixe. — IX. Annonceait la fin d'un sacrifice ; A ses lois. — X. Symbole chimique ; Coule en Italie. — XI. Grisonne parfois (tout en étant encore très jeune).

**VERTICALEMENT**  
I. Mauvaise langue ; Poulets plus ou moins durs à cuire. — II. On y blanchissait bien souvent avant l'âge ; De la même sorte. — III. Un peu défratché. — IV. Il ne faut pas hésiter à les pincer au bon endroit ; Abréviation. — V. Ne se prête pas à une vaste culture ; Non dénuées de fondement. — VI. De quel pleurer, jadis (pluriel) ; Cheville. — VII. N'ont donc pas été criés ; Cloisons. — VIII. Pronom ; Ont le nez bossu. — IX. Opinion parfois partagée.

## Éducation permanente

● L'Institut national des langues et civilisations orientales organise, à partir du 18 février, un stage de formation permanente sur « Les problèmes posés par l'utilisation de l'enseignement programmé en formation ». Ce stage aura lieu tous les mardis, de 14 à 18 heures, et comportera dix séances. S'adresser au service de formation permanente de Paris-VIII, tél. : 808-96-70 poste 389.

● Création d'une Union nationale des présidents d'institut universitaire de technologie de France. — Cette association, qui a réuni son assemblée constitutive à Paris les 14 et 15 février, a désigné comme président M. Jean Ledéris, l'actuel président de l'U.V.T. de Saint-Denis.

## Jeunesse

● Le Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.) publie régulièrement des fiches de synthèses « métiers » destinées à aider les personnes intéressées dans le choix d'une profession (écoles, diplômes, brevets, débouchés, etc.). Les fiches établies récemment concernent : dans le secteur d'arts et métiers de l'artisanat d'art et ceux de la céramique ; dans le secteur santé-service social, les professions d'éducateur des jeunes enfants et d'éducateur spécialisé ; enfin, dans le secteur sport et éducation physique, l'ensemble des métiers de l'enseignement sportif.

● C.I.D.J., 101, quai Branly, 75140 Paris, Cedex 15. Tél. 565-40-20.

## Visites, conférences

**MARDI 18 FÉVRIER**

**VISITES GUIDÉES ET PROMENADES** — Classe nationale des monuments historiques, 14 h. 30, station R.E.R. Nanterre-Préfecture, Mme Oswald ; • Fonctionnement d'une préfecture : les Hauts-de-Seine à Nanterre, à 15 h. 30, rue Saint-Honoré, Mme Gary ; • L'église Saint-Basile à 16 h., entrée de l'église, place Saint-Sulpice. Mme Pannoe ; • Cryptes et chapelles inconnues de Saint-Sulpice à 15 h. musée, angle rue Serpente-Auber ; • Le musée de l'Opéra (Jadis et Négure), 15 h., portail de Saint-Gervais à Saint-Gervais et l'Hotel de Beauvais (Paris et son histoire).

**CONFÉRENCES** — 20 h. 15, salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, MM. Dimitri Panitsis et Georges Dais ; • Le paradis des hommes, par un auteur qui en sont revenus à (dîner-débat du Centre de relations internationales culture), 20 h., salle Maubillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastrie ; • Le modèle économique de la presse orientale à 20 h. 30, rue de Valenciennes, M. Jean Chevalier ; • Schopenhauer ou l'archaïque empereur à l'Honnais et la Comtesse, 20 h. 45, centre Laocardaire, 20, rue des Tanneries, Père François Louvel ; • Initiation à la lecture de la Bible à

## Solution du problème n° 1078

**Horizontalement**  
I. Dalia ; Ta. — II. Uranus ; IL — III. Fi ; Tcheco. — IV. Eole ; SI. — V. Plose. — VIII. Vye ; Soie. — IX. Étre (... on ne pas être) ; GU. — X. Arinod. — XI. Soignems.

**Verticalement**  
1. Dupe ; Navets. — 2. Arioso ; Ut. — 3. La ; Loupercal. — 4. Intéré ; Erg. — 5. Lue ; Tros ; Sû. — 6. Asie ; Soie. — 7. Masse ; NU. — 8. Tia ; Igot. — 9. Aneth ; Peus.

GUY BROUTY.

## Naissances

— Yves et France Ducois ont la joie de faire part de la naissance de :

Blaise, le petit frère de France, le 10 février 1975, 28, place de la République, 97000 Limoges.

## Décès

**PAUL CREYSSEL**  
Mme Paul Creyssel, Le professeur et Mme Jean Creyssel.

M. Raymond Creyssel, Le professeur et Mme Pierre Mounier-Kuhz. Les capitaines de vaisseau et Mme Jacques Mounier, leurs enfants et petits-enfants, ont le douleur de faire part du décès de :

M. Paul CREYSSEL, survenu le 14 février, dans sa quatre-vingt-neufième année. La cérémonie religieuse aura lieu lundi 17 février à 15 heures, en la chapelle de l'hôpital neuro-cardio-pneumologique à Lyon (corps déposé).

M. Paul CREYSSEL, né le 15 juin 1905 à Marseille, avocat au bureau de Lyon en 1921. M. Paul Creyssel avait été élu député en mai 1952 dans la troisième circonscription de Saint-Etienne comme représentant du bloc républicain-socialiste. Inscrit au groupe radical, il avait été élu député en janvier 1954. À partir de cette date, parmi l'alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants.

Il avait adhéré au parti social français fondé par le colonel de La Rocque, et fut d'ailleurs l'un des cadres dans l'affaire du Comité secret d'action révolutionnaire plus connu sous le nom de la Capote.

Le 10 juillet 1940 il n'avait pas pris part au vote sur la déchéance des pouvoirs constituants au maréchal Pétain. Nommé secrétaire général à la prosopée dans le gouvernement de l'État français, il avait été élu à l'Assemblée nationale le 15 février 1944. M. Paul Creyssel avait eu à rendre compte de ses activités au moment de la libération. Il était allé s'installer au Maroc.

## Naissances

— La direction et les étudiants de Sweet Briar College Junior Year in France ont le regret de faire part du décès de :

M. E. John MATTHEW, directeur du programme en France de 1956 à 1972, 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris.

## Décès

**PAUL GREYSSEL**  
Mme Paul Creyssel, Le professeur et Mme Jean Creyssel.

M. Raymond Creyssel, Le professeur et Mme Pierre Mounier-Kuhz. Les capitaines de vaisseau et Mme Jacques Mounier, leurs enfants et petits-enfants, ont le douleur de faire part du décès de :

M. Paul CREYSSEL, survenu le 14 février, dans sa quatre-vingt-neufième année. La cérémonie religieuse aura lieu lundi 17 février à 15 heures, en la chapelle de l'hôpital neuro-cardio-pneumologique à Lyon (corps déposé).

M. Paul CREYSSEL, né le 15 juin 1905 à Marseille, avocat au bureau de Lyon en 1921. M. Paul Creyssel avait été élu député en mai 1952 dans la troisième circonscription de Saint-Etienne comme représentant du bloc républicain-socialiste. Inscrit au groupe radical, il avait été élu député en janvier 1954. À partir de cette date, parmi l'alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants.

Il avait adhéré au parti social français fondé par le colonel de La Rocque, et fut d'ailleurs l'un des cadres dans l'affaire du Comité secret d'action révolutionnaire plus connu sous le nom de la Capote.

Le 10 juillet 1940 il n'avait pas pris part au vote sur la déchéance des pouvoirs constituants au maréchal Pétain. Nommé secrétaire général à la prosopée dans le gouvernement de l'État français, il avait été élu à l'Assemblée nationale le 15 février 1944. M. Paul Creyssel avait eu à rendre compte de ses activités au moment de la libération. Il était allé s'installer au Maroc.

## Remerciements

— Très émus par la sympathie qui leur a manifestée, M. et Mme Bernard Fossumpé, Michel et Nicole Fossumpé, Vincent Fossumpé, M. Jean Fossumpé et Mme. Jean-Claude et Eliane Fossumpé, remercient vivement tous ceux qui, dans un hommage à M. Bernard FOSSUMPÉ, se sont associés à leur peine.

## Avis de messe

— Une messe sera célébrée le 18 février à 18 h. 30, en l'église de l'Assomption, Paris (16<sup>e</sup>), en union avec :

Thibaud DE SAUVEREUF et son épouse, née Catherine de Faramond, disparus en Inde il y a un an.

## Le Rittter Lemou de SCHWEPPE

Dans la tradition de SCHWEPPE.

**BOUTIQUE Comtesse du Barry**  
foies gras et spécialités régionales  
VENTES À EMPORTER  
11 bis Bd Haussmann PARIS 9<sup>e</sup>  
M<sup>e</sup> Chaussée d'Antin (sortie rue Taitbout)  
OUVERT TOUTS LES JOURS de 9 h à 19 h sauf le dimanche

## A L'HOTEL DROUOT

Mardi  
**EXPOSITIONS**  
S. 1. — Tableaux anciens, bel aménagement de 18<sup>e</sup> siècle. MM. Lebel, Prost, S.C.F. Laurin, Guilloz, Bulteau.  
S. 2. — Meubles, obj. art. M. Bondy.  
S. 3. — Meubles et objets d'art du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> s. MM. Lacoste, M<sup>me</sup> Ader, Picard, Talon.  
S. 4. — Bijoux, argenterie ancienne et moderne. MM. Fromanger, Dille, Dehaut, M<sup>me</sup> Ader, Picard, Talon.  
S. 5. — Gravures, tableaux anciens et modernes. MM. Toulou, de Knyff, M<sup>me</sup> Chappelier de Siles.  
S. 6. — Tableaux, dessins, écoles italienne, française, B.C.F., Londres, Fontaine, Corrochia de Saint-Germain.  
S. 7. — Meubles, M<sup>me</sup> Thuillier.  
S. 8. — Ameub. M<sup>me</sup> Boissard.

## MESSIEURS

« UN LIEU » « DES MOYENS »  
Pour ceux qui veulent s'assumer intégralement en travaillant pour leur équilibre physique et mental, par la pratique de :

**HATHA YOGA**  
à la prise de conscience de :

**HARA TANDEN**  
au Centre de Culture Psychosomatique Albert-Louis MEYER  
3, rue d'Anjou - 75008 PARIS  
Pour rendez-vous de contact et d'informations, téléphoner à : 265-20-89

## ALICE GALLOY crée le poème quotidien sur répondre automatique

La poésème belge dit, tous les jours, un nouveau poème sur répondre automatique. Ces textes passionnés merveilleusement dans un mini-recueil des Editions Aladin, sous le signe sodalique correspondant. Ils sont en vente au prix de 7 francs francs et peuvent être obtenus par mandat international à adresser à Alice Galloy, 157, rue Jourdan, 1050 BRUXELLES (Belgique) - Téléphone : (02) 5332803.

**HERMÈS**  
Rue Saint-Honoré  
**COUTURE**  
Collection Printemps-Eté  
Tous les jours à 15 heures

# HISTOIRE

## Point de vue

## Apologie pour un condamné

par PIERRE DE BOISDEFRE

Pour accabler, en 1975, de figurer dans un peloton d'exécution, il faut un sacré courage — surtout si l'on se dit « homme de gauche » ! Pascal Ory a eu ce courage — que je trouve horrible — et, s'il accable Brasillach, ses raisons valent qu'on en discute (*le Monde* du 6 février).

Ce qui me paraît le moins contestable dans son réquisitoire, c'est le refus de faire bénéficier l'écrivain — le poète, l'« intellectuel » — d'une présomption d'irresponsabilité qu'on accorde rarement aux lampistes. Oui, c'est vrai, « pourquoi fuirait-il sans s'accrocher les paumes et les crapules, les Lacombe et les Lafont », alors que Rebatet, que Bornann, Spear et le Dr Schacht ont échappé au poteau d'exécution ? En revanche, l'amalgame que Pascal Ory opère entre les idées et les écrits politiques (en effet très contestables) de Brasillach et les crimes nazis évoque un procédé où les procureurs de tout poil, staliniens ou nazis, sont passés maîtres.

### Rappelons les faits.

Avant 1940, Robert Brasillach est un écrivain de talent conquis par le « romanisme fasciste ». On peut le déplorer, mais après tout, à la même époque, des hommes comme Emmanuel d'Astier, Claude Bourdet, d'Estienne d'Orves, Maurice Blanchot ou Claude Roy — qui, plus tard, choisiront la Résistance et y feront leurs preuves — militent à l'Action française ou partagent ses idées.

D'août 1939 à juin 1940, l'auteur des *Sept Couleurs* fait son devoir de soldat, et se bat en Alsace. Jusque-là, s'il y a beaucoup à dire sur certains de ses articles, il est difficile de l'accuser de trahison. (Je sais bien qu'on a perquisitionné chez lui en juin 1940, que la police l'a interrogé, mais il faut mettre cela sur le compte de la sottise.)

Contrairement à ce qu'on dira plus tard, l'équipe de *Je suis partout* n'a pas appelé la défaite. « L'effondrement français l'a saisi de stupeur à l'égal du reste de l'opinion » (1).

*L'idée de payer d'un désastre national le triomphe de nos idées ne nous a pas effleurés une seconde. Plutôt la République à périr plutôt !* (Coustau).

Libéré — à la demande de Vichy — Brasillach reprend sa place à la tête de *Je suis partout*. Triste place ! Je n'avais pas lu ses articles lorsque j'ai écrit les *Fins dernières* (2) et cela valait mieux, puisque j'y plaçais la cause, qui me paraît aujourd'hui bien naïve, du « collaborateur de bonne foi », le droit de l'écrivain à l'« erreur ». Mais je montrais aussi l'« absurdité » de la peine de mort, surtout en matière politique, où son application dépend bien plus des circonstances que de la justice. Et là, il me semble que j'avais raison.

Oui, les articles de Brasillach — sans avoir l'objet violent de ceux de Rebatet, de Laubreaux, — sont pitoyables. Oui, ils méritaient une sanction. Mais pas la mort ! Brasillach, « germanophile et français », n'était pas un « desperado », un irréductible. « Deat se moquent de ceux qui voulaient mourir pour Dantzig. Faudrait-il aujourd'hui mourir, nous, pour que Dantzig reste allemand ? Je réponds non ! », écrit-il à Rebatet l'été 1943, s'adressant aux « ultras » de la collaboration, au moment de quitter *Je suis partout*.

Nous avons fusillé Brasillach parce qu'il avait des bouches émissaires ». En juin 1940, nous n'avions pas été trahis par Brasillach. En septembre 1940, nous avons battu notre coup. Entre 1940 et 1944 — et ce crime de Vichy me paraît bien pire que l'armistice — nous avons laissé rafter les juifs, livrés les réfugiés allemands. Ni de Gaulle ni la Résistance n'ont su à nous lever de ce péché. En 1944, le temps d'une autre explication était venu. On n'a pas osé fusiller Rebatet (les vieillards, en France, ont droit au respect), mais, Dieu merci, il restait les écrivains ! Les ambassadeurs, les conseillers d'Etat, les inspecteurs des finances... les

constructeurs du mur de l'Atlantique s'en sont tirés (les grands corps protègent les leurs). Mais les journalistes, les écrivains... quelle aubaine ! On les tenait, il fallait qu'ils paient. Donc, nous avons fusillé Brasillach, malgré quelques âmes nobles (Mauriac se dépensa sans compter).

Le général de Gaulle avait ses raisons, lui qui m'a dit plus tard : « La justice n'exigeait peut-être pas sa mort, mais le salut de l'Etat l'exigeait ». L'exécution de Brasillach, celle de Paul Chack, lui permettait (évidemment comptabilité) mais c'était la loi de l'époque... d'empêcher qu'on vint, dans les prisons de l'ancienne zone non occupée, écouter mutuellement les suspects.

En 1945, la foule — pas les âmes nobles — voulait du sang. Un peu plus tard, Rebatet sauvait sa tête, il est mort en liberté, entouré par le succès des *Deux Etendards*. Mais, je vous le demande, Pascal Ory, Brasillach, pourquoi le fusiller une seconde fois ?

Hommes de gauche, mes frères, comme vous avez peu d'imagination ! Aimez-vous à ce point la guerre civile et le sang des autres ? Eh quoi ! Six millions de juifs ont péri dans les crématrices, et combien d'autres plus tard dans les camps de Staline ? Quarante millions de juifs ont peuplé l'archipel du Goulag — sans parler des bûchers qui fument encore au Vietnam, au Biafra, au Chili. Est-ce que tous ces morts ne vous suffisent pas assez, des pelotons d'exécution ? Vous qui, tous, hurlez votre amour de la vie lorsqu'il s'agit des Rosenberg, de Julian Grimau, voire d'un Buffet, d'un Bontemps, vous qui vous préjetez les adversaires de la peine de mort, devriez-ils être délectables dès qu'il s'agit de vos ennemis ? La vie d'un fasciste, est-ce vraiment si bon à prendre ?

Ah ! Permettez-moi de vous ren-

voyer à Camus, qui m'écrivait, en 1952, que j'avais eu raison de montrer « plus d'imagination » (que lui) pour nos « annales quand ils sont dans les lers », et de lui laisser le dernier mot : « Au lieu de leur pour produire l'ère que nous ne sommes pas, nous avons à faire vivre pour créer ce que nous sommes. »

(1) P.-M. Blouinnot : *Je suis partout*. Des *Messieurs* devant la tentation fasciste (La Table ronde).  
(2) *Le Monde*, 1952. Réédité au Livre de poche en 1973.

## Une lettre d'une sœur de Brasillach

Mme Maugis, sœur de Brasillach, nous adresse une lettre que nous reproduisons ci-dessous, en raison même de sa parenté avec l'écrivain, bien que plusieurs de ses affirmations puissent surprendre ou même choquer.

1) M. Ory affirme : « Après avoir pris ses distances avec une équipe qui restait celle de ses meilleurs amis... En réalité, tout le monde sait qu'après sa rupture avec *Je suis partout*, en 1943, Léon et Laubreaux sont devenus les ennemis de Robert. »

2) L'auteur de l'article écrit : « (...) Les adversaires oubliés des infimes, tel François Mauriac. » Il est vrai que tout en admirant Thérèse Desqueroz, la Fin de

la nuit, le *Nouveau* de citées et Genet n'ont pas été critiqués sévèrement « certains romans » de Mauriac, mais une critique littéraire, pour aussi acerbe qu'elle soit, ne saurait être qualifiée d'« injures ».

3) Quand M. Ory écrit : « La fragile délicatesse des *Sept Couleurs* et du *Marchand d'oiseaux* ne tient pas une seconde à côté du gigantesque hurlement de Louis-Ferdinand Céline, ou même du cri d'orgueil et de désespoir d'un Drieu La Rochelle », il oublie que Robert avait vingt-deux ans quand il a écrit le *Marchand d'oiseaux*.

Je crois que tous les hommes de lettres, à l'unanimité, admettent comme le *Sept Couleurs*, *Coraille*, *Amateurs*, de *Notre* avant-guerre, le *Journal d'un homme occupé* et les *Poèmes de France*.

4) Oui, c'est bien exact, la L.V.P. avait les mains « entremêlées » que les F.F.I., F.T.P. et autres tueurs *epidem* *farina*... 5) Comparer mon frère à Soumy ou à Lafont, c'est faire preuve d'une telle mauvaise foi que les plus farouches résistants en seront écœurés, sans aucun doute.

6) Nous arrivons à ce que M. Ory nomme « la franc-maçonnerie des intellectuels de tous bords qui poussent les hauts cris (sic) autour du poteau de Fresnes... »

Si, pour lui, les lettres françaises constituent une « franc-maçonnerie », nous ne parlons vraiment pas la même langue.

7) M. Ory se garde bien de dire :

« Que mon frère avait la Gestapo en horreur ».

« Qu'il a été le seul journaliste de Paris à protester contre les arrestations de juifs, le port de l'étoile jaune, les déportations et le S.T.O. »

« Qu'au moment où il a saisi le vis de nombreux juifs, notamment Maurice Goudeket, le mari de Colette... »

8) M. Ory aurait accepté « de figurer parmi les deux hommes qui excélerent au petit matin le condamné Robert Brasillach dans la cour de la prison de Fresnes ».

Cela lui aurait certainement procuré une très vive jouissance et il aurait eu la conviction d'accomplir un noble devoir. Mais je lui signale une grossière erreur : les fusillades eurent à son cour n'ont jamais eu lieu dans la cour de la prison de Fresnes, mais au fort de Montrouge.

PHILIP FRERIKS.

## DÉFENSE

### Les quatre pays européens pourraient renoncer à choisir le même avion de combat

De notre correspondant

Amsterdam. — L'achat de trois cent cinquante avions de combat par quatre pays européens (la Belgique, le Danemark, la Norvège et les Pays-Bas) est examiné, ce lundi 17 février, à Bruxelles, par les ministres de la défense des quatre pays intéressés, qui discutent d'un rapport technique de seize pages que la commission quadripartite leur a remis. Le ministre néerlandais de la défense, M. Henk Vredeling, n'a pas encore l'intention de se prononcer en faveur d'un des avions en compétition (le YF-16 de General Dynamics, le Mirage F1-M 53 de Dassault-Breguet et le Viggen suédois). Et les milieux bien informés, à La Haye, estiment que les autres pays feront de même.

En fait, maintenant que la commission quadripartite a terminé sa mission, sans toutefois indiquer ses préférences finales entre les trois avions en compétition, c'est au niveau des gouvernements que les discussions, teintées de considérations politiques et économiques beaucoup plus que militaires, vont s'engager. Un détail pourtant : M. Vredeling a confirmé, le jeudi 13 février, que le YF-17 Cobra de la société américaine Northrop — qui n'a pas été choisi par l'armée de l'air

américaine — est définitivement exclu de la compétition.

En principe, c'est finalement entre Français et Américains — Mirage F1-M 53 et YF-16 — que les Néerlandais et leurs trois partenaires doivent choisir.

A La Haye, on semble de plus en plus tenir compte d'un possible éclatement du groupe des quatre. Le groupe parlementaire du parti du travail (socialiste), le principal parti du gouvernement, souhaite ouvertement que les quatre pays n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le choix d'un de ces appareils de haute technologie. Cela permettrait, selon l'expert de la défense du parti du travail, M. Piet Dankert, député d'achter des appareils moins chers, du type F5E Tiger, de la société américaine Northrop, ou le Jaguar franco-britannique. Ce choix impliquerait une révision des missions confiées à l'armée de l'air néerlandaise dans le cadre de la défense atlantique.

Dans les deux hypothèses : un accord au sein du groupe des quatre qui est de moins en moins probable, ou le choix ultérieur d'un avion moins coûteux, il semble que les Américains soient favoris aux Pays-Bas.

PHILIP FRERIKS.

(PUBLICITE)

# CARREFOURS H. E. C.

## A JOUY-EN-JOSAS

### L'ENTREPRISE AU-DELA DES FRONTIÈRES

#### EXPORTER ET S'IMPLANTER A L'ÉTRANGER



# 19 et 20 MARS

# 19 et 20 MARS

**ORGANISÉS par un groupe d'élèves, les carrefours HEC réunissent chaque année sur un sujet d'actualité un grand nombre de personnalités du monde des affaires. Le sujet : « L'ENTREPRISE AU-DELA DES FRONTIÈRES » (exporter et s'implanter à l'étranger) répond au problème majeur des entreprises françaises aujourd'hui : l'exportation est une nécessité pour la croissance, sinon la survie. Il n'est**

**besoin pour s'en convaincre que d'observer l'activité déployée par les pouvoirs publics : les nombreux voyages de M. Norbert Ségard, maintenant ministre du commerce extérieur, illustrent bien ce phénomène. L'Etat prospecte pour l'industrie française !**

**Notre but est de faire profiter au maximum les responsables d'entreprises de l'expérience qu'ont acquise les experts au cours de leur carrière.**

**COMMISSION I**

**LE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS**

Exporter et s'implanter à l'étranger exige de la part des entreprises des structures financières adaptées à la dimension internationale.

Comment définir une politique de financement des exportations et, au niveau supérieur, des investissements à l'étranger ?

Les problèmes suivants seront plus particulièrement abordés :

- Les facilités de financement : crédits de préfinancement, crédits à court terme, crédits fournisseurs et acheteurs à moyen et long terme.
- La couverture des divers risques : risques de change, risques politiques, risques administratifs.
- La prise en compte des difficultés de transferts de fonds entre filiales, de réglementations fiscales différentes...

**COMMISSION III**

**EXPORTER VERS LES PAYS SOCIALISTES**

Le but de cette commission est de montrer à quelles conditions les entreprises françaises peuvent profiter de ces marchés.

Deux points de vue seront envisagés :

- 1 — A quel niveau ces échanges sont-ils spécifiques ?
- En quoi les contrats sont-ils particuliers ?
- Quels sont les modes de paiement possibles ?
- 2 — Quelles sont les particularités du marché et les opportunités pour les entreprises françaises ?
- Comment pénétrer sur ce marché ; comment les entreprises sont-elles sélectionnées ?
- Quels sont les secteurs français les plus concernés ?

**COMMISSION V**

**LES P.M.E. FACE A L'EXPORTATION**

Exporter n'est plus un privilège réservé aux grandes firmes. Les P.M.E. exportent elles aussi.

Pour cela, le dirigeant d'entreprise a besoin d'une information appropriée. Notre Commission se propose de l'aider à la réunir.

Dans cette optique, des spécialistes analyseront une discussion centrée sur les thèmes suivants :

- Etude des marchés ouverts aux P.M.E. et des moyens spécifiques qu'elles doivent mettre en œuvre pour mener une action commerciale efficace (problèmes de réseaux de vente, de réglementation...)
- S'informer sur les réglementations en vigueur sur les différents marchés.
- Examen des possibilités offertes aux P.M.E. pour résoudre leurs problèmes financiers à l'exportation.

**COMMISSION VI**

**UN HOMME NOUVEAU : LE MANAGER INTERNATIONAL**

Le développement très rapide des échanges internationaux et l'expansion croissante des entreprises nationales hors des frontières conduisent les organisations privées et publiques à mieux préparer leurs cadres à l'exercice de la gestion dans un cadre international.

Nous axerons les débats sur les points suivants :

- Le recrutement des cadres internationaux : quel est le profil de tels cadres ?
- Quelles sont les carrières offertes aux cadres internationaux ? Quels problèmes posent-elles (légalisation, reclassement en France) ? Peut-on parler d'une politique internationale du personnel ?
- Aux vues des exigences des entreprises en termes de recrutement et de carrière, existe-t-il un système de formation qui aille au-delà des seuls aspects techniques de l'exportation ?

**PROGRAMME**

**MERCREDI 19 MARS**

9 h 30 Discours d'ouverture.

10 h Réunion en commission.

13 h Déjeuner.

14 h 30 Réunion en commission.

16 h 30 Exposé de M. CHESNE, président du Crédit Lyonnais.

17 h 15 Cocktail.

**JEUDI 20 MARS**

9 h 30 Rapports des commissions.

10 h Débat.

11 h 30 Exposé de M. MALTERRE, président de la C.C.C.

13 h Déjeuner-Débat sous la présidence de M. DEVAUX, président du C.F.C.E.

**JEUDI 20 MARS**

**10 heures**

**DÉBAT**

avec la participation de :

MM. F. GISCARD D'ESTAING, président de la B.F.C.E.

CHEVREUIL, président du Crédit Lyonnais.

BOUVARD, président-directeur général « Laitière de Picardie ».

Ce débat sera animé par M. PIGASSE, Rédacteur en Chef du journal « ENTREPRISE ».

**COMMISSION IV**

**COMMENT EXPORTER NOTRE « SAVOIR-FAIRE » ?**

Trop longtemps la France s'est contentée de laisser exploiter ses

brevets par les autres ; aujourd'hui, plus que jamais, nous devons rentabiliser au maximum notre savoir-faire, en l'exportant sous la forme actuelle : l'engineering.

De ce fait, les problèmes suivants pourraient être abordés dans la commission.

— L'exportation de l'engineering française est-elle un moteur ou la conséquence des exportations de biens d'équipement ?

— Quelle stratégie doit-on adopter pour le développement de cette exportation ?

Pour ce faire nous avons adopté une formule mixte. Le travail en commission et les exposés-débats.

Le travail en commission par groupes de 20 à 30 personnes est efficace. Il permet un contact direct entre participants et experts sur un thème précis.

De plus, certains sujets qui préoccupent toute

entreprise tournée vers l'étranger (les troubles monétaires et le commerce international, l'action des Pouvoirs Publics...) seront traités sous forme d'exposés et repris au cours des débats du 20 mars.

Nous vous présentons ici les thèmes abordés dans les commissions. Vous trouverez dans « le Monde » du 25 février la liste de tous nos experts.

Pour tous renseignements, adressez-vous :

**CARREFOUR H.E.C.**

1, rue de la Libération - 78350 JOUY-EN-JOSAS

Téléphone : 956-80-00 (Poste 405, 14 à 18 h)

Handwritten signature or stamp at the bottom of the advertisement.

Le VII<sup>e</sup> Plc de la croi...

DU 3

IC



855  
1  
869  
+ 512  
286  
0 h 6  
7.18

صكنا من الامل

# Le Monde DE L'ÉCONOMIE

## Le VII<sup>e</sup> Plan et les nouvelles contraintes de la croissance de l'économie française

par ALAIN COTTA (\*)

**L**e Plan Fourcade a réussi. Certes quelques circonstances heureuses y ont aidé, de la douceur d'un hiver à la faiblesse du dollar. Mais encore fallait-il être en mesure de les saisir et avoir le courage de Paris que l'on dit stupides ou osés avant qu'ils ne soient tenus. Il est aujourd'hui de fait que l'accélération de l'inflation est brisée depuis le début du second semestre, que la hausse du chômage semble contenue et que la réduction de notre croissance est bien moindre qu'elle ne l'est dans d'autres économies (États-Unis, Grande-Bretagne et Allemagne) pourtant moins frappées que nous l'avons été par le renchérissement du prix des produits pétroliers.

son niveau actuel, le déficit extérieur inhérent à un maintien de notre croissance à un taux compatible avec le plein emploi (ou un niveau de chômage tolérable) deviendra rapidement insupportable, quel que puissent être ses modes d'aménagement. Bref, il faudra nous résigner à opérer un transfert substantiel de nos ressources.

Les conditions de ce transfert sont relativement précises. Elles impliquent deux grandes séries d'actions pour infléchir l'évolution de nos importations et de nos exportations. Les actions sur les importations sont d'autant plus nécessaires que celles-ci se sont accrues de façon particulièrement rapide depuis 1968 (2). Or aussi longtemps que l'on ne renonce pas au libéralisme multilatéral (pourant bien menacé) qui prévaut actuellement, la réduction de la propension à importer passe par le développement de productions nationales se substituant à des productions importées (l'énergie atomique, par exemple). Les actions sur les exportations sont aussi nécessaires en dépit de leur accroissement spectaculaire. L'exceptionnelle rapidité de notre croissance récente n'a pas amélioré notre taux de couverture : au contraire.

La conclusion est claire : il n'est pas de poursuite de la croissance possible sans une politique industrielle — le « redéploiement » — qui oriente nos capacités d'effort et d'investissement, accélérant certains secteurs (énergie, industrie agricole et alimentaire, construction mécanique...), freinant d'autres, et soumettant davantage l'ensemble de nos décisions stratégiques à certains critères. Toute d'une telle politique, notre croissance sera stoppée dans deux à trois ans (l'éventualité d'une guerre, sans doute mondiale, exceptée). Mais, même avec une telle politique, notre effort d'investissement reste à organiser et à faire accepter. Or, l'intériorisation de la contrainte des échanges extérieurs ne saurait aboutir, par l'intermédiaire d'une politique industrielle, sans un aménagement des contraintes sociales qui lui sont attachées.

c'est-à-dire celle d'une société où les conflits sont gérés et réglés sans recours à la violence, effective ou potentielle. L'inflation ne saurait être, comme elle l'a été jusqu'ici, la solution à un conflit social d'envergure qui porte sur le taux d'actualisation du futur. La grande majorité des Français, qui viennent de montrer combien légers d'esprit et confortables de corps ils demeurent dans l'endettement, ne sont étonnés pas prêts à réduire leur consommation (en valeur relative et plus encore en valeur absolue) pour que la génération suivante soit encore plus riche et indépendante.

L'évolution des salaires réels, en l'année 1974, a été conforme à la règle qui prévaut depuis 1968 : leur croissance a été égale (en moyenne) à celle du produit national. Et l'ordre social a été maintenu (ou le désordre réduit par rapport à ses possibilités) grâce à une élévation de la propension à consommer et grâce aussi à une inflation accrue qui pose de nouveaux problèmes sociaux (indexation éventuelle de l'épargne) et en résout de moins en moins.

La génération qui a gouverné la croissance de l'après-guerre aspire désormais à un repos relatif que les générations, aujourd'hui entrantes, considèrent comme un loisir légitime. Face à cette contrainte, il n'est qu'une possibilité : diminuer d'autant la formation brute de capital fixe dans certaines branches. Et l'on retrouve alors une seconde contrainte : comment réaliser et réorienter une telle formation de notre investissement ?

Cette seconde contrainte est d'autant plus délicate qu'elle met en cause des comportements difficiles à modifier, que les voies de son aménagement sont multiples et que le critère à retenir pour y satisfaire ne saurait être unique.

Le critère auquel il est aussitôt légitime de penser est celui de l'amélioration de la balance des paiements (balance commerciale et balance des capitaux). Ainsi devrait-on couper tous les investissements actuels qui, soit directement, soit par la nature des emplois qu'ils appellent (main-d'œuvre immigrée) impliquent un effet négatif sur l'une de nos deux (ou les deux) balances extérieures pour leur substituer tous ceux qui ont un effet positif. On retrouverait, appliqué à un pays développé, le critère des contenus en importation et en exportation de l'investissement, autrefois très cher aux organisateurs (?) de la croissance des pays sous-développés.

(Lire la suite page 20, 3<sup>e</sup> col.)

## Faut-il réévaluer les bilans ?

par PAUL FABRA

**F**AUT-IL réévaluer les bilans des entreprises, expression par laquelle on désigne l'opération qui consiste à actualiser la valeur des actifs dont elles disposent, sans que cela se traduise pour elles par une taxation de la plus-value ainsi dégage ? Le C.N.P.F. à l'occasion de sa dernière assemblée générale qui a eu lieu à Paris le 15 janvier, a mis à nouveau en avant cette ancienne revendication et a entrepris à cet effet des démarches auprès de la Rue de Rivoli.

Il est possible — quoique non encore acquis — qu'il soit écouté d'une oreille plus attentive par le ministre de l'économie et des finances. Le rapport Sudreau considère pour sa part souhaitable cette mesure « afin d'aboutir à un plus grand réalisme des comptes et à une information plus complète des actionnaires, sans changer les règles d'établissement des résultats fiscaux », ce dernier membre de phrase marquant une certaine distance par rapport aux préoccupations patronales.

La dernière opération de ce genre remonte à quarante ans. Depuis lors l'érosion monétaire est considérable. N'a-t-elle pas trappé d'irréalité les comptes des sociétés ? C'est la thèse que soutiennent les partisans de l'opération. Faut-il l'accepter ?

Dans son rapport présenté à l'assemblée générale du C.N.P.F. le 14 janvier dernier, M. Ambroise Roux déclarait : « ... une mesure en fin de compte : la réévaluation des bilans. La dernière opération de ce type remonte à quarante ans. Je n'ai pas osé calculer les chiffres auxquels correspondrait cette réévaluation des bilans — ils donneraient le vertige — mais nos bilans ne sont plus présentables et nous sommes à la limite du supportable. »

Il est indispensable de permettre cette réévaluation des bilans pour que les entreprises dynamiques réajustent leurs fonds propres et accroissent leurs possibilités d'investissement. »

Le président de la C.G.E. résumait en quelques phrases l'argumentation devenue en quelque sorte traditionnelle du patronat en faveur de la réévaluation des bilans. La forte inflation que la France a connue depuis quelques années apporte, semble-t-il, de l'eau à son moulin. La gestion d'une affaire n'est-elle pas considérablement gênée si les valeurs comptables sont en quelque sorte systématiquement inférieures aux valeurs réelles parce qu'elles se réfèrent à un prix d'acquisition de plus en plus éloigné, au fur et à mesure que passe le temps, du coût de remplacement des biens auxquels elles s'appliquent ? La conséquence est que les amortissements aux-mêmes sont insuffisants, d'où l'apparition de résultats fictifs qui donnent l'impression que l'entreprise se porte bien alors que, selon l'expression consacrée, elle perd chaque année « de sa substance ».

De l'autre côté de l'Atlantique, les firmes ont pris l'habitude de tenir deux comptabilités, l'une à l'usage des actionnaires — c'est le bilan social qui est censé refléter la réalité économique — et l'autre — c'est le bilan fiscal — qui est destiné à l'administration des impôts. Cette dualité réjouit aux usagers. Il n'est pas question de l'adopter. Raison de plus pour que soient aussi véridiques que possible les écritures uniques qui servent à la fois de base à l'information des actionnaires, à l'analyse du banquier et à l'assiette de l'impôt !

Mais deux considérations au moins rendent difficile la réalisation de cet objectif, sinon, dans les cas extrêmes, suscite plusieurs des solutions proposées. La première est que la valeur « réelle » d'un bien quelconque, inflation ou pas, est souvent presque impossible à appréhender si l'on écarte du seul principe qui est capable de fournir un fondement solide à la comptabilité et qui est l'estimation de la valeur comptable au prix de revient. Comment connaître la valeur réelle d'un bien quelconque avant que ce bien n'ait été effectivement cédé ou remplacé ? Idem pour la deuxième difficulté est qu'on se trouve en présence d'intérêts et de préoccupations contradictoires. Les entreprises ont certainement dans leur ensemble le souci de disposer d'un tableau de bord aussi parfait que possible pour guider leur action, mais aussi — légitimement ou non selon les circonstances — celui de payer moins d'impôts, tout en étant le plus « présentables » possible à leurs différents ayants droit.

## La réévaluation libre

Afin de circonscrire la question, faisons remarquer, à titre préliminaire, que rien n'empêche en principe une entreprise de réévaluer selon ses propres critères les éléments de son actif — à condition, bien sûr, de se conformer à la réglementation comptable. Cependant, si on augmente la valeur des immobilisations, on dégage par cela même une plus-value assimilable à un profit, et taxable en tant que tel au taux ordinaire, c'est-à-dire à 50 %. C'est pourquoi peu de sociétés procèdent à ce genre d'opération. Les réévaluations libres qui ont tout de même lieu sont souvent le fait de sociétés déficitaires, la plus-value étant compensée par la perte du ou des exercices précédents, mais il s'agit de rajustements particuliers dont l'examen sortirait de notre propos.

De même, beaucoup d'entreprises, notamment les compagnies pétrolières, se sont, non sans motif valable, plaintes de leurs résultats de 1974 étaient artificiellement gonflés par la hausse nominale de leurs stocks due au renchérissement du pétrole — ou d'autres produits. Cela était la conséquence de la méthode usuelle d'évaluation des stocks qu'on appelle, selon l'expressive terminologie anglo-saxonne, FIFO (first in, first out : premier entré, premier sorti) mais la plus-value aurait été beaucoup plus petite ou même aurait disparu si on avait estimé la valeur du stock sur la base du prix des marchandises acquises en dernier lieu selon la méthode dite LIFO (last in, first out : dernier entré, premier sorti).

Les sociétés américaines sont en masse passées du système FIFO au système LIFO sous réserve des dispositions de la loi de 1967, qui leur fait notamment obligation de se tenir à la solution choisie pendant une période minimale de cinq ans, les entreprises françaises pourraient en faire autant, mais sans doute hésitent-elles à s'engager pour si longtemps.

De que réclame le patronat, c'est évidemment une procédure de réévaluation qui comporte une exemption partielle ou totale (si possible) de la plus-value de réévaluation, comme c'était le cas avant 1963. De 1947 à 1959, la France avait connu un régime de réévaluation permanente et facultative des bilans.

(Lire la suite page 19, 3<sup>e</sup> col.)

## Deux obstacles

L'exécution d'une politique industrielle de transfert ne peut en effet que se heurter à deux difficultés qui vont traduire à la fois ses caractéristiques propres et l'état actuel de la société française.

La première n'est autre que l'acceptation de l'importance de l'effort d'investissement qu'elle implique. Dès aujourd'hui, alors même que l'on ne saurait connaître l'ensemble des investissements primaires et secondaires nécessaires à notre indépendance retrouvée, l'évaluation rapide des coûts d'une telle politique se situe entre 3 et 4 % de notre produit national et sans doute plus près de 4 % que de 3 %.

Aux 2 % associés à nos projets d'énergie atomique, il faut au moins ajouter 1 % indispensable pour développer l'équipement des branches exportatrices et/ou permettre aux autres de produire suffisamment (et surtout) pour réduire certaines de nos importations de produits finis. Un tel effort

(\*) Professeur de sciences économiques à l'université de Paris-IX.

doit d'ailleurs être prolongé longtemps, non fût-ce que pour permettre l'adaptation vers l'aval de tous modes de consommation d'énergie.

Il est alors légitime de se demander si l'élévation de notre taux de formation brute de capital fixe (28 % ou 31 % environ selon qu'on l'évalue au prix 1963 ou aux prix actuels) est possible. Notre réponse est sans hésitation négative, du moins en supposant que l'on maintienne les règles du jeu d'une démocratie libérale.

(1) Ce transfert représente environ 4 % du produit national brut. Le renchérissement du prix des produits pétroliers a été de 19,17 % (18 % pour les importations de matières premières et 20,27 % pour les importations de produits finis). La proposition à importer est passée de 12,4 % à 14,4 % entre ces deux dates.

(2) Alors que le taux de croissance de la PIB en valeur est de 12,61 % entre 1968 et 1973, celui des importations totales est de 19,17 % (18 % pour les importations de matières premières et 20,27 % pour les importations de produits finis). La proposition à importer est passée de 12,4 % à 14,4 % entre ces deux dates.

## Ambiguïté du « Tokyo round »

**C'**EST donc au début du mois prochain que les groupes de travail du GATT vont se mettre à étudier dans le concret les différents dossiers de ce que l'on appelle désormais le « Tokyo round ». Les principaux protagonistes de la nouvelle négociation tarifaire ont décidé de laisser de côté la discussion des grands objectifs et des principes fondamentaux qui seraient par les divers. C'est du moins ce qui a semblé se dégager de la réunion qui a eu lieu la semaine dernière du comité de négociation et qui s'est achevée par la publication d'une déclaration finale se bornant à fixer un calendrier des prochaines réunions des six groupes d'experts. Il est certes réconfortant de constater que, au moment où le monde se trouve plongé dans une récession sans doute destinée à durer longtemps, les nations marquent leur attachement au libre-échange dont l'abandon dans les circonstances actuelles auraient des conséquences catastrophiques. Mais en commençant leurs discussions dans le lieu, les nations laissent planer un doute sur la portée qu'elles attachent à leurs engagements mutuels au sein du GATT.

Lors de la conférence de Tokyo, en septembre 1973, les ministres des finances des pays intéressés étaient convenus que les progrès dans la voie de la libération des échanges devaient aller de pair avec les progrès dans la réforme du système monétaire international et surtout qu'il convenait de maintenir un minimum de stabilité dans les taux de change. Or on assiste actuellement à une nouvelle et rapide baisse du dollar qui fait paraître assez dérisoire une discussion sur un nouvel abaissement des droits de douane. On dira que ces derniers ne prendront effet que d'ici quelques années, mais l'occasion n'était-elle pas bonne de rappeler au moins le principe que sans marchés des changes ordonnés tout l'exercice auquel on va se livrer au GATT perd beaucoup de sa signification ?

Il aurait également été opportun de demander à la délégation américaine des éclaircissements sur les buts véritables que les États-Unis assignent à la négociation. La loi sur le commerce « trade bill » que le Congrès a votée à la fin de l'année dernière ne se borne pas à donner au président des États-Unis un certain nombre de pouvoirs pour négocier avec les pays étrangers une réduction des barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges. Elle investit le chef de l'exécutif de pouvoirs inquiétants lui donnant la possibilité de protéger les industries américaines dans de nombreux cas où celles-ci pourraient se croire menacées par la concurrence étrangère. Mais surtout le « trade bill » invite le président des États-Unis à obtenir des modifications, aux statuts du GATT sans représentants à Genève devant donner en conséquence que soient réformées les procédures de décision, reconnues le droit pour un pays d'imposer une surtaxe à l'importation en cas de difficulté persistante de sa balance des paiements (on se souvient que les États-Unis avaient, au mépris des règles du GATT actuellement en vigueur, institué une telle surtaxe en août 1971) ; ils réclameront encore l'élimination de la possibilité d'accorder des préférences tarifaires « spéciales et inverses » (ce qui pourrait condamner l'accord que la C.E.E. négocie actuellement avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et qui comporte l'octroi pour la première d'un traitement préférentiel aux seconds).

Au total, ce n'est pas moins de douze amendements au GATT qu'il implique la loi américaine. La volonté exprimée par le Congrès va directement à l'encontre de la politique proclamée par les Hauts qui au mois de juin 1973 ont affirmé leur volonté de conserver l'accord général tel qu'il existe actuellement. S'agit-il donc de procéder à un nouveau progrès dans la voie de la libération des échanges ou bien au contraire de légaliser les entorses de plus en plus fréquentes faites au libre-échange ?

**N.E.C.** 19 et 20 MARS

**FRONTIÈRES ÉTRANGÈRES**

**COMMISSION Y**

**BONS DU TRÉSOR 3 et 5 ans**

**Taux de rendement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1975 (avant impôt)**

**à 3 ans 9,10%**

**à 5 ans 10,50%**

**UN PLACEMENT SUR, PRATIQUE, RENTABLE.**

**POUR N.E.C.**

FAITS ET TENDANCES

• DROIT DE LICENCIEMENT : deux lois ne font pas une législation cohérente

Une année et demie de distance, deux grandes lois ont été successivement consacrées au licenciement...

Si l'on veut apporter un minimum de clarté dans cette ténébreuse affaire, c'est de la structure même de la loi de 1973 qu'il faut certainement partir.

M. de La Palice

Monsieur de La Palice aurait aussitôt déposé de cette exclusion les deux propositions de base. D'une part, l'ensemble de la loi s'applique a priori à tous les licenciements individuels...

Fin de partie

Ainsi, de façon plus concrète, en cas de licenciement individuel pour cause économique, l'employeur doit-il respecter les exigences de la loi de 1973 relatives à l'entretien préalable...

Argument boomerang

Argument massif ou argument boomerang ? Il serait dangereux de vouloir tirer des conclusions péremptives de la jurisprudence relative au renvoi de représentants du personnel.

déjà, diverses difficultés se dessinent qui diviseront les spécialistes avant de diviser les juges. Et une question domine toutes les autres : en cas de licenciement pour cause économique...

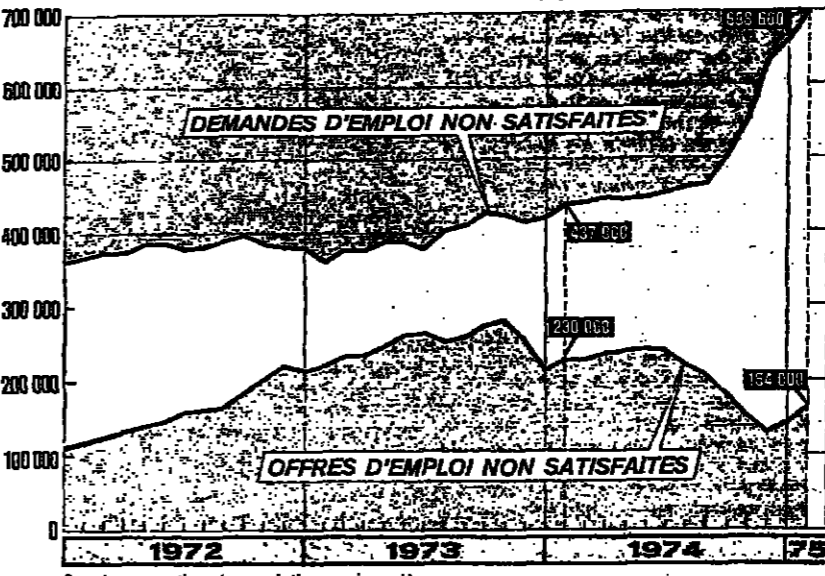
Administratifs, cette annulation ne fait pas revivre le contrat rompu, elle ne rend pas abusif un licenciement régulièrement autorisé au moment même où il a été effectué.

Ce droit est-il destiné à s'inscrire sur la toile de fond générale constituée par la loi de 1973 et à se combiner avec les dispositions de cette dernière ? Ou bien constitue-t-il un bio autonome destiné à supplanter entièrement la loi précédente des lors qu'un motif économique est invoqué par l'employeur ?

JEAN-JACQUES DUPEYROUX directeur du département du droit du travail de l'université de Paris-Assas.

• EMPLOI : ralentissement de la dégradation

La situation de l'emploi continue à se dégrader. Le rythme d'augmentation des demandes non satisfaites s'est cependant ralenti (un peu plus de 5 % par mois au lieu de 12 à 15 % cet automne).



Les offres d'emploi (164 000 en données corrigées des variations saisonnières) sont

inférieures de 23 % à celles enregistrées il y a un an, et de 20 % à celles de cet été.

Est-ce la confirmation d'un début de reprise d'activité dans certaines branches ? Le fait que le chômage ait, parallèlement, continué d'augmenter ne rend pas, pour autant, l'hypothèse invraisemblable.

mètres victimes de cette situation due à la brusque chute de l'activité économique enregistrée à la fin de l'été. Celle-ci, contrairement à ce que l'on pouvait penser, n'a pas incité les employeurs à mettre en pré-retraite les travailleurs âgés de soixante à soixante-cinq ans.

que l'inadéquation entre le niveau de formation des jeunes et les qualifications recherchées ne permet pas une adaptation entre les demandes et les offres, un certain temps de réaction subsiste entre une reprise d'activité et un dégonflement du chômage.

Correspondance La controverse sur l'évaluation du chômage Une mise au point de la C.G.T.

M. J.-L. Moynot, secrétaire de la C.G.T., nous a envoyé une longue lettre après la publication, dans le Monde de l'économie du 21 janvier, d'un article de J.-P. Dumont sur l'évaluation du chômage.

« SUR LE PREMIER POINT, J.-P. Dumont soutient que le recensement au mois de l'enquête est la série des DENs (demandes d'emploi non satisfaites) de catégorie 1 et l'enquête pose des problèmes. Il estime que 10 % à 14 % des inscrits de cette catégorie ne sont plus chômeurs lorsque la statistique mensuelle des DENs est établie.

« SUR LE TROISIEME POINT, pour obtenir un chiffre comparable avec les statistiques internationales et celles des autres pays, il faut se référer à des dénominations précises et non aux suppositions que l'on peut faire sur les sentiments des chômeurs de plus de soixante ans.

« On est donc fondé à penser que le coefficient de mars (époque du recensement de 1968), nettement inférieur actuellement à celui du recensement de 1968, est voisin du minimum dans le cycle annuel. Par conséquent, on a la certitude que l'application, chaque mois, du coefficient de 1,46 ne peut pas conduire à une surestimation du niveau du chômage (rapporté à une sous-estimation). Son emploi est donc pleinement justifié pour une estimation minimum.

« On est donc fondé à penser que le coefficient de mars (époque du recensement de 1968), nettement inférieur actuellement à celui du recensement de 1968, est voisin du minimum dans le cycle annuel.

« Quant à l'estimation, J.-P. Dumont propose d'appliquer le coefficient de 1,46 - rapport entre le nombre de chômeurs décelé par l'enquête et le nombre total des DENs de catégorie 1 en mars - au nombre mensuel de DENs minoré de 10 % à 14 %. Cela n'est pas homogène. Si l'on minore le nombre des DENs d'un certain pourcentage, il faut le faire aussi le mois de l'enquête et, dans ces conditions, le coefficient de recouvrement est majoré d'autant (1,7) si l'on minore les demandes de 14 %.

J.-P. Dumont affirme qu'ils se considèrent effectivement comme en pré-retraite et ne recherchent pas un emploi.

« On est donc fondé à penser que le coefficient de mars (époque du recensement de 1968), nettement inférieur actuellement à celui du recensement de 1968, est voisin du minimum dans le cycle annuel.

« Quant à l'estimation, J.-P. Dumont propose d'appliquer le coefficient de 1,46 - rapport entre le nombre de chômeurs décelé par l'enquête et le nombre total des DENs de catégorie 1 en mars - au nombre mensuel de DENs minoré de 10 % à 14 %.

DE L'ECONOMIE

Les consid

Amélior content et vi Melho

FORMATION PLUS QUE

repa compr pré-retraite

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

886  
869  
+ 512  
286

صوتنا من الامم

DE L'ECONOMIE

LE MONDE DES AFFAIRES

La révision des bilans

Les considérations fiscales ne doivent pas dominer l'opération

Faut-il réévaluer les actifs ?

La réévaluation des bilans, si certaines précautions ne sont pas prises, peut provoquer, par combinaison de facteurs psychologiques et techniques, une aggravation de la hausse des prix, une rupture d'équilibre entre les différents partenaires sociaux. Nous pensons, notamment, au risque de voir peser sur les prix de nouvelles charges d'amortissements très discutables du point de vue des nécessités réelles de l'autofinancement.

Un cours de la dernière décennie, certains auteurs, notamment MM. Brunner et Krieger, ont proposé des solutions ingénieuses pour une réévaluation intégrale et continue des bilans. Elles s'inspirent du principe posé par Alexandre Dubois dans son ouvrage le Bilan véritable.

Chaque année, le ministère des finances publie des coefficients applicables à la valeur des différents éléments de l'actif à réévaluer ainsi qu'aux amortissements correspondants.

(Suite de la page 17.)  
Chaque année, le ministère des finances publie des coefficients applicables à la valeur des différents éléments de l'actif à réévaluer ainsi qu'aux amortissements correspondants.

Une fâcheuse confusion

La référence à la nécessité d'assurer le renouvellement des actifs et d'éviter des pertes de substance conduit, parfois, à une fâcheuse confusion entre le calcul du résultat et l'état de la trésorerie. Ainsi en est-il de l'affirmation : « Si j'achète un objet A, 100 F et si je le revends 120 F, le bénéfice apparent est de 20 F suivant la détermination courante, mais si je dois dépenser 120 F pour le renouveler par B dans mon stock, l'opération se solde sans bénéfice ni perte. »

La réévaluation des bilans, si certaines précautions ne sont pas prises, peut provoquer, par combinaison de facteurs psychologiques et techniques, une aggravation de la hausse des prix, une rupture d'équilibre entre les différents partenaires sociaux.

Les dispositions existantes

L'inflation ayant vite repris le dessus, la conclusion « logique » n'est-elle pas d'en revenir à l'ancien système de protection, comme le préconise, avec un enthousiasme renouvelé, le patronat ?

Améliorez en même temps concentration intellectuelle et vitesse de lecture  
Méthode TELEC  
STAGES INTENSIFS : 3 jeudis consécutifs, 27 février, 6 et 12 mars ; ou 10, 17 et 24 avril ; ou 22, 29 mai et 5 juin ; ou 12, 19 et 26 juin ; ou 9 h. à 16 h 30.

FORMATION EN TEMPS DE CRISE ? PLUS QUE JAMAIS RIGOREUSE !  
stege  
23 jours pour dépasser ses techniques - comprendre celle des autres - appréhender la politique de l'entreprise  
10 STAGES GESTION - DIRECTION PAR AN  
1<sup>er</sup> TRIMESTRE  
GD 134 : 8 janvier - GD 135 : 5 février - GD 136 : 4 mars

Améliorez en même temps concentration intellectuelle et vitesse de lecture  
Méthode TELEC  
STAGES INTENSIFS : 3 jeudis consécutifs, 27 février, 6 et 12 mars ; ou 10, 17 et 24 avril ; ou 22, 29 mai et 5 juin ; ou 12, 19 et 26 juin ; ou 9 h. à 16 h 30.

FORMATION EN TEMPS DE CRISE ? PLUS QUE JAMAIS RIGOREUSE !  
stege  
23 jours pour dépasser ses techniques - comprendre celle des autres - appréhender la politique de l'entreprise  
10 STAGES GESTION - DIRECTION PAR AN  
1<sup>er</sup> TRIMESTRE  
GD 134 : 8 janvier - GD 135 : 5 février - GD 136 : 4 mars

Améliorez en même temps concentration intellectuelle et vitesse de lecture  
Méthode TELEC  
STAGES INTENSIFS : 3 jeudis consécutifs, 27 février, 6 et 12 mars ; ou 10, 17 et 24 avril ; ou 22, 29 mai et 5 juin ; ou 12, 19 et 26 juin ; ou 9 h. à 16 h 30.

FORMATION EN TEMPS DE CRISE ? PLUS QUE JAMAIS RIGOREUSE !  
stege  
23 jours pour dépasser ses techniques - comprendre celle des autres - appréhender la politique de l'entreprise  
10 STAGES GESTION - DIRECTION PAR AN  
1<sup>er</sup> TRIMESTRE  
GD 134 : 8 janvier - GD 135 : 5 février - GD 136 : 4 mars

Les politiques de stabilisation  
E. Alphandery  
G. Delsupehe  
192 pages - 32 F.  
puf

EMPLOI : ralentissement de la dégradation  
traverse sur l'évaluation au point de la C.G.T.

Un livre de Pierre de Calan

« Chère inflation »

C HÈRE Inflation... L'auteur a joué sur le double sens du mot, car ceux qui s'attendraient de la part de M. Pierre de Calan à un plaidoyer paradoxal en faveur du relâchement financier et de la fuite en avant de l'économie connaîtraient mal le vice-président du C.N.P.F. Cependant, l'auteur, qu'on avait un peu vite sans doute classé dans l'aille droite du patronat, fait surtout figure d'humaniste, héritier d'une tradition bourgeoise de bon aloi, désireux de montrer qu'un libéral ne peut pas être vraiment un conservateur. C'est du reste ce qui souligne dans sa préface François Ceyras, président du C.N.P.F. : on reste entre soi mais sous le signe sympathique de l'ouverture.

Si l'on voulait résumer le livre de Pierre de Calan, on dirait peut-être qu'il est incertain sur le terrain de l'analyse mais beaucoup mieux assuré sur celui du diagnostic, comme si l'auteur trouvait parfois son chemin entre l'un et l'autre, guidé par son intuition et par son expérience. Ne prenant pas parti entre les différentes explications de l'inflation, il procède, comme il l'avoue lui-même, à une énumération plutôt qu'à un classement.

Pour lui il est vain de se demander par exemple si ce sont les augmentations de salaires qui provoquent la hausse des prix ou bien si, au contraire, celle-ci est à l'origine de celle-là. Selon une formule dont on a beaucoup usé, se poser la question revient selon lui à se demander qui de la poule ou de l'œuf a engendré l'autre. Pour M. de Calan, les explications traditionnelles, assésimées plus ou moins à la théorie quantitative de la monnaie, sont en tout cas à rejeter. Cependant, l'auteur n'en affirme pas moins que « l'augmentation trop rapide des revenus parait aujourd'hui la cause majeure de l'inflation », jugement qui semble au moins implicitement contredit par lui-même lorsqu'il constate que « partout où l'argent est facile, fût-ce de manière illusoire, on assiste à l'ennoi des traitements et salaires ».

On ne s'étonnera pas dans ces condi-

tions que, à côté des facteurs purement économiques, l'auteur fasse une grande place à des considérations d'ordre moral et estime par exemple que « l'affaiblissement de certaines vertus civiques, familiales et personnelles est sans nul doute l'une des causes de l'inflation ».

Fidèle à cette méthode et à cette tournure d'esprit, M. de Calan fait ensuite l'inventaire des conséquences de l'inflation sur le corps social. Il note à ce propos que, « de toutes les formes d'intervention de l'Etat, la plus maladroite est sa bienveillance ». Que l'inflation risque de renforcer encore l'omniprésence, souvent oppressante, de l'Etat, est bien vu par l'auteur.

On lui saura gré aussi de voir un fait d'importance dans le choix entre inflation et expansion. Celle-ci n'est pas en soi un facteur d'inflation. Cela dépend de la façon dont elle est financée. C'est là, sans doute, la remarque que Pierre de Calan considère comme la plus essentielle et qui est en fait la moins contestable : « La forme de développement la moins inflationniste est celle qui est fondée principalement sur le développement d'investissements productifs financés dans une forte proportion par l'épargne ».

Inversement, pour lutter contre l'inflation, le ralentissement de l'activité économique n'est pas automatiquement nécessaire. Il faut agir sur les mécanismes mêmes de l'expansion : les remèdes qualitatifs valent mieux que les remèdes quantitatifs. Pierre de Calan conçoit la lutte contre l'inflation comme un long processus qui implique notamment un « redressement des mœurs ».

Il n'est pas sûr que l'histoire, même récente, justifie ce raisonnement : si l'on assigne à l'inflation des causes objectives, on s'aperçoit qu'on ne peut venir à bout qu'au moyen de réformes radicales comme celles qui sont intervenues, par exemple, en Allemagne en 1948. Mais l'auteur répondrait sans doute que l'inflation est un poison si délicieux et si pernicieux qu'on ne s'en débarrasse pas aussi facilement. — P. P.

\* Editions France-Empire, 30 F.

Le VII<sup>e</sup> Plan et la croissance de l'économie française

(Suite de la page 17.)

Mais, outre que ce critère est difficile à utiliser (les effets de ce type, à long comme à court terme, indirects et directs, associés à un investissement donné étant multiples, délicats à prévoir et à évaluer), il ne saurait être le seul à prendre en considération. On ne peut, en effet, négliger les effets de cet investissement sur l'emploi, et ce d'autant plus que notre exigence du plein emploi (ou d'un chômage tolérable) est particulièrement intense puisque, à la différence de l'Allemagne, par exemple, près de deux cent mille jeunes, nouveaux entrants, se pré-

sentent pour longtemps sur le marché de l'emploi chaque année.

De même n'est-il pas possible de négliger totalement le critère de rentabilité à un moment précis où nos ressources se font rares et où la tension sociale sur le consommateur est forte. Il ne peut donc s'agir que d'intégrer nos choix passés en donnant une pondération plus grande au critère d'indépendance économique. Or toute pondération est à la décision économique ce que la nuance est à l'appréciation littéraire. Elle est plus proche de l'appréciation subjective que de la évidence objective, et ouvre donc le champ à des débats coûteux, longs et quelquefois inutiles.

Un « luxe »

Les voies de notre reorientation sont aussi multiples. Il est bon de préciser ici, que l'appréciation d'une contrainte sociale en termes de taux de formation brute de capital fixe (F.B.C.F.) maximal ne saurait être transposée dans le domaine de l'entreprise ni même utilisée à des fins de politique économique nationale sans de très nécessaires précisions. Diminuer certaines composantes de la F.B.C.F. au profit d'autres peut être fait de différentes façons. On peut d'abord songer à ces deux grandes catégories d'investissements que sont l'investissement public et l'investissement privé. L'évolution passée de leur importance relative laisse penser que beaucoup a déjà été fait pour diminuer l'investissement public, dont la carence dans certains domaines est manifeste. Mais on peut aussi, et peut-être surtout, faire une différence entre les trois grands sous-ensembles qui définissent la F.B.C.F., soit les constructions non résidentielles, les constructions résidentielles, et les investissements stricto sensu, qui n'en constituent pas la moitié (47,3 % exactement en 1972).

Il est évident que le sacrifice des efforts de construction paraît indiqué pour que soit augmentée l'importance de nos investissements stricto sensu. Mais encore faut-il être conscient que le contenu en importations des investissements est aujourd'hui important (et donc opérer une discrimination entre eux), que les constructions non résidentielles (35 %) sont, très souvent, une dépense complémentaire de l'investissement (quelquefois somptuaire cependant) et, surtout, que l'importance actuelle des constructions résidentielles (20 %) ne saurait diminuer beaucoup sous peine de voir resurgir des

problèmes sociaux aussi intenses qu'il y a vingt ans, mais beaucoup moins supportés. Il demeure que la construction résidentielle de luxe devient, aujourd'hui, réellement un « luxe ».

On doit aussi tenir compte de ce que l'« investissement stricto sensu », tel qu'il est apprécié par nos comptes nationaux, est un ensemble fort hétérogène de « dépenses » dont la définition est, pour des raisons fiscales, très extensive. Or notre ignorance reste totale sur l'importance relative des dépenses d'investissement, qui consistent effectivement en la création d'outils de production nouveaux (certes très importants) et celle des dépenses plurielles des avantages, plus ou moins personnels, que s'octroient ceux qui décident de l'affectation des ressources financières (entrepreneurs individuels et dirigeants d'entreprise).

Il faut, enfin, savoir que notre connaissance de la répartition des investissements par branches industrielles est très réduite et fragile sans, d'ailleurs, que l'on puisse encore apprécier l'effort relatif des grandes entreprises, d'une part, et des petites et moyennes entreprises, d'autre part — ce qui est d'autant plus regrettable que la concentration de nos exportations est grande, puisque 10 % seulement de nos entreprises sont exportatrices et que vingt grandes réalisent, à elles seules, plus de 20 % de ces exportations. Mais toutes ces difficultés ne sauraient constituer un obstacle réel à une politique industrielle de transfert. Les procédures d'intervention, surtout dans un pays de grande tradition comme le nôtre, finissent toujours par se trouver, une fois que la volonté d'agir existe (elles peuvent même quelquefois la précéder...).

Il demeure néanmoins qu'une politique industrielle impliquant une redistribution notable du flux d'investissement entre les diverses branches industrielles (et, donc, une modification de la disparité actuelle de leurs croissance) ne peut être réussie sans, au moins, un système d'inductions fortes et durables. Peut-on influencer suffisamment les comportements actuels des différents investisseurs, notamment ceux des entrepreneurs privés, sans la renouance d'une certaine planification ? Ce terme, on le sait, ne signifie pas grand-chose.

La tentation plan française que, certes, il fut un temps, croyait à l'origine de nos performances est mort bien tranquillement sans qu'on s'en aperçût, faute de s'en apercevoir. Mais une planification publique, conçue comme un ensemble d'actions obligatoires (même si non ardent) dans le domaine industriel, donc limitée mais impérative, serait un des voies possibles. Mais non indispensable d'autres pays occidentaux ont montré (l'Allemagne notamment) qu'une planification privée faite de relations suivies et précises entre les pouvoirs publics et les grandes entreprises assurant l'essentiel de nos investissements stratégiques suffisait. Et elle pourrait être sacrée, surtout si elle était assortie d'une homologation « publique ». Il vaut toujours mieux jouer devant des galeries armées surtout si, comme cela peut arriver aux meilleurs esprits, on ne croit pas à la vertu et à l'efficacité de procédures plus démocratiques pour assurer des changements rapides sans risque.

Celle que soit la solution retenue, la seconde contrainte, celle de la difficulté à modifier rapidement les comportements d'investissement dans une société développée occidentale, sera forte. L'introduction plus fréquente et plus systématique des critères d'emploi et de balance des paiements, à côté de celui de rentabilité, ne se fera pas facilement. Il y faudra d'autres incitations que celle de l'exportation à sacrifier à l'intérêt collectif, notamment dans un pays où le patronat orlé avant qu'on ne l'égorge, alors même qu'une telle éventualité ne saurait aujourd'hui être crédible au plus commun des citoyens. La voie est donc très étroite entre ces deux contraintes exprimées, la première par le plus grand nombre (qui fait le pouvoir public), et la seconde par ceux qui, détentant le pouvoir économique, ne sont pas, pour autant, dénués de toute influence politique. Il est pourtant souhaitable que nous réussissions. Faute d'y parvenir, et donc, faute de l'essayer — ce qui se verra très vite — nous rencontrerons, peut-être moins rapidement mais plus profondément, une autre et ultime contrainte celle du risque de perdre notre indépendance.

« Une acceptation totale du leadership américain »

Il n'est aucun doute sur ce dernier point, encore qu'il importe de ne pas user indûment de termes à résonances diverses, imprécises et donc incertaines. Certes, nul, pas plus les individus que les nations, n'est plus et ne peut être indépendant au sens d'autonomie. Et il est heureux qu'il en soit ainsi. Mais le doute n'est pas permis. Faute d'une politique industrielle limitée mais impérative, la France sera d'ici dix ans un département de l'économie atlantique, c'est-à-dire une domination américaine stricte. Durant ces quinze dernières années, comme le rappelle une fois de plus encore le plus récent des documents officiels (3), le contrôle étranger de nos industries nationales n'a pas cessé de croître.

Non seulement, en effet, nos différents taux de couverture se sont détériorés (4), non seulement notre balance technologique est devenue incertaine, non seulement les investissements étrangers en France croissent en valeur absolue et relative par rapport aux investissements français à l'étranger mais encore et surtout le contrôle direct par les entreprises étrangères de nos grandes branches industrielles s'est considérablement accru. Le coefficient de contrôle (chiffre d'affaires réalisés par des sociétés étrangères par rapport au chiffre d'affaires total) atteint 52 % dans le secteur du pétrole, 52,2 % dans celui des machines agricoles, 38 % dans la pharmacie, 32 % dans l'électronique, 46 % dans la biscuiterie, 27,6 % dans les minerais non ferreux, 23 % dans la mécanique de précision, etc. A cette rapidité croissante, l'indépendance n'est plus d'usage incertain et quelquefois décevant.

Notre dépendance deviendrait une réalité quotidienne au service d'une autorité géant une bonne moitié de l'économie mondiale et dont la stratégie est déjà officielle. Il n'est qu'à consulter quelques revues étrangères et, par exemple (celui-ci est choisi, on en conviendrait, celle qui contient la communication de W. Lévy devant la conférence sur l'inflation tenue en la Maison Blanche. Le plan Lévy tient en trois propositions, dont la première seule compte : — Une acceptation totale du leadership

américain sur le monde occidental fondé sur la puissance accrue des Etats-Unis (5), les deux autres étant déjà l'indication des moyens pour y parvenir. Le colonialisme économique est autrement plus efficace et durable que le colonialisme militaire. De l'artisanat à l'industrie.

Cette éventualité n'est d'ailleurs pas à rejeter sans examen. Outre qu'elle s'inscrit dans un sens de l'histoire beaucoup plus évident que celui des exagérées mandates, elle est, en fait, souhaitée par ceux qui préfèrent être les seconds ou les troisièmes (en tout cas préservés) dans de vastes ensembles que premiers, mais menacés, dans de plus petits. Et, plus profondément encore, elle pose le problème de l'avenir des nations en tant qu'organisations auxquelles nous nous attachons dans le quotidien. Il est possible que les nations voient leur rôle décroître. On le pensait déjà au siècle dernier, seul certains — dont Nietzsche, — conservateurs peut-être, voyaient sûrement. L'espace aujourd'hui est d'abord dyarchique. La réalité française est claire. Ou bien nous faisons, après avoir développé nos industries secondaires, rentrer aux nécessités des industries primaires pour préserver une indépendance relative, ou bien nous nous y refusons et devenons une population tertiaire. On peut en vivre bien et même mieux chaque année, à condition de renoncer à la plupart des valeurs qui ont fait notre diplomatie historique, et plus encore notre communisme national.

Une nation peut « croyonner les contours agrandis de son territoire » (R. Char). Elle risque alors de se perdre, comme certaines le font aujourd'hui. Mais elle peut aussi, apurée de l'appartenance, chercher d'autres images à qui mieux ressembler.

ALAIN COTTA.

(3) Forces et faiblesses de l'économie française, commissariat au Plan, novembre 1974.  
(4) Forces et faiblesses de l'économie française, op. cit. page 13.  
(5) Walter Lévy, The Impact of expanding oil costs and the world financial and economic system. Les deux autres propositions sont économiquement, une « nouvelle » organisation financière internationale et une limitation du recyclage spéculatif.

ISSEEC

INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

session de printemps

DERNIER DÉLAI POUR LES INSCRIPTIONS : 1<sup>er</sup> MARS 1975

Rappelons (1) que les cours de l'ISSEEC ont lieu en journées complètes (neuf journées à raison d'une tous les quinze jours).

Les programmes portent sur les domaines ci-contre, au choix du participant. Les cours sont donnés par modules de quatre mois. Il y a donc deux sessions par an : octobre et mars. La participation à quatre modules (soit deux ans) et la soutenance d'un mémoire peuvent permettre d'obtenir le Diplôme ISSEEC.

(1) Le Monde des 3 et 10 février 1975

Onze options de perfectionnement :

- A. — Direction et management.
B. — Sciences Humaines.
C. — Fonction personnel.
D. — Fonction formation.
E. — Marketing.
F. — Gestion comptable et contrôle de gestion.
G. — Gestion financière.
H. — Informatique.
I. — Gestion de la production.
J. — Droit de la gestion.
K. — Economie.

M ..... Fonction

Raison sociale .....

Adresse .....

désire, sans engagement de sa part, recevoir la brochure de 30 pages et un dossier de candidature ISSEEC :  ou prendre rendez-vous avec le Centre d'orientation.

ISSEEC - 24, rue Hamelin - 75116 PARIS - Tél. : 727-80-20 (M<sup>o</sup> 16na)

SITEV 75

La deuxième exposition internationale des fournis-seurs de l'industrie du véhicule aura lieu à Genève, du 27 au 31 mai 1975

Des visiteurs de plus de 40 pays...
responsables de chaînes de montage...
acheteurs de pièces pour véhicules...
acheteurs de pièces pour véhicules pour grandes surfaces...

Activités : Conférences, colloques, Bourse du Know How, dîners.
Informations, invitations, participations :
Secrétariat Général : 18, quai Ernest-Ansermet, 1211 GENEVE (CH). Tél. (022) 21.95.33. Téléex 22784 Palex.
Bureau en France : 53, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY. Tél. 747.84.82.

Handwritten text in a box at the bottom of the page.



# ARTS ET SPECTACLES

## Musique

### PORTES OUVERTES A LYON

(Suite de la première page.)

Jean-Yves Thibaudet, premier prix de Paris, petit elfe blond et malicieux, joue avec une finesse et un aplomb merveilleux l'« Etude révolutionnaire » de Chopin ou « Prélude », « Scabande » et « Toccata » de Debussy, enfin, l'Orchestre de Lyon est magistral cette fois, sous la direction de Serge Baudo, dans « Daphnis et Chloé » et, surtout, la « Suite Scythe » de Prokofiev, dont le brio cinglant, les timbres coupants et l'éclat extraordinaire trouvaient ici un cadre acoustique idéal.

Le succès de ces journées le commande : il faut utiliser l'effet multiplicateur et dynamiser que peut avoir un grand auditorium, comme on l'a vu à Paris avec l'ouverture du Palais des congrès. Déjà, à Lyon, la vénérable Société philharmonique, qui n'avait que 950 abonnés quand elle donnait ses concerts à l'Opéra, en compte maintenant 1 900 pour ses prochains programmes à l'auditorium et devrait prochainement pouvoir doubler et, pourquoi pas, tripler ses concerts.

Mais il s'agit là d'une associa-

tion privée qui donne seulement douze concerts par an, bénéficiant d'ailleurs d'un privilège municipal que certains contestent, en partie injustement. Le problème essentiel est de maintenir largement ouvertes les portes de l'auditorium à ce public qui vient de le découvrir, de mettre à sa tête une équipe dirigeante qui en fasse un outil d'initiation, d'animation et de diffusion musicale, et non pas de le confisquer ou profiter d'un petit nombre de privilèges de la musique. Il serait sans doute temps que le secrétariat d'Etat à la culture et la municipalité se mettent enfin d'accord pour désigner un directeur (dont le traitement doit être pris en charge pour 33 % par l'Etat) et que l'on réunisse pour la première fois le conseil d'administration qui doit mettre en œuvre cette politique de l'auditorium.

Mais derrière cette question d'autres problèmes se profilent, sur lesquels nous reviendrons : ceux d'une action régionale en profondeur que veut développer la direction de la musique, et pour laquelle elle souhaite utiliser le rayonnement et la puissance de

Lyon, devenue l'une des premières villes musicales de France. On retrouve ici la même question que M. Pradel se posait vendredi au plan économique, et l'on souhaite qu'il y fasse la même réponse : « Le développement de Lyon ne va-t-il pas nuire ou développer de la région Rhône-Alpes, autrement dit, les Lyonnais ne vont-ils pas tout occuper ? Non seulement nous ne le voulons pas, mais au contraire nous sommes certains que si Lyon s'affirme comme ville de haut niveau de développement de haut niveau de service, ce sera au bénéfice de toute la région. »

JACQUES LONCHAMPT.

### LE QUATUOR LASALLE

Deux minutes et demie : cent cinquante secondes pour exécuter les 24 Bagatelles opus 9 de Weber. Cent cinquante secondes pour donner sa vraie mesure. C'est peu. Même si l'on a fait ses preuves par ailleurs en enregistrant toute l'œuvre pour quatuor de Schönberg, Berg et Webern réunis.

Le quatuor Lasalle doit sa réputation à ce répertoire (dans lequel il n'a sans doute actuellement qu'un seul concurrent : le quartetto italiano). Pourquoi la ternaire en saupoudrant avec du Mozart, du Schubert, du Verdi, le programme de l'une de ses rares tournées françaises ? Pour faire comme tout le monde ? Pour plaire à tout le monde ? Peut-être. Mais au risque de décevoir quelques-uns.

Car les qualités de cet ensemble paraissent acquises et raffinées au contact de l'École de Vienne : brillance et minceur des sonorités, rigueur et lisibilité du contrepoint dans l'espace sonore ; énergie fulgurante des figures rythmiques et du phrasé, libérant tout le sens, tout le sel des formules les plus elliptiques. Multiplication par quatre des initiatives, des trouvailles d'exécution, animant la partition dans toutes ses parcelles au premier chef. Une interprétation digne tout en subtilité, trouvant son aliment dans Webern et, curieusement, dans le Quatuor K. 431 de Mozart. Mais dans Schubert (Satz en ut mineur, opus posthume) et dans Verdi (Quatuor opus 68), elle tombe dans un lyrisme et une virtuosité plus banales. Elle laisse passer quelques écarts de justesse.

Reste la supériorité de cet ensemble américain sur la plupart de ses homologues plus prestigieux. En invitant le quatuor Lasalle, au Théâtre de la Madeleine, l'Association des amis de la musique de chambre a fait preuve de son discernement habituel.

ANNE REY.

\* Le Quatuor Lasalle donnera ses prochains concerts à Lyon (le 17 février), à Bordeaux (le 19) et à Colmar (le 21).

### Petites nouvelles

■ Le comédien Jacques Billig est mort à Paris. Il était âgé de cinquante et un ans. Il avait débüté à l'Atelier, avec Charles Dullin. Des cabarets rive gauche au théâtre, il avait imposé un personnage inventé : l'homme tendre, et est apparu pour la dernière fois au cinéma dans « l'Horloger de Saint-Paul ».

■ Le peintre et sculpteur German Cueto est mort vendredi à Mexico. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Comme les peintres de sa génération, Cueto s'était attaché à exprimer dans son œuvre l'esprit national populaire. Il avait longtemps vécu à Paris et avait été marqué par le cubisme.

■ Le Théâtre expérimental du Languedoc présente du 17 février au 8 mars, au Centre américain, 231, boulevard Raspail, à 21 heures, « Ecce Homo », spectacle réalisé sur des textes de Rimbaud, Neruda, Holdein, Malraux et sur des improvisations.

■ Le grand ténor Plácido Domingo fera ses débuts de chef d'orchestre en Allemagne, en dirigeant « Le Trouvère » à l'Opéra de Hambourg, le 24 février.

■ Le bilan du dernier carnaval de Rio-de-Janeiro, qui, on le sait, dure chaque année quatre jours, serait de deux cent soixante-cinq morts et neuf mille huit cents blessés.

## Théâtre

A Genève

### « LEAR », d'Édouard Bond

Le roi Lear d'Édouard Bond, comme celui de Shakespeare, est un tyran qui devient fou, donc sage dans un monde de folie. L'action se passe quelque part dans le temps, quelque part dans l'espace, quelque part dans le temps et l'espace, pour barrer la route à ses ennemis, fait construire un mur. L'œuvre de sa vie. Il pourra mourir après l'avoir achevé. Protégé par le mur, son peuple vivra en paix. « Libre. »

La notion de liberté est tout aussi étrangère que l'amour, la pitié, la générosité, à la tribu de monstres qui dominent les hommes mal, restent les esclaves d'une violence qui les dévaste. « Ceux qui subissent la morale sociale, écrit Bond dans sa préface, sont agressés par eux-mêmes. » Lear, ses deux filles et leurs époux, Cordelia — en opposition à la Cordelia de Shakespeare — se perdent dans une guerre dont le but apparent pourrait être le pouvoir. Mais surtout, ils sont prisonniers d'une folie : celle du pouvoir. Leur lutte les détermine de celle qu'ils mènent pour se dégager du poids de leurs désirs réprimés et qui s'exprime par des mouvements de révolte hystérique. Ils ne connaissent que les plaisirs de la haine. Leur seule force est dans leur cynisme. Ils n'agissent que par mutilation, destruction. Finalement, ce que Bond décrit, c'est un monde sans aucune morale, entièrement livré à la sauvagerie de passions suicidaires, livré au pouvoir absolu des plus forts, des plus cyniques. En Lear (Jean-Pierre Joris) les dominent tous, étrange corps déhumanisé avec sa voix métallique, ses gestes

mécaniques, chevalier de glace et d'acier coupant qui peu à peu, se charge de colère, de peur, de savoir, de sentiments.

Dans un magma de érudits grandiloquants, de supplices, de cris d'innocents égorgés, de hullements de victoire et de défaites, Édouard Bond nous fait suivre le long et dur chemin qui mène son héros jusqu'à la conscience. Confronté à une réalité qu'il refuse, Lear, le roi fou, le roi aux yeux crevés, rencontre la bonté, le désintéressement, et il les « voit ».

Ceux en qui reste encore un peu d'espoir s'agitent autour de lui, mais il ne peut leur offrir que des mots. Repris, condamné à mort, il retourne sur le mur, commence à le détruire, se laisse tuer par un soldat.

A partir de ce texte noir, excentré, effrayant comme un gouffre où tournoie la tempête, les metteurs en scène imagineront un monde de sécheresse et de brutalité. Ils montreront des personnages isolés, dont les rapprochements sont immédiatement brisés, qui subissent le mur — amas de carcasses géantes, rouillées, brûlées — sans y reconnaître le symbole de leur esclavage. C'est juste. Cependant, à force de ne pas « faire jouer » le décor, celui-ci devient inutile. La pièce présentée au Théâtre de Carouge (de Genève) garde sa puissance, mais les metteurs en scène ne font aucune part à la dériaison, ce qui oblige les acteurs à une tension permanente, et apesantit le spectacle.

COLETTE GODARD.

## Expositions

### Les pliures selon Martinez

Jamais, dans les galeries, on a vu autant de pliures que ces temps-ci. Pliures des grandes toiles libres de châtis, marques persistantes des manipulations successives du tissu — on plie, on reploie, on déploie, on refait l'encre s'imprime dans les épaisseurs de coton, suivant un tracé qui ne doit rien à la règle et au crayon — par les anciens de Supportsurfaces, ceux du groupe 70 et leurs satellites. Pliures en relief qui emprisonnent la couleur, mais aussi fausses pliures sur la toile tendue : voir Jacques Martinez qui expose chez Templon.

Martinez donne dans le pathos et tend sa toile sur un châssis. Il pose le plan comme base de toute réalité picturale, et la pliure comme l'élement de définition d'un espace matérialisé dans lequel vient s'incarner la couleur. Puisque plan et pliure il y a, la pliure ne peut être que fausse. Une vieille histoire en somme. Comme l'a fait remarquer l'artiste, des pliures, il y en a beaucoup au Louvre ; il y a celles des nappes fraîchement sorties de l'ar-

moire, dans les tableaux des peintres de natures mortes, rivalisant de prouesses techniques pour tromper leur monde ; chez les Flamands, comme chez Rubens (il expose actuellement place François-1<sup>er</sup>) pour rester dans une certaine actualité parisienne.

Curieuses toiles que celles de Martinez, pâles, « cool », tristes, mateuses et silencieuses. Invariablement de format carré, chacune d'elles révèle une grille divisant l'espace en neuf carrés égaux. Sur cette structure géométrique rigoureuse, le couleur intervient une première fois, dégradée, du bleu au jaune-vert, ou du bleu au rouge par exemple, puis une seconde fois, transparente et couvrante, étendue à grosse brosse, qui réunifie l'espace et maintient les teintes dans les roses, les bruns-gris, les beiges, les verdâtres. C'est là que son application fait apparaître en surface des effets de tissus rembourrés, de plis ou de papiers froissés. — G. B.

\* Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg.

### BIENTOT

YVES GASSER - YVES PEYROT

MARLENE JOBERT - GERARD DEPARDIEU

# pas si méchant que ça

GRAND PRIX DU CINEMA Du festival de Cannes "ELLE"

GAUDE CORETTA

DOMINIQUE LABOURIER

## En bref

Cinéma

### « La Rage au poing »

Ils sont jeunes, ils vivent dans une banlieue concentrationnaire, ils n'ont pas de foyer stable ni de métier, ils ont besoin de tendresse et ne peuvent s'affirmer que dans la violence. Eric Le Hung — dont on avait remarqué le *Droit d'aimer* — s'est enthousiasmé pour un scénario que lui présentait un de ces jeunes-là. Il en a tiré, en y ajoutant des éléments de faits divers, un film qui se veut moderne et qui semble dater de l'époque où Marcel Carné réalisait *Terrain vague*. Victimes de la fatalité sociale, ses personnages rêvent d'un ailleurs — mythique ou bien se révoltent et semblent dans la déliquance. Pour deux d'entre eux, la mort a le dernier mot. Ce romanisme de la réalité sordide et du désespoir se désamorce vite par les situations, toujours posées à leur nez comme par une main en scène — coup de poing — paraissent invraisemblables. Et les comédiens, atroces et maladroits, sont réduits à des archétypes.

Ce qu'Eric Le Hung a raté avec *La Rage au poing*, Gérard Vergez l'a réussi avec *Le Vêtu superbe*, qui est bien, celui-là, un film de notre temps. — J. S.

\* Omnia, Danton, Montparnasse-21, France-Bijoux, Les Filles, Faubourg, Cambrouze, M. F. F., U.C.G. Polay, Cyrano Versailles, Jimmy Souzy, Parlor Aubay, Carrefour P. A. 112, Aubertin Champligny, Alpha Argenteuil, Les Filanades.

Variétés

### Holiday on Ice

La production du Madison Square Garden célèbre avec faste son vingt-cinquième anniversaire. Fondé sur l'indomnité de la guerre dans la ville de Milwaukee par un groupe d'hommes d'affaires, Holiday on Ice comprenait alors une vingtaine de patineurs. Aujourd'hui, le coût d'une revue dépasse le million de dollars, et chaque année des troupes différentes parcourent les continents, transportant l'énorme patrimoine de glace aussi bien en Union soviétique qu'au Japon.

Le divertissement familial est la justification de Holiday on Ice. D'où un certain héritage hollywoodien de superspectacle coloré, « soigné » et académique, d'où le gigantesque comme langage international, sur des thèmes universellement connus tel, pélo-méla, George Gershwin, Fred Astaire, à qui on rend un hommage à la Chicago de la fin du siècle dernier, la crise de l'énergie, et Twenty, Bugs Bunny, Speedy Gonzales, d'autres personnages encore des dessins animés de la Warner Bros.

Bien entendu, le public est à la fête. — C. F.

\* Palais des sports, 21 heures.

### LORENZACCIO

Une interprétation anti-romantique du chef-d'œuvre d'Alfred de Musset, présentée dans le style et les dignités de la commedia dell'Arte et interprétée par 8 comédiens qui jouent 23 rôles grâce aux masques traditionnels de la Comédie italienne de la Compagnie MORIN-TEMPERMAN. Actuellement au studio THÉÂTRE 14. (Tél. 523-67-85.)

Centre Culturel Suédois  
11, r. Poyenne, Paris (3<sup>e</sup>)

Mardi 18 février à 21 h.

Réginal de Piano  
ANU GAZARIAN  
Scarlett, Mozart, Nilsen,  
Chopin, Prokofiev  
Entée libre

### 20 DERNIÈRES

L'imaginaire de la pièce la fait plonger dans la vie : elle est directe, elle est populaire. Cependant, cela ne l'empêche pas d'évoquer les questions essentielles... à Peter Brook

LE MARATHON  
DE CLAUDE GODARD

AU PALACE TEL 730 4437

AL OLYMPIA BRUNO COQUATRIX

# COLUCHE

A PARTIR DU 18 FEVRIER

LOCATION A L'OLYMPIA DANS LES AGENCES ET PAR TELEPHONE. ALL OLYMPIA. RIC. 25 49

Opéra de 150

صحنه من الاعمال

SPECTACLES

30 dernières

THEATRE DE LA PORTE ST. MARTIN, LE GRAND MAGIC CIRCUS, ET MICHELINE PRESLE DANS GOOD BYE MR. FREUD

EN VERSION ORIGINALE BIARRITZ - UGC ODEON - PLM ST-JACQUES, GEORGE / ELLIOTT dans le ROBERT SEGAL / GOULD dans le film de ALTMAN, CALIFORNIA SPLIT, "LES FLAMBEURS"

UGC Marbeuf - Bilboquet Studio Raspail - La Clef, VANDA TERES, Françoise BRION, Vania VILERS, Jean Marie VINCENT

Faculté de Droit (92, rue d'Assas), HENRY SZERYNG, "A.J.A.C.S.", 20 Février à 20 h 30, PHILIPS

MERCREDI, GEORGES DYBMAN présente JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - PHILIPPE NOIRET ANICEA ALVINA et SYLVIA KRISTEL dans

Le Feu avec le Feu, Un film écrit et réalisé par ALAIN ROBBE-GRILLET

MERCREDI, PUBLICIS MATIGNON STUDIO JEAN COCTEAU, Au nom de la race, Un film de Marc HILLEL et Clarissa HENRY

théâtres

Les salles subventionnées, Comédie-Française, 20 h 30 : la Cécilia (147). Les autres salles, Bioparc, 20 h 30 et 22 h : Les Chaises (étude pour marionnettes)...

cinémas

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans, (\*\*) aux moins de dix-huit ans, La cinémathèque, Relâche, Les exclusivités, LES ANGES GARDIENS (A. V.O.)...

LES FILMS NOUVEAUX

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER, film français (\*\*\*) d'André Zulauf avec Romy Schneider, Toshi, Klaus Kinski...

Le Feu avec le Feu, Un film écrit et réalisé par ALAIN ROBBE-GRILLET, Avec la participation de AGOSTINA BELLI

Edward Bond, Martinov, 20 DERNIÈRES, LE MARC...

855, 869, + 512, 286

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne 6,00	La ligne T.S. 8,89	<b>ANNONCES CLASSEES</b>	IMMOBILIER	La ligne 24,00	La ligne T.S. 28,00
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02		Achat - Vente - Location	22,00	25,68
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21		AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68
Offres	30,00	35,02		PROPOSITIONS COMMERC.	60,00	70,05
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"				CAPITAUX	22,00	25,68
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03	OCCASIONS			

**emplois internationaux      emplois internationaux      emplois internationaux**

**CAMPENON BERNARD**  
recherche

**Deux ingénieurs électro-mécaniciens**      Réf. AM. 2

A.M. quelques années d'expérience sur chantier, désireux de prendre des responsabilités dans les grands travaux à l'étranger (barrages, canaux, etc.) et intéressés soit par les installations spécialisées de gros chantiers, soit par l'entretien du matériel de T.P.

**Jeunes ingénieurs**      Réf. TP. 5

Formation T.P., désireux de mettre en œuvre les techniques nouvelles sur de grandes réalisations à l'étranger, de s'y former pour y prendre des responsabilités et faire carrière au sein d'un groupe important.

**Un jeune ingénieur**      Réf. TP. 1

Assistant de directeur étranger, candidat de qualité, formation grandes écoles T.P. Deux ans d'expérience chantier. Possédant l'anglais, Nationalité indifférente. Assance dans les langues étrangères. C'est un poste d'avenir pour un futur responsable travaux ou commercial. Il assistera le Directeur de Paris en assurant le suivi des affaires et s'intéressera aux contacts et négociations en cours. Fréquents voyages.

Ecrire en joignant C.V. détaillé, références, prétentions annuelles, date de disponibilité à CAMPENON BERNARD, M. Gaudé, 42, avenue de Friedland, 75008 PARIS.

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
TRANSP. TRANSPORTS  
implantée à Anvers  
recherche

**UN DIRECTEUR D'AGENCE haut niveau**

Connaissances milieu maritimes français et belge. Responsabilité du développement commercial de l'Agence.

Compétences en gestion. Connaissances en Transit, Consignation, Affrètements fluviaux rhénans.

Anglais maritime courant. Néerlandais souhaité.

Ecrire Rouet, N° 218, HAVAS, 67, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Pour travaux routiers en IRAN

**INGÉNIEURS DE PROJET**

Les candidats qui justifieront d'une expérience de quelques années, surtout, en fonction de leur formation et expérience, la responsabilité de projets routiers et de leur suivi

Disponibles rapidement.  
Langue anglaise exigée.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à MINEY Publicité, sous la référence 58.538, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

**INGÉNIEUR MÉCANICIEN**

— Si vous êtes :

**INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN**

— Si vous possédez une compétence confirmée par 5 années d'expérience minimum dans une grande entreprise,

— Si vous avez de sérieuses connaissances en Sidérurgie,

**La S. N. S.**

vous offre de renforcer ses équipes et d'occuper des postes intéressants afin de participer aux travaux de conception, mise en place et amélioration de ses structures.

Adresser curriculum vitae et prétentions salariales à :

S.N.S. - Division Cadres  
LE PARADOU - HYDRA  
ALGER (Algérie).

**UNE CARRIERE DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE**

- Nous sommes la plus importante compagnie d'«Engineering» et de «Construction» OFFSHORE du Monde.
- Notre «Job» : l'étude, la conception, la construction, et l'installation de plateformes de recherche pétrolière en mer.

**Récemment implantée à Paris NOUS RECHERCHONS**

**INGENIEUR CONSTRUCTION OFFSHORE**

DIPLOMES : ECP - AM - INSA - IDN  
AGE : 35 ans minimum  
EXPERIENCE : Plusieurs années de la construction ou la supervision de travaux Offshore ou Pétroliers.

POSTE : Etude des rapports des bureaux d'études relatifs à l'installation des structures et pipe-lines

- Déterminer et rechercher les équipements les plus appropriés
- Participer à l'élaboration des contrats d'équipement
- Etudier le programme Offshore en vue de mener dans les temps l'achèvement des travaux.

Un des aspects de ce poste sera de déterminer la priorité entre plusieurs travaux si l'un d'eux peut affecter les autres.

Référence : MBRE 1

**INGENIEUR COORDINATEUR CONSTRUCT.**

DIPLOMES : AM - INSA - IDN  
AGE : 30 ans minimum  
EXPERIENCE : Plusieurs années dans un Engineering Offshore ou Pétrolier

POSTE : QUANTIFIÉ ET PLANNIFIER :

- Les études d'Engineering
- Les Approvisionnements (Aciers - Tuyauterie - Equipements)
- La construction et la fabrication de toutes les structures et modules de production.

Le candidat retenu devra travailler en étroite collaboration avec les ingénieurs de projets, afin d'être à même d'effectuer certains changements sur les programmes.

Il aura à étudier les effets de ces remaniements sur l'ensemble du projet.

Il devra pouvoir s'intégrer très rapidement dans une équipe.

Référence : MBRE 2



**INGENIEUR INSTALLATION**

DIPLOMES : AM - INSA - IDN  
AGE : 35 ans minimum  
EXPERIENCE : une bonne connaissance des problèmes de l'Offshore serait appréciée ou une vaste expérience de la construction métallique/chaudronnerie ainsi que la maintenance et du levage de grosses pièces.

POSTE : Coordonner les études d'engineering de la plateforme :

- Structures
- Colonnes montantes
- Modules de production et de compression
- Suivre la réalisation des différentes parties
- Préparer et suivre les opérations de remorquage et de positionnement
- Suivre les études relatives aux équipements spéciaux
- Suivre la réalisation et l'implantation de ces équipements.

Référence : MBRE 3

**INGENIEUR MECANICIEN**

DIPLOMES : AM - INSA - IDN  
AGE : 30 ans minimum  
EXPERIENCE : soudure - engineering mécanique - structures acier.

POSTE : Assurer le suivi de toutes les parties «mécaniques» de la plateforme

- Colonnes montantes
- Supports de colonnes
- Supports de structures
- Ponts de liaison

- Suivre la réalisation de ces différentes parties
- Assurer la coordination et la liaison entre les différents sous-traitants
- Maintenir la contact entre les autorités locales et les compagnies agréées.

Le candidat retenu sera un homme de forte personnalité. Il devra avoir à la fois l'expérience des chantiers et l'habileté des contacts à haut niveau.


Référence : MBRE 4

TOUS CES POSTES SONT BASES A PARIS ET IMPLIQUENT UNE TRES BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS  
DES VOYAGES FREQUENTS EN EUROPE SONT A PREVOIR — LES CANDIDATS DEVRONT ETRE LIBRES TRES RAPIDEMENT.

Si vous avez :

- une expérience professionnelle correspondant à nos activités,
- un profond désir d'immigration et de promotion dans une équipe jeune.

Envoyez-nous votre curriculum vitae en Français et en Anglais en précisant : AGE - ETUDES - EXPERIENCE - PRETENTIONS en rappelant la référence du poste à :



**BROWN & ROOT DE FRANCE**  
Direction du Personnel - Tour Franklin - Cedex No 11  
92081 - PARIS-LA-DEFENSE

**RECHERCHONS POUR L'ALGERIE**

**INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES**

dans les spécialités suivantes :

**ÉLECTRICIEN** : Etudes d'installation haute, moyenne et basse tension

**MÉCANICIEN** : Engineering Inquétaire Engineering unités industrielles de pétrole et de charbon

**MÉCANICIEN** : Etudes d'équipements mécaniques, thermiques et de fluide pour projets industriels

**GÉNIE CIVIL** : Analyses de structures en béton armé et à ossatures métalliques

**GÉOLOGUE** : Détermination de réserves calcaires, d'argiles et de gypse

Pour ces postes, il est exigé une grande expérience. Salaire selon compétence.

Adresser : C.V. détaillé au bureau du Ministère du Travail et des Affaires Sociales près l'Ambassade d'Algérie 9, rue Guénot, 75011 PARIS

Importante Entreprise de T.P. spécialisés. Activités internationale recherche :

**ADJOINT ADMINISTRATIF**

Pour agence étranger Niveau B.S.C. et 2 ans d'expérience comptable et administrative nécessaires.

- Allemand courant obligatoire.
- Anglais courant apprécié.

Prise de responsabilité rapide après mise au courant au Siège.

Adresser lettre man avec C.V. sous numéro 69 732, cabinet leconte 4, rue André Coqueret, PARIS-10<sup>e</sup> membre de l'ANERP

Voir la suite des emplois internationaux en page 25

Spécialiste

emploi

AGENT TECHNIQUE 3

Unique l'année

UNE PROJET

UNE D'INDUSTRIE

UNITE-INDUSTRIE

INGENIEURS DESSINATEURS

Canada

RESUME INTERNATIONAL LIMIT

PORTANT BUREAU DE CONTRELE FRANCAIS

ALGERIE :

11 INGENIEUR

21 INGENIEUR



888  
1  
869  
+ 51E  
28E  
0 h 2

صكنا من الامل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION**  
ÉTABLISSEMENT DE VERNON  
recherche  
**AGENT TECHNIQUE 3 A**  
pour travaux d'études d'électronique  
d'asservissement des paliers magnétiques.  
Adresser curriculum vitae et prétentions à :  
S.E.P. - Service du Personnel  
B.P. 502 - 27207 VERNON.

**INGÉNIEUR**  
Recherche et Développement  
Formation E.N.S.C.I. ou E.N.S.C.P.  
toutes températures et céramique.  
10 à 15 ans d'expérience.  
Poste en PROVINCE, ville universitaire du Midi.  
Envoyer C.V. et prétentions à NORTON S.A.  
Service du personnel, B.P. n° 5, 78782 CONFLANS

Un groupe multinational spécialisé dans le **NEGOCE** des **CEREALES**  
recherche pour l'une de ses filiales couvrant le  
**Tarn-et-Garonne** et les départements limitrophes  
et connaissant une expansion rapide  
**responsable commercial**  
des achats et ventes en culture

Rech. **ETUDIANTS** Province pr  
promotion et pose d'affiches.  
Ecr. Françoise, 141, avenue  
Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

**RECRUTEMENT**  
Le Siège Paribas  
de 1.200 personnes  
recherche  
**ASSISTANT**  
**DU CHEF**  
**DU PERSONNEL**  
Il sera chargé  
du recrutement  
des cadres du Siège  
et des agences de province  
(Nord de la France)  
Un diplôme de psychologie  
ou de sociologie complé-  
té par une expérience  
de 1 à 2 ans en entreprise  
sont indispensables.  
Adresser C.V. en mentionnant  
le n° 2210 sur l'entrevue à :  
ORGANISATION et PUBLICITE,  
2, rue Marengo, 75001 Paris, n.1.  
Il ne sera répondu  
qu'aux candidats correspondant  
aux exigences énoncées.  
Région Normande, ch. comptable  
agréé au n° DECS par collabora-  
tion, Ecr. A. BERNARD, Service,  
22, rue Beuregard, 77-Normours.

**Société CEMEP**  
recherche pour **POTTERS**  
**INGÉNIEUR ADJOINT**  
**DU DIRECTEUR GENERAL**  
fonction : A.M. ou équivalent,  
30 ans minimum.  
Essentielle indispensable :  
Expérience industrielle, usinage  
et moules.  
Veuillez adresser votre candidature  
accompagnée de votre curriculum  
vitae, avec C.V. à CEMEP  
à l'adresse de M. J. Pottier,  
42, rue de la République, 92000  
NANTERRE.

**SOCIÉTÉ CONSTRUCTION**  
MAT. ELECTRONIQUE PROF.  
région Tours  
**INGÉNIEUR ETUDES**  
3 ans exp. si possible électro-  
nique nucléaire. Possib. logem.  
- Ecrire avec C.V. et photo  
n° 2798, « le Monde » Publicité,  
5, r. des Italiens, 75227 PARIS-9.  
Recherches **COMPTABLE** anal.  
libéré abilit. minit Tél. 16 (32)  
43-09-81, ou écrire avec C.V. et  
prétext. SOCIÉTÉ NORMANDE  
DE COSMÉTOLOGIE, boulevard  
du Bas-Bouffev, 77300 BERNAY.

**La candidate retenue :**  
• animera l'équipe de ventes et d'achats,  
• participera à l'élaboration des politiques et à la fixation des objectifs,  
• assurera l'assistance technique de l'équipe commerciale,  
• Il devra en conséquence avoir :  
- une expérience de plusieurs années de l'animation et de l'organisa-  
tion d'une équipe de vendeurs,  
- une bonne connaissance du secteur engrais et produits phyto-  
santaires,  
- la pratique du milieu rural.  
La rémunération sera en rapport avec l'importance du poste.

**technico-commerciaux**  
pour renforcer l'équipe existante et assurer le développement sur de  
nouveaux secteurs.  
La préférence sera donnée à des candidats ayant reçu une formation  
agricole de bon niveau.  
Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé en prélevant le poste choisi  
au Service 107 RO  
**SCOTI**, 8, avenue Delcassé, 75008-PARIS.

emplois internationaux

**Afrique Francophone**  
Importante Société Minière  
recherche pour sa Division Informatique  
**CHEF DE PROJET** référence M 401  
Responsable travaux d'études (géologiques, entretien matériel, etc.)  
Réalisation programmes, animation et maintenance chaînes en cours.  
Niveau ingénieur ou maître scientifique.  
Doit avoir de bonnes aptitudes au commandement et une excellente  
pratique FORTRAN - COBOL, Méthode CORIG ou ARIANE appréc.  
Anglais soutenu.  
**CHEF D'EXPLOITATION** référence M 413  
Ce cadre aura la responsabilité totale traitement applications ordi-  
neur GE 400 ou GE 425 et les machines annexes : à défaut analyste-  
système ou chef-piloteur sur HS 6000.  
Etablissement planifié, organisation, composition et rotation des  
équipes, supervision des chaînes mises en exploitation.  
**ANALYSTE PROGRAMMEUR** référence M 403  
Ce candidat (IUT Informatique) doit connaître parfaitement les pos-  
sibilités et les contraintes de l'ordinateur GE 425 - COBOL - ANS  
anglais - Anglais et pratique du langage ARIANE appréciés.  
Tous ces postes comportent de nombreux avantages (logement équipé  
école primaire, 2 vols cotés annuels, polyclinique, etc...)  
Envoyer C.V. détaillé sous référence correspondance à AXIAL Pub.  
91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS qui transmettra.

**IMPORTANTE**  
**SOCIÉTÉ**  
**MINIÈRE**  
**AFRIQUE NOIRE**  
recherche  
pour Service Formation  
professionnelle  
**CADRE**  
a eu effectué études supérieures  
(psychologie industrielle, faculté,  
I.N.E.T.O.P. ou C.I.A.M.) et  
ayant expérience industrielle de  
études postales, préparation pro-  
grammes de formation, recrute-  
ment niveau maîtrise, avec  
pratique tests psychologiques  
courants.  
Conditions d'implantation  
matérielle et salariales  
de tout premier ordre.  
Envoyer curriculum vitae,  
prétentions, références,  
à n° 945, PUBLIPRESS,  
31, boulevard Bonne-Nouvelle,  
75002 PARIS CEDEX 02, qui tr.

Entreprise jeune et dynamique  
en pleine expansion, C.A. 60 M.,  
petite ville agréable du  
**CENTRE-LOIRE** recherche  
**CHEF COMPTABLE**  
Niveau B.T.S. ou D.E.C.S.  
pour assumer respons. COMPTABILITE GENERALE  
et mise en route SERVICES COMPTABILITE  
ANALYTIQUE.  
Plusieurs années expérience indispensables dans  
entreprise fabrication et stockage.  
- Situation évolutive pour candidat de valeur.  
Facilité de logement.  
Adr. C.V. détaillé et présent. sous numéro 93.948,  
Contesse P. 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

**Club de Val-d'Isère**  
Organisateur des safaris-photo  
de la Vanoise  
Pour la période du  
10 JUILLET au 31 SEPTEMBRE 1975  
recherche  
**TECHNICIEN**  
connaissant les divers types de matériel  
photographique  
pour entretien et surveillance  
**Possibilité de logement**  
Ecrire avec références professionnelles  
et prétentions à :  
B.P. 47 - 73150 VAL-D'ISERE

**INGENIEURS**  
**DESSINATEURS**  
Montréal Canada  
Un important bureau d'études de Montréal recherche  
des ingénieurs et des dessinateurs possédant un  
minimum de cinq (5) ans d'expérience dans les  
domaines suivants.  
**MECANIQUE ET TUYAUTERIE**  
Etude de réseaux industriels, eau et vapeur à pres-  
sion et températures élevées (calcul et choix de  
conduites, pompes, échangeurs de chaleur, résér-  
voirs pressurisés, etc.).  
Mécanisme de procédés (manutention, convoyeurs,  
automatismes industriels).  
Etude et réalisation d'usines d'épuration des eaux  
(préparation de plans et devis).  
Réseaux d'aqueducs.  
Préparation de plans et devis pour équipement de  
centrales hydroélectriques (appareillage, vannes,  
turbines, trauils, etc.).  
**ELECTRICITE**  
Distribution pour bâtiments commerciaux et indus-  
triels, centre de charge, poste haute tension, contrôle  
de moteurs, instrumentation, protection, commande,  
ligne de transport d'énergie et automation.  
**MECANIQUE DES SOLS**  
Barrages de terre et enrochement pour aménage-  
ments hydroélectriques.  
**GENIE CIVIL**  
Charpente métallique, béton armé, coffrages et arma-  
tures. Elaboration des détails de construction et mise  
en page.  
Excellentes conditions de Travail et de Salaire.  
Envoyer C.V. détaillé et dactylographié à  
M.T. TANTURVER 65, rue Pergolés 75116 Paris.

**SOCIÉTÉ ELF**  
pour la recherche et l'exploitation des  
hydrocarbures, recherche pour postes  
de responsables à l'étranger.  
**TECHNICIENS**  
**SUPERIEURS**  
Dans la spécialité suivante :  
• lutte contre la corrosion, protection  
cathodique,  
Qualification exigée :  
• BTS électrochimie, DUT mesures phy-  
siques ou équivalent,  
• expérience 2 à 5 ans en laboratoire  
ou dans l'industrie électro-chimique,  
• connaissance de l'Anglais.  
• aptitude expatriation tous pays.  
Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 183  
S.N.P.A. - Direction du Personnel  
26, avenue des Lilas - 64000 PAU.

**FORMATION SUPERIEURE**  
22 ans minimum  
- Capacité d'initiative et d'animation pour prendre  
en charge des dossiers de développement  
régional (conception et promotion jusqu'à la  
phase opérationnelle).  
- Expérience polyvalente dans au moins deux des  
domaines suivants :  
• Etudes de développement ;  
• Montage juridique d'opérations ;  
• Développement d'activités nouvelles ;  
• Economie des Pays du Sud de la Médit-  
erranée.  
- Demandé par organisme public à Marseille.  
Adresser curriculum vitae détaillé et traitement  
soutenu sous le Monde » Publicité, à  
CHALON-SUB-SAONE  
5, rue des Italiens, 75227 PARIS (9<sup>e</sup>), qui transmettra.

**ANALYSTE DE GESTION**  
Une banque régionale du Sud-Est recherche un  
Analyste Financier expérimenté, habitué aux  
diagnostics et évaluations d'entreprises moyennes  
pour compléter l'équipe de spécialistes  
attachés à la Direction de l'Exploitation.  
Ce poste nécessite, outre de très bonnes connais-  
sances comptables et financières, une culture  
économique étendue et de hautes qualités de  
contact humain.  
Les candidatures seront traitées confidentiel-  
lement par Monsieur A. POUANT.  
26 Rue Marbeuf 75008 Paris  
qui vous adressera une note  
d'information et un dossier de  
candidature sur simple deman-  
de référencée 562M

**TECSUIT INTERNATIONAL LIMITEE**  
Asselia, Benoit, Baucher, Ducharme, Lapointe, Inc.

**GROUPE LAFARGE**  
recherche pour sa filiale canadienne  
de construction à **MONTREAL**  
**CHEF DEPARTEMENT**  
**BETON PRECONTRAIN**  
Ingénieur diplômé spécialisé en préfabrication  
d'éléments en béton armé et précontraint.  
10 ans d'expérience dans cette spécialité et une  
bonne connaissance de l'Anglais sont  
indispensables.  
Rémunération 25.000 dollars +  
Adresser CV sous référence 10.210 à :  
**GEDEV SELECTION**  
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

**hb conseil**  
recherche pour  
**GARNAUD TOTAL INTERPLASTIQUE**  
**CADRE** haut niveau  
pour créer et diriger un poste PROSPECTIVE  
rattaché à la Direction Générale, à :  
CHALON-SUB-SAONE  
Le candidat, issu d'une grande Ecole, doit avoir :  
- 30 ans minimum.  
- Une connaissance approfondie des problèmes  
de l'emballage.  
- 4 à 5 années d'expérience dans le domaine  
du marketing.  
Intéressantes perspectives d'avenir  
pour candidat dynamique.  
H.B. CONSEIL, 11, rue La Boétie - PARIS 75008.

Robinerie Industrielle et Télécommande  
**PLEINE EXPANSION**  
**LEADER EUROPEEN**  
**DE SA SPECIALITE**  
recherche pour **SUD-OUEST**  
**1 INGENIEUR A.M. ou équivalent**  
5 ans expérience pour service méthodes.  
**1 INGENIEUR A.M. ou équivalent**  
5 ans expérience engineering  
pour service télécommande.  
**2 INGENIEURS A.M. ou équivalent**  
débutants, pour recherche et développement  
produits nouveaux.  
Ecrire avec curriculum vitae, Service du Personnel,  
AMEL, 9460 LA ROCHE-CHALAIS.

**IMPORTANT BUREAU DE CONTROLE**  
**FRANCAIS**  
recherche pour détachement  
**ALGERIE :**  
**1) INGENIEUR**  
10 ans de pratique minimum, hautement spécialisé  
dans une ou plusieurs disciplines de la construct.  
**2) INGENIEUR**  
8 ans de pratique minimum, et formation générale  
de base de l'ensemble des disciplines de la construct.  
Préire d'adresser C.V., prétentions, importance de  
la famille, à déplacer, sous n° 83.184, CONTREES  
Publicité, 30, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ**  
recherche  
pour France Outre-Mer  
**AGENT TECHNIQUE**  
Spécialiste câbles souterrains,  
ayant expérience des travaux  
- Les câbles sous plomb 55 P,  
112 P, 91 G, 204 P ;  
- Câbles 1.5/4, 4 et 2.6  
9.5 ;  
- GE Delex, 4/75 câbles plast.  
- Tirages de câbles en con-  
duites souterraines ;  
- Mesures sur câbles.  
Le permis de conduite V.L. et  
P.L. est indispensable. Le contrat  
est prévu pour une durée de  
3 ans avec prolongation auto-  
matique et renouveau annuel.  
Le séjour peut se faire en  
famille.  
Envoyer C.V. détaillé  
avec copies de références  
MINET Publicité n° 39.664,  
40, rue Olivier-de-Serris,  
75013-PARIS, qui transmettra.  
Ecr. avec C.V. et présent. à  
S.E.P., B.P. 269, 7504 Paris  
CEDEX 09, sous réf. n° 1302.

**SECIM**  
(GROUPE CREUSOT LOIRE)  
Construction de Laminai-  
et de Presses Hydrauliques  
recherche pour son  
Usine de MAUREGUE (59)  
**JEUNES INGENIEURS**  
(débutants ou ayant quelques années d'expérience)  
pour important Bureau d'études de conception et  
de réalisation.  
Les demandes de renseignements et les candidatures  
peuvent être adressées au Directeur de l'usine :  
Boite Postale n° 19,  
59080 FERRIERE-LA-GRANDE.  
Tél (20) 61-76-04.

**GROUPE**  
**ELF AQUITAINE**  
recherche  
**JEUNES GENS**  
minimum 24 ans  
• Dégages obligations militaires.  
• Possédant BTS - DUT Génie Civil construction Mécanique, Bureau d'Etudes, Char-  
pentes métalliques.  
• 2 à 5 ans d'expérience travail en usine ou  
sur chantier.  
• Connaissance souhaitée en grosse tuyauterie,  
matériel pétrolier, grosses charpentes métal-  
liques.  
• Connaissance de l'Anglais.  
• Désireux de mener une vie de chantier en  
expatriation (travaux à terre et sur mer).  
• Seront formés par le groupe commis con-  
trôleurs de forages pétroliers, contrôleurs de  
travaux pétroliers.  
Adresser C.V. à la Direction du Personnel  
et Organisation S.N.P.A. 26, avenue des Lilas,  
64000 PAU.  
Pierre Lichner s.p.

**USINE HAUTE-MARNE**  
**MATRIÇAGE ET USINAGE**  
800 personnes  
recherche  
**CADRE ASSISTANT**  
**DU DIRECTEUR COMMERCIAL**  
Formation HEC, SUP-CO, ESSEC ou similaire ou  
formation pratique éprouvée, pour suivre en usine  
études et offres de prix suite aux demandes clients,  
centraliser et valider action des Agents.  
Age 25 ans minimum, dynamique, commercant,  
contact agréable, avec goût et compétence dans  
la technique fabrication.  
Éventuellement possibilité logement.  
Ecrire n° 7.974, « le Monde » Publicité,  
5, rue des Italiens - 75227 PARIS-9<sup>e</sup>.

Vertical sidebar with various job advertisements and notices, including 'La S.N.S.', 'RECHERCHES POUR L'ALGERIE', and 'INGENIEURS GRANDES ECOLES'.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

**serete**  
engineering

L'un des premiers Groupes Internationaux d'Engineering 2000 personnes dans le monde et 2 500 000 000 F d'investissements pour le compte de ses clients poursuit son développement et recherche pour renforcer son département approvisionnement:

**ingénieur approvisionnements**

SECTEUR GENIE CIVIL 90000 F+

Ce cadre de haut niveau possédant une expérience approfondie des techniques de génie civil et aura la responsabilité, en relation directe avec les responsables d'affaires, des négociations et de la gestion des marchés de travaux importants. Une formation supérieure (ETP, ECF ou équivalent) et une bonne connaissance de l'anglais sont indispensables.

Les candidatures sont à adresser sous référence ET 183 à Hubert TRAPET SERETE Engineering 72, rue Renault 75040 PARIS Cedex 13.

**UNE CARRIERE DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE**

NOUS SOMMES UNE DES PLUS IMPORTANTES COMPAGNIES D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION DU MONDE. NOTRE « JOB » : L'ETUDE, LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'INSTALLATION DE PLATEFORMES PETROLIERES « OFFSHORE »

RECEMMENT IMPLANTEE A PARIS NOUS CROISSONS NOTRE : **DEPARTEMENT ACHAT**

NOUS RECHERCHONS :

CHEF des ACHATS : MECANIQUE - ELECTRICITE - INSTRUMENTATION - 5/10 ANS D'EXPERIENCE.

CHEF EXPEDITEUR : 5/10 ANS D'EXPERIENCE DANS L'ENGINEERING.

RESPONSABLE IMPORT/EXPORT : 5/10 ANS D'EXPERIENCE DANS POSTE IDENTIQUE.

DES POSTES IMPLIQUENT UNE BONNE CONNAISSANCE DES MATERIELS LOURDS.

Si vous avez : de bonnes connaissances en Anglais, une expérience professionnelle compatible avec nos activités, un profond désir d'intégration et de promotion dans une équipe jeune, envoyez votre C.V. en Français et/ou en Anglais en précisant âge, études, expérience et prétentions à notre Directeur du Personnel

**BROWN & ROOT DE FRANCE**  
Tour Franklin, Cedex No 11, 92081 Paris La Défense

IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE recherche

**responsable de sa filiale formation**

spécialisé dans les qualifications industrielles et administratives de base (ouvriers professionnels, personnel du secrétariat et de l'informatique).

La première phase de son action consiste à élargir et diversifier la clientèle par son action personnelle auprès des grandes sociétés industrielles et en entraînant le travail d'une équipe commerciale.

Dans une deuxième phase, il contribuera à la définition des produits-formation et à leur diffusion à travers des centres implantés dans toute la France.

Si parmi les personnes interrogées par cette fonction, il se trouve l'animateur-fondateur d'un organisme de formation axé sur le même créneau, l'intégration de son organisme pourrait même être envisagée.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 1471 M, B

**plein emploi** 10 rue de Mail Paris 2e

TRES IMPORTANTE FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS recherche

● **NEGOCE INTERNATIONAL**

**CHEF DE PRODUITS**

(Référence 896.)

SECOND OEUVRE DU BATIMENT (matériaux, procédés et applications).

Il sera responsable des ACHATS de la PROMOTION et de l'EXPORTATION de ces produits. Il exercera son activité à partir de Paris, et se déplacera environ 90 jours par an, particulièrement en AFRIQUE.

Ce poste ne peut convenir qu'à une personne connaissant très bien ces produits, si possible ayant pratiqué l'exportation. Une formation supérieure et la pratique de l'anglais seraient appréciées.

● **AFRIQUE FRANCOPHONE**

**INGENIEURS BATIMENT**

(Référence 897.)

T.P. A.M., ou...

Ils seront chargés de la CREATION, de la GESTION d'ateliers d'armatures et de parachèvement, de la PROMOTION des produits fabriqués auprès des prescripteurs, ainsi que d'une clientèle spécialisée, et de produits aérodynamiques.

Une expérience professionnelle, en particulier dans ces activités, et une formation complémentaire commerciale et/ou de gestion seraient appréciées, mais non indispensables.

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions, sous la référence correspondante, à : AJAX PUBLICITE, 5, cité Pigalle - 75008 PARIS, qui transmettra.

**SCOR**

Le premier réassureur français développe son département Réassurance Crédit-Cautions et recherche un

**Cadre financier**

50.000 F

pour lui confier, sous l'autorité directe du responsable du département, l'analyse des risques de crédit et caution que la SCOR couvre dans le monde entier.

Parmi les intérêts de ce poste : la polyvalence des problèmes traités à l'échelon international, l'insertion dans une petite équipe opérationnelle, et, progressivement, des contacts commerciaux et la responsabilité effective des affaires engagées.

Une formation économique et financière de type HEC, ESSEC, Dauphine, ou un diplôme d'expérience d'analyse financière ou de crédit (ou quelques stages approfondis) préparant à cette fonction. Anglais courant indispensable.

Réponses et discussion assurées à tre lettre man. + CV + photo + r.m. adressée au réf. No 3988 à Mme Buzelin

**bernard Julhiet psycom**  
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine - FRANCE

**SKFACIER**

recherche

**TECHNICIEN SUPERIEUR**

poste TECHNICO-COMMERCIAL

- BTS - traitement thermique, - fabrications mécaniques.
- Point d'Attache : BAGNOLET (visite clientèle région parisienne).
- Expérience commerciale souhaitée.
- Anglais apprécié.

Adresser lettre manuscrite + CV s/réf 25/S Service du Personnel B.P. 72 92140 CLAMART

**GRANDE ENTREPRISE INTERNATIONALE**

recherche pour son

**Service Immobilier**

**Un jeune licencié en Droit privé**

Il sera chargé, au sein d'une équipe jeune et dynamique, de la prospection et de la négociation dans le domaine immobilier à caractère industriel et commercial ainsi que de la conclusion des CONTRATS.

Le candidat retenu sera capable d'initiative, aura le sens du travail en équipe ainsi que les qualités indispensables à son activité.

Une expérience professionnelle d'au moins une année au sein du service juridique et/ou immobilier d'une entreprise importante est recommandée.

Possibilités d'avvenir intéressantes.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite sous référence ESQ3 (à ment/enveloppe).

**EMPLOIS et CARRIERES**  
30 rue Vernef 75008 PARIS

**INGENIEUR MECANICIEN HAUT NIVEAU**

Entreprise en développement vers techniques nouvelles, notamment OFFSHORE PETROLIER, cherche INGENIEUR MECANICIEN HAUT NIVEAU dont la mission serait de participer au sein de son bureau d'études, à la création et au développement d'ensembles nouveaux de grosse mécanique.

Cet ingénieur devrait bien connaître les problèmes d'analyse de contraintes dans des pièces complexes, de fatigue et d'usure.

Si son expérience se situait à un niveau suffisamment élevé, il pourrait, après une période de mise au point, prétendre à un poste coiffant la section de recherches, le bureau de projets, et le bureau de dessin.

Langue Anglaise indispensable.

Lieu de travail : Paris

Adresser C.V. détaillé et prétentions (sous référence NO 8388) à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE recherche pour poste

**ASSISTANT DU DIRECTEUR TECHNIQUE**

Un cadre de formation supérieure ou équivalente. Possédant diplômes Enseignement Supérieur, ayant expérience, sens du commandement et goût des contacts humains.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : PARFRANCE, sous No 4.04 4, r. Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmet.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche à PARIS

**cadre comptable**

responsable d'un service comptable de recouvrement des créances sur l'étranger. Connaissance approfondie des mécanismes bancaires internationaux (réglementation des changes, du marché des devises...) de la comptabilité générale. Relations avec clientèle banques, déplacements fréquents à l'étranger. Anglais, arabe courants impératifs. Ecrire avec CV sous référence GALES (à mentionner sur l'enveloppe) à

**EMPLOIS et CARRIERES**  
30 rue Vernef 75008 PARIS

**MATRA**

recherche pour sa division électronique

**INGENIEUR**

débutant à 2 ans d'expérience pour étude et analyse des semi-conducteurs. Le poste conviendrait également à un A.T.P. ayant de solides connaissances théoriques et une expérience orientée sur la fabrication des semi-conducteurs.

Référence A.

**INGENIEUR**  
EN.S.E.E.I.H.T Toulouse ou EN.S.E.R.G. Grenoble ou équivalent

ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de la technologie électronique.

Référence B.

**INGENIEUR-ELECTRONICIEN**  
E.S.E. I.R.G. ou équivalent

ayant environ 2 ans d'expérience dans le domaine des circuits digitaux et analogiques pour équipements embarqués.

Référence C.

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions indiquant la référence du poste à

**MATRA** Monsieur KORFAN BP N° 1 - 78140 VELIZY

Important Groupe Papetier recherche pour lui confier le

**CONTENTIEUX COMMERCIAL CADRE**

DE VALEUR

capable de prendre entièrement en charge :

- l'ouverture des comptes "nouveaux clients" et la fixation des découverts.
- la centralisation de tous renseignements commerciaux ou financiers concernant nos clients,
- la surveillance des impayés et des reports,
- toutes dispositions utiles en vue du règlement des impayés, dépassement des crédits alloués, etc.

Le candidat retenu qui travaillera dans le cadre de la direction commerciale et en étroite collaboration avec la comptabilité devra avoir assumé des responsabilités équivalentes pendant quelques années.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à No 93840 - CONTESSÉ Publ. 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE leader dans un domaine d'avant-garde, crée une équipe commerciale de premier ordre. Pour cela, elle recherche :

**UN DIRECTEUR COMMERCIAL** 200000 F

- Il gèrera un chiffre d'affaires de plus de 12 MF en 1975.
- Il encadrera et dirigera une équipe de douze personnes dont huit ingénieurs commerciaux.
- Il participera étroitement aux décisions importantes concernant la stratégie de l'entreprise et conseillera le Président-Directeur Général.

Ce poste convient à un cadre de formation supérieure, dominant parfaitement le marché informatique et possédant une expérience du management d'une équipe commerciale. Une expérience de plusieurs années, acquise chez un constructeur ou dans une société de services, est indispensable.

**DES INGENIEURS COMMERCIAUX** 120000 F

- Directement rattachés au Directeur Commercial, ils s'intégreront à une équipe jeune qui devra assurer une rapide expansion du chiffre d'affaires sur un marché neuf et dans un secteur de pointe.
- Ils auront l'occasion de valoriser une première expérience de la vente, soit de matériels, soit de services informatiques. Une formation commerciale reçue chez un important constructeur serait vivement appréciée.
- Ils auront les moyens de s'exprimer totalement dans la vente et pour cela jouiront de larges possibilités d'action.
- L'expansion rapide de la société leur permettra d'accéder dans de brefs délais à des responsabilités importantes.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à Publiscopie, 11, rue Royale Paris 8<sup>e</sup> qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

IMPORT. SM de TELECOM. COMMUNICATIONS PARIS-13<sup>e</sup>, rec. AGENT TECHNIQUE

ELECTROMECANICIEN 2e catégorie pour assurer la maintenance et le démarrage d'installations de réfrigération en technologie CROSSBAR C.P. Prendre contact 895-0-46 avec le SOUJET

IMPTE USINE de CONSTRUCTION de BIENS D'EQUIPEMENT du nord de la FRANCE recherche

**INGENIEUR-SOUDURE**

28 ans minimum diplômé de l'EN.S.E.E.I.H.T. pour prendre la direction de son ATELIER DE CHAUDRONNERIE-MECANO-SOUDURE

Sérieuses références exigées Possibilités de logement.

Escr. à No 92004 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup> 91.

CENTRE DE RECHERCHE près NANCY recrute pour son laboratoire ACOUSTIQUE

**1 SPECIALISTE**

(INGENIEUR GDE ECOLE, DOCTEUR ES SCIENCES) ayant une grande expérience en acoustique et particulièrement dans l'un et/ou l'autre des domaines suivants :

- Réduction du bruit
- Influence du bruit sur l'homme.

Travail dans des équipes pluridisciplinaires avec moyens adéquats. Dispositifs :

- Chambre sourde 500 m3 ;
- Matériaux 5 et 11 ;
- Analyseur en temps réel ;
- Analyseur de Fourier.

Restaurant d'attente, 40 h./sem. Adr. C.V. et prétentions, n° 92340, CONTESSÉ PUBLISCOPE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, s.t. IMPORT. SM de TELECOM. COMMUNICATIONS PARIS 13<sup>e</sup>, rec.

**UN AGENT TECHNIQUE**

2e cat. pour PROSPECTION auprès de clients, scieries (Paris et région parisienne) dans le domaine des Install. Mécanico. Ecr. avec CV sous réf. C. à A.O.L.P. B.P. 30, Paris-13<sup>e</sup>.

**GROUPE BANCAIRE PARIS Bâle**

recherche

**inspecteurs de banque**

Classe V à VII.

- Chargés de contrôler les services, agences et filiales du Groupe.
- Solide formation bancaire et, si possible, expérience de la fonction.
- Déplacements fréquents en province pour des missions de durée variable.
- Réelles perspectives d'avenir pour candidats de valeur dans un Groupe en plein développement.

Ecrire avec CV manuscrit, photo et prétentions, au service 1470

**plein emploi** 10, rue du Mail Paris 2

IMPTE SOCIETE ELECTRO-METALLURGIQUE RECHERCHE POUR SON SIEGE SOCIAL PARIS 16<sup>e</sup>

**SPECIALISTE REVISION DE PRIX**

HOMME OU FEMME

• ayant bonne connaissance de la réglementation des marchés publics

Adresser C.V. détaillé, prétentions à n° 2730 SPERAR 12, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX q. 1<sup>er</sup>.

Handwritten text in a box at the bottom left of the page.

888  
869  
+ 512  
280

صحة من الاجل

responsable de sa filiale formation

Un jeune licencié en Droit privé

MATRA INGENIEUR

inspecteurs de banque

SPECIALISTE REVISION DE

**offres d'emploi**

**Service Statistiques**

Nous sommes une Compagnie d'Assurances du secteur privé, en expansion régulière. Une promotion est prévue à moyen terme pour le responsable actuel de notre Service Statistiques et nous cherchons donc un adjoint capable de lui succéder rapidement.

Le service participe à la conception, mise en œuvre et diffusion des études statistiques ; élaboration des tarifs ; liaisons avec l'informatique. Compte tenu du développement de la Compagnie, le responsable du service doit participer à la mise en place de tableaux de bord plus complets. Il doit pouvoir définir des outils statistiques nouveaux, une utilisation optimale de toutes les données que possède l'entreprise.

Nous souhaitons un candidat de formation supérieure scientifique, ayant une solide expérience professionnelle et de préférence connaissant déjà la branche Assurances. Il sera en liaison permanente avec le service planification, les différentes Directions et les unités régionales.

garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier (lettre man. C.V. détaillé et rémunération actuelle) sous n° M. 11 991, 33 Quai Gallieni - 92126 BURESNES

**ISÉ CEGOS**

**offres d'emploi**

**GRAND CONSTRUCTEUR MACHINES-OUTILS**

recherche pour son DEPARTEMENT AUTOMATISME

**Responsable des études électroniques et électriques**

Le candidat devra posséder :

- une formation spécialisée : BEP - IPG ;
- une expérience de 5 ans acquise dans ce domaine ;
- la pratique de l'animation et de la direction d'équipes d'études et de réalisation importantes.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite sous référence GOST (à ment./enveloppe).

**EMPLOIS et CARRIERES**  
30 rue Vernef 75008 PARIS

**offres d'emploi**

**SOCAR**

Leader du Carton Ondulé

18 Usines en France - CA 740 600 millions F. développant à la fois ses implantations régionales et son organisation Marketing à PARIS recherche :

1 - pour les DIRECTIONS REGIONALES Zone Sud

**Adjoint au Directeur Commercial**

Formation Supérieure niveau ESC, spécialement orienté vers l'ANIMATION d'un RESEAU de Cadres Technico-Commerciaux spécialisés de la Vente d'Emballages

Réf. M. 968

2 - pour la DIRECTION MARKETING

**Responsable Produits Nouveaux**

Formation Supérieure Commerciale ou Technique. Il devra assurer le lancement de nouveaux produits d'emballage après étude des marchés et adaptation des produits.

Réf. M. 967

Les dossiers de candidatures précisant la référence du poste souhaité seront traités confidentiellement par

**DEVELOPPEMENT**

membre de l'ANICERP  
10 rue de la Paix, 75002 Paris

**offres d'emploi**

Important groupe industriel fabricant matériel électronique pour mises en œuvre variées (téléphonie, télétransmissions...) recherche :

**INGENIEURS ELECTRONICIENS**

après quelques années d'expérience dans le domaine électronique, pour postes

**ETUDES ET DEVELOPPEMENT**

requérant large esprit créatif.

Lieu de travail : Région Parisienne ou région Bourgogne (facilité de logement).

Adr. C.V. et photo sous numéro 81.803, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

**offres d'emploi**

L'UN DES PREMIERS

**CARBURIERS EUROPEENS**

Le programme de vente, très complet et de haute technicité, comprend :

- OUTILS COUPANTS (Standard, brevettés et spéciaux) ;
- OUTILS DE DEFORMATION ;
- BARBEAUX TRAVIÉS.

recherche, pour intensifier sa pénétration sur le marché français,

**TECHNICO-COMMERCEUX**

COMPÉTENTS ET EFFICACES

La préférence sera accordée aux candidats justifiant d'une expérience confirmée dans la spécialité.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V. détaillé, photo (recommandée) et rémunération actuelle à n° 64.370, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

**offres d'emploi**

Tous importants Groupe Français Bâtiment et T.P. ne cesse de recruter pour ses différents établissements PARIS - PROVINCE - ETRANGER

**jeunes ingénieurs grandes écoles**

P. & C. - CENTRALE - T.P. - MINES - A.M.

De nombreuses opportunités de carrière peuvent leur être proposées dans les domaines des Etudes, des Chantiers ou des Ateliers.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par

**Information Carrière SVP.11.11**

SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui formera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Référence : 525  
37, rue du Général Foy 75008 Paris.

**offres d'emploi**

**COORDINATEUR ACHATS EQUIPEMENT ELECTRONIQUE**

Pour Grande Société Internationale. Connaissances approfondies Electronique. Très bons contacts avec milieux audio électroniques Europe indispensables. Aptitudes requises : Analyse, jugement, communication, négociations à des niveaux très divers, goût du détail, exercice de contrôle rigoureux, Anglais parlé et écrit indispensables.

Prêt à rédiger lettre candidature en Anglais, sous réf. 85555 à Havas Contact  
156 Bd Haussmann 75008 Paris.

**offres d'emploi**

**PRECIBIO**

recherche pour DEPARTEMENT APPAREILLAGE

**DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL**

Départ obligations militaires ; Préférence donnée à CANDIDAT ayant connaissances en BIOCHIMIE et en HÉMATOLOGIE R.T.S. BIOCHIMIE, apprécié.

Son travail consistera en la démonstration et la vente de matériel pour laboratoire dans l'OUEST de la FRANCE (22 départements).

RESIDENCE : NANTES, RENNES ou PARIS INDIFFÉRENT.

Déplacements fréquents. Salaire intéressant + primes et frais de déplacements.

Situation d'avenir pour

**ÉLÉMENT VALABLE.**

Envoyer C.V. + photo, références au 58, rue du Dessein-des-Berges, 75026 Paris Cedex 13.

**offres d'emploi**

**l'Union des Caisses Centrales de la Mutualité Agricole**

recherche des

**diplômés d'enseignement supérieur**

**ESCAE ou DECS**

(ou diplômés équivalents, option finances-comptabilité)

Ils feront partie d'une équipe chargée de missions commerciales (fréquentes déplacements en province) et d'études financières.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et références, au Département du Personnel, 8-10, rue d'Astorg, 75008 PARIS.

**offres d'emploi**

Cabinet d'EXPERTS COMPTABLES et COMMISSAIRES AUX COMPTES (Paris) recherche :

**RÉVISEUR CHEF de MISSION (H. ou F.)**

DEUX ans exp. dans CABINET R.P. ou d'AUDIT.

très larges responsabilités et contacts avec clientèle de haut niveau

formation interne intensive.

Env. C.V. détaillé, références et photo sous n° 54.533, REGIS-PRESS, 25 bis, r. Beaumour, Paris-2<sup>e</sup>, q. tr. DISCRETION ASSURÉE.

**offres d'emploi**

**JEUNES DIPLOMES ESC UNIVERSITAIRES, IUT...**

**LEGRAND**

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS

renforce son équipe d'interventions commerciales sur le réseau de prescripteurs et de distributeurs, vous forme à la vente et à la négociation et vous offre dès l'entrée dans le Groupe des fonctions actives et évolutives, demande à ses cadres commerciaux une bonne disponibilité pour de fréquents déplacements, a accueillera à pourvoir des postes à PARIS, LYON et MARSEILLE.

Vous êtes intéressé, adressez votre C.V. en indiquant vos prétentions sous réf. 121.474  
20, rue de Mogador 75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

La sélection aura lieu à PARIS le 3 MARS

**offres d'emploi**

**COMPTOIR DES ENTREPRENEURS**

recherche pour son Service "Etude et Gestion des Crédits Promoteurs"

**jeunes cadres**

de Formation Economique (Grandes Ecoles Commerciales - Sciences Po. ou Sciences Eco).

Après formation préalable les candidats retenus seront chargés de l'instruction des demandes de crédits promoteurs (examens des demandes sur les plans technique, juridique, administratif, financier, fiscal, commercial, etc.) et de la gestion des concours consentis (versement des fonds, suivi des opérations, contrôle permanent de l'évaluation des risques et des engagements CDE etc.).

Les fonctions s'exercent au siège mais impliquent néanmoins une mobilité et une disponibilité importantes compte tenu des déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire.

Adressez c.v., photo et références à F. COUDURIER Service du Personnel, CDE 6 rue Voltaire, 75005 Paris.

**offres d'emploi**

**EXPORTATION**

Nous sommes une filiale d'un important groupe industriel américain. Nous employons en France plus de 1.500 personnes en trois usines et un siège social à Paris. En 1975, nous vendrons plus de la moitié de notre production à l'.

Nous recherchons deux ingénieurs commerciaux ayant un an au moins d'expérience de vente sur place de matériel industriel dans les pays arabes et Républiques socialistes. Il est indispensable de parler anglais très couramment et de voyager 15 à 20 jours par mois.

Si vous répondez à ces conditions, Envoyez lettre man. + C.V. + photo, à n° 63.940, CONTESSÉ P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

**offres d'emploi**

Société fabriquant et commercialisant des produits chimiques spécialisés recherche son

**responsable de marché**

colles et produits similaires destinés au bâtiment et à l'aménagement.

Il sera rattaché à un Directeur de Division qui supervisera lui-même plusieurs lignes de produits.

Le nouveau responsable devra :

- gérer son marché,
- animer lui-même une équipe d'ingénieurs technico-commerciaux (4) et de V.P.P. (3) répartis sur toute la France,
- suivre les principaux clients,
- participer, en collaboration avec les Services de Recherche, à la mise au point de nouveaux produits...

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé Ecole Supérieure de Commerce, ESSEC, Sup. de Co. ... 28 ans minimum, ayant déjà une bonne expérience commerciale. Une connaissance du milieu bâtiment et négociations serait appréciée.

Veuillez écrire sous référence M 6176 à

**INTERCARRIERES**  
5, rue du Haider 75009 Paris

**offres d'emploi**

**INGENIEUR GRANDES ECOLES**

Entreprise en développement vers techniques nouvelles, notamment OFFSHORE PETROLIER recherche pour gestion de contrats et coordination entre les clients et les services opérationnels de la société, UN INGENIEUR ayant expérience technico-commerciale dans le domaine des GROS EQUIPEMENTS MECANIQUEUX.

Langue anglaise indispensable.

Connaissance équipements offshore appréciée.

Lieu de travail : Paris

Adressez C.V. détaillé et références (sous référence N° 53581) à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris.

**offres d'emploi**

**IMPORTANT GROUPE MECANIQUE DE PRECISION**

à vocation internationale situé parmi les premières entreprises françaises exportant des biens industriels

recherche pour ses usines situées en REGION PARISIENNE

**MEDECINS DU TRAVAIL**

(TEMPS COMPLET)

Ces postes intéressent des Médecins ayant, si possible, plusieurs années d'expérience en Médecine du Travail, attirés par l'aspect dynamique de la fonction au sein d'un Grand Groupe Industriel.

Adressez lettre, C.V., photo et prétentions sous le N° 93.652 à CONTESSÉ PUBLICITE, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

**offres d'emploi**

**IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCES DU SECTEUR PRIVÉ**

recherche POUR ACCELERER ET STRUCTURER son DEVELOPPEMENT

**UN PERSONNEL JEUNE HOMMES ET FEMMES**

Susceptible d'assumer avec succès la technique et la maîtrise de la vente, adaptée à un segment de clientèle motivé par l'investissement, sécurité et le management des personnes affectés à la diffusion de ses produits. Les postes distribués sont, par leur conception, leurs unités de compte et leur structure actuarielle du canal habituel des services offerts au public par l'industrie et l'assurance.

- Le profil du candidat doit intégrer une formation sérieuse, spécialisée ou non et toutes les caractéristiques de l'homme d'action dans la conception la plus « activisée » du terme.
- Son âge ne doit pas être inférieur à 23 ans, sa liberté professionnelle acquise au 3 mars 1975.
- Les investissements qui sont consentis pour sa formation, sa rémunération et sa promotion professionnelle sont importants, mais et précisés sa carrière est garantie par la sécurité attachée à l'importance et à la réputation du Groupe.
- Des besoins immédiats limités imposent une sélection rigoureuse.

Env. avec curriculum vitae et photo à M. Le Dues, numéro 3020, 16, rue Gallieni, 75002 PARIS, qui tr.

**offres d'emploi**

**INGENIEUR GENIE MARITIME**

Entreprise en développement vers techniques nouvelles, notamment OFFSHORE PETROLIER recherche pour coordonner l'action de son bureau d'études et celle de ses services extérieurs de montage et de mise en place, un INGENIEUR ayant à la fois connaissances construction navale et travaux à la mer.

Il sera en relations étroites avec l'équipe du BE qui définit les devis de poids, les stabilités, les procédures, et supervise les essais sur modèles, les candidats qu'aura le chef du service montage et le responsable des opérations à la mer chargé de l'exécution.

Sa mission sera de guider les bureaux d'études de manière que soient satisfaites, dès la conception des ouvrages, les exigences des travaux et de l'exploitation à la mer.

Langue anglaise indispensable.

Lieu de travail : Paris

Adressez C.V. détaillé et références (sous référence N° 53584) à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris.

**offres d'emploi**

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICE (Montparnasse)**

recherche

**Un cadre**

(Sup. de Co., I.D.A., I.A.E.)

Responsable groupe facturation (5 personnes) chargé d'établir et de mettre en place une nouvelle procédure administrative, il participera à l'implémentation du système.

Contact permanent avec services commerciaux.

Certaines expériences appréciées, mais non indispensables.

Préférence donnée à candidat de personnalité affirmée.

Adressez C.V. et références au réf. HOND (à mentionner sur l'enveloppe) à :

**EMPLOIS et CARRIERES**  
30 rue Vernef 75008 PARIS

**offres d'emploi**

Importante SOCIÉTÉ de TELECOMMUNICATIONS 75013 PARIS, RECHERCHE

**AGENTS TECHNIQ. ELECTRONIQUES COMMUNICATION TELEPHONIQUE**

10) A.T.1 ou A.T.2, A.T.3 ou A.T.P. pour mise en service et maintenance de SYSTÈMES DE TELECOMMUNICATIONS.

20) A.T.3 ou A.T.P. (Formation R.T.S. ou D.T.T.) pour participer à la gestion d'un RESEAU TELEPHON. A PROGRAMME ENREGISTRÉ.

Après une période de formation en usine, les candidats (postes 1 et 2) seront amenés à effectuer des déplacements en région Parisienne et en prov.

30) A.T.2 ou A.T.3 (formation R.T.S. ou D.T.T.) POUR SERVICES ETUDES.

Les candidats sont débutants ou possédant une exp. industrielle dans le même domaine d'activité.

Env. avec C.V. et références, sous référence A. à A.O.I.P., Boite Postale 301 - 75013 PARIS.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

**PARIS**

Une société française à vocation internationale, dont le dynamisme permet un accroissement continu de son C.A., recherche son :

**RESPONSABLE DU SERVICE PAYE**

Ce poste conviendrait à un homme âgé de 30 ans minimum, possédant de bonnes connaissances comptables et ayant acquis une solide expérience dans l'établissement de la paye traitée sur ordinateur.

Outre la responsabilité des opérations courantes et de l'organisation de son service, il participera à l'élaboration des budgets concernant les salaires et aux propositions de nouvelles procédures en liaison avec le service informatique.

Dans un premier temps, un déplacement exceptionnel de quelques semaines est à prévoir en province.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et références complètes, sous n° M.C.S. 25-105 M A : 75388 - Paris Cedex 08

G.E.I. Associates  
Management Consultants  
42, rue La Botz - Boite Postale 481 08  
75388 - Paris Cedex 08

**SOFRESID BATIMENTS**

recherche

pour renforcer son équipe

**ENGINEERING BATIMENT**

**INGÉNIEUR**

— QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE EN B.E.T. ET CHANTIERS.

— BONNE CONNAISSANCE TOUS CORPS D'ETAT.

— LANGUE ANGLAISE.

— SUSCEPTIBLE D'ETRE DEPLACÉ EN FRANCE ET A L'ETRANGER.

Adressez candidature sous référence G. 42, au Service du Personnel, 10, rue de la République, 93108 - MONTEUIL-LOUIS-BOIS.

**IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES PARIS**

recherche

**UN INGÉNIEUR**

**TECHNICO-COMMERCIAL**

(DIPLOME D'UNE ECOLE DE CHIMIE)

Pour assurer la promotion et la vente des produits industriels de sa division minérale. Possédant plusieurs années d'expérience dans ce domaine.

Pour ce poste, les candidats devront nécessairement :

- Connaître l'anglais ;
- Pouvont se déplacer assez fréquemment en France et à l'étranger.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et rémunération souhaitée au n° 1260, GUYERETS, B.P. 209, 75424 PARIS cedex 09, qui transmettra.

**INGENIEUR ELECTRICIEN**

Entreprise en développement vers techniques nouvelles, notamment OFFSHORE PETROLIER cherche **INGENIEUR ELECTRICIEN** ayant expérience installations navales et industrielles pour préparer projets et consultations, puis contrôler l'exécution par des sous-traitants.

Seraient appréciées la connaissance d'équipements auxiliaires, ventilation, etc...

Langue anglaise indispensable.

Lieu de travail : Paris.

Adressez C.V. détaillé et prétentions (sous référence N° 53583) à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris.

**INGENIEUR COORDINATEUR TECHNIQUE 50.000 F/60.000 F**

Nous sommes des spécialistes de la TRANSFORMATION DU PAPIER (5 unités). Nous créons un poste de coordinateur technique pour faire face au développement rapide de nos 12 succursales de vente. Il faudra d'une part superviser la production, les méthodes et l'entretien des ateliers rattachés aux succursales, d'autre part prendre la responsabilité des travaux neufs et de l'étude économique des nouvelles installations. Ce poste convient à un ingénieur ayant 3 à 5 ans d'expérience industrielle. Il est à pourvoir à Paris mais nécessite 50 % de temps en déplacements. Env. C.V., photo récente et rémunération souhaitée sous référence 2.188/W à

**BERNARD KRIEF SELECTION**  
1 Rue Danton, Paris 6<sup>e</sup> (membre de l'ANICERP)

Notre Société occupe une position de leader dans le MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT pour l'industrie des Plastiques

Nous recherchons un :

**RESPONSABLE EXPORTATION**

Nous le voyons :

- Diplômé Ecole Supérieure de Commerce, avec excellente connaissance anglaise et si possible allemand.
- Possédant réelle expérience de l'exportation, de préférence dans la vente de produits techniques ou de biens d'équipement.
- Susceptible d'animer agents étrangers et négocier avec clients importants.
- Apté à voyager Europe, Moyen-Orient, Afrique...

Adressez lettre manuscrite + C.V. dét. + photo à CONTESSÉ Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, sous n° 341, q. tr. - Discrétion et réponse assurées.

**PRESIDENT'S SALARY**

If you believe that your present employment does not afford you ample opportunity to make full use of your executive potential and that you have the skills and capacity to earn a salary of a President, we would like to hear from you. There are only a limited number of outstanding opportunities that open up to a man, but opportunity does knock more than once, and those that can perform for us need look no further.

If you have the drive, imagination and ability to take responsibility and deal with top management, then we may have an interest in you. Social climber and idle scribbler please do not waste our time, we are performance-oriented.

If interested, write to us in English, enclosing a C.V. together with a letter about how your personal qualifications might be of value to us, under n° 2668 to SUPERAR, 12 rue Jean-Jacques, 92007 PUTEAUX.

Your reply will be absolutely confidential.

**SOCIÉTÉ D'IMPORTANCE EUROPÉENNE BIENS D'ÉQUIPEMENT**

Secteur AÉRAULIQUE A VOCATION D'EXPORTATION

recherche

**DIRECTEUR**

pour prendre d'abord responsabilité d'un SERVICE TRAVAUX et MONTAGE, puis d'un ATELIER de TOILERIE de 30 personnes et de la POLITIQUE de SOUS-TRAITANCE CONCOMITANTE.

CONDITIONS REQUISES

- Formation A.M. (de préférence spécialité tôlerie-chaudronnerie) ;
- 35 ans minimum ;
- Travaux et montage

Très bonne pratique de l'organisation des chantiers (respect planning et coûts de montage) ; Expérience en maintenance d'éléments de volé-rie volants et hélicoptères ; Disponibilité pour déplacements (des U.S.A. à la Sibérie).

- Viesse

Très bonne expérience de la construction d'appareils à standardiser. Expériences services. Méthodes et organisation pour application en usine.

Adressez curriculum vitae à N° 93.888, CONTESSÉ Publ. 20, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

Usine fabrication matériels pour industries pétrolières forages et têtes de puits

recherche

pour FONCTION COMMERCIALE SÉDENTAIRE JEUNE TECHNICIEN

ayant connaissance de ces matériels.

Langue anglaise lue et parlée indispensable.

Adressez curriculum vitae et prétentions à BEZIN, n° 89.000, 62, rue de Richelieu, PARIS (2<sup>e</sup>)

**SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT**

recherche

**RESPONSABLE DES ÉTUDES**

- 30 ans minimum ;
- Formation Supérieure (Grande école maîtrise) ;
- Solide expérience en informatique de gestion ;
- Bonne connaissance du télétraitement apprécié.

Adr. C.V., photo et prétentions à Lévy-Tourmay, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, sous réf. 4.988.

Cabinet Expert Comptable Rés. Paris, Paris para Raincy (93), rch. : Astarac (tel. confirm. ou déb. : HUIFIRE D.E.C.S. en tenue compl. bilan inclus, puis dossier TVA, société. Efficacité, rapidité. Tél. J. La Fontaine : 738-2495 ou 05-74.

Éditions presse public, rech. H. ou Fins. 20 ans min., résid. Paris ou province. Très forte personnalité pour relations publiques av. médias, conseillers généraux, députés, sénateurs. Fraie fixes mens. + commiss. - références à expor. branche souh. 781-92-29.

Me Palais-Royal, recherche

**COMPTABLE**

pour passer la comptabilité sur FRIDEN 500, et assurer la responsabilité de l'ensemble des comptes. Libre rapid. POSTE à VALE. Adr. C.V. et réf. à M. JEAN, Organisation et Publicité, 2, r. Marengo, Paris-1<sup>er</sup>.

La Filiale d'un Groupe européen, Fabrication et Distribution de Produits Industriels recherche son

**CHEF COMPTABLE**

Sous l'autorité du Responsable financier de la Société. Il sera chargé de faire fonctionner le Service Comptabilité avec tout ce que cela comporte au niveau de l'établissement du bilan, des comptes d'exploitation périodiques, des déclarations fiscales, des contacts avec les banques.

Le candidat devra :

- Posséder une formation comptable (type B.P., présentation de D.E.C.S.), certifiée, si possible, par une école de formation continue.
- Connaître l'anglais ;
- Avoir une expérience analogue d'au moins 5 ans.

Ecrire à HAVAS LE HAVRE le 25.05, qui transmettra.

**TRADUCTEUR - russe PROTECHNA - 770-29-35**

**GROUPE IMPORTANT enseigne immédiatement**

**COMPTABLES CONFIRMÉS (H. ou F.)**

Age minimum 25 ans. Compt. générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.

Se présenter av. références 112, rue Anatole-France, 92 - Levallois - T. 738-12-20

**INGENIEUR METAL-LURGISTE CONFIRMÉ** - Capable assurer direction usines fabrication métaux. Ecr. av. C.V. et réf. à n° 303 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Lourdes, 75002 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

**COLLABORATEUR COMMER-CIAL**

Poste sédent. à responsabilité. Paris. Connaitre burx études. Se pr. ou éc. Interim Compta, 4, r. St-James, Paris-1<sup>er</sup>.

**IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE**

recherche pour usine de 1.200 PERSONNES EN BRETAGNE

**ADJOINT A CHEF DU PERSONNEL**

Convient à cadre 20 ans minimum niveau universitaire.

Expérience 3 à 5 ans de fonction sociale ou administrative dans importante unité de production.

Possibilité accéder fonction CHEF DU PERSONNEL sous 4 à 5 ans.

Adres. C.V., photo et réf. à PUBLIPRESS, 31, Boulevard Bonne Nouvelle, Paris-1<sup>er</sup>, q. tr.

**SOCIÉTÉ DE CREDIT PARIS**

recherche

**2 REDACTEURS AU SERVICE CONTENTIEUX**

D'UN ÉTABLISSEMENT FINANCIER

(Financement de crédits automobile et biens mobiliers)

AVANT LICENCE EN DROIT et 2 ans minimum expérience dans les techniques et procédures réglementaires de douanes de crédit.

Lieu travail quartier Etienne Oly. C.V. manusc. et réf. photos. Service du Personnel S.P. 70-88 PARIS (9<sup>e</sup>)

Cabinet d'expertise comptable rech. d'urgence un secrétaire de direction, chef de secrétariat, assistante cabinet, comptable, comptable. Envoyer curriculum vitae et orient. Cabinet G.E.F., 102, rue La Botz. - Paris-6<sup>e</sup>.

**IMPORTANT GROUPE DE PRESSE**

(Centre Paris)

recherche

**FUTUR CHEF DE PUBLICITÉ**

Ayant :

- une connaissance précise de la publicité-presse,
- du dynamisme et un tempérament vendeur,
- une parfaite présentation lui permettant de devenir le représentant d'un grand support,
- une adaptabilité suffisante pour s'adapter au plus tôt les caractéristiques de la Petite Annonce.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions à n° 291, Régie-Presse, 65 bis rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

**TRÈS IMPORTANTE IMPRIMERIE**

spécialisée dans les Imprimés météorologiques recherche

pour secteur Paris Banlieue

**ATTACHÉS COMMERCIAUX**

MISSION :

- Prospection des entreprises,
- Négociation des contrats d'imprimés en continu.

NOUS OFFRONS :

- Un salaire de début qui ne sera pas inférieur à 3.500 francs,
- Un intéressement au développement des ventes, le salaire pouvant ainsi atteindre 5.000 francs très rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. détaillé sous n° 18.275 B.

Éditions BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 93300 VINCENNES, qui transmettra.

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche

pour son siège région LA DEFENSE et pour participer à étude et négociation de marchés

**LICENCIÉ EN DROIT**

(HOMME ou FEMME)

- Spécialiste droits commerciaux et droits administratifs avec D.E.S.
- Anglais parlé et écrit esp. allemand ou espagnol souhaité.
- Au moins 10 ans de pratique juridique.

Adressez C.V. et prétentions sous n° 90.773, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

**FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL**

recherche

**CONTROLEURS DE GESTION**

Formation DECS ou ESC. Expérience de 2 à 3 ans acquise dans le contrôle de gestion.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et prétentions sous n° 17.005 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 93300 VINCENNES, qui transmettra.

**SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE**

recherche

**UN RESPONSABLE TRAINS DE LAMINOIRS ET BUREAU DE FABRICATION**

Ce poste conviendrait à un ingénieur A. et M. ayant 15 à 20 ans d'expérience. Connaissant le laminoir et la gestion d'un service de fabrication important. Ayant l'habitude du commandement et l'esprit d'organisation.

Ecrire avec C.V., réf. et prêt., sous numéro 93.880, Contesse Publ. 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

**PROG. COBOL HB 6000**

A. AP PL 1/05 part. Anglais

1. ING. SYST. IRIS 80 social, MARS (14000)

2. ANALYSTE MITRA 15 parlant Allemand

Tel. pour rendez-vous 302-40-69

**SOCIÉTÉ ENGINEERING PÉTROCHIMIQUE**

recherche

**COORDINATEURS DE CHANTIERS**

mettant en œuvre CHAUDRONNERIE, BRIG REFRACTAIRE, MACHINES TOURNANTES.

Détachements : France et Marché commun.

Langue anglaise.

Envoyer C.V. et prétentions à : SOCIÉTÉ JOHN ZINK, 1, RUE GUY-MOQUET, 95100 ARGENTEUIL.

**SOCIÉTÉ ENGINEERING**

recherche

**INGENIEUR ETUDE ET CALCUL**

RESISTANCE MATERIAUX CHARPENTE METALLIQUE CHAUDRONNERIE.

Envoyer C.V. à : SOCIÉTÉ JOHN ZINK, 1, RUE GUY-MOQUET, 95100 ARGENTEUIL.

**IMPORTANT STÉ TRANSIT**

recherche

**COLLABORATEURS QUALIFIES**

QUALIFIES pour services exécution transit export et distibution des devis. Niveau cadre ou assimilé. Env. curriculum vitae et prétentions sous référence 896 à :

Alax Publicité, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

**IMPTE SIE de Télécommunications, PARIS (XIII), rech. :**

**UN AGENT TECHNIQUE**

de collé. avant 1 ou 2 années expér. en construction téléphonique dans le but d'une assistance technique au service des ventes pour le rayon de commandes et pour l'établissement de docum. techniq. d'installat. PUBLIPRESS EMPLOI, 49, rue de Président-Hervé, 93002 LYON (qui transmettra).

**LYON**

Importante entreprise rech. pour

**FONCTION PERSONNEL DEBUTANT (H.)**

CELSA, SOCIO, PSYCHO ou éc.

Adjoint au responsable du personnel, il prendra rapidement des responsabilités :

- Formation ;
- Suivi des carrières ;
- Information.

L'évolution se fait dans le cadre d'un groupe d'importance nationale.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence L. 1552 à PUBLIPRESS EMPLOI, 49, rue de Président-Hervé, 93002 LYON (qui transmettra).

**DIVISION PETITS ORDINATEURS d'un important Constructeur.**

recherche des

**ingénieurs d'étude**

■ Participation à la réalisation d'éléments logiciels de base.

■ Etude et réalisation de composants de transmission.

■ Méthodes-logiciel.

Formation Grandes Ecoles

Adressez lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 19.355 à :

**an.p.m.**

**IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES OUEST PARIS**

recherche

**UN INGÉNIEUR PRODUITS**

POUR COMPOSANTS SEMI-CONDUCTEURS DE TECHNOLOGIE TRÈS AVANCÉE DANS LE DOMAINE DE LA MICROÉLECTRONIQUE SUP-TELECOM, ISE, ESME, ses équivalents 30 ans minimum.

- Grande expérience équipements électroniques.
- Aptitude à traiter des problèmes techniques spécifiques aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société.
- Promotion des produits en liaison avec centres de fabrication et direction des ventes.
- Connaissances permettant de participer à l'analyse de marchés et à la politique de prix.

ANGLAIS INDISPENSABLE. Déplacements, courte durée, fréquents.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à n° 93.702, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

**INGENIEUR GRANDES ECOLES**

Entreprise en développement vers techniques nouvelles, notamment OFFSHORE PETROLIER cherche **INGENIEUR TRES HAUT NIVEAU** pour coordonner services techniques.

Se mission serait de conduire les projets vers leur bonne fin en guidant les ingénieurs qui en ont la charge, et en exerçant un contrôle général sur toute la partie technique de l'entreprise.

Il est souhaitable qu'il possède à la fois des connaissances en mécanique et en architecture navale.

Langue anglaise indispensable.

Lieu de travail : Paris.

Adressez C.V. détaillé et prétentions (sous référence N° 53682) à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris.

**IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL**

(proche banlieue Ouest)

recherche pour un de ses départements (C.A. 80 millions de francs) :

**CHEF DE SERVICE COMMERCIAL**

CHARGE DE :

- Négocier des affaires importantes France et étranger ;
- Animer un réseau commercial ;
- Diriger une équipe de vente.

**IL EST DEMANDÉ :**

- Formation technique ou commerciale supérieure de préférence ;
- Solide expérience de commercialisation (produits d'équipements d'importance petite ou moyenne) ;
- Pratique de la langue anglaise.

Adressez C.V., prétentions et photo, n° 94.333, CONTESSÉ Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, q. tr.

Nous construisons des maisons de tradition en Provence, en Lyonnais, en Languedoc

**maisons sprint**

pour faire face à notre expansion

**10 Agents commerciaux**

pour Lyon, Marseille, Nîmes, Paris, Nice, Avignon, Montpellier

**1 chef de groupe commercial**

pour Marseille et ses environs.

Postes à pourvoir rapidement.

Candidatures :

**Sprint, 25 bd de la Corderie BP 81 - 13262 Marseille - Cedex 2**

**QUATRE OPERA BANQUE ESPAGNOLE**

recherche, dans le cadre de son expansion :

**UN JEUNE COLLABORATEUR**

parfaitement bilingue FRANÇAIS-ESPAGNOL, ayant une excellente connaissance des opérations de commerce extérieur et de leur financement pour DÉPARTÉMENT BÉARNAIS.

Adressez C.V. manuscrit, photo et prétentions au BANCO de SANTANDER, 30, av. Opéra, Paris-2<sup>e</sup>.

Je suis de 1.50



# ANNONCES CLASSEES

## L'immobilier

### appartements vente

**Paris**  
**15. EUG-FLACHAT**  
 15, rue de Valenciennes, 115 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**MONCEAU STUDIO**  
 40 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**TOLBIAC**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**BOETIE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**16° - VUE EXCEPT.**  
 90 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**16° PASSY**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### locations non meublées

**MARAI**  
 40, rue de Valenciennes, 115 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**GLACIERE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**BOULOGNE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**16° BUTTES-CHAUMONT**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### Locations meublées

**FOCH-PERGOLESE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**MAISONNETTE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements achat

**L'INDICATEUR LAGRANGE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**FOURNAIRE UNESCO**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### constructions neuves

**PARIS-20**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**PONT DE L'ALMA**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements vente

**Paris**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**AV. POCH**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**BUTTES-CHAUMONT**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### constructions neuves

**NOUVEL ORLEANS 2**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**HERON BUILDING**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements achat

**Paris**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**AV. RAPHAEL**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### constructions neuves

**OPERA - 170 m<sup>2</sup>**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**SAVIGNY CENTRE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements achat

**Paris**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**CHATELAIN-SAGNEUX**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### constructions neuves

**Métro: Pré-St-Gervais**  
**PANORAMA 75**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements achat

**Paris**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**FERMETTES REGION MONTARGIS**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### locations non meublées

**MARAI**  
 40, rue de Valenciennes, 115 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**GLACIERE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**BOULOGNE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### Locations meublées

**FOCH-PERGOLESE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**MAISONNETTE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements achat

**L'INDICATEUR LAGRANGE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**FOURNAIRE UNESCO**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### constructions neuves

**PARIS-20**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**PONT DE L'ALMA**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements vente

**Paris**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**AV. POCH**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**BUTTES-CHAUMONT**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### constructions neuves

**NOUVEL ORLEANS 2**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**HERON BUILDING**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements achat

**Paris**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**AV. RAPHAEL**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### constructions neuves

**OPERA - 170 m<sup>2</sup>**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**SAVIGNY CENTRE**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements achat

**Paris**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**CHATELAIN-SAGNEUX**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### constructions neuves

**Métro: Pré-St-Gervais**  
**PANORAMA 75**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

### appartements achat

**Paris**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.  
**FERMETTES REGION MONTARGIS**  
 100 m<sup>2</sup>, 11 pièces, 11000 F.

## EQUIPEMENT ET RÉGIONS

### A PROPOS DE... L'AMÉLIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

#### Les autobus coûtent cher

Une délégation de l'Association des maires de France conduite par M. Michel Chauvy, sénateur (non inscrit) et maire de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), a fait part à M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux transports, des difficultés rencontrées par les villes pour développer les transports en commun.

Toute tentative d'amélioration des conditions de transport entraîne des charges financières quasiment insupportables pour les collectivités locales, ont souligné les maires. Pour une ville de deux cent cinquante mille habitants, par exemple, le versement-transport payé par les entreprises permet de construire chaque année 1 kilomètre seulement de ligne d'autobus en site propre.

D'autre part, les coûts de fonctionnement sont assurés par les seules communes sans aide de l'Etat. Seule la région parisienne bénéficie d'un traitement privilégié. L'Etat, et donc l'ensemble des contribuables, y contribue à hauteur de 70 % du déficit d'exploitation (au total 1 milliard 350 millions de francs en 1974).

Sur ce point, M. Cavallé a souligné sa volonté d'établir une égalité de traitement entre la province et la capitale. Il a assuré que des études étaient en cours pour répartir équitablement les charges financières entre Etat, employeur, collectivités locales et usagers.

Les maires ont aussi demandé que les pouvoirs de police (circulation, stationnement, création de couloirs d'autobus) soient réorganisés. Dans le cas où les transports en commun dans une même agglomération dépendent d'un établissement public (syndicat, communauté urbaine), chaque maire conserve son pouvoir de police, ce qui lui permet de s'opposer, le cas échéant, aux mesures prises pour l'ensemble de l'agglomération. Il conviendrait dans ce cas de limiter l'autonomie du maire.

De même, dans les villes de plus de dix mille habitants, où la police est « étatisée », les tâches de surveillance de la circulation et du stationnement sont souvent négligées. Les élus locaux souhaitent la création de brigades spécialement chargées de la circulation et placées directement sous l'autorité du maire. Les recours au personnel contractuel est trop onéreux et peu efficace en raison du trop faible taux de recouvrement du produit des amendes.

En réponse, enfin, à une question de l'association relative à la mise au point d'un nouveau modèle d'autobus, M. Cavallé a annoncé qu'un concours national, ouvert à tous les constructeurs et assorti de primes déterminées par le secrétariat d'Etat, serait lancé prochainement.

De nombreux maires, et cela est nouveau, semblent préoccupés de donner la priorité aux transports en commun. Encore faut-il leur en donner les moyens. Supprimer la discrimination Paris-province, organiser les pouvoirs de police sont des revendications légitimes. — E. M.

### TRANSPORTS

#### LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN APPROUVE L'ACCORD ENTRE PAN AM ET L'IRAN

Le département d'Etat américain et l'ambassade d'Iran à Washington ont confirmé, dans un communiqué commun publié le dimanche 16 février, la prise de participation de l'Iran — elle serait de l'ordre de 13 % — dans le capital de la compagnie Pan American Airways. Les deux gouvernements ont noté qu'il s'agit d'un accord, le gouvernement iranien ne cherchant pas à contrôler la direction ou les opérations de l'entreprise.

Les autorités des Etats-Unis ont déclaré qu'il n'y avait pas d'objections de principe à un tel accord, qui sera toutefois approuvé par le Bureau de l'aéronautique civile (CAB) et être conforme aux exigences du département de la Défense. En cas de situation menaçant la sécurité nationale, le Pentagone veut pouvoir en effet utiliser la flotte civile à des fins militaires.

Aux termes de cet accord, Pan Am qui a perdu 400 millions de francs l'an dernier, se verra attribuer un crédit de 125 millions de dollars par l'Iran, qui augmenterait éventuellement jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars. En retour, Pan Am vendrait à l'Iran une partie de ses intérêts dans la chaîne hôtelière Intercontinental et alderati Iran Air à développer son réseau international. Elle assurerait en outre le fonctionnement des avions supersoniques Concorde, dont l'Iran a l'intention de se procurer prochainement.

D'autre part, à leur retour de Téhéran, des représentants du secrétariat d'Etat au commerce américain ont confirmé que le gouvernement iranien avait acheté six Boeing-747-123 à la compagnie américaine TWA. Des négociations sont en cours pour l'achat aux Etats-Unis de dix autres Jumbo-Jets. Tous ces appareils seraient destinés à des avions de transport militaire. On ignore si cela implique que l'Iran renonce à acheter auprès de la firme américaine Lockheed des Galaxy C-5A.

Paris - Province

De même, dans les villes de plus de dix mille habitants, où la police est « étatisée », les tâches de surveillance de la circulation et du stationnement sont souvent négligées. Les élus locaux souhaitent la création de brigades spécialement chargées de la circulation et placées directement sous l'autorité du maire. Les recours au personnel contractuel est trop onéreux et peu efficace en raison du trop faible taux de recouvrement du produit des amendes.

En réponse, enfin, à une question de l'association relative à la mise au point d'un nouveau modèle d'autobus, M. Cavallé a annoncé qu'un concours national, ouvert à tous les constructeurs et assorti de primes déterminées par le secrétariat d'Etat, serait lancé prochainement.

De nombreux maires, et cela est nouveau, semblent préoccupés de donner la priorité aux transports en commun. Encore faut-il leur en donner les moyens. Supprimer la discrimination Paris-province, organiser les pouvoirs de police sont des revendications légitimes. — E. M.

### ENVIRONNEMENT

#### « RÉFÉRENDUM » NUCLEAIRE A FLAMANVILLE

(De notre envoyé spécial.)

Cherbourg. — Les quatre cents citoyens de Flamanville, commune littorale du nord du Cotentin, seront les premiers en France à se prononcer par référendum sur l'installation chez eux d'une centrale nucléaire. La consultation aura lieu au cours de la première quinzaine de mars. Pourtant, en décembre dernier, les estimations sur le coût de la centrale avaient été de 1,2 milliard de francs. Depuis la fermeture des mines de fer sous-marines de Flamanville-Dieliska, il y a dix ans, la localité a perdu le dixième de sa population.

Comme leurs collègues de Gatteville (Manche) et de Manvièvre (Calvados) avaient, de leur côté, dit non aux centrales qui leur étaient proposées, le conseil régional de Basse-Normandie n'avait pu que donner son accord au projet de Flamanville. Tout est aujourd'hui remis en cause. Une enquête, depuis le début de l'année, un comité antinucléaire, dirigé par un enseignant du chef-lieu de canton voisin, organise réunions sur réunions, fait du porte-à-porte et inonde d'appels la presse locale. Résultat : quatre ou cinq conseillers ont changé d'avis, dont le premier adjoint au maire.

D'où l'idée du référendum qui fera partager à tous les Flamanvillais une responsabilité que leur maire estime maintenant bien lourde. Le seul espoir qu'il a aujourd'hui de défendre ce qu'il considère comme la dernière carte économique de son bourg, c'est ce voyage d'information à Saint-Laurent. M. Varin entend y amener non seulement ses conseillers municipaux, mais aussi les syndicats agricoles, les autres maires du canton et les membres du comité antinucléaire. Au moins, dit-il, nous parlerons de quelque chose que nous aurons vu. — R.M.

### ASSEMBLÉES RÉGIONALES

#### ALSACE : un plan sur cinq ans

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — En adoptant, le vendredi 14 février, le budget de la région à l'unanimité, les conseillers régionaux alsaciens ont fait leur bilan. Ils n'ont suivi ni les avis du conseil économique et social ni les propositions de l'administration, mais ils ont adopté celles du rapporteur de la commission des finances, le député U.D.R. du Bas-Rhin, M. Jean-Claude Burckel. Il faut dire que ce dernier a tiré l'assemblée de l'embaras en présentant, lors de la précédente réunion qui s'était déroulée lundi, « un programme d'équipement et d'action de portée pluri-annuelle », en quelque sorte un plan quinquennal pour la région Alsace.

Le principe d'une programmation pluri-annuelle sur cinq ans (de 1975 à 1979) avait alors été adopté et l'effort sera budgétairement porté sur l'amélioration des moyens de communication (1975), des équipements sportifs et socio-culturels (1976), la culture, le tourisme, les loisirs et l'environnement (1977). Mais le conseil régional n'a guère suivi les avis exprimés antérieurement par la commission économique et social : les recettes fiscales ont été calculées sur la base de 15 francs par habitant et non 25 francs comme le comité l'avait souhaité.

Les conseils régionaux ont inscrit au budget de 1975 un crédit de 1.100.000 F pour la création d'un Institut de formation des techniciens multilingues, alors que le comité n'avait pas cru devoir retenir cette réalisation comme une priorité. Enfin, M. André Bord qui présidait les débats, a proposé un fin de séance qu'une partie du fonds régional d'intervention soit réservée le cas échéant pour la création d'un centre féminin.

### PÊCHES

#### DES MARINERS DU PAS-DE-CALAIS OCCUPENT LE SECRÉTARIAT A LA MARINE MARCHANDE

Cent cinquante marins-pêcheurs du Pas-de-Calais, venus d'Espalles et de Montreuil-sur-Mer, ont occupé, ce lundi matin 17 février, les locaux du secrétariat général à la marine marchande, place Fontenoy, à Paris (7<sup>e</sup>). Les manifestants, qui s'étaient introduits dans les lieux vers 6 heures, ont été évacués, à 8 heures, par des policiers et des gendarmes mobiles casqués, munis de matraques et de mousquetons. Plusieurs manifestants auraient été blessés.

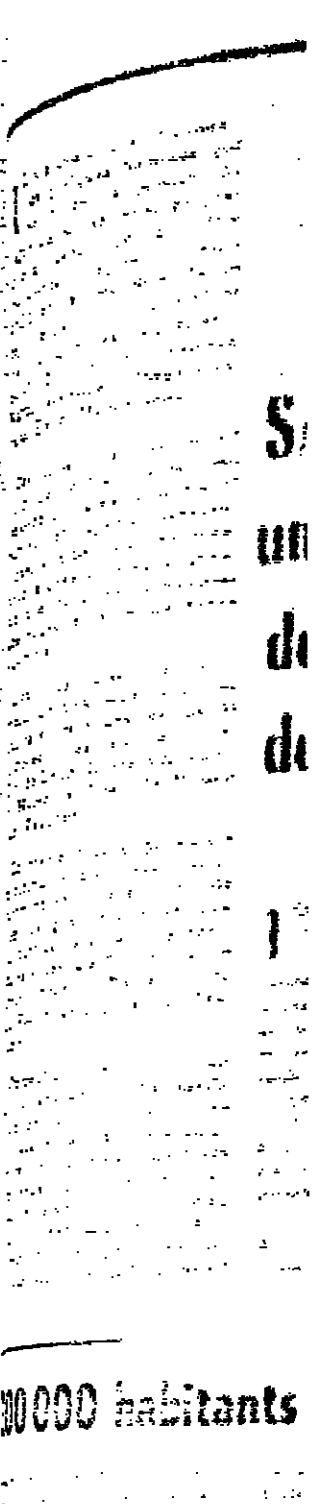
Les marins-pêcheurs, qui protestent contre et les importations massives de poisson qui ont fait tomber les cours, devaient rencontrer le secrétaire général à la marine marchande.

### CIRCULATION

#### TRANSPORT DANGEREUX

Les responsables du Commissariat à l'énergie atomique de Marconie ont décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre le transport par la route de fûts de matière radioactive. Cette décision a été prise après l'accident de la circulation qui s'est produit le 12 février près de Béziers et au cours duquel le contenu de deux fûts d'urazmate de sodium s'est répandu sur la chaussée.

Interrogé au micro de France-Inter M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a notamment déclaré : « Les mesures de sécurité pour le transport de produits radioactifs sont cent fois supérieures à celles prises pour des produits industriels aussi dangereux ». Il a d'autre part précisé que la protection civile et le ministère de l'Intérieur font actuellement d'importants efforts pour que tous les centres de secours situés au bord des grands axes ferroviaires ou routiers soient équipés d'un matériel spécialisé apte à lutter contre les dangers éventuels de produits radioactifs.



100000 habitants

150

869  
+ 512  
230  
o h 2

صوت من الاجل

# ENT ET RÉGIONS

LE TRANSPORT EN COMMUN

### Les transports en commun sont de plus en plus chers

Les tarifs des transports en commun ont augmenté de 10 à 15 % en raison de l'augmentation des coûts de maintenance et de la hausse des prix des carburants.

### ASSEMBLÉE REGIONALE ALSACE

Le conseil régional de l'Alsace a tenu sa séance hebdomadaire et a traité plusieurs dossiers importants de la région.

### PÊCHES

Les pêcheurs de la région ont obtenu des permis supplémentaires pour la saison de pêche.

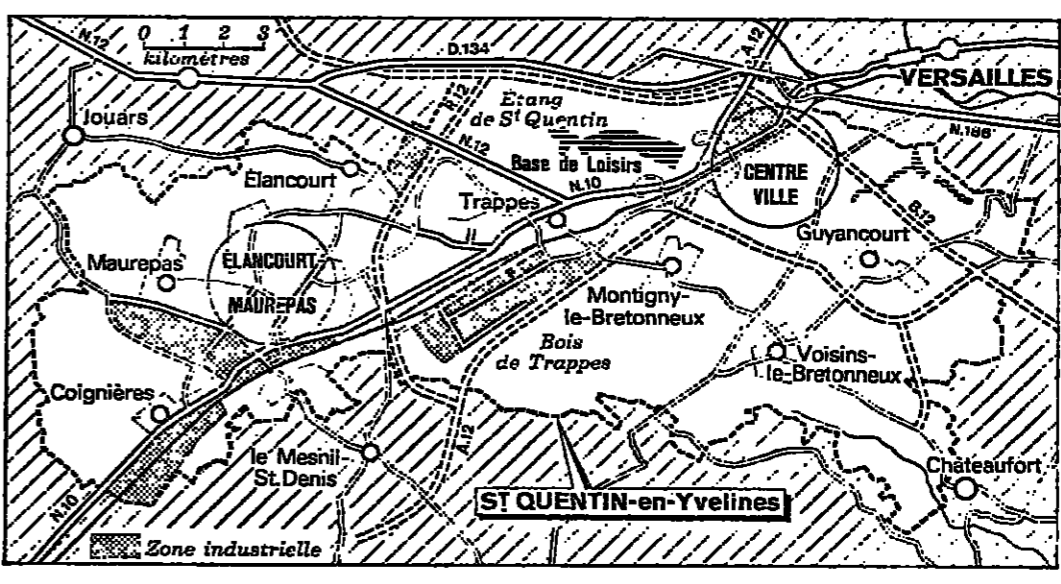
### ANGEREUX

Les habitants de la commune d'Angereux ont élu leur conseil municipal pour la durée de cinq ans.

# La région parisienne

## DES VILLES SANS RACINES

### SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES: un peu d'espoir derrière beaucoup de grisaille



Il y a une dizaine d'années, les quelques hommes qui se mirent à penser de façon un peu sérieuse et précise à l'avenir de la région parisienne imaginèrent pour endiguer la boulimie de la capitale de créer tout autour d'elle cinq villes nouvelles: Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise, Evry, Melun-Sénart.

### 200 000 habitants dans dix ans

Entre 200 000 et 250 000 habitants, 65 000 logements et plus de 50 000 emplois: ce sera l'objectif à dix ans de tous les projets sans exception — la carte de visite de Saint-Quentin-en-Yvelines. À 30 kilomètres de Paris, autour de la commune de Trappes et aux abords d'un tang artificiel qui lui a donné son nom, Saint-Quentin est l'une des cinq villes nouvelles dont la construction a été engagée en 1965 selon les orientations du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne.

Il est des piles sans pont. Des morceaux de tabliers, lourdes masses bétonnées encore couchées dans l'herbe. Là, le squelette d'une passerelle qui enjambe route et rails. A gauche, la carcasse plate et métallique d'une grande surface — collée au centre du damier — traits blancs croisés sur le blème — d'un parking froid et désert. Et, à droite, plantée entre deux voies, perdue sur un quel mot, une simple pancarte: Saint-Quentin-en-Yvelines.

On ne peut discuter sur le plan de l'aménagement du territoire, de l'opportunité ou de la réussite de ces villes nouvelles ou de ces quartiers nouveaux. On peut aussi essayer de voir comment ceux qui les habitent y vivent. Comment vit-on, par exemple, à Saint-Quentin-en-Yvelines?

Le parti d'urbanisme adopté pour Saint-Quentin-en-Yvelines prévoit une série de bourgades de 25 000 à 40 000 habitants, séparées les unes des autres par des espaces réservés aux grands équipements ou à des activités de verdure. Le centre, au cœur de ville, doit s'établir autour de la gare, de part et d'autre de la route nationale 10 (Paris-Chartres) et accueillir environ 50 000 habitants. On y prévoit l'installation d'un centre d'affaires régional et d'une université. Une « base de loisirs », aménagée aux abords de l'étang de Saint-Quentin, couvrira 600 hectares (l'équivalent du bois de Boulogne) et devrait comprendre, notamment, outre le plan d'eau déjà utilisé par les pêcheurs et adossé par les volières, une réserve ornithologique, un motel, un camping, etc.

On ne peut faire trois pas dans ces rues sans trottoirs bordés d'arbustes rattachés, sans tomber sur le panneau géant d'un promoteur bienveillant « qui a pensé à vous ». Nul danger de se perdre : à chaque quartier son bureau de vente, son parking-visiteurs, son appartement léonin ou son pavillon modèle. Les plus raffinés vont offrir même, en sus, la « dog's station » pour visiter sans être importuné par les caprices d'un toutou impatient.

À depuis dix ou sept ans, ont occupé le centre de Mauropas et ils ont vu sans cesse essaimer autour d'eux pavillons et immeubles, souvent plus séduisants, des derniers arrivants. « Les gens des nouveaux quartiers sont différents », assure avec un brin d'arrogance un commerçant qui a ouvert boutique « au tout début de la ville ». « On leur a fait des petites maisons conviviales. Et, ils ont les moyens... » Il n'est pas rare, c'est vrai, d'entendre parler de « ségrégation » dans cet ensemble qui n'a même pas encore dix ans. On ne mélange pas aisément « ceux de la cité-centre » et « ceux qui se sont payés » un logement ou un pavillon dans un de ces quartiers aux noms plus ou moins ricolours : la Villeparc, les Nouveaux Horizons, les Patios...

« Tout est-il si trébuché ? On s'étouffe pas dans les « collectifs » du centre de Mauropas, et les groupements pavillonnaires du nouvel Elancourt ne sont pas — pas encore ? — le Neully de Saint-Quentin. Mais les treize-cinq pièces à porte-fenêtres, vérandas et murs blanchis qui prennent de faux airs de villas patriciennes ou rassemblent de loin aux cottages du West-End, les logements sont bien inaccessibles à l'O.S. d'Unité-Flat qui travaille en 3 x 8 sur la zone industrielle de Trappes. Ils répondent mieux, c'est l'évidence, au rêve de ce « jeune cadre moderne et dynamique, trente ans, marié et père de deux enfants » dont le profil standard est sorti éssaimé des cartes perforées des instituts de sondage. Aux Elancourtiens, Bois de Mauropas, on regarde pousser son gazon, on sacrifie au footing dominical, et l'on ne regrette pas, finalement, d'être un peu éloigné des commodités d'un centre commercial : il suffit, chaque semaine, d'aller faire le plein à Parly 2. On ne tient pas non plus à voir grimper trop près de soi « chez soi », des H.L.M. « qui amèneraient l'importation ». On se sent, on se veut davantage « résident » ou « habitant ».

« Dans le bourg d'autrefois, les rapports étaient simples, les fonctions définies. On connaissait M. le maire, on connaissait M. le curé. L'idiot lui-même faisait partie des meubles. Aujourd'hui, tous les rapports sont bouleversés. Il reste à recréer. » Un Vicair épiscopal envoyé à Mauropas par l'évêque de Versailles, le Père Bégin s'est installé depuis trois ans dans un appartement, « au milieu des gens ». Ce « vide » qu'il exprime, c'est celui qu'il ressentent. Une journée d'hiver au centre de Mauropas : pas plus triste, pas plus gaie qu'un jour d'hiver dans une autre banlieue de l'est, du nord ou du sud.

« Par-delà les techniciens qui ont bien dû tracer le cadre avant que la population ne vienne s'installer, par-delà même les élus, qui ont la responsabilité de décaler les aspirations de leurs mandants et de fournir les moyens de les satisfaire, c'est, en définitive, aux habitants qu'il appartient de réaliser leur ville — de la réaliser au sens le plus profond et le plus humain du terme — en lui donnant vie et en l'animant. Pour cela, il faut d'abord qu'ils prennent conscience de leur cité naissante... » Concession sans grand risque à la mode, dans une salle à manger : que l'on participe ? Souhaitait-on vous pleux ? C'est, en tout cas, l'intention officielle. Elle figure en bonne place — entre photos couleur et tirades douces sur un futur tout empreint d'harmonie chaleureuse — dans la plaquette de luxe qui présente la « vie en roses » aux clients éventuels.

« Sauf pour un petit noyau à tendance intellectuelliste, les gens ne sont pas venus à vivre une vie nouvelle. Ils sont venus, plus simplement, parce que le logement est moins cher qu'à Paris. Participer à la création de la ville, ce n'est pas leur intérêt. Ils s'inquiètent d'abord de ce qu'ils trouvent devant leur porte... » Spécialiste lucide ou froid technocrate, il laisse à d'autres les espoirs et les rêves et semble satisfait par un simple constat : « Il y a deux ans, dit-il, je ne pouvais me promener dans un quartier sans me faire engueuler ; aujourd'hui, ça se tasse : les gens commencent à y croire, ça lui ça prend tournure... » D'autres ne se contentent pas de si peu. Et ils accusent. Pour M. Bernard Hugo, maire de Trappes (P.C.), « les habitants de la ville nouvelle ne font que supporter l'urbanisation. Les élus n'en savent pas beaucoup plus car la politique est menée d'en haut. On ne fait rien pour associer les principaux intéressés, on construit pour eux mais sans eux... »

Le tableau pourrait sembler bien sombre. Trop sombre. Car ici comme ailleurs — plus qu'ailleurs même — la grisaille l'année qui s'impose au premier regard dissimulé parfois une vie plus dense mais plus discrète, une richesse encore inexploitée, qui cherche seulement un lieu, un cadre, une occasion pour se manifester. C'est parfois simple et sans éclat, banal. Et pourtant... « Avant de venir ici, j'étais en H.L.M. à Argenteuil. Je savais le nom de ceux d'en face : il était sur la sonnette. Ceux de dessus, je ne connaissais que leurs talons. Ici, je vois le voisin tous les jours, ou presque. Dans le jardin. On a toujours un outil que l'autre n'a pas. Par-dessus la haie, ça permet de s'approcher. Un jour, on a pris l'apéro et maintenant on s'invite à dîner... » Bonheur étroit du petit bourgeois qui s'installe ? Mais cette histoire, on l'entend souvent dans les allées de la « bourgade ». Sans elle, peut-être, le reste n'existerait pas.

### Les bonnes intentions

Les soucis quotidiens n'y sont pas pour autant différents qu'ailleurs. « Je suis d'abord propriétaire de mes dettes, du crédit pour vingt ans », plaisante un contremaître venu d'une H.L.M. de la banlieue nord. « Le deuxième véhicule ? Il est bien fallu s'y résoudre : je travaille à Rungis, et il n'y a aucune liaison entre les banlieues. Les transports en commun à l'intérieur de la ville sont quasiment inexistantes, il faut bien avoir deux voitures pour se déplacer dans la journée. » Voilà sans doute la première taille d'une ville nouvelle conçue, dit-on, pour pouvoir vivre d'une vie autonome, sans dépendance à l'égard de Paris puisque l'emploi, les équipements et les commerces seraient abondamment pourvus sur place.

reste encore à Saint-Quentin du domaine des bonnes intentions. Une enquête, réalisée l'été dernier, a ainsi révélé que seulement 6 % des salariés des entreprises de la zone industrielle de Trappes (P.C.), Elancourt et 3 % à Mauropas. En revanche, près de 27 % des mêmes travailleurs effectuent chaque jour plus de 25 kilomètres pour se rendre au travail. Il faut donc croire, comme l'explique M. Daniel Perts, vice-président du Syndicat communiste d'aménagement de l'agglomération nouvelle (S.C.A.A.N.), « qu'il est souvent non pas plus facile, mais moins mal commode, de faire 40 kilomètres pour aller travailler à Paris ou en venir que 5 à 10 kilomètres pour se rendre dans la zone industrielle de Trappes » (1).

Or c'est précisément cette liaison entre Paris et la future agglomération visent d'abord à améliorer : ouverte au trafic en septembre 1975, la gare de Saint-Quentin mettra l'usager à vingt minutes de Montparnasse. Fera-t-on de la ville nouvelle une banlieue de la banlieue, une résidence-dortoir ? Ses futurs habitants — deux cent quinze mille prévus d'ici dix ans — sont-ils par avance condamnés à être encore des transhumants ballottés, migrants journaliers ? Les « inventeurs » de Saint-Quentin promettent le contraire : à terme, « c'est-à-dire après 1985, annoncés, cent soixante-dix mille emplois auront été créés et plus de 80 % des « actifs » pourront alors travailler sur place. On n'est trop y croire. Et pourtant, sans cela, où sont les chances pour que la ville ne soit pas seulement « neuve », mais véritablement « nouvelle » ? Pour que, au-delà du béton coulé sur des semis d'herbes folles, naissance de la ville une autre vie ?

(PUBLICITE)  
**CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS**  
INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES  
I.N.T.E.C. - 292, r. Saint-Martin, Paris (3<sup>e</sup>) - Tél. : 807-37-38 - 518  
**PRÉPARATION AUX D.E.C.S. ET AUX DIPLOMES D'EXPERTISE ET DE GESTION COMPTABLES**  
Enseignement oral ou par correspondance (cycle préparatoire, cycle normal, cycle complémentaire). Les examens de sortie des cycles préparatoire et normal sont admis en équivalence des examens d'Etat correspondants.  
**EXAMEN D'ENTRÉE**  
au cycle préparatoire pour les candidats ne possédant pas de titre universitaire.  
**le SAMEDI 26 AVRIL 1975**  
Dates d'inscription : 20 janvier au 15 mars 1975.  
Heures d'ouverture du secrétariat : 9 à 12 h. et 13 h. à 17 h. de lundi au vendredi et de 9 h. à 12 h. le samedi.

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES  
**SIMMONS**  
présente toutes ses literies chez  
**CAPÉLOU**  
DISTRIBUTEUR  
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI  
Seule adresse de vente :  
37, av. de la République  
PARIS XI<sup>e</sup> - Tél. 357.46.35 +  
Métro PARMENTIER  
LIVRAISON GRATUITE DANS LA JOURNÉE

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## CONJONCTURE

INAUGURANT UNE LAITERIE A BRIOUDE

### Le conseil central de planification étudiera les orientations de l'agriculture en mai

DÉCLARE M. CHIRAC

De notre correspondant

Le Puy. — M. Jacques Chirac a inauguré, samedi 15 février, à Brioude (Haute-Loire), une laiterie-fromagerie, considérée comme l'une des plus modernes d'Europe, appartenant au groupe Riches-Monts des coopératives laitières d'Auvergne, dont le président est M. Michel Debatisse, président de la Fédération des exploitants (F.M.S.E.A.).

Arrivé en hélicoptère à proximité de la nouvelle usine, M. Jacques Chirac n'a eu que quatre à cinq cents membres des syndicats ouvriers et des représentants des partis de gauche venus de la région de Brioude, mais aussi du Puy, d'Issoire et de Clermont-Ferrand, dans le but d'attirer l'attention du premier ministre sur les problèmes locaux de l'emploi.

Répondant aux allocutions, M. Chirac évoqua le développement du Massif central, avant d'insister sur l'importance de l'industrie laitière pour la France, « premier producteur européen de produits laitiers ».

Fais il rassura M. Debatisse : « Des engagements très clairs ont

été pris par le président de la République. Il ne s'agit pas de dire qu'il sera tenu, et je peux vous assurer que toutes les dispositions utiles seront prises pour que le revenu agricole continue, en 1975, une évolution normale.

Cette évolution résultera d'abord du niveau des prix, qui ne sera pas fixé à Bruxelles à l'issue d'une négociation qui compte tenu des conditions particulièrement difficiles dans lesquelles elle s'est déroulée, et même si la hierarchie des prix n'est pas celle que nous avions souhaitée, a abouti à des résultats que l'on peut considérer comme satisfaisants.

En ce qui concerne plus particulièrement les productions animales, la France a, comme vous le savez, obtenu, dans un contexte qui ne leur était pas favorable, un niveau d'orientation et d'intervention pour la viande bovine beaucoup plus élevé que ce qui était envisagé par la commission et par le plupart de nos partenaires. Il s'agit notamment essentiel que le système d'intervention permanente (L) soit préservé en dépit des fortes réticences qu'il pouvait soulever.

« C'est indiscutablement le niveau des prix qui doit continuer à déterminer le niveau des revenus. Toute autre orientation se serait sur l'idée que l'agriculture relève non pas de mécanismes conjoncturels mais de l'assistance. Cela est tout à fait contraire aux idées que nous avons toujours défendues et que nous continu-

rons à défendre. Pour l'imminent, il s'agit seulement de répondre par des moyens exceptionnels à une situation elle-même exceptionnelle en mettant en place, cette année, un mécanisme d'aide directe qui évite aux agriculteurs de continuer une situation comparable à celle que nous avons connue en 1974. Il est en effet évident qu'il

ne saurait être question, pour le secteur agricole, de consacrer une partie des revenus.

M. Chirac conclut : « Au-delà de ces perspectives, vous avez souhaité qu'une réflexion à long terme soit engagée sur ce qui devrait être la politique agricole pour les prochaines années. Ce souhait rejoint tout à fait les intentions du gouvernement et, comme vous l'avez rappelé, une telle réflexion a précisément été et déjà été engagée. Elle débouchera, dès le mois de mai prochain, dans le cadre du conseil central de planification que le président de la République réunit chaque mois ».

« Il est évidemment prématuré d'écarter les orientations qui seront prises », a noté M. Chirac, « mais il est certain qu'elles devront répondre à une quadruple préoccupation : celle du renforcement d'une agriculture fondée sur l'exploitation à responsabilité personnelle, de plus en plus orientée vers la conquête de débouchés extérieurs, intégrés dans le Marché commun agricole, dont les principes et les mécanismes ne sauraient être remis en cause, et enfin capable d'apporter à tous les citoyens, et particulièrement à ceux dont le revenu est actuellement trop faible, des conditions de vie conformes à leurs aspirations. »

Plusieurs manifestations paysannes en fin de semaine

La fin de la semaine dernière a été marquée par quelques manifestations paysannes :

• A SOUPHESSE (Landes), une centaine d'exploitants ont établi un barrage filant sur la nationale 124 pour protester contre les augmentations de prix décidées à Bruxelles qu'ils jugent insuffisantes.

• A SALON-LA-TOUR (Corrèze), près de cinq cents agriculteurs se sont réunis à l'appel des fédérations locales du parti communiste. Ils ont décidé d'envoyer une adresse au premier ministre, demandant la garantie du pouvoir d'achat.

• A FORT-SAINT-ESPIRIT (Gard), des viticulteurs ont organisé une vente sauvage de mille litres de vin.

• A PARIS, les services du secrétaire d'Etat à l'Agriculture ont reçu le 17 février des représentants de la Fédération des éleveurs de bovins n'est pas encore fixé. La France disposera d'une « enveloppe » de 123 milliards de francs, dont 35 % seront à la charge du Fonds européen. Les modalités de répartition de cette somme seront arrêtées en liaison avec la profession.

LA COMMISSION DE LA C.E.E. a infligé au total pour plus de 13 millions de dollars d'amende (55 millions de F), à quarante-deux entreprises européennes qui ont commis des infractions aux règles de concurrence de la C.E.E. La commission européenne précise que toutes les entreprises concernées ont jusqu'à présent payé leurs amendes.

(Publié)

L'ADETEM et THE MARKETING SOCIETY INTERNATIONAL MARKETING FEDERATION

présentent

LE MARKETING EN FRANCE

LE MARKETING EN GRANDE-BRETAGNE

Problèmes, points communs, différences

Séminaire Franco-Britannique

• 27 février de 9 h. 15 à 18 h. 45

• 28 février de 9 h. 15 à 18 h. 45

• 1<sup>er</sup> mars de 9 h. 15 à 12 h. 45

Renseignements et insc. auprès de :

ADETEM (Association Nationale pour le Développement des Techniques de Marketing)

30, rue d'Astorg - 75008 PARIS

Tél. : 359-27-72 et 265-39-88

7, rue Marbeuf - 75008 PARIS

BAL. 59-75 - BAL. 56-25

Qui souhaitez changer ou améliorer votre situation

George V Orientation

organisme français de CONSEILS EN CARRIERES

peut vous aider à le faire dans les meilleures conditions

GVO

7, rue Marbeuf - 75008 PARIS

BAL. 59-75 - BAL. 56-25

3, rue Soufflot, 75002 PARIS.

Tél. 033.422

## EMPLOI

### MANIFESTATION DES TRAVAILLEURS DU LIVRE LE 20 FÉVRIER A PARIS

« Les derniers mois ont montré que les travailleurs du Livre, le livreur et le libraire, n'étaient pas épargnés par la dégradation de l'emploi, le chômage et la perte de pouvoir d'achat. C'est la conclusion que dégage le comité inter-syndical du Livre de son analyse de la situation économique et sociale.

Jeudi 20 février, les travailleurs du Livre manifesteront à Paris, se réunissant à 10 heures devant le siège du Parlement libéré pour se rendre au siège de France-Soir.

Par ailleurs, les ouvriers d'imprimerie, à Doubs-laux-Bois (Meurthe-et-Moselle) occupent les locaux pour défendre leur emploi. Les quarante salariés de l'imprimerie Brevet qui a été mise en liquidation judiciaire depuis le 11 février, continuent la production.

A Vitry (Val-de-Marne), après l'assemblée générale du 14 février, le personnel de l'imprimerie Chausson s'est prononcé pour l'occupation afin de s'opposer aux licenciements.

## MATÈRES PREMIÈRES

A LA RÉUNION DU GROUPE DES «77»

### M. Boumediène demande une réforme de l'ONU pour accélérer le développement des pays pauvres

De notre correspondant

Alger. — En dehors des problèmes techniques concernant l'industrialisation des pays en voie de développement, la réforme de l'ONU (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) a été au centre des interventions de la majorité des délégués qui participent à la réunion ministérielle du groupe des « 77 », au Palais des Nations, près d'Alger.

Le président Boumediène, qui a marqué l'importance qu'il attache à ces assises en prononçant le discours d'ouverture le samedi 15 février, a d'ailleurs donné le ton. Dans son intervention, adoptée comme document de travail, le chef de l'Etat analyse les rapports entre pays riches et pays pauvres ainsi que les besoins de ces derniers.

« Ce qui est nouveau dans la crise économique mondiale, a-t-il dit, c'est le fait que les pays industrialisés qui éprouvent des difficultés font appel pour les résoudre aux pays en voie de développement. Il faut, selon lui, décider d'une façon concertée de permettre à ces pays d'accéder

au progrès, c'est-à-dire au monde moderne. Cette perspective procurera aux pays riches de nouvelles possibilités de coopération en matière de leurs potentialités économiques. Nous estimons, a-t-il poursuivi, que c'est dans l'urgence du développement des pays du tiers-monde que réside la source du règlement des problèmes qui préoccupent les pays industrialisés ».

M. Boumediène a également souligné qu'il est indispensable de favoriser l'implantation d'industries dans les pays sous-développés parce que c'est le seul moyen pour eux d'acquiescer la maîtrise technologique, les autres solutions n'aboutissant qu'à un sous-développement industriel sans effet profond. Il s'est également plaint de ce que les investissements étrangers aboutissent souvent à créer « des emplois » qui fournissent des emplois mais ne permettent « ni l'amélioration qui soutient la croissance ni le transfert de la qualification et du savoir-faire ». Il s'est plaint enfin de ce que les pays industrialisés ont trop souvent bloqué les initiatives de l'ONU.

Selon certains délégués, la France se serait employée à obtenir des Etats industrialisés qu'ils ne présentent pas de contre-projets lors de la conférence de l'ONU à Lima, en mars, mais qu'ils travaillent à partir des documents qui auront été élaborés à Alger par le groupe des « 77 ».

« Les pays développés, a dit le président Boumediène, sont prêts à donner à l'ONU tous les moyens humains, financiers et institutionnels nécessaires pour que cette institution soit réellement en mesure de procurer aux pays en voie de développement les concours et l'appui qu'ils en attendent ».

À ce propos, deux thèses sont en présence. Les maximalistes, comme Cuba, voudraient que l'ONU devienne une institution spécialisée, comme l'UNESCO ou la FAO, estimant qu'elle aurait alors plus d'autonomie à l'égard des Etats-Unis. Les modérés estiment que ce peut être là un objectif à moyen terme, mais que dans l'immédiat l'important est d'obtenir que l'ONU devienne plus efficace et qu'elle ne se borne pas à adopter des résolutions dont l'application est bloquée par les pays développés.

PAUL BALTA.

## IMMIGRÉS

RÉUNIS A MONTPELLIER

### Les comités de soutien aux travailleurs étrangers décident de coordonner leur action

De notre correspondant

Montpellier. — Du centre Lacordaire au centre « Rencontres » et à la faculté de théologie protestante, le colloque de l'immigration qui s'est tenu les 15 et 16 février, à Montpellier, a réuni près d'un millier de personnes, dont une majorité de « sans papiers », qui dimanche ont transféré en kermesse la réunion en plein air dans le parc de la faculté de théologie protestante.

Tracts, affiches, slogans, dessins, journaux, ouvrages divers étaient présentés sur des tréteaux montés à la hâte, tandis qu'un côté, dans un angle du bâtiment, les organisateurs et les membres du comité de soutien tenaient un meeting.

L'étudiant marocain Mohammed Larrout, contre qui une information est ouverte à Montpellier (il ne peut se consacrer à son travail universitaire), assistait aux débats ainsi que des délégués de l'union locale C.F.D.T. d'Albi-ou-Provence et du Syndicat des personnels de santé de Montpellier. Les comités de soutien qui, créés d'urgence, ont jusqu'ici travaillé au gré des circonstances de façon autonome, ont décidé de coordonner leurs efforts au sein d'un collectif d'initiatives. Le comité de soutien de Montpellier assurera

les liaisons. Un appel a été lancé pour créer un mouvement de solidarité permanent et national en faveur des travailleurs immigrés. « Il s'agit, selon le communiqué de clôture des travaux, de coordonner les différents comités de soutien apparus au cours des dernières luttes pour qu'ils soient un instrument de l'unité de tous les travailleurs tant vis-à-vis des organisations ouvrières françaises que vis-à-vis des mouvements autonomes de l'immigration. Les comités appuieront leur action sur la revendication de l'égalité complète des droits pour tous les salariés français ou immigrés. La première tâche qui se pose est la défense des travailleurs immigrés, leur protection contre les abus des employeurs et l'arbitraire dont ils sont l'objet ».

Les participants ont décidé d'intervenir à nouveau auprès du gouvernement en vue d'obtenir la régularisation de la situation des immigrés sans papiers. En cas d'échec, des actions, qui restent à définir, seraient organisées. Le Père Cardonnel avait présenté la formation d'un comité national composé de travailleurs immigrés et de travailleurs français. Pour lui, ces marginaux sur qui s'abat une forte répression sont un tremplin pour la relance de l'internationalisme prolétarien.

Le Père Cardonnel a déploré l'attitude des syndicats dont le but est de minimiser l'originalité des travailleurs immigrés qui ne sont, dit-il, à leurs yeux, qu'un sous-proléariat « à n'a conscience politique manipulée par leurs propres organismes, notamment le mouvement des travailleurs arabes ».

Durant le week-end, la préfecture de l'Hérault avait interdit toute manifestation sur la voie publique. La ville a été quadrillée par des pelotons de CRS, qui n'ont pas eu à intervenir.

ROGER BECIAUX.

## RÉFORME DE L'ENTREPRISE

LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DE PARIS

DÉSAVOUE M. ROCARD

La Fédération de Paris du parti socialiste, dirigée par le C.E.R.E.S., a désavoué la réforme de l'entreprise présentée dans le rapport Sudreau ne peut assurer un contrôle réel des travailleurs, et elle précise :

« Le parti socialiste n'a jamais prétendu que les procédures contractuelles étaient un bien en soi, car les rapports salariaux sont toujours en l'état, en dehors de la lutte des classes. Dans ces conditions, la Fédération du P.S. souligne que les procédures contractuelles ne peuvent que servir de prétexte à une prise de pouvoir par une élite dirigeante, qui se présente ainsi comme le véritable adversaire du mouvement ouvrier ».

M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du P.S. depuis le congrès de Pau, avait déclaré à propos du rapport Sudreau : « Si cela prend la signification d'une consécration du contrôle que les travailleurs peuvent avoir dans l'entreprise sur ce qui s'y passe, cela pourra être une bonne chose, car toutes les entreprises, monolithiques, une trop grande homogénéité des normes, des statuts et des conditions de fonctionnement ont à faire dans le sens de ce que nous pensons ».

## LES PAYS PRODUCTEURS DE CAFÉ

CRÉENT UN BUREAU D'ENREGISTREMENT DES VENTES

San-Salvador. — Après deux jours de discussions serrées, les représentants des quarante-quatre producteurs de café se sont réunis à San-Salvador le 16 février. Les participants ont décidé de créer un bureau d'enregistrement du commerce, dont le siège sera à Londres. Ce bureau devra notamment compléter les 17,5 millions de sacs avant le 31 mars, afin d'éviter des ventes secrètes qui feraient baisser les cours. La proposition d'un embargo immédiat et total, présentée par les pays africains, a été écartée. Elle sera à nouveau examinée lors de la réunion avec les pays consommateurs, qui se tiendra au début du mois de mars dans la capitale britannique.

Cette rencontre aura pour but de préparer un nouvel accord mondial sur le prix et le volume des exportations, qui remplacera le dernier accord quinquennal expiré en 1974. Les pays producteurs ont jusqu'à présent estimé nécessaire de coordonner leurs ventes, mais ils n'ont réussi à mettre aucun dispositif particulier en place. (Reuter.)

## DROIT SOCIAL

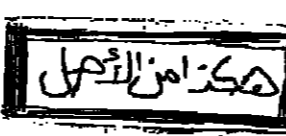
n° spécial

### L'EXCLUSION SOCIALE

Sous la direction de J.-M. BELORGEY et J.-J. DUPUYROUX

194 pages 40f

3, rue Soufflot, 75002 PARIS. Tél. 033.422





888  
 869  
 + 515  
 280

صكنا من الامل

ACIALE

MATIÈRES PREMIÈRES

A LA REUNION...  
 M. Boumediène demande une réforme...  
 pour accélérer le développement des pays...

La semaine dernière...  
 l'Assemblée nationale...  
 a adopté une loi...

INGRÉS  
 MONTPELLIER  
 Les travailleurs étrangers...  
 demandent leur action...

Le ministre de l'Énergie...  
 a annoncé que...

Le ministre de l'Économie...  
 a déclaré que...

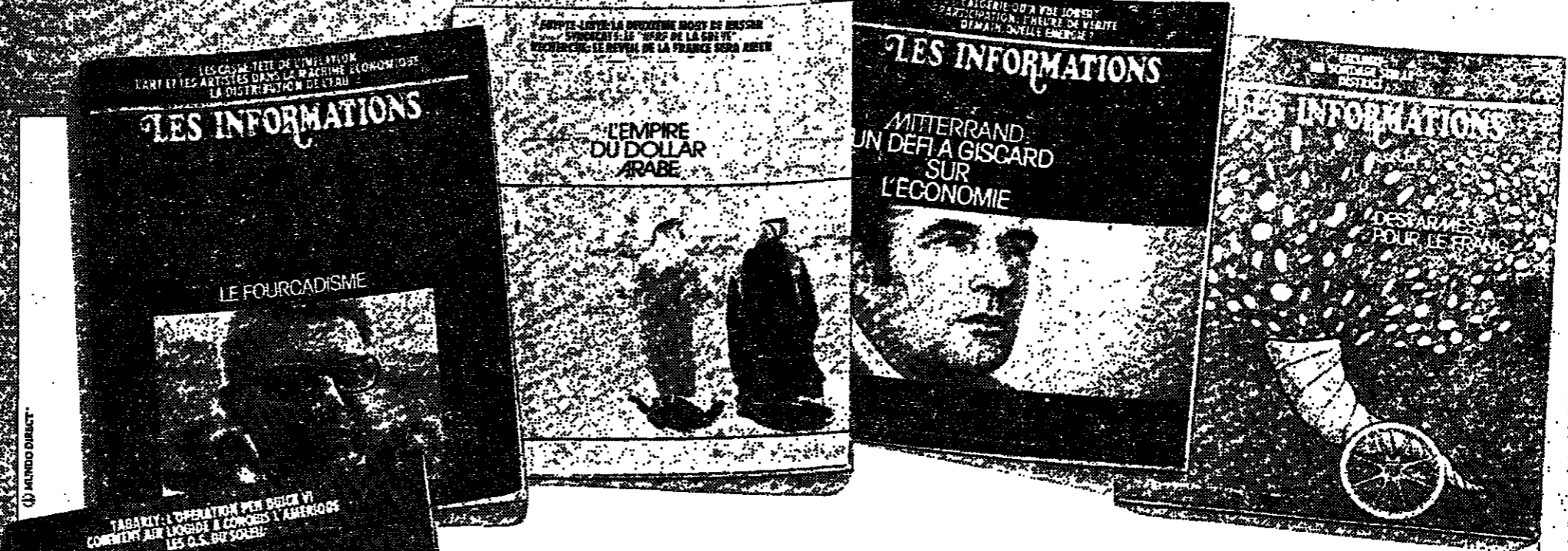
Le ministre de l'Éducation...  
 a annoncé que...

Le ministre de l'Intérieur...  
 a déclaré que...

Le ministre de la Santé...  
 a annoncé que...

# CADRES.

## Voici pourquoi la lecture des Informations va doubler vos chances de réussite professionnelle.



### LES INFORMATIONS — 7 PROFITS POUR VOTRE CARRIÈRE

- 1. Une meilleure compréhension de l'Actualité économique.** L'essentiel sur les faits essentiels. Exposés, commentaires, analysés. Tous les aspects d'une conjoncture sans cesse fluctuante. Pour que vous puissiez la dominer et agir en conséquence.
- 2. Une meilleure connaissance de la vie des Entreprises.** Dans tous les secteurs d'activité. Leur évolution, leurs projets. Les mouvements de vos confrères. Un dossier passionnant qui élargit vos horizons.
- 3. Une meilleure surveillance des opportunités de carrière.** Les Sociétés en expansion. Les postes qui s'offrent. Vous en serez informé avant et mieux que les autres. Pour être le premier à en profiter.
- 4. Une meilleure prévision de la conjoncture économique.** Un précieux baromètre hebdomadaire de la situation en France et chez nos voisins européens. Pour vous permettre de prendre à coup sûr telle initiative. Ou d'éviter tel faux pas.
- 5. Une meilleure analyse des valeurs boursières.** Chaque semaine, un "Hit Parade" des grandes actions. Et les conseils de nos experts pour vous aider à bien gérer votre portefeuille.
- 6. Une meilleure exploitation de votre potentiel culturel.** Des articles captivants sur les Sciences, les Mœurs, la Société. Y compris le cinéma. Et même la gastronomie.
- 7. Une meilleure pratique de l'Anglais des affaires.** Avec la rubrique Let's Do Business (exclusivité des Informations) l'acquisition rapide du vocabulaire et des expressions propres au langage des affaires.

Faites-en l'enrichissante expérience en profitant dès aujourd'hui de notre abonnement d'essai "SPECIAL 6 mois", soit 26 numéros.

Postez ce bon dès aujourd'hui à l'adresse des Informations - 17, rue d'Uzès 75002 PARIS. SANS ARGENT.

### BON pour un abonnement d'essai de 6 mois soit 26 numéros.

A renvoyer dès aujourd'hui :  
**LES INFORMATIONS**  
 17, rue d'Uzès 75002 Paris.

Veillez me faire bénéficier d'un abonnement d'essai de 6 mois aux INFORMATIONS. Ma facture de 80 F ne me parviendra qu'avec votre premier numéro.

Je pourrai annuler à tout moment cet abonnement et je serai immédiatement remboursé des numéros restant à recevoir.

Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_

**LES INFORMATIONS**  
 Pour devenir plus vite ce que vous voulez être.

L'EXCLUSIF SOCIAL

ADRES

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## ÉNERGIE

### La rencontre entre M. Giscard d'Estaing et le chah

(Suite de la première page.)

La liste des invités n'a pas changé, sans doute parce qu'il n'y avait pas beaucoup de solutions de rechange. Et tout le monde est d'accord, sans l'être vraiment. En fait, les maintenus s'accumulent. De petits petits déjeuners, on fait semblant de les ignorer comme si l'important était d'abord et avant tout de se réunir.

Les pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) font semblant de ne pas voir que, à l'exception de la France, les pays industrialisés qui participent à la conférence sont membres d'une Agence internationale de l'énergie qu'ils qualifient par ailleurs de machine de guerre dirigée contre eux.

Les pays industrialisés, quant à eux, ne sont même pas explicitement d'accord pour qu'on parle d'autres choses que de pétrole, à cette fameuse conférence, comme le demandent l'OPEP et les Soixante-dix-sept, et par exemple aussi de matières premières, de développement, de monnaie et de capitaux; toutefois, il est clair pour tout le monde, et en particulier pour les Etats-Unis, que le sujet principal, pour ne pas dire unique de leurs préoccupations,

est encore et toujours le pétrole, son prix, et les quantités qui seront livrées à tous les raffineries, et que tout le reste est présenté pour amuser la galerie.

Les pays en voie de développement, enfin, paraissent faire cause commune avec l'OPEP; ce n'est pourtant pas l'OPEP qui les représentera à la conférence, mais trois « géants », dont l'un au moins est dans une situation tragique, notamment à cause du quadruplement du prix du pétrole. Afin de ne pas irriter les susceptibilités de l'OPEP, on se donne le mot pour ne pas qualifier de trilatérale la conférence de Paris, mais elle le sera en fait. Cette conférence d'ailleurs n'a pas de nom, et on ne l'appelle conférence internationale de l'énergie que par commodité.

Autre trompe-l'œil: chacune des trois « troupes » qui défient au ouverture de cette manière de cirque diplomatique présente un front uni. Le compromis franco-américain de la Martinique laisse croire qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre les stratégies respectives de Washington et de Paris, sans même parler des bouderies de Londres, en principe gonflées depuis la dernière réunion des Neuf. L'OPEP joue la comédie dans

l'unanimité, mais l'Algérie, pour ne pas aggraver les dissidences à l'intérieur de l'Organisation, « accompagne » le mouvement de modération, tandis que le chah et le roi Fayçal se regardent en chiens de faïence. Le premier est moins libre de ses mouvements que le second parce qu'il a besoin de beaucoup plus d'argent pour « développer » une population de plus de trente millions d'habitants, alors qu'il n'y a officiellement que huit millions de Saoudiens (le nombre exact serait inférieur de moitié); les gisements de gaz iraniens sont gigantesques, mais il faut d'énormes capitaux pour les exploiter, ce qui n'est pas le cas pour les réserves d'or noir tout aussi gigantesques qui dorment sous les sables du désert saoudien. Mais le chah est pour le moment beaucoup plus armé que Fayçal.

Enfin, qui peut prétendre que les intérêts de l'Inde, du Zaïre et du Brésil sont parallèles, parce qu'ils seraient tous trois, pour employer un euphémisme, « en voie de développement » ?

PHILIPPE SIMONNOT.

### « Les circonstances rendaient utile cet entretien »

déclare M. Giscard d'Estaing à Europe 1

Dans une interview à Europe 1, M. Giscard d'Estaing a déclaré à propos de sa rencontre, lundi 17 février, avec le chah d'Iran, que l'un et l'autre étaient convenus de se voir chaque fois que les circonstances rendaient utile un entretien.

« A l'heure actuelle, a ajouté le président de la République, il y a des questions essentielles, puisque c'est sans doute dans un mois que se tiendra la réunion préparatoire de la conférence sur l'énergie. L'Iran a, dans ce domaine, des responsabilités très grandes, et je pense qu'il est utile que nous puissions en discuter personnellement en tête à tête de l'évolution de ce sujet au cours de ces derniers mois.

« Les problèmes économiques mondiaux, que ce soient les problèmes de l'énergie, que ce soient les problèmes de développement et des matières premières, ce sont les problèmes qui se posent en ce moment très bien à l'échelle mondiale, a poursuivi M. Giscard d'Estaing. Il faut que les dirigeants s'habituent à en parler entre eux et s'habituent à les résoudre et à leur exprimer des solutions. Et, à cet égard, la conversation que j'ai eue avec le chah d'Iran s'inscrit tout naturellement dans cette ligne de pensée.

Puis le président de la République a remarqué qu'il n'y avait aucune coïncidence entre son voyage à Saint-Moritz et le séjour de M. Henry Kissinger dans la station de sports d'hiver suisse, affirmant que sa rencontre avec le chah d'Iran était prévue depuis longtemps. Questionné sur une éventuelle divergence de vues entre les Etats-Unis et la France à propos de la conférence internationale sur l'énergie, M. Giscard d'Estaing a répondu: « Nos points de vue sont conciliables. » Il a ajouté: « Nous comptons lancer les invitations à cette conférence prochainement. Les Etats-Unis y participeront certainement. »

### MONNAIES ET CHANGES

#### FAIBLESSE PERSISTANTE DU DOLLAR

La faiblesse du dollar persistait lundi matin sur les marchés des changes où une certaine incertitude s'est manifestée en raison de la fermeture des marchés financiers américains en début de semaine. A Paris, le dollar s'est établi à 4,27 1/2 F contre 4,28 1/2 F, tandis qu'à Francfort il glissait à 2,31 1/2 DM contre 2,32 1/2 DM, son cours à Zurich retombant à 2,46 F5 contre 2,47 1/2 F5. Le cours de l'écu d'or a légèrement fléchi sur le marché officiel de Londres, où il a cédé 1,25 dollar à 182,75 dollars, après l'accès de fièvre qui lui avait fait prendre 10 dollars jeudi et vendredi dernier. Dans les milieux bien informés on continue à démentir officiellement tout achat d'or par la Banque de France, après les déclarations faites la semaine dernière par M. Frey, président de la Société de banque suisse.

banque de la Nouvelle-Orléans  
française mondiale

### EUROPE

#### RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DES NEUF

Communauté européenne des finances des Neuf, qui se réunissent le 17 février à Bruxelles, vont délibérer de la situation économique internationale et s'informer mutuellement des mesures prises par leurs gouvernements pour lutter contre la crise.

M. Haferkamp, vice-président de la Commission européenne, insistera sur le nécessaire pour les pays membres d'investir pour produire leur propre énergie et en conséquence accepter une croissance de la consommation plus faible que dans le passé.

Les ministres prendront aussi connaissance d'un rapport du « comité monétaire » sur le rôle de l'or dans l'économie monétaire de la Communauté. Le « comité permanent de l'emploi », qui rassemble des représentants des pouvoirs publics, des employeurs et des travailleurs, se réunit également le 17 février à Bruxelles.

● LES PAYS-BAS comptaient, à la fin de janvier, 206 650 chômeurs, soit une augmentation de 15 000 par rapport à la fin du mois de décembre 1974 (+ 8,4 %). Ce chiffre représente 5,5 % de la population active néerlandaise. Pour une moitié le chômage touche les ouvriers du bâtiment (55 500) et les jeunes de moins de vingt-trois ans (54 100). Dans certaines régions du nord du pays plus de 15 % des travailleurs sont sans emploi. (A.F.P.)

### LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
48 heures	6 1/4 - 7 1/4	4 3/8 - 5 1/8	1 1/2 - 1 1/2
1 mois	6 1/2 - 7 3/8	4 1/2 - 5 1/4	1 3/8 - 1 3/8
3 mois	6 3/4 - 7 1/2	4 3/4 - 5 3/4	1 1/2 - 1 1/2
6 mois	7 1/8 - 7 7/8	5 1/4 - 5 3/4	1 3/4 - 1 3/4

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### LAFFITTE RENDEMENT

Au 31 décembre 1974, l'actif net se répartissait de la façon suivante :

Act. étran.	3 030 500	3,98 %
Actions franç.	26 820 148,79	41,80 %
Oblig. étran.	3 430 582,83	5,28 %
Oblig. franç.	16 894 842,24	25,33 %
Liquidités	11 333 120,73	17,60 %
	64 189 202,69	100 %

La valeur liquidative unitaire ressortait à F. 107,24.

### ROTHSCHILD - EXPANSION

Au 31 décembre 1974, l'actif net se répartissait de la façon suivante :

Act. étran.	163 577 453,23	35,52 %
Act. franç.	30 170 585	11,07 %
Oblig. étran.	42 882 418,61	11 %
Oblig. franç.	70 274 551,61	15,50 %
Liquidités	117 412 429,97	25,90 %
	453 220 428,42	100 %

La valeur liquidative unitaire ressortait à F. 202,08.

### LAFFITTE TOKYO

Au 31 décembre 1974, l'actif net se répartissait de la façon suivante :

Act. étran.	9 283 763	33,37 %
Oblig. étran.	11 628 544,44	41,97 %
Liquidités	117 412 429,97	25,90 %
	27 731 023,95	100 %

La valeur liquidative unitaire ressortait à F. 104,21.

## MERLIN GERIN

Grenoble

La Société procède à l'augmentation de son capital de F 60.161.300 à F 84.225.700 par l'émission, au prix de F 115 l'une, de 240.644 actions nouvelles de F 100 nominal à souscrire en numéraire et portant jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1975.

Les actionnaires peuvent souscrire à titre irréductible à raison de DEUX actions nouvelles pour CINQ actions actuelles, ainsi qu'à titre réductible.

Les souscriptions et versements sont reçus, du 10 février au 13 mars 1975 inclus au siège social de la Société à Grenoble, dans ses bureaux à Neuilly-sur-Seine, 164, avenue du Roule et aux guichets des Etablissements suivants :

Société Générale, Banque Worms, Société Lyonnaise de Dépôts et de Crédit Industriel (S.L.), Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque de l'Union Européenne, Banque Nicot et Lafanchère, Société Bancaire de Paris.

BALO du 21.1.1975  
Vis COS n° 75-08 du 21.1.1975

### ALGEMENE BANK NEDERLAND N.V.

#### AUGMENTATION DIVIDENDE FINALE

Les bénéfices au titre de l'exercice 1974, après déduction à la provision pour risques généraux et après allocation aux impôts, ont augmenté de 13,4 % par rapport à ceux réalisés en 1973. Après déduction à la provision pour risques généraux et après allocation aux impôts, les bénéfices au titre du dernier semestre 1974 ont augmenté de 25,4 % par rapport à ceux réalisés pendant la même période en 1973.

Lors de la réunion du conseil de surveillance de l'ALGEMENE BANK NEDERLAND N.V. qui s'est tenue le 14 février 1975, il a été décidé de proposer à l'assemblée générale annuelle des actionnaires prévue pour le vendredi 25 avril 1975 de distribuer, au titre de l'exercice 1974, un dividende de 30 par action ordinaire et de 100 nominal (pour 1973, il a été distribué un dividende de 18). Un dividende

intermédiaire de 1974 a déjà été mis en paiement au choix des actionnaires soit en espèces, soit par une distribution gratuite de 250 nominal en actions ordinaires par prélèvement sur la réserve de primes d'émission, augmentée d'un montant de 150 en espèces. Si cette proposition de dividende est approuvée par l'assemblée générale, les actionnaires auront la faculté de recevoir le règlement du dividende final, soit entièrement en espèces, à raison de 100 nominal, soit en espèces et en titre, notamment sous forme d'une distribution gratuite de 250 nominal en actions ordinaires par prélèvement sur la réserve de primes d'émission augmentée d'un montant de 150 en espèces. Les nouvelles actions bénéficieront du droit au dividende au titre de l'exercice 1975 et des années suivantes.

#### PLACEMENT PRIVÉ D'UN EMPRUNT SUBORDONNÉ DE HFL 100 MILLIONS PAR ALGEMENE BANK NEDERLAND N.V.

ALGEMENE BANK NEDERLAND N.V. fait savoir qu'elle a procédé à un placement privé au pair d'un emprunt subordonné d'un montant de HFL 100 millions auprès d'un petit groupe d'investisseurs institutionnels en Hollande.

L'emprunt aura une durée de 15 ans et portera intérêt à un taux de 9 1/2 %. L'amortissement a été prévu en 10 séries égales après 5 ans de différé, l'amortissement anticipé de cet emprunt n'a pas été prévu.

### INTERBAIL

Réuni le 16 février, le Conseil a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1974, qui se présentent de la manière suivante :

— le volume E.T. des engagements a vu son amortissement s'élever à 597 millions de francs à la fin de 1974; 62 130 000 francs en 1974 contre E.T. 49 500 000 francs en 1973.

Tableau des recettes T.T.C.

	1973	1974
Loyers crédit bail immobilier	38 661 000	57 884 000
Loyers location pure	4 522 000	6 232 000
Produits de participation	1 874 000	1 058 000
Produits financiers	2 255 000	3 270 000
Produits accessoires	123 000	328 000
Total	47 335 000	72 600 000

Après déductions des frais généraux, des frais financiers et des dotations aux amortissements et provisions, le résultat net est de 7 238 502,80 francs contre 10 407 721,18 francs.

Ce résultat rémunère la totalité du capital (1 208 000 actions contre 608 000 en 1973) et permettra au conseil de proposer à l'assemblée générale, qui se réunira le 27 mars 1975, la distribution d'un dividende de 14,6 francs par action contre 11,10 francs en 1973.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère d'Etat chargé des Transports  
Sous-Direction des Chemins de Fer  
Société Nationale des Chemins de Fer Algériens

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL ouvert avec concours

1) Un Appel d'Offres international ouvert avec concours est lancé pour la réalisation des es maïs d'installation de télécommunication:

### ALGER - MOHAMMADIA - BEL-ABBES

- Fourniture, pose et mise en service de trois (3) autocommutateurs téléphoniques prise directe du réseau P.T.T. et pupitres dirigeants.
- Les documents nécessaires pour soumissionner seront remis aux entrepreneurs dûment accrédités au siège de la S.N.C.F.A., 21-23, bd Mohamed V, à Alger, 8<sup>e</sup> étage, Service V.B., Bur SES. Ces documents seront remis contre versement d'une somme équivalente à quarante (40) dollars U.S.
- Les offres devront parvenir sous pli recommandé à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 6 mai 1975 à 16 h., terme de rigueur ou être remises à cette même adresse, dans le délai imparti.
- Le délai pendant lequel les candidats resteront engagés par leur offre est fixé à cent quatre vingt (180) jours à compter du

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'El-Asnam

#### DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE ET DE L'ÉQUIPEMENT

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES DE LA RÉGLEMENTATION ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

PROGRAMME D.I.L.

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Direction de l'Infrastructure et de l'Équipement de la Wilaya d'EL-ASNAM lance un Appel d'Offres International en vue de l'acquisition du matériel suivant :

- 1) Une unité de production d'aggloméré de ciment et Béton: Parpaings - Hourdis - Poutrelles pour planchers - Bordures de trottoirs.
- 2) Une unité de production de carrelage de ciment et Granito.
- 3) Deux Unités de manutention pour fabrication d'éléments concrets dans le bâtiment (Portes-Fenêtres - Coffrages - Moulures - Fabrication de petits articles en bois).
- 4) Equipement complet pour le Parc à Matériel en outillage d'un atelier pour la réparation d'engins de Travaux Publics et Génie Civil pour mécaniques générales, Électricité, Vulcanisation, Soudure et Chaudronnerie.

Les offres doivent parvenir en recommandé, sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure portant: « Wilaya d'EL-ASNAM DAGRAL ».

Seconde enveloppe: « Appel d'Offres - SOUMISSION - (A NE PAS OUVRIR). ».

La date limite de dépôt des offres est fixée au 22 mars 1975, terme de rigueur.

message à un P.D.G.

Malgré la conjoncture actuelle vos affaires marchent selon vos prévisions; cependant, vous avez peut-être quelques préoccupations concernant votre personnel: vos collaborateurs semblent moins efficaces, et moins concernés par les objectifs que vous poursuivez; l'information circule mal d'un service à l'autre, entraînant souvent des pertes de temps et d'argent; vous constatez que certains de vos Cadres n'ont pas évolué au rythme de votre entreprise.

Vous proposez comme nous - que les Nations représentent un élément vital pour le bon fonctionnement de votre organisation et vous envisagez de développer votre politique de Relations Humaines et de Formation.

Nous mettons à votre disposition les compétences d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans le Conseil en Relations Humaines et en Formation.

GRUPE BERNARD KRIEF  
Ressources Humaines et Formation  
Téléphone: 4 Mairie LPS/TC - 225.51.82  
1 Rue Danton, 75006-Paris

السيد بن الجليل

869  
+ 512  
896  
0 h 2

بورصة الدار البيضاء

FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MERLIN GERMAIN  
Grenoble

Les statistiques définitives de l'année 1974... Les émissions de valeurs mobilières ont diminué de 25,4 % en 1974... Le marché de la Bourse de Paris...

ALGEMENE BANK NEDERLAND

AUGMENTATION DIVIDENDE... Les dividendes ont augmenté de 10 %...

INTERBANK... Les opérations bancaires internationales...

MONAMMADIA-BEL... Les opérations financières internationales...

LES MARCHÉS FINANCIERS

Les émissions de valeurs mobilières ont diminué de 25,4 % en 1974

Les statistiques définitives de l'année 1974... Les émissions de valeurs mobilières ont diminué de 25,4 % en 1974... Le marché de la Bourse de Paris...

B.A.L.O.

Le numéro du 17 février publie notamment les insertions suivantes... Les émissions de valeurs mobilières ont diminué de 25,4 % en 1974...

LONDRES

La semaine a mal débuté sur le marché de Londres... Les émissions de valeurs mobilières ont diminué de 25,4 % en 1974...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PERODU - Le chiffre d'affaires pour 1974 a atteint 110 milliards de francs... Les émissions de valeurs mobilières ont diminué de 25,4 % en 1974...

MARCHE MONÉTAIRE

Taux de change... Les émissions de valeurs mobilières ont diminué de 25,4 % en 1974...

INDICES QUOTIDIENS

Indice de la Bourse de Paris... Les émissions de valeurs mobilières ont diminué de 25,4 % en 1974...

BOURSE DE PARIS - 14 FÉVRIER - COMPTANT

Table of stock market data for Paris, including columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', and 'Différence'.

Large table of stock market data for various international markets, including columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', and 'Différence'.

MARCHÉ A TERME

Table of futures market data, including columns for 'VALEURS', 'Précéd. clôture', 'Prem. cours', and 'Dernier cours'.

MARCHÉ A TERME

Table of futures market data, including columns for 'VALEURS', 'Précéd. clôture', 'Prem. cours', and 'Dernier cours'.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates, including columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'COURS de 16 h'.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market data, including columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'COURS de 16 h'.

## UN JOUR DANS LE MONDE

- AFRIQUE**
  - AFRIQUE DU SUD : M. Vorster aurait fait une visite secrète au Liberia.
  - MADAGASCAR
    - La direction militaire a réussi à rétablir l'ordre.
- AMERIQUES**
- DIPLOMATIE**
- PROCHE-ORIENT**
  - EGYPTE : des délégués de gauche ont été accusés d'avoir complété contre le régime avec la complicité de deux pays communistes.
- EUROPE**
  - LOIN DES CAPITALES : Florence, la querelle de la collaboration avec le P.C.
  - ESPAGNE : la Cour suprême réduit les peines des dix de Carabanchel.
- ASIE**
  - CORÉE DU SUD : après le référendum constitutionnel, l'opposition est résolue à poursuivre la lutte contre le régime du président Park.
- POLITIQUE**
  - Les Jeunes Girardiens veulent prouver leur volonté de réforme.
  - Le M.S.P. confirme son soutien conditionnel au gouvernement.
- JUSTICE**
  - Trois points de vue sur la réforme du divorce par Pierre Grull, Colette Holstein et Marc Droulez.
- RELIGION**
  - La congrégation générale des jésuites.
- EDUCATION**
  - La philosophie devient-elle une discipline secondaire ?
- SPORTS**
  - RUGBY : la France bat l'Ecosse 10 à 9.
  - ATHLETISME : les rencontres d'Orléans : un premier record à trente-trois ans.
- HISTOIRE**
  - POINT DE VUE : « Apologie pour un condamné », par A. de Boisdeffre.

**LE MONDE DE L'ECONOMIE**  
PAGES 37 à 20

- Le VII<sup>e</sup> Plan et les nouvelles contraintes de la croissance de l'économie française.
- La révision des bilans : faut-il réviser les actifs ? Les constatations fiscales ne doivent pas dominer l'opération.
- Droit de licencement : Deux lois ne font pas une législation cohérente.
- Emploi : ralentissement de la dégradation.

**22-23. ARTS ET SPECTACLES**  
— THEATRE : Leor, d'Edouard Bond, à Genève.  
— EXPOSITIONS : les plures de Martinez.

**30. EQUIPEMENT ET REGIONS**  
— ENVIRONNEMENT : premier « référendum nucléaire » à Flamanville.

**31. LA REGION PARISIENNE**  
— DES VILLES SANS RACINES : Saint-Quentin-en-Yvelines, un peu d'espoir derrière beaucoup de grisaille.

**32 à 34. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE**  
— CONJONCTURE : selon une note du ministère de l'économie et des finances, le bâtiment et les travaux publics connaîtront des difficultés à partir de l'été ; le conseil central de planification étudiera les orientations de l'agriculture en mai, déclare M. Chirac.

**LIRE EGALEMENT**  
RADIO-TELEVISION (21)  
Annonces classées (24 à 30) ; Aujourd'hui (15) ; Carnet (15) ; « Journal officiel » (15) ; Météorologie (15) ; Mots croisés (15) ; Finances (35).

Le numéro du « Monde » daté 16-17 février 1975 a été tiré 508 101 exemplaires.

Europcar : une voiture quand vous en avez besoin.  
Réservez à : 645.21.25

A C D E F G H

## Les « caristes » ayant approuvé les offres de la direction Le travail a repris lundi matin à la régie Renault

Les « caristes » de la régie Renault, à l'usine de l'île Séguin de Billancourt, ont décidé, ce lundi 17 février au matin, de reprendre le travail qu'il avait cessé six jours plus tôt. A main levée, ils ont approuvé l'accord négocié vendredi dernier avec la direction, qui apporte à trois mille six cents ouvriers une augmentation allant d'environ 13 centimes à 43 centimes l'heure. En outre, la Régie a promis d'ouvrir d'ici deux mois des négociations sur l'ensemble des classifications.

Des discussions se poursuivaient en fin de matinée, sur l'indemnisation des trois mille ouvriers de Billancourt qui avaient été mis en chômage technique par la direction à la suite de la grève des conducteurs de chariots.

La C.G.T., qui semble avoir joué un rôle déterminant dans le déclenchement et le contrôle de cette grève, vient donc de faire une démonstration de la combativité ouvrière. Les travailleurs, disent ses militants, ont montré qu'ils peuvent mettre en échec la politique d'autoritarisme du gouvernement. Des initiatives semblables vont-elles être prises dans d'autres secteurs ? Les accords signés par des organisations minoritaires dans les entreprises nationalisées laissent un profond mécontentement. Les cheminots C.G.T. et C.F.D.T. doivent se rencontrer à la fin de cette semaine. Cependant, les modalités d'action qu'ils décideront peuvent être très diversifiées avant le recours à la grève, arme toujours décisive dans l'offensive de printemps que préparent les syndicats.

La direction de la régie Renault ayant levé le lock-out qui, en raison d'une grève-bouchon des caristes frappait une partie des chaînes de montage, les trois mille ouvriers mis en chômage technique se sont présentés au travail, ce lundi matin à 6 heures, à Boulogne-Billancourt.

C'est à l'unanimité que, vers 7 h. 15, les caristes et les manutentionnaires se sont prononcés favorablement sur les nouvelles propositions de la direction.

Peu après, l'activité avait normalement repris partout.

Pour les quatre cents caristes de Billancourt, l'augmentation obtenue comporte deux éléments : trois centimes l'heure, à compter du 1<sup>er</sup> mars pour ceux qui étaient à l'indice maximum (72 % des caristes), à compter du 1<sup>er</sup> février pour les autres. Ces derniers reçoivent en outre une augmentation de 30 centimes. Ainsi, les ouvriers ont-ils obtenu l'application du principe « A travail égal, salaire égal ». Les manutentionnaires et les magasiniers bénéficient de dispositions semblables, étendues aux quelques trois mille cinq cents agents de cette catégorie employés dans l'ensemble des usines.

**« Une victoire de la C.G.T. »**

A Billancourt, les ressources mensuelles, tous éléments compris, d'un cariste vont ainsi passer à environ 3 080 F (amélioration d'environ 150 F pour les ouvriers précédemment les plus défavorisés), alors que le salaire moyen d'un O.S. ayant cinq ans d'ancienneté est d'environ 2 400 F.

Commentant « cette victoire de

La librairie JAMARTINE présente ses tableaux blancs

**BIEN MAÎTRISER**

tableaux blancs PLAN-MASTER effaçables à sec

**brillants (prix TTC)**

60 x 90 cm :	286 F
90 x 120 cm :	530 F
100 x 150 cm :	640 F
90 x 180 cm :	770 F
100 x 200 cm :	872 F
120 x 240 cm :	1370 F
120 x 300 cm :	1744 F

**semi-mats (prix TTC)**

75 x 100 cm :	390 F
100 x 120 cm :	603 F
100 x 200 cm :	872 F
120 x 240 cm :	1047 F
120 x 240 cm :	1370 F

**OFFRE SPECIALE**

Pour chaque achat d'un tableau blanc, il est offert un tableau blanc plan-master de 30 x 45 cm, d'une valeur de 95 F, jusqu'au 30 avril.

A LA VERTINE  
118, Rue de la Pompe  
75116 Paris  
Tél. : 727.60.59 553.16.21  
DEPOSITAIRE LETRASET

## Victime d'une querelle entre socialistes et communistes LE GOUVERNEUR DE TOKYO RENONCE A SOLLICITER UN NOUVEAU MANDAT

Tokyo. — L'alliance entre le parti socialiste et le parti communiste, sur laquelle s'appuyait, depuis huit ans, le gouvernement « réformiste » de la municipalité de Tokyo, vient de se rompre, et la plus grande ville du monde a maintenant toutes les chances de passer sous l'administration du parti conservateur aux élections municipales qui doivent avoir lieu au mois d'avril.

M. Ryokichi Minobe, l'actuel gouverneur de Tokyo — un socialiste indépendant soutenu par les deux partis de gauche et par le troisième parti d'opposition, le Komeito, — devait se représenter pour un troisième mandat de quatre ans. Dans une déclaration inattendue, qui fait sensation dans tout le pays, il a annoncé, le dimanche 16 février, qu'il abandonnait la course et mit en cause le parti communiste. Le poste de gouverneur de la capitale semble ainsi devoir tomber presque sans combat entre les mains d'un des « jeunes tiges » de la droite du parti libéral démocrate (P.L.D.), M. Shintaro Ishihara, un écrivain populaire, député de Tokyo.

Le choix de M. Minobe fait suite à la démission du parti communiste, annoncée samedi par son président, M. Miyamoto, de ne pas collaborer avec le parti socialiste lors des prochaines élections locales, non seulement à Tokyo mais partout ailleurs, sauf cas exceptionnels. Les socialistes ont refusé, en effet, a expliqué M. Miyamoto, de changer leur politique « injuste » à propos d'une question sur laquelle les deux partis se querellent, à savoir la libération des Burakumins.

Les Burakumins sont les descendants d'une ancienne caste de parias de l'ancien Japon. En dépit de la législation qui est supposée les protéger, ils sont encore aujourd'hui les victimes d'une grave discrimination sociale de la part de la population.

Ainsi s'éroulent les dernières chances de voir la gauche unie lors des importantes élections locales qui doivent avoir lieu en avril pour renouveler les maires et les assemblées municipales. — R. G.

**ACTUELLEMENT GRANDE VENTE EXPOSITION DE TISSUS D'AMEUBLEMENT**

Un panorama complet de tous les nouveaux tissus-décoration, du style « Haute Epoque » au contemporain, en stock, à des prix très intéressants.

**de 10 F à 175 F le mètre**

**RODIN**  
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

**Couverts argentés**

PLATERIE-CAFETERIE  
garantie 25 ans

Fabricant - Vente directe  
**FRANOR**  
79, RUE AMELT,  
92 - 93 - 94  
M<sup>e</sup> St-Odais. Ouv. ts les jours et samedi

**PIA vous invite au Pakistan**

à Karachi, Rawalpindi, mais aussi à Pékin, Singapour, Colombo, Tokyo, Manille, Le Caire, Téhéran, Bangkok... et New York.

Avant de vous recevoir dans nos Jets Boeing 707 et Douglas 30'S super-spacieux, nous vous offrons notre collection de brochures « Grands Espaces »... pour commencer par voyager chez vous.

Ecrivez-nous ou demandez « Nadira » votre charmant guide de l'Orient, au 90 Champs-Élysées-75008 Paris. Tél. 225.92.44.

**PAKISTAN INTERNATIONAL AIRLINES**  
Réservations: 152, Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél. 225.77.92-359.31.82. et toutes Agences de Voyages.

**PIA**

## Chercheur, écrivain, humaniste SIR JULIAN HUXLEY EST MORT

Sir Julian Huxley, qui fut chercheur, écrivain, humaniste, vulgarisateur, est décédé le vendredi 14 février à son domicile londonien d'Hamstead à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il avait été anobli en 1958.

Sir Julian Huxley était particulièrement connu en Grande-Bretagne où il contribua largement, par ses écrits, par des

conférences, des émissions de télévision, à populariser les recherches scientifiques, notamment dans le domaine de l'évolution. Julian Huxley restera ainsi l'homme qui prépara la naissance de l'UNESCO qui fut son premier directeur général de 1946 à 1948.

Comme son frère cadet, le célèbre romancier Aldous Huxley (auteur du meilleur des mondes), Sir Julian Huxley avait un esprit d'une incroyable curiosité, préoccupé des problèmes de l'évolution de l'humanité et de son avenir. Zoologiste de formation, il publia plusieurs ouvrages traitant de ses sujets, notamment Evolution, The Modern Synthesis en 1952.

États que l'homme est né d'un singe ? Le principal agent de l'évolution sur notre planète amena Huxley à se pencher sur les problèmes de démographie et de population dans les pays pauvres, notamment en Afrique. « Le destin de l'homme est de faire un acte qu'un homme n'a jamais accompli auparavant. C'est le seul objectif que nous devons avoir ».

« Au début des années 1930, les écrits de Julian Huxley prirent un ton plus philosophique. Dans Scientific Research and Social Needs (Recherches scientifiques et besoins sociaux), il s'interrogea sur le manière dont la science pourrait davantage satisfaire les besoins de l'homme. Dans Social Genesis and World Science (La genèse sociale et la science mondiale), il examina la manière dont le parti communiste avait officiellement déclaré qu'une certaine science était justifiée dans la science bourgeoise, devait être combattue, et il se pencha sur les relations entre la science et la société dans d'autres pays.

« En poursuivant cet effort de réflexion toute sa vie, Julian Huxley rejoignait la tendance fondamentale de son père, Leonard Huxley qui fut aussi essayiste et écrivain et de son grand-père, Thomas Huxley, qui défendait ardemment, à la fin du dix-neuvième siècle, les thèses de Darwin.

Né en 1887, Julian Huxley bénéficia de la meilleure éducation d'abord à Eton, puis à Oxford au Collège Balliol. Ses premiers pas de chercheur, il les fit à Naples, dans un laboratoire de biologie sous-marin. Puis il revint en Angleterre deux ans à Oxford avant de s'établir au Texas de 1912 à 1916, où il enseigna à l'Institut Bion. Il retourna ensuite à Oxford en 1918 mais, en 1920, il quitta définitivement l'enseignement pour consacrer à la recherche et à la littérature.

**LES AMÉRICAINS ACCROISSENT PAR TOUS LES MOYENS LEUR AIDE MILITAIRE AU RÉGIME DE PHNOM-PENH**

Le gouvernement de Saigon a abandonné ses poursuites judiciaires contre six directeurs de journaux accusés d'avoir diffamé le président Thieu, ces actions n'étant plus jugées nécessaires à la suite de « l'arrestation de cadres communistes clandestins qui se déguisaient en journalistes pour saboter la presse ». Dix-huit rédacteurs demeurent cependant détenus.

Au Cambodge, la bourgade de Mong-Bussel, située dans la province rizicole de Battambang, dans le nord du pays, a été conquise samedi par les Khmers rouges, qui se sont emparés d'environ 2 000 tonnes de riz. Les révolutionnaires ont d'autre part lancé de dures attaques contre les positions républicaines défendant le sud de Phnom-Penh. Ils ont aussi conquis le P.C. de la 7<sup>e</sup> division, à 15 kilomètres au nord-ouest de la capitale.

Cette situation a amené l'ambassade des États-Unis à « fortement recommander » aux nationaux américains d'évacuer leurs familles du Cambodge. Parallèlement, les États-Unis renforcent considérablement leurs livraisons de matériel de guerre au régime Lon Nol.

**1975 AUSTÉRIÉTÉ oui... mais EFFICACITÉ**

LE TELEX

ITESER  
387.97.00

19, rue Cléopâtre - 75008 Paris  
**VOTRE TELEX**

**ANJOU**  
15<sup>e</sup>

19, RUE DE LOURMEL  
habitable immédiatement  
PRIX FERMES  
2 PIECES  
entièrement équipées  
SOLEIL

ANJOU 09.99  
7, Bd. MALESHERBES, PARIS 8<sup>e</sup>

## Secrétaire général du Syndicat autonome des C.R.S. M. ANDRÉ REGGI EST MORT

M. André Reggi, secrétaire général du Syndicat national des C.R.S. (SNIP) et secrétaire général adjoint de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), est décédé, ce lundi 17 février en début de matinée à l'hôpital Boucicaut.

André Reggi est âgé de vingt ans lorsque, en 1949, il entre dans les compagnies républicaines de sécurité, qui ont à peine plus de trois ans d'existence mais offrent déjà au pays, par leur brutalité dans la répression, une image inquiétante. Profondément choqué dans ses convictions socialistes, il en vient très vite à s'élever contre des conceptions qui font la part trop belle à l'ordre ministériel. Il rejoint le tout jeune Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S.

« Laboré affecté à la C.R.S. 59 d'Orléans (Var) », il est, en 1957, envoyé en Algérie, où il restera pratiquement jusqu'à l'indépendance, assumant la délégation du syndicat. Après son retour en France, il devient secrétaire administratif du SNIP avant d'accéder, en juin 1973, au secrétariat général.

La même année, il est élu secrétaire général adjoint de la Fédération autonome des syndicats de police de M. Gérard Monard. André Reggi ne cesse alors de multiplier démarches, protestations et mises en garde contre les abus dans l'utilisation des forces mobiles, les missions douteuses, les violences gratuites et le rôle souvent provocateur des C.R.S. qui sont devenus trop connus à partir de 1968. Sa position très ferme à l'occasion de l'affaire Lép, lorsque la réoccupation de l'usine bimontine est décidée, amène le ministre de l'Intérieur à faire appel pour cette besogne à la gendarmerie mobile. Ses conceptions de la police heurtent souvent l'administration et lui valent quelques solides inimitiés chez ses adversaires, dont certains n'hésitent pas à le qualifier de « communiste ». La police n'est « en aucune manière un pouvoir particulier », elle doit « demeurer dans la nation, jamais en marge de la société », « neutre entre toutes les tendances de tous ordres », écrit-il dans une « Libre opinion » au monde après les incidents du 21 juin. Une opinion que tous les « détenteurs de l'ordre » sont malheureusement loin de partager.

J. St.

**PIA**

**Indonésie**  
**Malaisie**  
**Ceylan**  
**Afghanistan**  
**Chine**

**PIA**

Handwritten signature or mark at the bottom left of the page.